This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

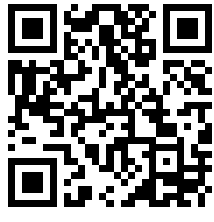

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

CLASSE DES LETTRES

VOLUME VINGT-SIXIÈME

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1892

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE, libraire, rue Hautefeuille

LYON

Ch. PALUD, libraire, rue de la Bourse

1889

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

MÉMOIRES

DE LA CLASSE DES LETTRES

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

CLASSE DES LETTRES

VOLUME VINGT-SIXIÈME

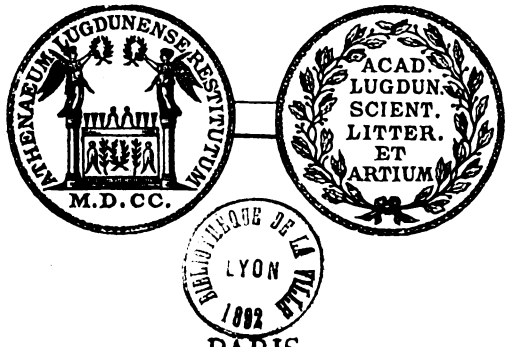

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE, libraire, rue Hautefeuille

LYON

Ch. PALUD, libraire, rue de la Bourse

1889

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

État de l'Académie au 1er janvier 1889

MEMBRES ASSOCIÉS.

—

MM. Jayr, ancien préfet du Rhône, à Ceyzériat (Ain) (1842).
Chevreul, de l'Institut, à Paris (1852).
Bonnassieux, de l'Institut, à Paris (1869).
Meissonier, de l'Institut, à Paris (1873).
Le Commandeur De Rossi, à Rome (1876).
Pasteur, de l'Institut, à Paris (1877).
Bertrand (Joseph), de l'Institut, à Paris (1883).
Coppée (François), de l'Institut, à Paris (1885).
Perraud (Ad.), de l'Académie française, à Autun (1885).

BUREAU POUR LES ANNÉES 1888 ET 1889.

—

	Classe des Sciences.	Belles-Lettres et Arts.
Présidents	MM. Teissier,	Léon Roux.
Secrétaires généraux.	Bonnel,	Vachez.
Secrétaires adjoints	Allégret,	E. Guimet.
Trésorier.	H. Morin-Pons.	
Archiviste	Saint-Lager.	

Digitized by Google

CLASSE DES SCIENCES.

1° MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES

MM. TISSERAND, à Mâcon (1876).
MICHEL (Jules), à Paris (1878).
FALSAN, à Collonges-sur-Saône (1884).
DELOCRE, à Paris (1886).
LOIR, à Paris (1886).
BOUCHACOURT, à Lyon (1886).
AYNARD, à Lyon (1887).
CHAUVEAU, à Paris (1887).

2° MEMBRES TITULAIRES.

SECTION Ire.

Mathématiques, Mécanique et Astronomie, Physique et Chimie.

(Neuf Membres.)

MM. GLÉNARD (1857).
LAFON (1873).
BONNEL (1874).
ANDRÉ (1878).
ALLÉGRET (1879).
VALSON (1882).
GALLON (1886).
LEGER (1886).
GOBIN (1887).

Digitized by Google

SECTION II^e.

Sciences naturelles, Zoologie, Botanique, Minéralogie et Géologie, Économie rurale.

(Neuf Membres.)

MM. JORDAN (Al.) (1850).
BERTHAUD (1873).
LORTET (1876).
CHANTRE (1879).
LOCARD (1879).
SAINT-LAGER (1881).
DELORE (1884).
ARLOING (1886).
H. SICARD (1887).

SECTION III^e.

Sciences médicales.

(Six Membres.)

MM. TEISSIER (1863).
DESGRANGES (1864).
BERNE (1869).
OLLIER (1876).
ROLLET (1876).
Humbert MOLLIÈRE (1887).

3° MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. DE MONTMEYAN, à Aix (1840).
CARA, directeur du Musée d'histoire naturelle, à Cagliari (1843).
BRESSON, à Paris (1844).

Digitized by Google

MM. Payan, médecin, à Aix (Bouches-du-Rhône) (1847).
Schioedte, conservateur du Musée d'histoire naturelle, à Copenhague (1849).
Richard Owen, à Londres (1852).
Larrey, membre de l'Académie de médecine, à Paris (1852).
Dohrn, président de la Société entomologique, à Stettin (1852).
De Beust, directeur général des mines de Saxe (1855).
Leconte (John), de l'Académie de Philadelphie (1855).
A. de Candolle, à Genève (1856).
Jordan (Alexandre), ingénieur en chef en retraite, à Paris (1856).
Rondot (Natalis), à Paris (1859).
Dareste (Camille), à Paris (1859).
Damour, membre de la Société géologique, à Paris (1860).
Noguès, à Paris (1862).
Perier, ancien médecin en chef des Invalides (1864).
Serpieri, à Urbino (1866).
Quesnoy, médecin-principal en chef, à Versailles (1867).
Frenet, à Périgueux (1867).
Arcelin, à Saint-Sorlin (1871).
Macario, médecin, à Nice (1872).
Perey, médecin à Nantes (1874).
Coppi, géologue, à Modène (1878).
Collet, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble (1878).
Chambrun de Rosemont, géologue, à Nice (1879).
Max Simon, médecin en chef de l'hospice de Bron (1880).
Ducrost (l'abbé), curé à Solutré (1881).
Duclaux, professeur à la Sorbonne, à Paris (1882).
De Tribollet, à Neuchâtel (Suisse) (1882).
Gubian, inspecteur des Eaux thermales à Lamotte-les-Bains (1883).

Digitized by Google

CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

1° MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES.

MM. Valentin-Smith, à Trévoux (1864).
Bouillier, de l'Institut, à Paris (1864).
Onofrio, à Lyon (1875).
Gaillard (Léopold de), à Paris (1876).
De Lagrevol, à Paris (1878).
Hignard, à Cannes (1885).
Danguin, à Paris (1888).

2° MEMBRES TITULAIRES.

SECTION I^re^.

Littérature, Éloquence, Poésie, Philologie

(Sept Membres.)

MM. Ferraz (1871).
L. Roux (1875).
Soulary (1879).
R. de Cazenove (1883).
H. Beaune (1884).
Clair Tisseur (1886).
N.....

SECTION II^e^.

Histoire et antiquités.

(Six Membres.)

MM. H. Morin-Pons (1861).
Pariset (1873).
Guigue (1877).
Perret de la Menue (1878).
Vachez (1883).
De Charpin-Feugerolles (1887).

Digitized by Google

SECTION III^e^.

Philosophie, Morale, Jurisprudence, Economie politique.

(Neuf Membres.)

MM. A. MOLLIÈRE (1862).
GUINAND (1870).
P. ROUGIER (1872).
A. DUMONT (1873).
CAILLEMER (1876).
VALANTIN (1878).
E. CHARVÉRIAT (1879).
BERLIOUX (1881).
PERRIN (1883).

SECTION IV^e^.

Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Musique.

(Six Membres.)

MM. E. GUIMET (1867).
BRESSON (1871).
NEYRAT (1874).
N. SICARD (1886).
ARMAND-CALLIAT (1887).
N...

3° MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. KNEMLIN, à Fribourg (1839).
ROSSIGNOL, archiviste (1841).
LEVOL (Florimond), à Paris (1842).
DE PUYMAIGRE, à Thionville (1846).
BAUX, archiviste, à Bourg (1849).
DU BOYS (Albert), à Grenoble (1850).
BERTINARIA, à Turin (1851).
MIGNARD, à Dijon (1852).

Digitized by Google

MM. Grandperret (Th.), à Paris (1856).
Bacci de la Mirandole, à Modène (1857).
Regnault (A.), ancien archiviste au Conseil d'État (1858).
Le Duc (Philibert), inspecteur des forêts, à Belley (1862).
De Meaux (le vicomte) (1863).
Cannat de Chizy (Marcel) (1864).
De Flaux (1865).
Le Prince Vlangali (1865).
Negri (le commandeur Christophe), à Turin (1865).
Carra de Vaulx (1866).
Revoil, architecte, à Nîmes (1866).
De Gerando (le baron) (1869).
Baguenault de Puchesse (1876).
Flouest, à Paris (1877).
José da Cunha, homme de lettres, à Bombay (1877).
Robert, professeur à la Faculté des lettres de Rennes (1877).
Lucas (Charles), architecte, à Paris (1881).
Labatie (Gabriel), à Talissieu (Ain) (1881).
Malo (Léon), à Pyrimont (Ain) (1882).
Rostaing (Léon), à Vidalon-les-Annonay (1883).
Widor (Charles-Marie), organiste à Saint-Sulpice, à Paris (1885).
Costa de Beauregard (Marquis de), à Chambéry (1885).

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTAT AU 1ER JANVIER 1889

DES

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

Prix Christin et de Ruolz. — Cette fondation date de 1756. Elle est due à Christin, secrétaire perpétuel de l'Académie, et à ses héritiers De Ruolz. Le prix Christin consiste en une ou plusieurs médailles de la valeur de 300 fr. chacune, que l'Académie décerne, à des époques indéterminées, au meilleur travail qui lui est offert sur une question choisie par elle dans les mathématiques, la physique ou les arts.

Le jugement sur le concours est rendu par une Commission composée de cinq membres, nommée tous les quatre ans par l'Académie.

L'Académie n'a pas ouvert ce concours en 1889.

Prix Lebrun. — Ce prix, fondé en 1804 par le prince Lebrun, associé honoraire de l'Académie, consiste en une médaille de 300 fr. qui est destinée aux inventeurs de procédés utiles au perfectionnement des manufactures lyonnaises. Une Commission de cinq membres, désignée tous les quatre ans par l'Académie, est spécialement chargée de recueillir et de vérifier les découvertes qui intéressent l'industrie en général, et celle de la soie en particulier. Les concurrents ne sont assujettis à aucune condition d'âge, ni d'origine.

L'Académie a décidé que ce prix ne serait pas distribué en 1889.

Digitized by Google

sera donnée, tous les quatre ans, aux auteurs de recherches ou de travaux scientifiques, particulièrement physico-chimiques, propres à développer ou à perfectionner l'une des branches de l'industrie lyonnaise.

La Commission d'examen est composée de cinq membres, désignés pour quatre ans par l'Académie.

Les candidats doivent être Français.

L'Académie a décidé que le prochain concours pour ce prix n'aurait lieu qu'en 1892.

Fondation baron Lombard de Buffières. — Cette fondation, qui date de l'année 1882, a été créée par M. Lombard de Buffières, ancien Conseiller de Préfecture, avocat à la Cour d'appel de Lyon, en vue d'honorer et perpétuer la mémoire de son père, M. le baron Jean-Jacques-Louis Lombard de Buffières, ancien député de l'Isère. Le revenu annuel doit être employé « de façon à développer dans l'enfance le respect et l'observation de ses devoirs *envers Dieu, envers soi-même et envers le prochain,* et à encourager tout ce qui pourrait tendre à faciliter et accroître ce développement ». L'Académie a décidé que la somme de 5,000 fr. serait encore affectée, en 1889, à des récompenses et médailles décernées AUX PATRONS ET CHEFS D'ATELIER DES DEUX SEXES.

Les titres et indications à l'appui de toute candidature devront être adressés à M. le Président de l'Académie, avant le 1er août prochain, terme de rigueur.

Fondation Livet. — Cette fondation, instituée par M. Clément Livet, négociant à Lyon, en 1887, consistera cette année en une somme de 3,000 fr., destinée à récompenser, sous le nom de prix de vertu, un acte de dévoûment soutenu ou spontané, un grand service rendu à l'humanité, et cela sans préférence de sexe.

Les renseignements et indications, pour le concours de 1889, doivent être adressés à M. le Président de l'Académie, avant le 1er août prochain, terme de rigueur.

Digitized by Google

Prix Ampère. — Le prix Ampère a été fondé, en 1866, par M. et M^me^ Cheuvreux, légataires universels de J.-J. Ampère.

Ce prix est d'une somme annuelle de 1,800 fr. Il est décerné, tous les trois ans et pour trois années consécutives, à un jeune homme sans fortune, né à Lyon ou dans le département du Rhône, ayant donné des preuves d'aptitude pour les lettres, les sciences ou les beaux-arts, et il doit lui servir à perfectionner ses études ou à poursuivre le cours de ses travaux. Les candidats doivent avoir 17 ans au moins et 23 ans au plus.

Le concours pour le prix Ampère est jugé par une Commission spéciale de six membres, dont le tiers est renouvelé chaque année. En aucun cas le prix ne peut être divisé.

Le dernier titulaire du prix Ampère l'ayant obtenu en 1886, le concours est ouvert dès à présent pour l'année 1889, et les candidats sont invités à adresser leur demande, avec les titres à l'appui, au Secrétariat de l'Académie, avant le 1^er^ juillet prochain.

Prix Dupasquier. — Ce prix, fondé en 1873 par feu Louis Dupasquier, membre titulaire de l'Académie, est accordé annuellement et à tour de rôle à un architecte, un peintre, un sculpteur, un graveur lyonnais. Cette année, le prix sera de 300 fr.

La Commission chargée de juger le concours est composée de sept membres nommés tous les quatre ans par l'Académie. Les œuvres doivent être soumises à l'examen de la Commission avant le 1^er^ juillet de chaque année.

Les candidats doivent ne pas avoir dépassé 28 ans, sauf les architectes, pour lesquels la limite d'âge est reculée à 35 ans.

En 1889, ce sera le tour de la gravure.

Prix Herpin. — La fondation de ce prix est due à la libéralité de feu le docteur Herpin, membre correspondant de l'Académie. Ce prix, qui est entré dans les attributions de l'Académie en 1878, consiste en une somme de 1,200 fr. qui

Digitized by Google

Fondation Chazière — Cette fondation est due à la générosité de feu Jean Chazière, propriétaire-rentier, à Lyon, qui a, par testament du 23 août 1879 et codicille du 31 mai 1884, légué à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon la somme de 230 mille francs. L'Académie a été mise en possession du capital, le 6 janvier 1889.

D'après les intentions du testateur, l'Académie devra, avec les revenus de la somme léguée, décerner à son gré tous les deux ans ou tous les quatre ans au plus, des récompenses et des encouragements publics à une ou plusieurs œuvres littéraires, scientifiques, historiques. La poésie, l'archéologie, les beaux-arts, pourront également être encouragés et récompensés. Une très belle œuvre de sculpture, ou un acte exceptionnellement beau de vertu et d'héroïsme pourront mériter le prix en entier ou en partie. Les prix de cette fondation ne seront pas distribués avant l'année 1890.

Prix divers. — Indépendamment des fondations qui précèdent, l'Académie choisit aussi, chaque année, un ou plusieurs sujets se rapportant aux sciences, belles-lettres ou arts, qu'elle met au concours et qu'elle annonce dans l'une de ses séances publiques de juillet ou décembre, en même temps que les règles et conditions de ce concours. La somme affectée au concours est variable. L'Académie en détermine le chiffre elle-même, d'après l'intérêt qu'elle attache à la question et suivant les ressources dont elle dispose. Le jugement est prononcé sur le rapport d'une Commission spéciale de cinq membres, renouvelée tous les ans. L'Académie n'a pas ouvert ce concours en 1889.

N. B. — Pour tout ce qui concerne les prix de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, s'adresser au Secrétariat général, Lyon, place des Terreaux, Palais Saint-Pierre (Bibliothèque).

Digitized by Google

L'ASSISTANCE DES INDIGENTS

A DOMICILE

LES ŒUVRES D'INITIATIVE PRIVÉE

LE DISPENSAIRE GÉNÉRAL DE LYON

ÉTUDE

PAR

J.-C.-Paul ROUGIER

Avocat.

Professeur à la Faculté de Droit de Lyon.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1892

SOMMAIRE. — I. Intérêt du problème de l'assistance des indigents à domicile. — Son importance, appréciée par quelques esprits, est en général trop méconnue. — Le développement des Sociétés de secours mutuels laisse encore un vaste champ à l'assistance médicale des indigents. — De l'assistance par le Bureau de bienfaisance. — Sa réorganisation récente à Lyon. — Ancienneté de l'assistance due à l'initiative privée.

II. Fondation du Dispensaire général de Lyon en 1818. — Comptes rendus de l'Œuvre publiés en 1824, 1828, 1832. — Son organisation. — Ses résultats immédiats. — Sa reconnaissance en 1833 comme établissement d'utilité publique.

III. Sa situation en 1848. — Compte rendu de M. Ant. Mollière, président.

IV. Compte rendu décennal de M. Goiran, en 1879. — Extension nouvelle de l'Œuvre. — Première acquisition d'un immeuble. — Présidence de MM. Chartron et P. Bié. — Compte rendu en 1870. — Discours de MM. Royé-Belliard et Teissier sur l'historique et les bienfaits de l'assistance médicale à domicile. — Parallèle avec l'assistance hospitalière.

V. Concours du Dispensaire en 1870 aux soins donnés dans les ambulances. — Subvention municipale augmentée en 1872. — Abus existants alors dans l'œuvre municipale du Bureau de bienfaisance. — Réformes proposées : Système des polycliniques allemandes.

VI. Projet de transfert au Dispensaire du service médico-pharmaceutique du Bureau de bienfaisance. — Rapports de M. le docteur Gérard et de M. Verne de Bachelard. — Controverse entre MM. les docteurs Diday et Crolas. — Autonomie préférée des deux institutions. — Opinion de M. Chabrières-Arlès et de MM. les docteurs de Polinière et L. Gubian, favorable à la concentration des secours médicaux.

Digitized by Google

VII. Suppression de la subvention municipale du Dispensaire en 1875. — Il devient exclusivement une œuvre d'assistance privée. — Rapport par M. P. Bié, en 1876. — Libéralités nouvelles. — Acquisition d'un deuxième immeuble. — Conflit momentané avec l'administration préfectorale.

VIII. Situation du Dispensaire de 1880 à 1887. — Répartition du service médical entre onze circonscriptions territoriales et onze médecins titulaires. — Question de la nomination des médecins par le concours ou sur titres.

IX. L'organisation de la pharmacie. — Formulaire proposé par le Comité médical du Dispensaire. — Delivrance des remèdes, appareils, bons de viande, bons de lait, linges, pansements, bains, douches. — Physionomie de l'Œuvre.

X. Obligation pour le Dispensaire, devenu exclusivement une œuvre d'initiative privée, de faire des appels réitérés à la bienfaisance et de les justifier par des progrès incessants. — Rapports publiés en 1881 et 1886. — Devoirs et difficultés de la mission des médecins. — Utilité de réunions périodiques du Comité médical. — Documents à l'appui.

XI. Coup d'œil sur les Dispensaires de Paris et des départements. — Fondation Gibert, Dolfus, Furtado-Heine, etc. — Rapport de M. le docteur Foville.

XII. Enseignements à en tirer : Spécialisation quant aux catégories d'individus secourus. — Traitement des enfants et des femmes. — Gynécologie. — Accouchements.

XIII. Spécialisation quant aux affections des divers organes. — Exemples d'outre-Rhin. — Exemples du Dispensaire Furtado. — Création d'une clinique des maladies du larynx. — Résultats. — Dispensaires spéciaux. — Maladies vénériennes. — Clinique obstétricale. — Clinique ophtalmologique.

XIV. Les réformes et améliorations dépendent de la bienfaisance. — Souscriptions annuelles et rôle des cartes du Dispensaire. — Libéralités exceptionnelles, dons, legs. — Leur indispensable nécessité. — Publicité et propagande désirables en faveur de l'assistance à domicile.

I

L'assistance hospitalière qui tient un rang si élevé dans les institutions lyonnaises a eu ses historiens. Ce qu'ont pu en écrire naguère les docteurs de Polinière, Monfalcon, Pointe, Rougier, sera sans doute complété par quelque membre autorisé du corps médical que tentera la tâche intéressante de retracer les progrès réalisés dans nos hôpitaux depuis quarante ans par le zèle éclairé de leurs administrateurs et la science et le dévouement de leurs médecins et de leurs chirurgiens.

Il y aura là de belles pages à ajouter aux annales de la bienfaisance lyonnaise.

Plus effacée, mais non moins utile, l'assistance à domicile n'a pas appelé sur elle l'attention publique avec autant d'éclat.

Se prêtant moins que la pratique médicale hospitalière au développement de la science, aux brillants succès de la chi-

Digitized by Google

mie, les soins médicaux donnés aux indigents dans leurs demeures sont obscurs, à peine connus, trop peu appréciés. Ils n'exigent cependant ni moins de dévouement, ni moins de savoir que les services hospitaliers, ils sont souvent plus difficiles à administrer et peut-être plus méritoires.

Malheureusement aussi, les bienfaiteurs dont les grandes libéralités vont dans notre ville, de génération en génération, grossir sous différentes formes le patrimoine des pauvres, ne connaissent pas assez les besoins de l'assistance médicale à domicile et la manière dont elle s'exerce.

On a cependant plus d'une fois, dans le corps médical et autre part, proclamé l'urgence d'assister l'indigent chez lui, dans sa famille, au milieu des siens, et il se fait en ce moment à Paris une campagne en faveur des œuvres connues sous le nom de *Dispensaire*.

L'Académie de Lyon mettait déjà la question au concours en 1820, et couronnait l'année suivante les travaux de MM. Orcel et de Polinière. Plus tard, en 1867, la Société de médecine de Lyon provoquait une étude comparative *de l'assistance hospitalière et de l'assistance à domicile dans les grandes villes,* et les deux mémoires qu'elle a récompensés de MM. Bourland-Lusterbourg et Garnier ont nettement établi dans quels cas très nombreux, aux différents âges, et pour le grand intérêt des malades indigents, les secours médicaux qu'on leur donne chez eux sont le plus efficaces et doivent être encouragés.

L'assistance médicale à domicile en maintes circonstances a trouvé aussi des défenseurs très éloquents et très autorisés, devant la Société d'économie politique de Lyon, en la personne de MM. les docteurs Teissier, Rodet, Delore, et de MM. Chabrières-Arlès, président du Bureau de bienfaisance, et Sabran, président de la Commission administrative des Hospices.

Digitized by Google

En principe, sa cause est donc gagnée ; et parmi les personnes compétentes qui s'intéressent au sort des indigents, il n'en est pas qui ne soient convaincues que, dans bon nombre de cas, le traitement sous le toit domestique ne soit préférable au traitement sous le toit hospitalier.

Mais encore faut-il que le secours à domicile soit organisé dans des conditions méthodiques, suivant des règles sanctionnées par l'expérience. Ce problème nous a toujours paru d'un intérêt capital dans une ville comme la nôtre où le travail ouvrier tient une si grande place dans la population.

Il peut même prendre une proportion considérable si on envisage tous les maux que l'assistance à domicile est appelée à soulager ; ce n'est pas seulement alors la maladie, c'est l'indigence avec tout son cortège de souffrances.

Nous ne voulons pas étudier ici une à une les causes de la misère. Il en est d'absolument fortuites.

La maladie, les fléaux épidémiques, les accidents, les infirmités, le décès prématuré des chefs de famille, les chômages sont autant de sinistres échappant plus ou moins aux prévisions des hommes les plus laborieux, les plus prudents, les plus sages.

Il y a aussi les causes de ruine et de souffrances matérielles et morales imputables aux gouvernements, puis les crises politiques, commerciales, industrielles, se rattachant à des faits généraux, parfois même étrangers au pays qui en subit le contre-coup.

Devant tant de détresses dont l'individu est irresponsable qui sévissent particulièrement sur les populations dont le travail quotidien est l'unique ressource, la bienfaisance aura toujours, quels que soient les moyens préventifs de l'épargne et de la prévoyance, un rôle considérable.

Il y a en dernier lieu les causes de misère imputables à celui même qui souffre, ou au chef de la famille indigente.

Digitized by Google

Quelle réforme profonde il faudrait accomplir dans les mœurs pour atténuer, sinon pour faire disparaître l'imprévoyance, l'inertie, la dissipation, l'intempérance, la débauche !

Et que de retour sur eux-mêmes, ne serait-on pas en droit d'exiger, en premier lieu, de ceux qui détiennent la fortune ou le pouvoir, c'est-à-dire qui, par leur situation sociale, leur autorité, leur exemple, exercent, bonne ou mauvaise, une influence si décisive sur les mœurs populaires !

Quelles que soient donc les origines de la misère et encore bien qu'on puisse trop souvent les imputer directement à ceux qui souffrent, le devoir de l'assistance publique et privée s'impose. Et comme le premier des biens matériels est la santé, d'où dépend le travail source de tout moyen d'existence, le soulagement du malade indigent est le point culminant du problème.

Hâtons-nous de dire qu'en cette matière la prévoyance a un champ immense et qu'il lui est possible de restreindre beaucoup celui de la bienfaisance pure.

On ne saurait méconnaître, et il n'est que juste de rappeler les bienfaits des Sociétés de secours mutuels. Leur action sur l'amélioration du sort de ceux qui travaillent est incontestable, et elle s'accroît sans cesse dans notre région. Si nous jetons un coup d'œil rapide sur leur état actuel, nous voyons que, au nombre de 321 au 1er janvier 1885, dans le département du Rhône, elles ne comprenaient pas moins à cette date de 54,824 membres participants et 7,976 membres honoraires, ensemble 62,800 membres (1).

(1) *Rapport sur les Sociétés de secours mutuels, présenté en 1886 à M. le Président de la République, par M. Sarrien, ministre de l'intérieur.* Paris, 1886, Imp. nationale, p. 9 et 25.

Nous remarquons encore dans ce document qu'en 1884, sur les 54,824 membres participants formant le contingent des Sociétés du département du Rhône, 8,194 malades ont reçu des soins, soit 7,121 pour

Digitized by Google

Sans nous étendre sur ce sujet qui à lui seul donnerait lieu à une longue étude, il suffit de constater que, grâce à la prévoyance des Sociétés de secours mutuels, l'assistance à domicile la plus large (soins médicaux, remèdes, indemnités pécuniaires) est assurée à une portion notable de la population laborieuse.

L'action de la bienfaisance publique ou privée est ainsi diminuée d'autant, et il y a lieu de s'en applaudir, mais leur domaine reste encore assez vaste.

Pour en mesurer l'étendue et apprécier leur action, il faudrait spécialement étudier l'assistance médicale à domicile donnée à Lyon par les Bureaux de bienfaisance et celle que fournissent les Œuvres d'initiative privée.

L'assistance publique confiée aux Bureaux de bienfaisance a fait, il y a quelques années, dans une séance de la Société d'économie politique, l'objet d'un rapport magistral présenté par M. Chabrières-Arlès, qui indiqua les améliorations dont ce service était susceptible, l'emprunt qui pouvait être fait à nos voisins d'outre-Rhin du mode de distribution des secours connu sous le nom de système d'Elberfeld.

des maladies ou infirmités temporaires, et 1,073 pour des affections ou infirmités incurables.

En voici le détail :

Sociétaires secourus pour maladies ou infirmités temporaires :

Sociétés *approuvées :*	Hommes	5.294	6.524
	Femmes	1.230	
Sociétés simplement *autorisées :*	Hommes	533	597
	Femmes	64	
			7.121

Infirmes et malades incurables :

Sociétés *approuvées :*	Hommes	928	974
	Femmes	46	
Sociétés *autorisées :*	Hommes	99	99
	Ensemble		8.194

Digitized by Google

M. Chabrières-Arlès concluait relativement à l'assistance médicale, à ce que l'Administration municipale s'en remît tout simplement à l'Œuvre d'initiative privée qui existe depuis 1818 dans notre ville sous le nom de Dispensaire général.

Ces *desiderata* ne furent pas suivis par l'Administration ; mais ils lui inspirèrent une réforme, et depuis trois ans elle a reconstitué l'assistance à domicile sur de nouvelles bases en s'inspirant de l'organisation du Dispensaire général, pour le service médical.

Une étude de l'Œuvre municipale ainsi transformée serait peut-être prématurée. L'expérience n'en a pas suffisamment manifesté les avantages ou les défauts.

Au contraire, l'assistance à domicile, pratiquée depuis si longtemps par l'initiative privée et qui a pu servir de modèle à l'initiative officielle, se recommande à l'attention ; c'est l'étude que nous allons entreprendre.

II

L'Œuvre du Dispensaire général, fondée en 1818, commença à fonctionner le 1^er^ août de cette année.

L'idée était celle-ci : donner à domicile et gratuitement tous les secours de la médecine et de la pharmacie aux malades indigents. Pour la réaliser, on fit appel à la bienfaisance des personnes qu'on considérait comme étant les « notables de la ville » et il fut décidé que le maire de Lyon serait président-né de l'Institution. Cette charge fut acceptée avec empressement par M. de Lacroix-Lavol, alors maire, député du Rhône, ancien administrateur des hôpitaux. La présidence active fut dévolue à M. Regny, trésorier de la ville.

Digitized by Google

Un premier compte-rendu administratif et médical fût publié en 1821, comprenant le fonctionnement de l'Œuvre pendant les trois premières années ; il fut suivi en 1824 d'une nouvelle publication sur une seconde période triennale.

De ces deux documents largement répandus et auxquels il est fait allusion dans des publications postérieures, nous n'avons pu retrouver aucun exemplaire, mais nous avons sous les yeux un fascicule (152 pages in-8°, 1828), imprimé par Louis Perrin, contenant le compte rendu administratif et médical de l'Œuvre pour les années 1825, 1826 et 1827, par MM. Regny, président, et Orcel, secrétaire, et par M. le docteur Goulard, l'un des fondateurs (1).

Au 31 décembre 1827, nous voyons 533 souscripteurs obtenant en retour de leur cotisation de 30 fr. le choix de faire donner, suivant leurs désirs, les soins à un malade pendant toute l'année ou à douze malades pendant un mois chacun. Un coup d'œil sur le tableau des souscripteurs nous permet de reconnaître les noms de nombreuses familles lyonnaises chez

(1) C'est vraisemblablement l'organisation alors récente du Dispensaire qui inspira à l'Académie de Lyon l'idée d'ouvrir en 1819 pour l'année 1820 un concours sur la question suivante : « *Quels sont les avantages et les inconvénients respectifs des hôpitaux et des secours distribués à domicile aux indigents malades ? Quelles améliorations pourrait-on introduire dans le régime actuel des établissements de cette nature ?* »

Le concours n'aboutit pas en 1820, et fut renvoyé d'une année. Deux mémoires sur trois furent récompensés : l'un émanant de M. Orcel secrétaire du Dispensaire ; l'autre, de M. le docteur de Polinière, c'est le seul que nous ayons pu retrouver. Il est intitulé : *Mémoire sur les hôpitaux et les secours distribués à domicile aux indigents malades* ; in-8°, 150 pages. Darmand, imprimeur.

Le mémoire est divisé en deux parties, l'une consacrée aux hôpitaux, l'autre aux secours à domicile dont l'auteur signale les avantages et l'insuffisance. Il mentionne la création du Dispensaire général de Lyon, les premiers rapports présentés sur cette Œuvre en 1819 et 1820 par MM. les docteurs Terme et Goulard, l'extension que l'assistance à domicile pourrait, suivant lui, recevoir par l'entente et l'union dans ce but des hôpitaux et des œuvres particulières.

Digitized by Google

lesquelles, dès cette époque, la sollicitude pour les indigents était une vertu héréditaire. Nous nous attarderions à les énumérer et il nous serait difficile de faire un choix. Retenons cependant en passant, parmi les administrateurs de 1818 à 1827, les noms de MM. de Belbœuf, de Gasparin, Barou, Regny, Lecours, Breghot du Lut, Vincent de Vaugelas, Jordan, Rieussec, Baboin de la Barollière, de Courvoisier, de Bellevue, Falsan, Monterrat, Mathevon-Bouvard, Vachon-Imbert, Coste, Seriziat, de Barbantanne, Belmont-Terret, Casati, Guillermin, Bonnet, Anginieur, Vincent de Saint-Bonnet ; puis parmi les médecins, consultants ou titulaires, MM. Viriciel, Cartier, Desgaultière, Commarmond, Goulard, Terme, Gubian, Théodore Perrin, Horand.

Ces noms n'éveillent pas seulement des souvenirs de bienfaisance, mais ceux de précieux services dans la magistrature civile ou consulaire, le barreau, le haut commerce, la science, la médecine hospitalière.

Nous parcourons, avec un même sentiment de respecteuse sympathie, la liste de veilleuses et de veilleurs charitables parmi lesquels le Dispensaire pouvait s'assurer la vigilance d'un dévouement permanent au chevet de ses malades.

Dès les premières années de son fonctionnement, l'Œuvre avait institué un Comité médical composé de médecins consultants, titulaires et suppléants. Les premiers comprenant cinq docteurs choisis parmi les plus hautes notabilités de la médecine ou de la chirurgie, faisant partie de droit du Conseil d'administration ; les seconds, dans le plein exercice de leur carrière, et ayant accepté la tâche active de visiter les malades du Dispensaire ; les suppléants enfin, recrutés parmi les jeunes praticiens que leur notoriété précoce pouvait recommander au choix des administrateurs.

Tous ensemble, réunis en un *Comité médical*, ils s'étaient, dès le principe, saisis de toutes les questions d'hygiène, et

Digitized by Google

nous voyons la mention de diverses publications dues à leur initiative commune sur la vaccination gratuite, les secours à administrer aux noyés, les avertissements sanitaires au cas d'épidémies ou d'affections diverses se rattachant au climat lyonnais.

Quant aux soins directement donnés aux indigents, ils s'adressaient à deux catégories de malades : les uns, admis aux consultations des médecins sans recommandation d'aucun des souscripteurs et sur la seule justification de leur état d'indigence. Ils paraissent avoir dépassé, de 1818 à 1827, le nombre considérable de plus de 20,000. Les autres, soignés sur la recommandation directe des souscripteurs de l'Œuvre, et ayant atteint, dans les trois années 1825, 1826, 1827, le nombre plus restreint de 3,247.

On peut affirmer qu'ils furent traités avec un zèle tout exceptionnel, et soumis à des investigations approfondies. Quatre tableaux en font foi.

Le premier nous renseigne sur les suites des maladies ; il peut se résumer ainsi ; malades guéris, 2,043 ; soulagés, 396 ; entrés à l'hôpital, 106 ; décédés, 179 ; restant en traitement, 523 ; total, 3,247, sur lesquels 2,076 s'étaient rendus aux consultations, et 1,176 avaient été soignés dans leur domicile.

Un deuxième tableau classe les maladies par âges et par sexes. La compétence nous manque pour rechercher quelle utilité offrirait le rapprochement de cette statistique très détaillée des affections ressenties par un nombre donné de malades à une époque déterminée, avec la statistique actuelle des maladies régnantes.

Un troisième tableau offre peut-être plus de sujets de comparaison ; les maladies y sont classées par professions.

Enfin, un quatrième tableau présente la topographie nosogénique de notre ville à cette époque, c'est-à-dire classe les

Digitized by Google

maladies d'après l'habitation des malades dans les divers quartiers ainsi énumérés : ouest, midi, centre, nord, rives du Rhône, rives de la Saône.

Quels renseignements ces recherches pourraient-elles fournir aux Commissions actuelles des logements insalubres et des maladies régnantes ? nous ne saurions le préciser ; mais nous retenons ici tout au moins cette preuve de la sollicitude raisonnée et approfondie des médecins pour les malades du Dispensaire.

Il faut dire, toutefois, qu'à l'époque où se placent les documents que nous avons sous les yeux, plusieurs des institutions actuelles de science ou de statistique médicales n'existaient pas, et que le Comité des médecins du Dispensaire fut amené à les devancer. Ainsi en est-il, par exemple, de la Société protectrice de l'enfance dont l'initiative, en 1866, appartient en grande partie à M. le docteur Rodet, alors médecin consultant du Dispensaire, et qui en a peut-être puisé l'idée dans les soins particulièrement dévoués que cette Œuvre s'efforçait d'assurer dès 1828 à la première enfance.

Nous voyons sous la plume du rapporteur la mention des publications émanant alors du Comité médical du Dispensaire sur l'allaitement maternel, l'hygiène de l'enfance, les crèches, les conditions et les effets de la nutrition artificielle, si recherchée aujourd'hui par l'indolence britannique, à laquelle nous ne disputerons pas l'emploi systématique des nourrices sèches.

Nous ne sommes pas surpris que, suivant le témoignage du docteur Goulard, en 1828, M. le docteur Théodore Perrin, un des plus zélés médecins du Dispensaire, eût déjà commencé la campagne qu'il a menée depuis, pendant plus de cinquante ans, en faveur de l'allaitement maternel.

Nous admirons enfin les réunions mensuelles tenues par le Comité médical du Dispensaire, dont les observations de

Digitized by Google

médecine et de chirurgie, soigneusement recueillies et analysées par le docteur Goulard, rapporteur, lui permettent de mettre en relief le zèle et la sagacité de ses confrères, dont il signale les cures les plus importantes, et notamment certains cas de guérison remarquables dus à M. le docteur Gubian.

Dès cette époque aussi nous voyons que les cartes des souscripteurs étaient insuffisantes à faire vivre l'Œuvre, et que des libéralités particulières permirent seules d'équilibrer le budget dont les dépenses atteignaient, en 1828, 21,336 fr. 58 c. (Aujourd'hui, comme nous le verrons, il est de près de 60,000 fr.)

Trois années après, en 1831, un nouveau rapport médical de M. le docteur Commarmond et un compte rendu administratif de M. Falsan, président, nous révèlent les progrès croissants de l'Œuvre.

Nous lisons que, indépendamment de 4,728 malades porteurs de cartes, qui ont été l'objet d'un traitement régulier pendant les années 1828, 1829, 1830, plus de 12,000 malades sans recommandation, et par conséquent non inscrits sur les registres, ont reçu des consultations gratuites.

Sur les 4,728 inscrits on en voit 2,497 guéris, 718 soulagés, 197 entrés à l'hôpital, 331 décédés, 985 restant en traitement. Environ les 2/3 se sont rendus aux consultations (3,190), l'autre tiers (1,538) a été visité à domicile.

Un autre tableau donne comme précédemment une classification des maladies, avec les résultats de guérison, soulagement ou décès, suivant le sexe des malades.

Le rapport du docteur Commarmond complète ces indications par des réflexions sur les affections qui se remarquent plus particulièrement dans les cités industrielles et populeuses, et les observations nombreuses de cas pathologiques et de médications diverses, recueillies par le Comité médical qui, ne se contentant plus d'une assemblée mensuelle pour

Digitized by Google

suffire aux études dont la matière lui est offerte, tient désormais une réunion hebdomadaire.

« Ces assemblées ordinaires, — dit le rapporteur, — sont consacrées à l'examen des travaux des Commissions, aux observations pratiques et aux grandes consultations pour les malades présentés ; mais tous les mois une discussion sur les maladies régnantes forme un des principaux objets de la séance..... Chaque médecin s'est imposé l'obligation de rendre compte au Comité de tous les faits intéressants qui l'ont frappé ; de consulter ses collègues sur toutes les maladies importantes, en les convoquant au domicile des malades, ou en appelant ceux-ci, lorsqu'ils le peuvent, dans la salle même des séances. »

De l'échange de ces observations ressortit alors la nécessité de créer un service spécial pour les accouchements, qui fut attribué à M. le docteur Horand, avec le titre de « chirurgien-accoucheur du Dispensaire ».

Nous ne pouvons mentionner toutes les améliorations de détail apportées dans le fonctionnement de l'Œuvre, dont le service médical fut dès cette époque divisé en sept circonscriptions.

Ce qui manquait néanmoins à l'institution, c'était d'acquérir une existence légale qui la rendît apte à recevoir des dons et des legs.

Sur les vœux réitérés du Conseil municipal de Lyon et du Conseil général du Rhône fut rendue une ordonnance royale du 27 décembre 1833, qui conférait enfin au Dispensaire la reconnaissance légale et le titre d'établissement d'utilité publique.

Dès ce moment son existence matérielle pouvait être assurée par des libéralités entre vifs ou testamentaires. Néanmoins l'obligation d'éviter des dépenses qui n'étaient pas directement appliquées aux exigences du service fit renoncer pendant

Digitized by Google

une assez longue période à la publication de nouveaux comptes rendus.

Nous arrivons ainsi à 1848.

III

M. Ant. Mollière, avocat à la Cour d'appel, est alors Président. Ensuite d'un vote du Conseil d'administration, il publia un compte rendu administratif qui, bien que se référant au dernier exercice écoulé, présente des documents d'ensemble d'un grand intérêt.

C'est d'abord un tableau du mouvement des cartes de souscription et du nombre de malades portés sur les registres, et annuellement secourus de 1818 à 1848.

Dans cet intervalle de trente ans, 48,667 indigents recommandés par les souscripteurs ont été visités, sans parler de ceux non munis de carte, auxquels on n'a pas refusé les consultations gratuites.

Dans le Comité médical apparaissent comme médecins consultants, depuis 1832, MM. de Polinière, Martin jeune, Mermet, de Laprade, Imbert, Bottex, Rougier, Amédée Bonnet, et comme médecins titulaires ou suppléants, MM. Teissier, Tavernier, Paul Brun, Peyraud, Leriche, Berchoux, Dauvergne, etc.

Parmi les administrateurs de 1832 à 1848, nous remarquons les noms si honorés dans le commerce, la magistrature, le barreau et dans des sphères diverses, de MM. Antonin Mathevon, Chaurand, Crozet de la Fay, Sériziat, Cholleton, Perret-Lagrive, de Cotton, Etienne Gautier, Gourdiat, Nepple, Delandine, de Pommerol, Delaporte, Thomas Dugas, Jurie, Durand, Camille Jordan, Vachon de Lestra, Victor de

Digitized by Google

Boisset, Ravier du Magny, De Coutance, Biétrix, Eugène Rieussec, Roë, de la Perrière, Gaulot, Goiran, Paul Eymard, Jacquier, Vincent Million.

M. Mollière met en relief les heureux efforts des Présidents, qui après MM. Regny et Falsan, l'ont précédé ; ce sont : MM. Vachon-Imbert et Camille Jordan. Le premier s'est plus spécialement attaché à l'organisation des visites charitables au domicile des malades indigents ; le second a montré un zèle exceptionnel et bien méritoire en allant, avec l'un des administrateurs M. Victorin Biétrix, solliciter directement chez un grand nombre de personnes des souscriptions rendues nécessaires par la fluctuation et l'insuffisance du nombre des cartes.

La reconnaissance comme établissement d'utilité publique avait d'ailleurs singulièrement profité au Dispensaire en lui permettant de recueillir des libéralités qui, de 1832 à 1845, s'élevèrent à 27,718 fr. ; un tableau fut dès cette époque destiné à recevoir l'inscription des noms des bienfaiteurs qui ne se contentent pas de manifester leurs sympathies à l'Œuvre par leur seule souscription annuelle.

Ces libéralités avaient facilité l'extension des moyens curatifs, notamment la création d'un service de bains et douches de vapeur. Le Comité médical continuait à tenir des séances régulières, alternativement présidées par MM. Viricel, de Laprade, Imbert, Bottex, Rougier.

Le service des accouchements, auquel avait à peine suffi pendant plus de dix ans le zèle de M. Horand, un moment assisté par M. le docteur Barrier, avait nécessité le concours permanent de deux médecins : MM. Passot et Fonteret.

M. Mollière, dans son compte rendu administratif, qui mettait en relief tous les bienfaits de l'Œuvre, concluait très légitimement qu'elle offrait comme les hôpitaux toutes les ressources de l'art, et qu'elle apparaissait comme l'expression

Digitized by Google

de la charité la plus perfectionnée, la plus efficace, la plus propre à soulager le pauvre, sans rien détruire des devoirs de la famille, en resserrant ses liens, et sauvegardant les corps et les âmes de contacts toujours impurs que rend inévitables l'agglomération forcée des malades dans les services hospitaliers. L'Œuvre du Dispensaire, disait-il, est comme l'hôpital externe, de même que l'hôpital est lui-même le grand Dispensaire interne. Les deux institutions sont aussi nécessaires l'une que l'autre à la vie d'une grande cité.

IV

Onze ans plus tard un nouveau compte rendu administratif et médical est publié. Il émane de M. Barthélemy Goirand, qui a succédé à M. Mollière dans la présidence, et il embrasse la période décennale de 1848 à 1859. L'agglomération à Lyon des communes suburbaines de Vaise, la Croix-Rousse et la Guillotière avait nécessité la réorganisatiou et l'extension du service médical, divisé désormais en neuf circonscriptions.

Le Conseil d'administration (dans lequel, à côté de noms anciens, nous voyons ceux de MM. Onofrio, Biétrix, Ducruet, Ducurtyl, Robin, Bourgeois. Jullien, Saint-Olive, Lachaise, de Lagrevol, Siefert, Aimé Perret, Louis Perrin, de Soultrait, etc.), après avoir dressé l'état des libéralités, qui, en dehors des souscriptions, s'élèvent, depuis l'origine jusqu'à la fin de 1858, à 45,926 fr. 63 c., a réalisé l'acquisition de la maison sise rue Poulaillerie, 20. C'est là que seront établis désormais le siège de l'Œuvre, les bureaux, les salles de consultation, et la pharmacie avec ses dépendances.

Les dépenses de la dernière année ne se restreignent plus, comme autrefois, dans des limites moyennes de 22 à 23,000 fr.,

Digitized by Google

elles ont atteint 52,521 fr. 44 c., et malgré l'augmentation du nombre des cartes de souscripteurs, qui se sont élevées à 825, elles ont excédé les recettes de 7,247 fr. 05 c. « Mais nous avons tout lieu d'espérer, dit l'auteur du rapport, que, grâce à la charité de nos concitoyens, l'équilibre se trouvera rétabli. » Il ne s'agit pas seulement de couvrir un déficit, le nombre des malades s'est accru ; il était de 2,500 en 1848, il a été de 5,722 en 1858. La nécessité d'améliorations nouvelles s'impose. Le désir a été exprimé que des bons de viande fussent délivrés aux convalescents par ordonnances de médecins. M. Goirand espère que ce vœu sera réalisé ; il annonce dans son rapport les nouveaux appels qui vont être faits à la bienfaisance au moyen d'une loterie, ou sous d'autres formes, et conclut que le Dispensaire, « émule des hospices, doit de plus en plus en alléger les charges, en conservant un bien plus grand nombre de malheureux, pendant de longues maladies, à leur famille, au logis qui leur est cher, à la surveillance de tous leurs intérêts ».

A la présidence de M. Barthélemy Goirand succédait, quelques années après, celle de M. Chartron, dont le nom était, on peut le dire, connu de tous les malheureux. Sa mort, si regrettable pour toutes les œuvres dont il s'occupait, appela M. Bié à lui succéder.

Sous la présidence de M. Paul Bié, le Dispensaire a atteint, à certains égards, son point culminant. Aucune publication n'est plus intéressante que celle qui, au début de 1870, réunit dans un même fascicule un compte rendu de l'Œuvre depuis 1858, par son Président, un discours de M. Royé-Belliard, vice-président, et un discours de M. le docteur Teissier, présidentdu Comité médical.

M. Paul Bié, dans son rapport lu à une séance publique du 23 décembre 1869, signala en quelques traits heureux les progrès et la situation de l'Œuvre.

Digitized by Google

En 1858, le nombre des souscripteurs n'était que de 825 ; il atteint 1,230 à la fin de 1869.

En l'année 1858, 5,722 malades avaient été secourus ; l'extension des cartes a permis d'en secourir 8,023 en 1869 (1).

Le service médical, dans les limites de l'agglomération lyonnaise, avait dû être divisé en dix circonscriptions desservies par dix médecins titulaires et dix médecins adjoints.

Les recettes, qui ne s'étaient élevées en 1858 qu'à 45,274 fr., entraient pour 56,260 fr. dans le budget prévisionnel de 1870. Enfin, depuis 1858, 27,205 fr. de libéralités distinctes des souscriptions avaient été recueillies, parmi lesquelles M. le docteur Rater et sa famille avaient versé 7,000 fr. comme première assise d'une fondation de bons de viande pour les convalescents.

M. Paul Bié pouvait donc très légitimement affirmer que la Dispensaire avait jeté de profondes racines dans la cité lyonnaise et il explique ce succès en rappelant que l'Œuvre, fidèle à la grande pensée de ses fondateurs, « s'adresse à tous sans distinction ; elle ne voit que les infortunes à secourir, les maux à soulager, sans demander au malheureux qui souffre, *ni qui il est, ni d'où il vient* ».

Après le Président de l'Œuvre, M. Royé-Belliard, vice-président, dans un discours plein de précision, jetait une vive lumière sur l'utilité du Dispensaire en faisant un historique de l'assistance médicale à domicile. L'idée, disait-il, n'en est pas récente, dès l'année 1547 un édit de Henri II avait essayé d'organiser des secours pour les malades pauvres dans leur demeure. Montesquieu en avait fait ressortir l'excellence.

(1) En 1863 avaient été traités 6.259 malades
1864 — — 6.530 —
1865 — — 7.227 —
1866 — — 7.413 —
1867 — — 7.905 —
1868 — — 8.023 —

Digitized by Google

En 1791, dans un long rapport sur les hospices de Paris, Larochefoucault-Liancourt avait à son tour signalé à l'Assemblée nationale l'utilité du traitement à domicile qu'il déclarait « préférable à tous les autres lorsque des raisons particulières ne s'opposent pas à ce parti salutaire », opinion qu'exprimait M. de Pastoret en 1802.

Mais M. Royé-Belliard donnait aussi en exemple l'Angleterre, dont le *General Dispensary*, dès 1786, se recommandait à l'attention publique et avait vivement frappé les commissaires de l'Académie des sciences, envoyés de Paris pour visiter les établissements charitables de la Grande-Bretagne. L'idée toute spontanée des fondateurs de l'Œuvre lyonnaise en 1818 avait donc des précédents, elle était mûrie en quelque sorte avant que de naître, mais elle était encore perfectible et M. Royé-Belliard, traçant magistralement le tableau des progrès à réaliser, terminait son discours par l'appel le plus chaleureux à la bienfaisance de nos concitoyens.

Avec M. le docteur Teissier, entendu dans la même séance, les souscripteurs recevaient sur l'excellence de l'Œuvre le témoignage le plus autorisé que puissent émettre la science, l'expérience, la pratique prolongée des services hospitaliers.

M. Teissier montre par des faits les heureux effets de l'assistance domiciliaire sur l'efficacité du traitement, sur le chiffre de la mortalité, et par conséquent sur l'état de la santé publique.

Il faudrait citer ici le discours tout entier; empruntons-lui au moins quelques traits : « Un ouvrier, par exemple, reçoit une contusion ou se fait une entorse qui le force d'interrompre son travail et de recourir aux soins de l'art. Avec une carte du Dispensaire, il pourrait rester chez lui, guérir de la manière la plus simple et la plus sûre, sans quitter sa famille. Mais il n'a pas de carte, et il est forcé de se rendre à l'hôpital où nous le couchons, soignons et nourrissons de notre mieux.

Digitized by Google

Par malheur, la petite vérole règne dans nos salles ; il la contracte et sa vie court, dès lors, les plus grands dangers.

« Le péril est encore plus grand pour ceux qui sont atteints de plaies ou qui ont une opération chirurgicale à subir, fût-ce la plus légère ; une multitude de blessures ou d'opérations qui guériraient facilement, si les malades pouvaient ne pas quitter leur chambre, deviennent fréquemment, dans les grands hôpitaux, une cause d'accidents redoutables, quand règnent, ce qui est loin d'être rare, des épidémies d'érysipèle ou de fièvre purulente. »

Toutefois, en établissant entre les soins hospitaliers et les secours domiciliaires un parallèle qui, au point de vue des chances de mortalité, est tout à l'avantage de ce second mode de traitement, M. le docteur Teissier n'oublie pas de tenir compte de l'appoint qu'apporte dans la mortalité des hôpitaux le nombre considérable des affections incurables. Il se garde bien aussi de passer sous silence les objections des partisans systématiques de l'hospitalisation, il emprunte même à l'un d'eux, chirurgien éminent, cette peinture très saisissante :

« Sous le rapport des conditions matérielles, la demeure du pauvre met ordinairement un obstacle insurmontable à l'y traiter. Une chambre unique, étroite, encombrée d'objets qu'on ne peut déplacer, un lit refait un jour sur dix, l'odeur des préparatifs de cuisine, de ménage et de travail, la présence des enfants ; pour tout résumer : mauvais air, mauvaise hygiène. Et vous voudriez y laisser des malades ! avant de le faire, songez d'abord à assainir leurs logements ! »

Tout cela n'est que trop vrai, et « cependant, — reprend M. le docteur Teissier, — l'objection n'a pas la portée qu'on lui attribue. Une circonstance péremptoire en atténue la force ; c'est que, même dans leurs réduits, et sur leurs grabats, les malades du Dispensaire, soumis aux mêmes médications et

Digitized by Google

quelquefois traités par les mêmes mains, guérissent mieux. Pourquoi ?

« Parce que, suivant la réponse spirituelle et vraie de l'un des médecins consultants de l'Œuvre, M. le docteur Diday, dans le réduit du pauvre, il n'y a qu'encombrement de mobilier, tandis que dans nos hospices, il y a encombrement de malades. »

— Et puis, il y a aussi « l'influence fâcheuse et dépressive de l'air des hôpitaux, et la répulsion que souvent les malades éprouvent à s'y rendre »,— et « l'éloignement de leurs parents et de leurs amis et la contrariété d'être couchés à côté d'autres malades inconnus, dont la vue et le contact les impressionnent péniblement ».

Même pour les affections rebelles aux traitements efficaces le traitement domiciliaire diminue donc les chances de mortalité. « Les médecins qui ont pratiqué à la fois dans les hôpitaux et au Dispensaire savent bien la différence de résistance qui existe chez les pauvres gens affectés de maladies chroniques. Avec une santé habituellement fragile, précaire et languissante, et même avec une affection incurable et consomptive, on peut mener une longue vie dans un mauvais réduit; combien la chose est plus rare dans les hôpitaux. »

C'est surtout pour les femmes en couches que l'administration des secours à domicile présente les avantages les plus considérables et les plus incontestés. « Ici encore, dit M. le docteur Teissier, les bienfaits du Dispensaire se montrent d'une manière irréfutable. D'un document rédigé par MM. Gubian fils, Pioch et Cognard, médecins titulaires, et reproduit par MM. Arthaud et Pétrequin, médecins consultants, il résulte que sur 575 accouchements faits dans les huit années qui s'écoulent de 1858 à 1865 on n'a pas eu à déplorer plus de trois décès; — et sur 10 accouchements opérés en 1868 on n'a pas eu un seul cas de mort; et « cependant, —

Digitized by Google

dit M. Teissier, — se sont trouvés parmi eux plusieurs faits compliqués et difficiles ».

Enfin, pour ne laisser dans les esprits aucune ombre sur ce qu'il appelle « l'utilité incomparable de l'Œuvre », il démontre combien le secours domiciliaire généralement préférable pour les maladies aussi variées par leurs formes que par leur degré de gravité est en même temps moins dispendieux que l'assistance dans les hôpitaux.

La conclusion est « que les hôpitaux doivent rester largement ouverts à la population flottante, aux malades atteints d'affections contagieuses ou de grands traumatismes, à tous ceux qui, par leur isolement, leur dénûment ou la nature de leur maladie, ne peuvent ou ne veulent rester chez eux, mais que les pauvres gens qui ne sont pas dans ces conditions puissent être traités sans quitter leur famille ».

Pour que ce résultat soit atteint, trois vœux doivent être réalisés, c'est que : 1° toutes les œuvres très nombreuses qui se sont donné la mission de soulager les indigents, et dont la sphère d'action est nécessairement très limitée, recourent au Dispensaire pour mieux atteindre leur but ; 2° que le Dispensaire étende lui-même ses secours par des distributions de bons de viande, de linge, d'objets de literie, etc. ; 3° que les libéralités qui vont aux hôpitaux et hospices se partagent désormais et affluent à l'assistance à domicile.

Tel est, dans un résumé succinct, le discours que M. le docteur Teissier fit entendre le 23 décembre 1869 aux souscripteurs du Dispensaire, entouré de ses collègues, du Conseil d'administration, où se voyaient alors MM. les docteurs Diday, Pétrequin, Arthaud, Rodet.

Digitized by Google

V

On entrait en 1870. En cette année néfaste, le Dispensaire éprouva dans ses recettes ordinaires un déficit de 15,000 fr. (Rapport de M. Bié, 1876. Bellon, impr.) et dut, sur quelques capitaux accumulés, employer jusqu'à 20,000 fr. pour répondre aux exigences du moment, en prodiguant aux blessés et aux malades dans les ambulances, les soins de ses médecins, des médicaments, des secours de toute nature.

Jusqu'alors la municipalité avait accordé à l'Œuvre des subventions variables, qui dans les derniers exercices avaient atteint 5,000 fr.

En 1872, le Conseil municipal conclut à la suppression de cette allocation. Les services accessoires, qu'assuraient à l'Œuvre les sœurs auxiliaires du pharmacien, la rendaient suspecte. Il ne fut pas difficile au Conseil d'administration dont faisait partie, entre tant d'hommes honorables, et depuis bien des années, M. Le Royer, de démontrer que la Société, composée de souscripteurs appartenant à toutes les situations et à toutes les opinions, n'avait jamais modifié son programme : soulager indistinctement les malades indigents en dehors de toute action politique ou religieuse.

Le Maire de Lyon, M. Barodet, le comprit promptement, et le Conseil municipal, faisant plus que revenir sur sa première délibération, augmenta la subvention au lieu de la supprimer et la porta à 6,000 fr.

Les bienfaits si visibles de l'Œuvre l'avaient emporté sur d'étroites suspicions ; ils devaient bientôt appeler de nouveau l'attention sur elle et donner lieu à une discussion du plus

Digitized by Google

haut intérêt pour l'organisation générale des secours aux indigents de notre ville.

En effet, le Bureau de bienfaisance, œuvre toute municipale, n'avait jamais cessé d'exister à coté du Dispensaire. Mais de graves abus s'étaient introduits dans son fonctionnement. Nous les voyons ainsi exposés dans un rapport de M. le docteur Gérard, ordonnateur (10 mars 1874) :

« En vertu de son règlement, le Bureau de bienfaisance tend aux indigents indisposés, et dans leur domicile, les premiers secours médico-pharmaceutiques gratuits, destinés à empêcher une simple indisposition de dégénérer en une véritable maladie. Mais dès qu'un médecin reconnaît qu'il a affaire à une maladie sérieuse, il doit conseiller au malade d'entrer dans l'un des hôpitaux de l'agglomération lyonnaise, et cesser ses visites.

« Ce service, avant 1870, fonctionnait régulièrement, aux prix moyens de 40 à 50,000 fr. par an, mais sur la menace de l'invasion étrangère, les conseils de famille des légions de la garde nationale ne se contentèrent plus de rendre les premiers secours; ils traitèrent complètement à domicile leurs malades indigents. »

M. le docteur Gérard expose comment cet état de choses ayant créé certaines habitudes d'assistance exagérée, a « fait monter les dépenses annuelles de 40 à 65,000 avec menace de dépasser incessamment ce chiffre ».

Dès 1873, le Conseil d'administration du Bureau de bienfaisance avait cherché à « opposer une digue à ce débordement ».

Dans un premier travail imprimé sous ce titre : *Mémoire pour le service médico-pharmaceutique, gratuit à domicile* (Lyon, 6 fév. 1873, Mougin-Rusand, imprim.), M. le docteur Gérard, analysant les travaux publiés sur ce sujet par MM. les docteurs Bourland-Lusterbourg, Garnier, Chaballier, discu-

Digitized by Google

tait deux solutions : 1° une entente du Bureau de bienfaisance avec le Dispensaire général; 2° l'organisation, d'après le système allemand, de cliniques extérieures destinées à compléter les cliniques hospitalières.

Ce système, que M. le docteur Bourland-Lusterbourg avait très complètement étudié dans son mémoire couronné par la Société de médecine (1), obtenait l'adhésion de M. Gérard, ordonnateur du Bureau de bienfaisance, qui le soumit à la fois aux administrateurs de cette institution, à l'autorité municipale, à l'École de médecine et aux hôpitaux.

Il en résumait les conditions essentielles en ces termes : « Une consultation gratuite, établie dans chaque arrondissement, serait faite un jour par un médecin, le jour suivant par un chirurgien, désignés à tour de rôle, parmi les suppléants des titulaires en exercice dans les hôpitaux; — chacun d'eux aurait sous ses ordres un nombre d'internes et d'externes que l'expérience lui ferait bien vite proportionner à l'importance de son nouveau service. Chaque indigent serait introduit sur la présentation d'une carte d'admission signée par l'administrateur de l'arrondissement sur les registres duquel l'indigent aurait été préalablement inscrit. L'externe de garde enregistrerait le malade, et en écrirait sur un livre spécial l'observation dictée par l'interne auquel il serait attaché. Le chef de service formulerait son diagnostic, son pronostic et dicterait son ordonnance, laquelle serait immédiatement écrite sur la carte du malade, puis confiée à une succursale de la pharmacie des hôpitaux établie le plus près possible du cabinet de consultation... Après la consultation, chaque interne, assisté de son élève externe, irait visiter les malades régulièrement inscrits, *pour lesquels on serait venu réclamer les secours médico-pharmaceutiques;* il en prendrait,

(1) *L'Assistance publique à Lyon*, in-8, 163 p. Paris, 1868, Guillaumin et Cie, éditeurs.

Digitized by Google

avec son externe, l'observation attentivement rédigée, et il prescrirait les secours d'urgence, s'il y avait lieu. Le lendemain, le chef de service consacrerait la première heure à écouter les rapports de chaque interne, à provoquer des éclaircissements et des discussions scientifiques, et à décider les visites ultérieures, à faire, soit par lui chef de service avec ses internes et ses externes, soit par ses internes et externes seulement, suivant le plus ou moins de gravité des cas soumis à sa décision par chacun de ses internes.

« Ces chefs de service à domicile longtemps stagiaires et en sous-ordre dans les hôpitaux, commenceraient ainsi, tout d'abord, l'édification de leur réputation ; les internes y passeraient un temps de stage des plus occupés et des plus utiles, etc.

« Mais, disait en terminant M. le docteur Gérard, la routine permettra-t-elle aux hôpitaux et à l'École de médecine de suivre, en ce point, l'exemple des universités allemandes ? »

VI

Nous ne savons si ce fut la routine qui rendit impossible une entente entre le Bureau de bienfaisance et les hôpitaux pour l'organisation des services proposés, ou si, de part ou d'autre, on douta de l'efficacité et de l'esprit de suite des soins administrés en grande partie par les internes et subsidiairement par les chefs de service (appelés à se déranger le moins possible, et à n'apparaître le plus souvent que comme des juges en dernier ressort).

Toujours est-il que le Bureau de bienfaisance n'accueillit pas ce système et prit, un an après, une tout autre détermination.

Digitized by Google

Il entrait directement en pourparlers avec le Dispensaire pour lui transférer tout le service médical et pharmaceutique des indigents de la ville de Lyon.

Des Commissions furent nommées par les deux institutions, celle du Dispensaire proposa un projet d'entente formulé avec une remarquable précision par son rapporteur, M. Verne de Bachelard; le Bureau de bienfaisance exprima son adhésion après délibération sur un nouveau rapport de son ordonnateur, M. le docteur Gérard.

Il est intéressant de voir en quels termes, à la date du 26 mars 1875, fut prise sa délibération :

« Considérant que le service médical et pharmaceutique actuel présente de nombreux abus, sans donner aux malades indigents des soins suffisants ;

« Que la dépense de ce service s'est élevée, depuis l'exercice 1869, de 40 à 65,000 fr. ;

« Que cette situation anormale, loin de s'améliorer, tend au contraire à s'aggraver chaque année ;

« Considérant que le devoir de l'Administration est de rechercher le moyen pratique de secourir désormais plus efficacement les malades à domicile, en y apportant toute l'économie compatible avec les exigences les plus larges du service;

« Considérant que le Dispensaire général offre les garanties les plus entières pour atteindre ce double but ;

« Qu'indépendamment des abus qui ont motivé cette mesure, et qui seront désormais impossibles, les soins donnés aux malades indigents par cet établissement de bienfaisance comportent le traitement complet à domicile et pour toute nature de maladie ;

« Que les secours accordés en pareils cas par le Bureau de bienfaisance *se réduisant à trois visites*, cette différence dans les soins aux malades suffirait déjà, par son côté humanitaire, à fixer le choix du Conseil ;

Digitized by Google

« Considérant que le principal obstacle à ce projet, soulevé dans la discussion, est la centralisation des médicaments dans une pharmacie unique;

« Que cet inconvénient ne saurait être sérieux, puisque l'Administration du Dispensaire utilise ce système avec succès tout en approvisionnant en remèdes les indigents de toute l'agglomération lyonnaise ;

« Que s'il y avait doute à cet égard, l'exemple de la Société des ouvriers en soie de Lyon suffirait pour le dissiper, puisque 5,000 sociétaires payants et épars non seulement dans l'agglomération, mais encore dans les communes suburbaines les plus éloignées viennent s'alimenter sans récrimination à leur unique pharmacie de l'intérieur de la ville ;

« Considérant, enfin, que le transfert du service médico-pharmaceutique au Dispensaire général n'aliénera d'aucune façon le contrôle du Bureau de bienfaisance ;

Que le Dispensaire n'aura simplement qu'un surcroît de service alimenté par la clientèle que le Bureau de bienfaisance lui enverra,

« Délibère :

« Sont adoptées dans leur ensemble les conclusions du rapport de M. le docteur Gérard, posant le principe de confier au Dispensaire général le service médico-pharmaceutique du Bureau de bienfaisance, etc. »

Rien ne semblait devoir paralyser la mise à exécution de cette délibération ; mais à peine connue elle souleva une émotion profonde parmi les pharmaciens de la ville.

Quatre-vingt-huit d'entre eux publièrent une protestation contre cette mesure, qui avait pour résultat de substituer une officine unique, celle du Dispensaire, aux nombreuses pharmacies auxquelles avait recours le Bureau de bienfaisance (1).

(1) *Inconvénients de concentrer entre les mains du Dispensaire général le service médico-pharmaceutique du Bureau de bienfaisance.* Lyon, 1874, imprimerie du *Salut public.*

Digitized by Google

Une polémique s'engagea. M. le docteur Diday, dans le *Lyon Médical*, soutint énergiquement l'opportunité de confier au Dispensaire tout le service médico-pharmaceutique du Bureau de bienfaisance. Il reprochait surtout à celui-ci d'abandonner les malades après trois visites, et faisait ressortir toutes les ressources que présentait au contraire le Dispensaire au point de vue de l'assistance à domicile.

M. le docteur Crolas lui répondit, et consacra à la question une étude fort intéressante (1).

La fusion des deux Œuvres de bienfaisance donnera-t-elle, — dit-il, les résultats attendus au point de vue de l'assistance publique ? — Non. « Quand on entre dans les détails du fonctionnement de ces deux administrations, la chose qui frappe surtout, c'est qu'elles se complètent, et on est forcé de reconnaître que lorsqu'une d'elles aura absorbé l'autre, au lieu d'avoir réalisé un progrès comme on l'espérait, on se trouvera vis-à-vis d'une nouvelle lacune de l'assistance à domicile.

« En effet, si le Bureau de bienfaisance n'accorde des soins que pendant un temps limité, s'il ne suit pas toujours les malades jusqu'à la guérison, son organisation lui permet, chose que l'on n'apprécie pas assez, de secourir promptement les indigents.

« Il intervient efficacement, en cas d'accident, au début d'une maladie aiguë ; le malade se procure facilement chez son curé, ou chez le distributeur de son sous-comité, le bon qui lui donne droit à la visite du médecin, qui habite toujours dans son voisinage, et aux médicaments qui peuvent lui être délivrés par tous les pharmaciens de son quartier.

« Généralement après trois visites du médecin, qui correspondent à dix jours de traitement, le malade est rétabli.

(1) *Le service médical et pharmaceutique du Bureau de bienfaisance*, par M. le docteur Crolas. Lyon, 1874, imprimerie du *Courrier de Lyon.*

Digitized by Google

..... « Si le malade n'est pas entièrement guéri, il a eu, pendant ces dix jours, le temps de se préparer à entrer à l'hôpital, ou même d'obtenir une carte du Dispensaire.

..... « En observant sans parti pris ce qui se passe tous les jours, on constate que, presque toujours, les maladies aiguës sont soignées par le Bureau de bienfaisance, et les chroniques par le Dispensaire, et cela uniquement par suite de la différence qui existe dans l'organisation de ce deux administrations.

« Nous avions donc raison de dire que ces deux Œuvres se complétaient, et que si le Dispensaire absorbait le Bureau de bienfaisance, nous nous trouverions vis-à-vis d'une lacune dans l'assistance publique. »

M. le docteur Crolas montre ensuite qu'avec l'organisation du Bureau de bienfaisance les médicaments sont délivrés par cent vingt officines réparties dans les différentes parties de la ville, et en raison de l'intensité de la population, avantage que ne pourrait procurer le Dispensaire, même avec les succursales projetées de la pharmacie.

Il conclut que « l'on doit laisser à leur vie propre deux institutions ayant chacune un but, un objectif différent, qui se complètent chaque jour dans l'exercice de la charité et de l'assistance à domicile, en s'appliquant à modifier chacune d'elles dans ce qu'elle a d'imparfait ».

Ces conclusions ont-elles eu une influence directe sur les résolutions prises ? On pourrait être tenté de le croire, car à l'heure actuelle le Bureau de bienfaisance et le Dispensaire ont gardé leur vie propre et s'efforcent parallèlement de progresser dans la voie qui leur est ouverte (1).

(1) Dans une séance de la Société d'économie politique de Lyon du 19 décembre 1879, M. Chabrières-Arlès, présentant un rapport sur la question de l'*Organisation des Bureaux de bienfaisance*, persistait à croire que la municipalité devait se désintéresser du secours médical à domicile et en confier exclusivement le service au Dispensaire. « Le Bureau de bienfaisance, disait-il, donne pour 30,000 fr. de secours médicaux ; cela

Digitized by Google

VII

Leur autonomie devait nécessairement entraîner la cessation de toute allocation au Dispensaire par la ville. La suppression de la subvention municipale est devenue définitive en 1875. L'Œuvre s'est vue dans la nécessité de faire un

est à supprimer. Il faut verser cette somme au Dispensaire contre remise d'un certain nombre de cartes que les distributeurs remettront aux indigents malades. » (Voy. les *Comptes rendus de la Société d'économie politique*, 1 vol. in-8, 1879-80; Mougin-Rusand, imprimeur, p. 53.) M. Chabrières-Arlès ayant présidé pendant plusieurs années le Bureau de biensaisance, son témoignage peut être considéré comme ayant une autorité particulière. On voit combien l'opinion des personnes les plus compétentes peut varier sur cette délicate question des meilleurs modes d'assistance médicale des indigents.

Nous devons mentionner aussi, sur l'opportunité de la concentration des secours médicaux à domicile, un *Projet de réorganisation de l'assistance à domicile à Lyon, par l'intermédiaire du Dispensaire général*, par M. le docteur Louis Gubian, secrétaire du Comité médical du Dispensaire, broch. in-8 de 23 p. Lyon, 1868; Bellon, imprimeur.

L'auteur, prenant pour modèle l'*Official Dispensary* de New-York, proposait un système d'assistance fondé sur le fusionnement de l'Administration des hôpitaux, du Dispensaire et du Bureau de bienfaisance. Il insistait sur les avantages que présenterait l'unité de direction et d'administration des secours médicaux à domicile, afin de les rendre plus sûrs, plus efficaces, et d'éviter les abus, et surtout les doubles emplois; mais il ne se dissimulait pas que son projet inspirerait la crainte d'une assimilation de l'assistance publique lyonnaise à l'organisation de la charité légale telle qu'elle existe en certains pays voisins.

Plus anciennement, M. le docteur de Polinière, dans son mémoire que nous avons cité sur les *Les Hôpitaux et les Secours à domicile*, avait conclu dans le même sens, que « l'un des moyens les plus efficaces pour empêcher les abus serait de réunir toutes ces institutions (Dispensaires et Bureaux de bienfaisance) sous une même loi, de les soumettre à une unité de principe, de fondre, en un mot ces établissements divisés, fruits de libéralités particulières, en un seul établissement. De là partiraient comme d'une source unique les secours qui seraient supplémentaires à ceux des hôpitaux, et qui pourtant ne se confondraient pas avec eux. »

Digitized by Google

appel extraordinaire à la bienfaisance lyonnaise, dans le double but : 1° de combler le déficit annuel devant résulter de la disparition de cette ressource ; 2° d'asseo.r l'organisation du service sur des bases plus sûres et plus larges.

Cet appel, formulé en quelques pages, signées par tous les administrateurs (1), fut entendu. Les libéralités accumulées depuis 1818, augmentées de nouveaux dons, permirent en 1876 d'agrandir les locaux affectés à la pharmacie, à la salle d'attente des malades, aux cabinets de consultation, et d'acquérir dans ce but, et aussi à titre d'emploi définitif du modeste patrimoine de l'Œuvre, une maison du prix de 65,000 fr., sise rue Dubois, adossée à celle que le Dispensaire possédait dans la rue de la Poulaillerie, n° 20.

Ce fut l'un des derniers actes d'administration de M. Paul Bié, président, dont le zèle toujours en éveil savait recueillir sans cesse de nouvelles cartes de souscripteurs. Le Dispensaire lui dut, malgré la suppression de la subvention municipale, non seulement le maintien, mais le développement de ses services.

Nous ne savons quel conflit survint alors. Et nous nous demandons par quelle malencontreuse inspiration l'autorité préfectorale, à l'expiration du mandat administratif de M. Bié, et malgré la demande unanime de ses collègues, se refusa à le renouveler et imagina même de pourvoir à la nomination d'administrateurs par des choix faits en dehors des sociétaires souscripteurs.

Cette fantaisie dictatoriale ne pouvait prévaloir contre les statuts de l'Œuvre, homologués par le décret qui lui avait,

(1) Le conseil comprenait alors MM. Paul Bié, président ; Royé-Belliard, vice-président ; Charles Armand, Baud, Joseph Bellon, Bissuel, Dominique Brosset, Canat de Chizy, Em. Chalandon, Et. Dérieux, Maxime Lefebvre, Fougasse, Kuppenheim, Lombard-Morel, Ponson, Ribollet, Aug. Robin, Paul Rougier, Leroyer, Verne de Bachelard et MM. les docteurs-médecins consultants Rodet, Arthaud, Diday, Pétrequin, Teissier.

Digitized by Google

en 1833, conféré le titre d'établissement d'utilité publique. Le préfet mieux informé comprit son erreur et, s'il maintint l'élimination de M. Bié, il rétracta son arrêté pour le surplus.

Sous l'administration de ses deux successeurs, le Dispensaire apprécié à sa juste valeur, mais n'ayant d'autre devoir légal envers l'autorité préfectorale que l'obligation de lui soumettre sur une liste de trois candidats la nomination de chaque administrateur, n'eut qu'à se féliciter de ses rapports avec MM. Oustry et Massicault.

On eût pu désirer toutefois la prorogation du mandat de M. Verne de Bachelard, ancien administrateur, qui avait succédé à M. Bié dans la présidence de l'Œuvre, pour laquelle il avait dans le Conseil, témoigné depuis longtemps la sollicitude la plus éclairée.

L'expiration de ses pouvoirs non renouvelés dut, après une année de présidence, aux grands regrets de ses collègues, lui faire donner un successeur. Il eût été fort heureux pour l'Œuvre que l'on pût alors réintégrer dans la présidence M. Paul Bié. Son dévouement, et surtout son ingéniosité pour soutenir et multiplier les souscriptions n'ont jamais été égalés.

M. Bié, réintégré dans le Conseil, par le vote de ses anciens collègues, et par un arrêté de M. Massicault, reprit avec le même zèle qu'autrefois ses fonctions d'administrateur, mais ne voulut accepter que le titre de Président honoraire. Néanmoins, l'Œuvre bénéficia de son expérience et de son dévouement jusqu'à l'heure où la mort mit fin à sa longue et si honorable carrière (octobre 1886).

Digitized by Google

VIII

Quelle a été, depuis la cessation de la présidence de MM. Bié et Verne de Bachelard, c'est-à-dire depuis 1880, la situation du Dispensaire ? quelles améliorations a-t-il reçues? quels sont son véritable caractère, sa mission ? quels progrès doit-il réaliser ? Ces questions s'imposent maintenant à notre attention.

Pour répondre à quelques-unes d'entre elles, nous n'aurons qu'à signaler les mesures ou les propositions dont l'initiative remonte à l'un des plus zélés administrateurs de l'Œuvre, le regrettable docteur Rodet.

Président du Comité médical, il pensait avec raison que la force vive du Dispensaire, ce qui est toute sa raison d'être, c'est l'excellence et l'efficacité des soins des médecins. Ils doivent répondre avec sûreté et promptitude aux besoins des malades dans tous les quartiers de la ville. L'organisation du service médical satisfaisait-elle bien à ces conditions? M. le docteur Rodet estima avec le Conseil que l'extension de la population exigeait un remaniement des circonscriptions territoriales entre lesquelles se répartissait le service médical.

Une étude minutieuse lui permit de proposer une division de la ville en onze circonscriptions, établies d'après les éléments de statistique dressés par M. le docteur Odin, secrétaire du Comité médical. Cette réorganisation comportant la nomination de onze médecins titulaires, auxquels sont adjoints des suppléants, fut dès 1880 mise à exécution. Elle n'a depuis donné lieu à aucune observation sérieuse, et semble

Digitized by Google

répartir la tâche aussi également que possible entre les médecins.

La voie dans laquelle le Dispensaire doit, en ce sens, étendre ses bienfaits est toute indiquée. L'administration actuelle n'a pas attendu l'agrandissement projeté du rayon d'octroi pour comprendre que les onze circonscriptions pourraient, à un moment donné, devenir insuffisantes. Un service nouveau a été créé, à partir du 1er août 1887, pour les quartiers de de Monplaisir, Villeurbanne et Sainte-Anne où la population s'est considérablement accrue depuis le dernier recensement.

En même temps que le service médical était en 1880 l'objet d'une nouvelle répartition, le traitement des médecins titulaires recevait une augmentation à laquelle devait pourvoir seule une extension espérée des libéralités de ceux de nos concitoyens qui s'intéressent à l'Œuvre.

La nomination des médecins doit-elle se faire au concours, ou bien être l'objet d'un choix sur titres par le conseil d'administration ?

Ce second système en vigueur jusqu'à ce jour avait rallié l'opinion de M. le docteur Rodet. Voici, en substance, les considérations par lesquelles il justifiait ce mode de nomination : « L'administration des soins à domicile exige un dévouement particulier qui diffère à certains égards de celui que réclament les soins hospitaliers. Le médecin qui visite le pauvre à domicile est directement en contact avec la famille et la misère du malade. Il lui faut des sentiments de bienveillance et d'urbanité aussi bien qu'un certain tact pour apprécier justement la situation, accorder tout ce qui est nécessaire et réconforter le corps et l'âme de l'indigent en sachant toutefois prévenir les abus. Trop de condescendance serait une faute, trop de roideur ne serait pas moins regrettable. Toutes les individualités ne sont pas également propres à cette tâche, qui exige du tact et de la délicatesse.

Digitized by Google

L'administration du Dispensaire est fondée à demander à ses médecins toutes ces qualités spéciales outre les garanties du savoir. »

M. le docteur Rodet en concluait que le choix des médecins par le conseil d'administration peut mieux que le concours lui assurer un personnel médical répondant aux besoins de l'Œuvre.

Néanmoins si ce système a été heureusement appliqué jusqu'à ce jour, l'opinion se montre actuellement plus favorable au concours, qui de tout temps a eu ses partisans (1) et est adopté pour le recrutement des médecins du Bureau de bienfaisance. Le règlement concernant les conditions du concours pourrait d'ailleurs indiquer (ainsi que croyait pouvoir le faire M. le docteur Rodet), avec quels sentiments de zèle, de tact et d'impartial et infatigable dévouement, la mission du médecin des indigents à domicile doit être envisagée et remplie. Ceux-là évidemment qui ne se croiraient pas aptes à cette tâche délicate et méritoire resteraient sans doute en dehors des concours.

Le service médical se complète par l'assistance des médecins consultants nommés pour dix ans par le préfet, sur la proposition du Conseil d'administration dont ils font partie.

IX

L'organisation de la pharmacie, sauf quelques améliorations de détail et l'extension du laboratoire en 1876, n'a eu à subir aucune modification depuis bien des années.

(1) Notamment MM. de Polinière et L. Gubian, dans leurs mémoires cités plus haut. Un vœu récent du Comité médical du Dispensaire en faveur des nominations au concours, vient d'être accueilli par le Conseil d'administration.

Digitized by Google

Un formulaire imprimé a été élaboré par le Comité médical dans le double but d'assurer la bonne préparation des remèdes et de satisfaire à de sages conditions d'économie, en écartant autant que possible les spécialités coûteuses qui tendent à faire une part trop restreinte à la pratique de l'art pharmaceutique.

A la tête de l'officine du Dispensaire a été placé pendant vingt ans, jusqu'en 1886, un pharmacien dont l'expérience professionnelle n'a jamais été contestée, M. Cheysson. Son zèle assidu, son dévouement à l'Œuvre ont rendu sa perte très regrettable. Son successeur, M. Chevassu, soigneusement choisi par le Conseil sur les propositions du Comité médical, offre toutes les conditions de savoir et d'honorabilité.

Sous la direction du pharmacien se trouvent les auxiliaires qui depuis l'origine de l'Œuvre ont été appelées à concourir au service de la pharmacie. Ce sont des religieuses de la congrégation de Saint-Joseph, légalement reconnue. Elles sont au nombre de dix, et elles occupent pour leur logement trois étages de la maison de la rue Poulaillerie, les deux autres étages, outre le rez-de-chaussée, étant affectés au service de la pharmacie, aux salles d'attente, cabinets de consultations et bureau du receveur, agent général de l'Œuvre.

Dix religieuses! Ce nombre est-il bien nécessaire? et cette catégorie d'auxiliaires n'entraîne-t-elle pas pour l'Œuvre la dangereuse prépondérance d'influences « cléricales »? — Voilà une double objection, bien souvent renouvelée contre le Dispensaire.

Le Conseil d'administration, dans lequel sont représentées, suivant le règlement, toutes les croyances et les opinions, a toujours été d'avis que ce personnel ne devait subir ni transformation ni réduction.

Il faut voir, en effet, de près, quelle est l'affluence quotidienne, quels sont les besoins et les exigences des indigents clients du Dispensaire.

Digitized by Google

8,000 malades, en moyenne, sont annuellement soignés et ont le droit de se présenter chacun quatre fois par mois aux consultations, ou s'ils sont traités à domicile, d'envoyer autant de fois, et davantage si cela est nécessaire, chercher les médicaments prescrits. C'est donc, par jour, plus de cent personnes affluant dans les bureaux, les salles d'attente et la pharmacie. De huit heures à deux heures, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, vieillards, s'y coudoient en rangs pressés. On comprend ce qu'il faut d'ordre, de zèle et de surveillance pour éviter jusqu'aux moindres abus dans cet encombrement, satisfaire à toutes les demandes, inscrire les malades, vérifier les recommandations de souscripteurs qu'ils présentent, recevoir les ordonnances, préparer, délivrer les médicaments, au besoin faire des pansements, etc., et à la fin du jour rétablir les conditions d'ordre matériel, de propreté, d'aération, compromises par une foule trop pressée.

Le Conseil d'administration a toujours eu la conviction qu'aucun personnel d'employés, ni de servantes salariées, ne pourrait, avec autant d'exactitude et de discipline, suffire à ces exigences diverses dont les difficultés semblent disparaître devant la fermeté, la douceur et la patience infatigables des Sœurs. Il n'est pas jusqu'à leur habit qui ne contribue à inspirer le respect, à prévenir les écarts et à maintenir l'observation stricte de toutes les convenances.

Les pansements qui leur sont demandés, les bandes, le linge qu'elles distribuent, les appareils orthopédiques de toute nature qu'elles sont chargées de délivrer, achèvent le concours qu'elles donnent à l'Œuvre dont les services sont complétés par les bains et douches, à la faveur d'une entente avec l'Hôtel-Dieu, et enfin la remise de bons de viande ou de lait pour les convalescents, les femmes, les enfants, suivant les prescriptions des médecins. Les Sœurs ont encore, sous la direction et avec le concours du Pharmacien, à délivrer, dans

Digitized by Google

un local séparé, des médicaments à des clients ordinaires, non indigents, qui les paient suivant les prix courants. Ce produit, d'ailleurs peu élevé, contribue à alléger les charges de l'Œuvre qui atteignent annuellement de 58 à 60,000 francs.

X

Telle est l'organisation du Dispensaire, qui, depuis 1875, ne reçoit pas d'autres libéralités que celles que lui procure l'initiative privée. De là la nécessité de provoquer et obtenir en permanence des souscriptions et des dons indispensables au fonctionnement et aux développements de l'Œuvre. Il faut donc tout à la fois faire des appels incessants à la bienfaisance et réaliser tous les progrès qui, en rendant l'action du Dispensaire plus efficace, le recommanderont à l'attention publique et multiplieront les sympathies en sa faveur.

La publicité est ici de bon aloi. Le plus grand jour doit éclairer les efforts de la bienfaisance et les institutions qu'elle inspire, afin d'en rendre les effets plus sûrs, en les soumettant à la critique, et de stimuler, par l'exemple, l'amour du pauvre et les élans de la charité.

Dans ce but d'enseignement et de propagande, ont été publiés successivement :

1° Un compte rendu moral et financier, présenté le 28 décembre 1880, aux souscripteurs et bienfaiteurs, pour les dix dernières années écoulées ;

2° Un rapport sur le service médical, pendant le même laps de temps ;

3° Un rapport quinquennal comprenant les années 1881 à 1886.

Digitized by Google

C'est dans ces documents, dans des travaux manuscrits de M. le Dr Rodet et des aperçus empruntés à diverses publications, que nous allons puiser les observations qui termineront cette étude.

L'organisation du service médical est le point capital dans une œuvre d'assistance des indigents malades. Nous avons fait connaître comment ce service est réparti entre les médecins titulaires des onze circonscriptions territoriales, et de la douzième récemment créée à titre d'essai.

Il y a là un faisceau d'intelligences et de bonnes volontés, qui, pour être inégales, n'en forment pas moins une force compacte. Nous parlons d'inégalités : la tâche du médecin des pauvres devrait être comprise et remplie dans un même esprit, et avec un même dévouement, par tous ceux qui l'acceptent. Mais il n'en est pas toujours ainsi.

Les uns, pénétrés de son importance et de ses difficultés, y apportent les élans de la conscience la plus scrupuleuse et examinent chaque malade avec autant de soin que ceux de leur clientèle personnelle. D'autres y mettent plus de froideur, plus de hâte, et peut-être de routine.

Sans doute le tableau des supercheries à déjouer, et des abus dont les malades sont coutumiers, a été très souvent tracé, et notamment avec beaucoup de justesse, dans le rapport de M. le docteur Odin, publié en 1881. Toutefois, quand on considère que la clientèle des malades indigents comprend des vieillards, des adultes hommes ou femmes, surtout des femmes, des jeunes filles, des enfants, il est hors de doute qu'une certaine variété dans les situations personnelles et les cas thérapeutiques peut s'offrir au médecin, intéresser à la fois son esprit et son cœur, et exclure de sa part des procédés d'investigation, de sévérité ou de traitements trop uniformes. Au surplus, bien que les plaintes ou la reconnaissance des malades doivent être également suspectes (car ceux qui se

Digitized by Google

plaignent ont souvent des exigences inadmissibles, et ceux qui louent laissent parfois supposer qu'ils savent trop obtenir de la condescendance du médecin), il est facile de se convaincre que le traitement des malades indigents est très inégalement compris.

Les uns, nous aimons à le rappeler, y apportent autant d'intelligence que de délicatesse et savent tenir une égale balance entre les sollicitations du malade, ses besoins véritables et les intérêts de l'Œuvre. D'autres peut-être ne se défendent pas assez contre la double tentation d'abréger l'examen des malades consultants en renouvelant trop uniformément les médications précédentes, ou en les renvoyant trop aisément satisfaits par un luxe de médications inoffensives.

Pour obtenir plus de vues d'ensemble, plus d'uniformité dans les soins, il serait à désirer que le Comité médical du Dispensaire se montrât fidèle au règlement qui lui prescrit des réunions mensuelles et des rapports annuels circonstanciés.

On est loin de cette époque, rappelée plus haut, où le Comité médical se donnait la tâche de publier des tableaux qui classaient les maladies par âges, par sexes, par professions et par habitation, suivant les divers quartiers de la ville, avec les résultats des traitements, c'est-à-dire le nombre des malades guéris, soulagés, entrés à l'hôpital, décédés ou restant en traitement.

Nous accordons qu'aujourd'hui les nombreuses sociétés scientifiques qui existent à Lyon absorbent le corps médical et enlèvent aux réunions des médecins titulaires et consultants du Dispensaire l'intérêt qu'elles offraient jadis. Toutefois, sans invoquer exclusivement le règlement, deux documents nous autorisent pleinement à croire qu'il est nécessaire que le Comité médical du Dispensaire ait des réunions sinon mensuelles, au moins assez fréquentes, pour faire l'étude incessante de tout ce qui peut favoriser l'extension de l'Œuvre.

Digitized by Google

C'est d'abord l'exemple de la réorganisation du service médical du Bureau de bienfaisance, calquée sur la constitution du Dispensaire (1), et où l'on a imposé aux médecins titulaires et consultants de l'assistance publique municipale à domicile l'obligation de se réunir mensuellement pour étudier et adresser à la Commission administrative les observations utiles au service, et à la fin de chaque année un rapport « sur le traitement des malades à domicile, avec des tableaux statistiques dressés par arrondissements et indiquant notamment le nombre des malades traités, la nature des maladies, le nombre des visites et des consultations, et les résultats du traitement (2). »

Ce sont aussi les deux rapports de M. le docteur Odin, secrétaire du Comité médical du Dispensaire, qui en 1881 et 1886, provoqués par le Président, révèlent combien des réunions régulières de MM. les médecins pourraient être profitables à l'Œuvre et même à la science.

Nous voyons en effet dans le dernier de ces documents que le Comité médical du Dispensaire a été l'une des premières réunions savantes où ait été discutée la question des virus, et que M. le docteur Cognard fils, qui a été aussi l'un des premiers à entrer dans la voie de l'expérimentation, a communiqué à ses confrères sur ce sujet des observations d'un haut intérêt.

Le traitement des pauvres nous a toujours paru susceptible d'apporter de précieux éléments à l'étude de l'hygiène dans les grandes villes, et il doit permettre de résoudre bien des questions d'une haute importance médicale, notamment en ce qui touche l'influence des professions et des habitudes qui

(1) *Le Dispensaire général de Lyon, de 1881 à 1886.* — Lyon, 1886, Mougin-Rusand, imprim. — Extrait du Rapport du docteur Odin, p. 7.

(2) Règlement du service médical et pharmaceutique du Bureau de bienfaisance, art. 15 et 16.

Digitized by Google

en dérivent sur l'état des malades indigents (1). N'appartient-il pas plus particulièrement aux médecins de l'assistance à domicile, publique ou privée, d'aborder de pareils problèmes, dont l'intérêt est tout à la fois médical, moral et économique (2).

XI

L'étude du développement que peut recevoir l'assistance des malades indigents serait incomplète si on passait sous silence les institutions qui ont été créées dans ce but depuis quelques années hors de notre ville.

(1) La mort a interrompu les intéressantes études que le docteur Chatin, il y a quelques années, avait commencées en ce sens dans le *Lyon Médical.*

C'est le même ordre de préoccupations qui a inspiré à la Société protectrice de l'enfance de Lyon l'idée de mettre au concours, en 1885, la question suivante : « Étudier l'influence de la profession maternelle sur la fécondité des femmes, la marche de la grossesse, la vitalité et la santé des enfants. » Malheureusement aucun mémoire suffisant n'a répondu à l'attente des promoteurs du concours.

(2) Nous citons plus loin un rapport dans lequel M. le docteur Foville, inspecteur des services administratifs, insiste sur la nécessité des statistiques médicales, qui permettent d'apprécier dans les institutions de bienfaisance la nature des maladies, la situation des indigents, les suites du traitement, etc., etc.

Au moment de publier la présente étude nous recevons communication d'un document qu'il nous semble opportun de signaler. Un des honorables médecins du Dispensaire général de Lyon, M. le docteur Perrin, arrivé au terme de ses fonctions, vient, sur l'invitation du Président de l'Œuvre, d'adresser au Conseil d'administration un rapport remarquable, où sont résumées les observations qu'il a recueillies pendant son service.

De ce document important nous ne signalerons que quelques traits. La circonscription médicale dans laquelle M. le docteur Perrin a, pendant dix années, donné des soins aux malades indigents, comprend les quar-

Digitized by Google

Le mouvement s'est surtout produit en faveur des enfants malades. M. le docteur Foville, inspecteur général des services administratifs, a présenté sur les dispensaires créés pour les enfants et aussi pour les adultes une communication à l'Académie de médecine, et successivement deux rapports au ministre de l'intérieur (1) dont l'importance est considérable.

Son attention s'est d'abord portée sur la fondation due au Havre à l'initiative du docteur Gibert. Cette œuvre est absolument originale, elle n'a d'autre clientèle que celle des enfants et elle est organisée de manière à permettre de leur administrer immédiatement après la consultation non seulement les remèdes prescrits, mais encore les différents moyens actifs dont se compose le traitement, tels que bains, hydrothérapie, électricité, massages, douches de vapeur générales ou locales, etc. Elle est pourvue d'un arsenal qui permet de pratiquer les opérations jugées nécessaires; enfin, comme la

tiers de Vaise, Pierre-Scize, Saint-Paul et une partie du quartier Saint-Jean. La diversité des professions exercées dans ces quartiers et leurs conditions topographiques qui offrent tant de contrastes entre les grandes usines et les chantiers de Vaise, les habitations échelonnées au nord le long du quai Pierre-Scize et les rues étroites, mal éclairées, avec des substructions humides et des maisons de cinq à six étages, au pied de la colline, dans le voisinage des rues Lainerie, Juiverie, du Bœuf, etc., expliquent la variété d'affections très caractéristiques que M. le docteur Perrin a eu à soigner. Des rapports comme le sien, successivement dressés par tous les médecins de l'assistance médicale à domicile, présenteraient un ensemble de documents précieux sur l'hygiène dans notre ville.

(1) Le premier rapport de M. le docteur Foville, concernant le Dispensaire, créé au Havre par M. le docteur Gibert, est du 22 novembre 1880; il a été publié dans le *Journal officiel* du 7 février 1881.

Ensuite de ce rapport, le ministre de l'intérieur a envoyé aux préfets, le 25 janvier 1881, une circulaire destinée à faire connaître ce nouveau mode d'assistance. (V. le *Journal officiel* du 31 janvier 1881.)

La communication à l'Académie de médecine, séance du 21 avril 1885, est analysée dans le *Journal officiel* du 16 mai 1885.

Enfin M. le docteur Foville, ayant étudié sur place sept institutions analogues, leur a consacré un rapport étendu, publié dans le *Journal officiel* des 26, 29, 31 juillet, 6, 8, 12 et 14 août 1886.

Digitized by Google

plupart de ces enfants sont faibles, chétifs, lymphatiques ou anémiques, et qu'ils ne trouvent pas chez leurs parents une alimentation suffisante, le docteur Gibert a annexé à son Dispensaire un service en vue de fournir à ces enfants des repas appropriés à leur âge et à leurs besoins.

Les maladies traitées dans ce Dispensaire ne sont pas de simples indispositions comme on serait tenté de le croire, les états annuels donnent l'énumération des affections nombreuses qui ont été soignées. Nous prenons dans le tableau d'une des dernières années, à titre d'exemple, les indications suivantes : 360 maladies de l'appareil thoracique, 221 de la cavité abdominale, 180 diarrhées infantiles, 228 maladies de la peau, 44 maladies syphilitiques, 35 maladies du tissu osseux, 29 des articulations, 99 des yeux, etc. Le nombre des enfants soignés pendant la dernière année a été d'environ 1,600, sur lesquels 19 décès, et celui des moyens d'action médicatrice employés, d'environ 1,100. Le traitement de chaque enfant était revenu au prix de 5 fr. 51 c., chaque journée de traitement en moyenne à 22 centimes; tandis que dans un hôpital le montant de la dépense par jour et par malade aurait été de 2 fr. à 2 fr. 50 c.

En présence de ces résultats et ensuite d'une circulaire adressée aux préfets, par le ministre de l'intérieur, pour les inviter à vulgariser les bienfaits de cette Œuvre, sept dispensaires pour enfants malades ont été créés en France à l'imitation de celui du docteur Gibert; nous en voyons de plus un à Genève, un à Mulhouse et un à Rio de Janeiro.

Sur les sept dispensaires français, quatre existent en province, et trois à Paris. Le plus ancien de ceux-ci, situé rue Jean-Lantier, placé sous la direction de M. le docteur Dubrisay, fonctionne depuis le 1er avril 1883; dès la première année le nombre des visites a été d'environ 5,000, et la

Digitized by Google

dépense de 1,648 fr. 65 c., soit d'environ 32 cent. par jour (1).

Le second, situé rue de Crimée, a été fondé le 15 mai 1883 par la Société philanthropique créée à Paris en 1780 et reconnue comme établissement d'utilité publique en 1839. M. le docteur Lannelongue y est attaché comme chirurgien, M. le docteur Comby comme médecin; trois pharmaciens fournissent les médicaments; les sœurs du calvaire de Gannat sont chargées de la direction intérieure.

Dès la première année, le Dispensaire a traité 3,141 enfants et le total des actions médicatrices a dépassé 3,000; la dépense correspondante a été de 6,193 fr. 56 c. (2).

Dans ses rapports annuels, M. le docteur Comby insiste sur la prédominance des malades de nature scrofuleuse et rachitique, c'est-à-dire des produits — selon ses expressions — « de la misère combinée avec les vices héréditaires ». Or, comme le fait observer M. le docteur Foville, « ces maladies, le plus souvent, compromettent gravement l'avenir des enfants, et cependant elles ne motivent que très rarement leur admission dans les hôpitaux; d'où l'assistance du Dispensaire a d'autant plus d'importance pratique qu'elle est la seule dont puisse profiter la clientèle qui les fréquente ».

Le troisième Dispensaire de Paris, ouvert le 12 juillet 1884, est celui que M^me^ Furtado-Heine a institué avec une dotation de 100,000 fr. de rente; « encore, comme le fait remarquer M. Maxime du Camp (*Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1887), y existe-t-il quelque part un tiroir qui, suivant l'expression de certaine chanson, n'est jamais ni vide ni plein, où elle dépose des sommes d'argent sans cesse renouvelées,

(1) *Officiel* du 16 mai 1885 (séance de l'Académie de médecine), compte rendu par M. le docteur Martin et rapport de M. le docteur Foville cité plus haut.

(2) *Officiel* du 31 juillet 1886, rapport par M. le docteur Foville.

Digitized by Google

et qui servent à aider, pendant les heures de chômage ou de difficultés pressantes, les familles des enfants malades ». Ceux-ci ont à leur disposition cinq médecins : le docteur Charles Leroux, pour la thérapeutique générale; le docteur P. Redan, pour la chirurgie; le docteur Édouard Mayer, pour l'ophtalmologie; le docteur Menière, pour les maladies des oreilles; et le docteur A. Chauveau, pour les maladies de la bouche, du larynx, du nez.

Comme on le voit, on y a multiplié les traitements spéciaux suivant les tendances dans lesquelles s'engage de plus en plus la médecine dans les grands centres. Pendant l'exercice 1886, le docteur Ed. Meyer est venu 102 fois à son cabinet du Dispensaire et a examiné 7,185 malades atteints d'affections ophtalmiques; c'est une moyenne de 70 par consultation. Les soins donnés aux maladies du larynx ne semblent pas avoir été moindres.

Les quatre Dispensaires créés en province sur des bases analogues sont les suivants, d'après la date de leur ouverture :

Dispensaire de Clermont-Ferrand, 1er mars 1882;

Dispensaire Martainville, à Rouen, 6 août 1883;

Dispensaire de l'Hôtel-de-Ville, à Rouen, 6 août 1883;

Dispensaire Dolfus, au Havre, 6 janvier 1884.

Celui de Clermont est dû à l'action combinée de la ville et des hospices. L'Hôtel-Dieu a fourni le local et assure le service, la ville lui en rembourse la dépense. Trois médecins y sont attachés, aidés d'un interne et de sœurs infirmières. Le nombre des enfants traités (du 1er mars 1882 à la fin de 1885) étant évalué à 600, le traitement de chacun est revenu en moyenne à 6 fr. 66 c. par an. D'un tableau nosographique dressé par M. le docteur Foville, il résulte que ces 600 enfants n'auraient reçu aucun soin dans les services hospitaliers et seraient demeurés sans secours, à défaut de la création du Dispensaire. On peut ainsi apprécier le bienfait procuré à la

Digitized by Google

population indigente de la ville. (*Officiel* des 26 et 29 juillet 1886).

Les deux Dispensaires de Martainville et de l'Hôtel-de-ville (c'est ainsi qu'on les désigne dans la pratique), ouverts à Rouen le 6 août 1883, sont une première création sur cinq Dispensaires projetés. Le service y est fait par cinq médecins, un pharmacien et des internes en médecine et en pharmacie. Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et une société de dames y apportent aussi leur concours. L'organisation est assez compliquée et le nombre des malades va croissant. Les consultations, ouvertes d'abord aux enfants, se sont multipliées et ont été étendues aux femmes et aux hommes. Les bienfaits qui en résultent sont tellement appréciés, que la Commission administrative du Bureau de bienfaisance prépare l'ouverture d'un troisième Dispensaire. Les détails du fonctionnement des deux premiers sont nettement indiqués par M. le docteur Foville (*Officiel* des 6 et 8 août 1886).

Enfin, le Dispensaire Dolfus, au Havre, dû à la bienfaisance de M^me^ veuve Dolfus, a procuré spécialement à un quartier populeux de la ville (le quartier de Greville) les avantages offerts sur d'autres points par le Dispensaire du docteur Gibert pour les enfants malades, mais il est ouvert aussi aux adultes des deux sexes, et il leur assure tous les moyens thérapeutiques, médicaments, pansements, électrisations, douches, bains simples et médicamenteux, hydrothérapie, etc. (*Officiel* du 8 août 1886).

Nous ne pouvons, à moins de reproduire le rapport même de M. le docteur Foville, entrer dans de plus amples détails. Son travail comporte une notice sur chacun des Dispensaires, dans laquelle il étudie leur fondation, la disposition des locaux, l'organisation du personnel, le mode de fonctionnement, la statistique médicale, la situation financière.

La seconde partie de son rapport est une revue d'ensemble

Digitized by Google

dans laquelle il déduit les conséquences pratiques des faits précédemment exposés.

Nous n'en reproduirons que les traits généraux les plus caractéristiques :

1° *Au point de vue des ressources.* — Les trois Dispensaires Gibert, du Havre, Furtado-Heine, et celui de la rue de Crimée, à Paris, sont les seuls dont la création et l'entretien soient à la charge exclusive de l'initiative privée.

M. le docteur Gibert reçoit de bienfaiteurs volontaires des souscriptions annuelles qui couvrent les dépenses d'entretien et qui lui ont permis d'amortir, provisoirement, les frais de premier établissement.

M^me^ Furtado-Heine, après avoir consacré environ un million à fonder un Dispensaire, qui est sans rival, a pourvu d'abord au budget annuel, qui s'élève à 60,000 fr., et lui a en dernier lieu assuré, ainsi que nous l'avons dit plus haut, une dotation annuelle de 100,000 fr. Ce sont là des actes d'extraordinaire munificence, que l'on ne peut proposer d'une manière pratique à l'imitation.

Le Dispensaire de la rue de Crimée a été fondé et est entretenu entièrement par la Société philanthropique, qui se propose d'en organiser un autre dans sa maison de la rue Labat.

Celui de la rue Jean-Lantier a été créé à l'aide d'une somme fournie par la Caisse des écoles libres, et il est entretenu par des souscriptions particulières, mais il occupe un local appartenant à la ville de Paris.

Celui de Clermont-Ferrand, créé et entretenu aux frais de la ville, doit à l'Administration des hospices le local où il est installé, son personnel et ses installations balnéaires et hydrothérapiques.

Les deux Dispensaires de Rouen, fondés par la ville, une fois organisés, ont été remis par elle au Bureau de

Digitized by Google

bienfaisance, qui les administre et pourvoit à leur entretien.

Enfin, le Dispensaire Dolfus, au Havre, construit par la municipalité sur un terrain appartenant à la ville, mais à l'aide de fonds donnés par une personne charitable pour son entretien annuel, reste entièrement à la charge de la ville ;

2° *Quant aux locaux*, M. le docteur Foville n'attache pas à leur destination spéciale une importance capitale.

Parmi les Dispensaires existants, trois occupent des immeubles construits en vue de leur destination.

Celui de M^me^ Furtado-Heine a, parmi les institutions de ce genre, une place à part, puisque tout y a été créé avec une perfection de détails et une magnificence que l'on peut appeler idéale.

Le Dispensaire Martainville, à Rouen, a exigé pour sa construction et son aménagement une somme de 90,000 fr., que M. le docteur Foville considère comme exagérée ; celui de M^me^ veuve Dolfus, au Havre, n'a nécessité que 40,000 fr. pour son aménagement complet, qui, bien que plus modeste que celui de Martainville, ne manque d'aucun organe essentiel à un bon fonctionnement.

Pour les cinq autres Dispensaires (Gibert au Havre, ceux des rues Jean-Lantier et de Crimée à Paris, celui de Clermont-Ferrand, et celui dit de l'Hôtel-de-Ville à Rouen), des locaux préexistants ont été utilisés. On a constaté que si le service y est moins commode et les programmes théoriques moins correctement organisés, les soins ont pu y être tout aussi efficaces.

3° *Le personnel et les moyens de fonctionnement*, aux yeux de M. le docteur Foville, l'emportent sur la question du local.

Le nombre des médecins est nécessairement variable, aussi bien que leur rémunération.

Digitized by Google

Le Dispensaire de Mme Furtado-Heine, nous l'avons dit, comprend cinq services spéciaux, dans lesquels chaque médecin a un auxiliaire médical remplissant les fonctions d'interne.

M. le docteur Foville remarque qu'une telle organisation, possible à Paris et grâce à des ressources exceptionnelles, ne saurait être proposée comme un exemple d'une rigueur absolue. En faire une nécessité serait décourager les dévouements les plus louables.

D'ailleurs en province, ajoute-t-il, sauf de rares exceptions, les docteurs en médecine ont l'habitude de soigner, dans leur clientèle privée, les affections de toute sorte.

La spécialisation des soins admise au Dispensaire Furtado n'est donc à imiter que là où elle serait aisément réalisable.

Mais le concours d'un personnel féminin comprenant des surveillantes ou directrices, alors qu'il s'agit de soins à donner à des enfants, est absolument indispensable, soit qu'on le demande à des congréganistes comme à Clermont-Ferrand, à l'établissement de l'Hôtel-de-Ville à Rouen, et à celui de la rue de Crimée à Paris, ou à des auxiliaires laïques comme dans les autres Dispensaires.

D'autres agents d'un caractère subalterne sont encore nécessaires suivant l'importance et la multiplicité des moyens de médication.

4° *Le matériel de traitement et la thérapeutique alimentaire* jouent aussi un rôle important, mais variable, « le propre des dispensaires étant de faire ce qu'on pourrait appeler de la thérapeutique en action et d'exécuter, séance tenante, tout ce qui est nécessaire pour le traitement... »

M. le docteur Foville, pour assurer, en allégeant le budget ordinaire des établissements, les moyens d'alimentation qu'il considère comme étant, dans la plupart des cas, le complément indispensable du traitement, indique l'opportunité de

Digitized by Google

provoquer de la part des souscripteurs des subventions spécialement destinées à cet effet.

Remarquons en passant que cette habitude a été suivie au Dispensaire général de Lyon, mais retenons aussi ce fait, qu'à Rouen, la sollicitude de dames charitables fournit une allocation journalière de lait aux deux Dispensaires;

5° Enfin, *la statistique médicale* s'impose, comme une obligation de premier, ordre car « dans tout service d'assistance, privée ou publique, une des conditions les plus essentielles de bonne administration est de se rendre eompte des moyens employés et des résultats obtenus ».

M. le docteur Foville recommande « la méthode des fiches individuelles, portant mention de toutes les visites successives, de la nature de la maladie, du traitement prescrit et de la marche de l'affection ». C'est le procédé qui fut longtemps en usage au Dispensaire général de Lyon, et dont nous réclamons le rétablissement, à moins qu'on n'y substitue un moyen d'enquête similaire.

M. le docteur Foville, termine son remarquable travail par l'énumération de tous les avantages qu'offre l'organisation des dispensaires au point de vue du soulagement des malades, du bien-être de leurs familles, et de leurs heureux résultats sur l'hygiène publique et la population en général.

On conçoit que de telles Œuvres aient rencontré des admirateurs et de fervents propagateurs en dehors du monde médical et parmi les publicites les plus autorisés (1).

Nous restons néanmoins surpris que la circulaire ministérielle, qui appelait l'attention des préfets sur ces utiles institutions (2), les invitant à les recommander dans chaque

(1) Voyez notamment une étude de M. Maxime du Camp dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1887, et un article de M. Hugues le Roux, dans le journal le *Temps*, du 27 août 1887, etc. etc.

(2) Voy. le *Journal officiel* du 31 janvier 1881.

Digitized by Google

département à l'examen des personnes compétentes, n'ait pas abouti à un plus grand nombre de créations. Nous croyons avec M. le docteur Foville qu'une nouvelle publicité pourrait leur être très opportunément donnée par les soins des administrations départementales; mais c'est surtout à la Presse en général, aux publicistes de toute nuance qu'il appartiendrait de divulguer, d'encourager les moyens d'assurer si efficacement le soulagement des classes indigentes.

XII

Quels enseignements avons-nous maintenant à tirer pour notre ville de l'examen de ces Œuvres diverses et des constatations de M. le docteur Foville ?

Nous nous expliquerons peut-être plus tard sur le rôle de l'assistance municipale par le Bureau de bienfaisance, mais, pour le moment, nous sommes en présence de l'initiative privée, qui seule fait vivre aujourd'hui le Dispensaire général de Lyon, et qui a si bien réussi à Paris et en France; quelles réformes ou quels compléments d'organisation charitable pouvons-nous en espérer ?

Nous sommes tout d'abord frappés de l'efficacité des secours assurée par la spécialisation, qui, si elle est interdite à de petites villes, est bien plus réalisable dans de grands centres : spécialisation quant aux catégories d'individus secourus, spécialisation quant au traitement des affections des divers organes.

Il est évidemment des cas dans lesquels elle s'impose vis-à-vis des individus, Il va de soi que les soins à donner aux enfants et aux femmes sont d'un ordre absolument différent.

Digitized by Google

Médecine infantile, gynécologie, voilà deux branches de l'art de guérir que tout médecin doit sans doute connaître, et qu'il devra nécessairement mettre en pratique dans sa clientèle ordinaire, si les deux catégories de sujets réclament simultanément des soins, mais dont l'application distincte gagne en efficacité, en vertu de la loi naturelle de la division du travail, dès que la clientèle est assez nombreuse pour pouvoir diviser et occuper l'activité de médecins spécialistes.

Donc dans un grand centre, et en supposant que les ressources le permettent, on conçoit très bien des institutions de bienfaisance distinctes pour les enfants et pour les femmes. On voit que M. Foville voudrait partout la création de dispensaires spéciaux pour les enfants.

La spécialisation, quant aux affections des divers organes, n'est pas moins justifiée par la raison et par l'expérience. C'est ainsi que le Dispensaire de M^me^ Furtado-Heine comprend à côté de la thérapeutique générale le concours de médecins distincts pour les cas et affections absolument disparates : chirurgie, ophtalmologie, maladies des oreilles, du larynx, de la bouche, etc. Ce n'est pas seulement l'expérience personnelle du médecin dans un ordre particulier de médication qui explique la préférence à donner à des traitements spéciaux : elle se justifie par le perfectionnement de chaque outillage et la dextérité toute personnelle que le médecin acquiert dans leur application quotidienne. Que doivent donc faire les œuvres d'assistance médicale à domicile en province? Suivre, dans la mesure du possible, les exemples donnés soit en France, soit à l'étranger, c'est-à-dire créer des dispensaires spéciaux quand cela est possible, ou, dans le cas contraire, réunir dans un dispensaire général des spécialités variées de traitement. Quelles solutions sont possibles dans notre ville?

1° En ce qui concerne les enfants :

Les dispensaires spéciaux pour les enfants institués

Digitized by Google

comme celui du Havre et ceux de Paris, de Rouen, etc., ont été l'objet d'une étude du docteur Rodet, adressée au Dispensaire général de Lyon. Mais ce travail que nous avons sous les yeux, très affirmatif et très autorisé dans ses *desiderata*, est très peu concluant quant aux voies et moyens. Son auteur exprime le désir qu'à défaut de libéralités individuelles permettant à l'initiative privée d'agir, les administrations municipales et hospitalières se concertent pour assurer en dehors des hôpitaux, à l'aide de polycliniques bien dotées et pourvues d'actions médicatrices variées, les soins nécessaires à l'enfance indigente.

La formule est un peu vague, elle suppose que l'initiative privée resterait insensible à de nouvelles et plus émouvantes sollicitations. Le problème subsiste donc. Ce ne serait pas trop des recherches combinées de nos deux Sociétés médicales, de la Société protectrice de l'Enfance et peut-être d'autres œuvres charitables pour en poursuivre la solution.

En attendant qu'il en soit ainsi, le Dispensaire général, qui chaque jour voit affluer dans ses salles de consultations des mères apportant leurs enfants malades, ne peut que recourir à son Comité médical pour obtenir l'indication des moyens propres à donner une plus ample satisfaction aux besoins des familles.

Qu'un programme de thérapeutique pour l'enfance soit nettement formulé, et, suivant l'une des recommandations de M. le docteur Foville, des subventions spéciales pourront, avec précision, être demandées à la bienfaisance privée en faveur des enfants malades.

2° En ce qui concerne les femmes indigentes :

Vis-à-vis cette catégorie de malades qui de jour en jour forment, comme nous l'avons indiqué plus haut, la majeure partie de la clientèle du Dispensaire général, il y aurait peut-être plus encore d'innovations à rechercher et à mettre

Digitized by Google

immédiatement en pratique. Plusieurs médecins du Dispensaire nous l'ont d'ailleurs déclaré. Les moyens thérapeutiques pour les femmes laissent à désirer. Le Conseil d'administration n'hésiterait vraisemblablement pas à faire les sacrifices qui répondraient aux exigences d'un traitement obstétrical complet (1).

Mais c'est aussi sur le service des accouchements que nous croyons utile de provoquer des améliorations.

A une époque déjà ancienne, un ou plusieurs médecins accoucheurs avaient été attachés à l'Œuvre du Dispensaire. En ce temps, de 1858 à 1865, la moyenne des accouchements était de 72 par an (chiffre déjà trop minime, eu égard au nombre des familles indigentes). Il est aujourd'hui annuellement inférieur à 20. D'où vient que dans notre population, qui s'est accrue de 25,000 âmes depuis le dernier recensement, et s'élève actuellement à 401,930 habitants (2), il n'y ait que 15 à 20 femmes indigentes qui recourent au Dispensaire au moment de leurs couches? La réponse est facile : n'est-elle pas dans le fait suivant? A une date déjà ancienne, les médecins du Dispensaire estimèrent qu'il n'y avait plus lieu de confier le soin des accouchements à des praticiens spéciaux auxquels un titre particulier pouvait créer une certaine faveur, en les indiquant plus directement à l'attention publique. Les accouchements, considérés comme restant dans l'exercice habituel de la profession médicale, furent donc revendiqués

(1) Les libéralités d'un ancien administrateur des hôpitaux, qui nous permettra de ne pas taire son nom, M. Magloire Martin, ont permis de créer rue du Doyenné, chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, un Dispensaire spécial et une infirmerie pour les femmes indigentes des paroisses Saint-Jean et Saint-Georges. Deux consultations par semaine sont ouvertes pour les malades qui peuvent s'y rendre et dix lits sont établis pour celles à qui des soins prolongés ou des opérations sont nécessaires. M. le docteur Rendu est chargé de ce service. Avons-nous besoin de dire combien l'annexe d'un service semblable au Dispensaire général rendrait de service aux malades indigentes ?

(2) *Journal officiel* du 6 janvier 1886.

Digitized by Google

par tous les médecins titulaires, mais dans la pratique ils se déchargent de ce soin. En dehors de circonstances exceptionnelles, des sages-femmes en sont chargées, moyennant une rémunération modérée. Il en résulte que ce qui jadis était une tâche de dévouement, recherchée ou acceptée par les praticiens spéciaux, est devenu un service presque abandonné aux accoucheuses. Nous admettons qu'avec leur concours, lorsqu'aucune complication ne se présente, la sécurité ne soit pas moindre. Toujours est-il que cet abandon à un personnel inférieur des soins nécessaires aux femmes en couches, peut expliquer la diminution de l'assistance réclamée par elles.

Peut-on cependant contester qu'il n'y ait une haute utilité à secourir au moment douloureux les femmes indigentes dans leur domicile, tant pour elles-mêmes que dans l'intérêt de l'allaitement maternel, et pour la direction des soins à donner aux nouveaux-nés? Nous n'en voulons pour preuve que les pages émues écrites sur ce sujet par le secrétaire même du Comité médical du Dispensaire, M. le docteur Odin, dans son rapport décennal de 1881.

Après avoir indiqué la statistique des décès dans les différentes maternités de Lyon, de 1869 à 1880, et tenu compte des progrès de l'hygiène hospitalière, qui, notamment dans l'hospice de la Charité, a diminué de moitié la mortalité, il conclut néanmoins en ces termes :

« Si ces maternités sont plus saines, elles n'en sont pas plus attrayantes et elles sont, au point de vue moral, bien inférieures à l'assistance à domicile, surtout lorsqu'elles s'adressent exclusivement à des femmes mariées. Quelle perspective, pour une jeune femme d'être livrée à des mains étrangères, quelque dévouées qu'elles puissent être, et d'être séparée de son mari, de sa mère, et de toutes les personnes qu'elle aime et dont la présence est à ce moment si précieuse et si consolante! Que de dévouements, près d'un lit de douleurs,

Digitized by Google

n'ont pas fait naître dans le cœur du père les souffrances de la mère et le premier cri de l'enfant! Dans l'accouchement à l'hôpital, rien de tout cela; tout est froid : inquiétude du côté du mari, solitude du côté de la mère, qui sent qu'elle peut mourir peut-être sans revoir celui qu'elle aime et ses enfants, si elle en a déjà. Aussi quelle répugnance chez la femme pour aller faire ses couches à l'hôpital!

« ... Développez donc l'assistance à domicile des femmes en couches... donnez aux femmes en couches tant de facilités pour se procurer l'assistance à domicile qu'aucune ne songe à recourir à l'assistance hospitalière. Puissent mes vœux devenir bientôt une réalité, et je suis convaincu que vous verrez diminuer encore la mortalité des femmes en couches et que vous aurez fait beaucoup pour la moralisation de la famille. »

Nous n'avons pas à nous demander ici pourquoi ces éloquentes paroles sont demeurées sans écho. Toutefois le Comité médical du Dispensaire n'aura-t-il pas à leur donner une suite? n'a-t-il pas été saisi de propositions qui lui ont été officiellement transmises par la Société de médecine de Lyon?

Personne n'ignore dans le monde médical lyonnais que dans sa séance du 31 mai 1886, ensuite du rapport d'une commission composée de MM. Bouchacourt, Diday, Gayet, Marduel, Ollier, Teissier père et Delore, rapporteur, la Société de médecine a adopté le principe de réformes à apporter dans les services obstétricaux et d'accouchement des hôpitaux de Lyon à l'aide de mesures auxquelles le Dispensaire était appelé à prêter son concours.

Les controverses prolongées se sont élevées, il est vrai, dans la presse médicale moins sur le principe même de la proposition que sur les voies et moyens. Auront-elles pour résultat de laisser indéfiniment sans solution les questions qui inté-

Digitized by Google

ressent tant de familles? Nous ne saurions l'admettre, et sans rien préjuger, nous croyons que le Comité médical du Dispensaire ne se désintéressera pas, dans une expectative sans limite, de la réorganisation sérieuse du service des femmes en couches.

XIII

Quant aux traitements spéciaux qui, en dehors des catégories d'âge et de sexe, peuvent être appliqués à raison des affections propres à divers organes, faut-il en démontrer l'utilité? N'avons-nous pas beaucoup à faire en France pour égaler en ce sens les progrès de l'art médical en pays étranger?

M. le docteur Lannois, professeur agrégé à la Faculté de Lyon, dans ses études sur l'enseignement de la médecine en Allemagne, a constaté à quel degré extrême est développée la spécialisation de l'enseignement et de l'art médical dans toutes les universités d'outre-Rhin et particulièrement à Vienne. Ce que l'on y voit d'accoucheurs, de gynécologistes, de dermatologistes, d'otologistes, d'oculistes et de laryngologistes est extraordinaire, et ce n'est pas seulement l'Allemagne, mais l'Amérique, dont les praticiens s'engagent dans cette voie de l'extrême division des branches de l'art de guérir. M. le docteur Lannois conclut qu'en effet « la spécialisation a de grands avantages, et que l'Allemagne lui doit pour beaucoup sa position scientifique présente, parce qu'il est impossible de songer, à l'heure actuelle, à posséder l'uni-

Digitized by Google

versalité des connaissances médicales » (1). C'est peut-être ce qui dans l'organisation du Dispensaire de M^me^ Furtado-Heine a inspiré la répartition des soins à donner, en outre de la thérapeutique générale, entre quatre ou cinq médecins spécialistes.

Sans avoir à formuler un avis personnel sur ce point, nous nous bornerons à constater que le Dispensaire général de Lyon, dans le but de remédier plus efficacement à certaines affections dont la fréquence et l'acuité s'expliquent par des influences climatériques locales, a, sur un rapport présenté par M. le docteur Girin, président du Comité médical, créé en 1885 une clinique spéciale pour les maladies du larynx.

Comme il était nécessaire de constater avec sûreté les résultats de cette innovation, le médecin chargé de ce service, le docteur Rougier, fut dès le principe invité à en tenir un registre très exact. Il a pu ainsi fournir à la fin de la première année, c'est-à-dire au début de 1887, un rapport détaillé comportant le nombre des cartes présentées par les malades, celui des consultations, le tableau des maladies traitées et le résultat des traitements (2).

Il ne nous appartient pas de décider de l'opportunité d'autres médications spéciales. Les exemples de Paris et ceux de

(1) *Lyon Médical* du 13 février 1887, p. 211 et 213.

M. le docteur Bourland-Lusterbourg, dans son *Mémoire sur l'Assistance publique à Lyon*, cité plus haut, avait insisté aussi sur le développement des spécialités en Allemagne où « l'installation des polycliniques spéciales n'a d'autres limites que celles que leur impose l'insuffisance numérique des populations. » (V. p. 126 et suiv. et 152.)

(2) Nous y voyons que sur 542 consultations données, 135 cas pathologiques distincts ont été relevés, savoir : phthisie laryngée, 31 ; laryngite chronique, 24; pharyngite granuleuse, 14; hypertrophie des amygdales, 14; syphilis laryngée, 11 ; otite purulente chronique, 9 ; ozène, 7 ; angine inflammatoire, 6; polypes laryngiens, 3 ; obstructions de la trompe, 3; laryngite aiguë, 2; scrofulide du larynx, 2; paralysie du larynx, 2; angine herpétique, 2; polypes nasopharingiens, 2 ; cancer du larynx, 1 ; corps étrangers du larynx, 1; névrose du larynx, 1.

Digitized by Google

l'étranger sont à observer en permanence. Il va de soi que plus l'action thérapeutique de l'Œuvre sera perfectionnée et variée, plus elle soulagera de souffrances, et plus elle repondra aux vœux de ses bienfaiteurs (1).

(1) Il est une spécialité d'affections dont il ne convenait pas que le Dispensaire général organisât le traitement à côté de ses services habituels. Les syphilitiques des deux sexes ne devaient avoir aucun point de contact avec les malades ordinaires. Un *Dispensaire spécial* a été fondé pour eux en 1841 par les soins du docteur Munaret. Il est, comme le Dispensaire général, entretenu par des souscriptions particulières ; son but est d'accorder gratuitement les secours de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie aux indigents vénériens. La distribution cellulaire de cet établissement (rue François-Dauphin, 18) permet à chaque malade de se rendre aux consultations et de se retirer sans être vu. Les femmes et les hommes sont reçus à des jours distincts. L'administration se compose de douze membres, le service est fait par un médecin titulaire, M. le docteur Navarre, et par un médecin suppléant. Les remèdes sont fournis gratuitement par les hôpitaux.

Nous devons signaler aussi la création relativement récente du *Dispensaire ophtalmologique* institué en 1877 à Lyon par M. le professeur-docteur Dor (quai de la Charité, 2).

L'institution comporte une polyclinique à laquelle sont admis trois fois par semaine tous les indigents qui s'y présentent et une clinique qui comporte un nombre restreint de lits. L'Œuvre est soutenue par des souscriptions particulières, qui, en y comprenant quelques sommes données par les mairies d'arrondissement, ont formé un total de recettes de 1,550 fr. 40 c. seulement pour la dernière année 1886. C'est peu en comparaison des résultats obtenus, dont nous voyons le témoignage dans les rapports annuels imprimés, adressés aux souscripteurs. Nous constatons que, pendant les dix années qui viennent de s'écouler, 12,645 malades ont été soignés et ont reçu 108,324 consultations gratuites, c'est une moyenne annuelle de 1,265 malades et de 10,832 consultations. — Pour l'année 1886, l'augmentation a été considérable : 1,897 malades ont reçu 16,314 consultations, ce qui donne une augmentation de 633 malades et de 5,482 consultations sur la moyenne de dix ans. Sur ce nombre 193 ont séjourné à la clinique pour y subir diverses opérations.

Le résultat des traitements pour les diverses affections est indiqué dans des tableaux détaillés avec les mentions : très bon, bon, médiocre, nul ; c'est le procédé de statistique médicale si vivement recommandé par M. le docteur Foville dans le rapport que nous avons cité.

M. le docteur Dor rend donc par son Dispensaire spécial de précieux services à la population indigente de notre ville. Il est assisté par un interne.

Digitized by Google

XIV

Mais il ne dépend pas seulement des médecins et des administrateurs du Dispensaire d'en accroître les bienfaits. Leur extension a pour mesure nécessaire la bonne volonté de nos concitoyens. Estiment-ils que l'Œuvre contribue suffisamment au bien-être moral et matériel de la population indigente, ou qu'elle doive faire mieux et davantage? eux seuls peuvent lui en fournir les moyens.

Son action étant exclusivement due à l'initiative privée, nous ne considérons pas qu'il y ait été dérogé par les allocations exceptionnelles que le Dispensaire a été chargé temporairement par un comité de dames charitables, réuni sous la présidence de M^me^ Massicault, de distribuer en bons de viande et de charbon, dans des ménages d'ouvriers sans travail (1).

Les administrateurs de l'Œuvre ont pu en effet être considérés comme des dispensateurs, plus éclairés, plus impartiaux, et mieux en situation que d'autres personnes pour répandre dans des moments de crise des secours exceptionnels et temporaires. Ils accepteront toujours une pareille tâche, mais cette action reste en dehors de l'Œuvre habituelle dont les ressources normales s'alimentent par deux voies : celle des cartes de souscripteurs de 30 fr. par an, celle des libéra-

(1) Les sommes qui furent remises au Dispensaire avec cette affectation, s'élevant à 19,240 fr., ont été employées à distribuer des bons de viande et de charbon en 1884, 1885, et dans l'hiver de 1886.

Digitized by Google

lités consistant en dons manuels, aumônes, dons entre vifs ou testamentaires (1).

Indiquons l'utilité de l'une et de l'autre.

Les cartes ne sont pas seulement une ressource, elles ouvrent la porte à l'indigent malade et lui donnent droit au secours. C'est sur la recommandation des souscripteurs que les malades se présentent. Cette organisation a été discutée. On lui reproche de faire des secours comme un privilège au profit des seuls indigents qui ont quelque s amis auprès des souscripteurs, et l'on ajoute que si les souscripteurs, font bon an, mal an, donner l'assistance à 8,000 malades, il est un bien plus grand nombre d'indigents qui en auraient besoin, et ne peuvent l'obtenir faute de savoir à qui s'adresser.

La réponse à ces objections est bien facile :

La nécessité d'une recommandation a un double avantage : elle prévient l'usurpation des secours par de faux indigents, et tend à établir une corrélation entre les dépenses et les ressources de l'Œuvre.

Désire-t-on qu'un plus grand nombre de malades soient secourus ?

(1) En disant que la Commission administrative du Dispensaire général devra toujours accepter la tâche de distribuer, sous sa responsabilité, les secours qui pourraient être mis à sa disposition en vue de détresses exceptionnelles et en dehors de ses ressources ordinaires, nous exprimons notre opinion personnelle.

Nous savons que quelques souscripteurs se sont étonnés que les Administrateurs du Dispensaire aient accepté de distribuer les bons de charbon et de viande dans les familles d'ouvriers sans travail, alors que le but de l'Œuvre est exclusivement l'assistance des malades indigents. Nous répondrons qu'il n'y a rien d'étonnant que les Administrateurs du Dispensaire qui, par leur dévouement habituel aux malheureux et par leurs situations diverses, peuvent contrôler et bien connaître la misère, soient priés de se faire les dispensateurs de ressources résultant de souscriptions publiques ou de fêtes charitables, organisées dans des moments de crises douloureuses. Il nous semble que ce recours exceptionnel aux Administrateurs du Dispensaire est un témoignage honorable pour eux et pour leur Œuvre que l'on envisage avec raison comme le foyer d'une bienfaisance vigilante, éclairée et efficace.

Digitized by Google

Tous ceux qu'anime ce louable désir n'ont qu'à grossir le nombre des souscripteurs par eux-mêmes, ou par une active propagande dans le cercle de leurs relations.

Oui, sans doute, il est désirable que le nombre des cartes s'étende, et malheureusement plusieurs causes, soit la diminution générale de l'aisance, soit certaines crises financières, l'ont rendu stationnaire, ou même décroissant depuis quelques années. Rappelons qu'en 1869 les cartes de souscriptions atteignaient le chiffre de 1,230; qu'elles étaient à 1,154 en 1880, et à 1,073 au 1er janvier 1886.

L'extension du nombre des souscriptions annuelles peut donc seule ouvrir plus largement l'accès de l'Œuvre aux indigents. Est-il un mode de charité plus sûr, plus commode, et même plus attrayant pour ceux que leur penchant naturel ou leur conscience porte à soulager les pauvres ?

Munie de sa carte de souscription, toute personne peut faire soigner les indigents auxquels elle s'intéresse, ou bien remettre sa carte à quelqu'une des nombreuses œuvres de charité privée qui s'occupent de visiter et d'assister les malheureux.

Il en est une, entre plusieurs, qui se recommande plus particulièrement peut-être à l'admiration et à la sympathie, c'est l'Œuvre des Petites-Sœurs de l'Assomption (1), qui a pour but de faire pénétrer dans les demeures les plus abjectes, chez les ménages les plus délaissés, et souvent les plus irréguliers, des gardes-malades bénévoles, dont la vigilance et les soins dépassent en délicatesse et en dévouement tout ce que le malade riche peut le plus exiger de ceux qui l'entourent.

C'est donc, en matière de bienfaisance, faire coup double que de souscrire à une carte du Dispensaire et de la remettre aux Petites-Sœurs de l'Assomption, comme à toutes autres

(1) Son siège est rue Rachais, 41.

Digitized by Google

œuvres analogues visitant à domicile les pauvres malades (1).

Toutefois, si le Dispensaire général ne consultait que le strict équilibre de son budget, il pourrait s'effrayer de la circulation d'un trop grand nombre de cartes, puisque chacune d'elles ne coûtant que 30 fr. au souscripteur, donne droit, lorsqu'elle est appliquée sans interruption, à des secours dont la dépense dépasse largement l'annuité de souscription.

C'est ici qu'apparaissent la nécessité et le rôle des libéralités exceptionnelles. Elles doivent couvrir ce déficit inévitable, car sans elles l'Œuvre marcherait à sa ruine. Mais il faut encore en attendre un plus ample résultat. Les libéralités (dons, aumônes, legs) peuvent seules accroître le patrimoine du Dispensaire, élargir son action bienfaisante et en garantir la perpétuité.

Est-ce trop augurer de la bienfaisance de nos concitoyens que d'attendre d'eux non pas des fondations d'une munificence égale à celle du Dispensaire Furtado, mais des secours ou exceptionnels ou soutenus, soit pour les besoins généraux de

(1) Dans son discours que nous avons cité, M. le docteur Teissier insistait sur cette idée que le Dispensaire général est comme un réservoir où les différentes œuvres de charité peuvent venir puiser les moyens les meilleurs de soulager les indigents toutes les fois que dans les familles pauvres quelque membre vient à être éprouvé par des accidents ou des maladies.

Ce n'est que justice aussi de citer parmi les institutions de bienfaisance privée qui peuvent utilement emprunter des moyens d'action au Dispensaire général, l'œuvre proprement dite des *Pauvres malades* qui, fort ancienne dans le diocèse, fut reconstituée à Lyon en 1863 avec le concours de la vénérée sœur Callamand, rue du Doyenné. Des dames charitables se sont réparti le soin de visiter les malades pauvres dans dix paroisses de la ville. Le dernier compte rendu nous montre que, en 1886, 5,852 malades ont été visités et ont reçu des secours de diverse nature dont la dépense a atteint le chiffre de 22,372 fr. 40 c. Le nécrologe des bienfaitrices des pauvres malades relate un nom sympathique à plusieurs membres de l'ancien barreau lyonnais, celui de Mme du Pasquier, dont le dévouement aux pauvres ne connaissait pas de limites.

Digitized by Google

l'assistance des malades à domicile, soit pour la fondation de services particuliers (dispensaires d'enfants, cliniques spéciales, alimentation des convalescents, bons de charbon, bons de lait, etc.).

Donc, étudier et vulgariser l'organisation de la charité, surtout vis-à-vis du malade indigent, c'est faire un acte utile et méritoire, — c'est rendre service tout à la fois aux riches et aux pauvres ; — aux pauvres, dont il importe de mesurer et dévoiler la misère pour pouvoir y adapter le remède le plus direct, le plus méthodique, le plus moralisateur ; aux riches, parce que leur bienfaisance, qui trop souvent s'émiette et s'égare, a besoin d'être guidée et de trouver sous sa main des moyens d'action faciles, répondant aux tendances, aux impressions, aux élans généreux de toutes les consciences.

Or, parmi tant d'œuvres existantes, ferons-nous acte de partialité en disant que la moins discutable et la plus sûre est celle qui, pénétrant dans la famille, respectant ses liens, ses affections, ses dévouements, s'attache à rendre à l'indigent la santé et la force, sources de toute activité, conditions absolues du travail quotidien, sans lequel il ne peut y avoir de bien-être ni pour les corps, ni pour les âmes?

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1892

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PEINTRE
ADRIEN VAN DER KABEL
ET SES CONTEMPORAINS

DISCOURS DE RÉCEPTION

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Prononcé dans la séance publique du 20 décembre 1887

PAR

M. Raoul de CAZENOVE

Messieurs,

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'appeler au milieu de vous en décembre 1883, — j'ai quelque honte à rappeler cette date éloignée, — la dette littéraire que je viens essayer d'acquitter aujourd'hui m'avait alors paru plus légère.

Vous laissez, en effet, toute liberté à celui qui se présente devant vous sur le choix du sujet de son discours ; il peut donc, à son gré, vous entretenir des Grecs ou des Bulgares, de la pluralité des mondes ou de l'esthétique, et il me semblait que cette liberté si largement laissée devait faciliter ma tâche.

Il n'en fut rien, et à mesure qu'assidu à vos séances, j'applaudissais aux dissertations savantes, aux lumineux résumés

Digitized by Google

des membres de cette Académie, je sentais ma confiance décroître, les difficultés de parler sur n'importe quel sujet se dressaient devant moi toujours plus grandes et me faisaient rejeter, le lendemain, le thème entrevu et caressé la veille.

De là, Messieurs, mes retards à me présenter devant vous, avec un si médiocre bagage, retards dont, plus d'une fois, votre sympathie bienveillante m'a fait de discrets et aimables reproches.

De là, l'imperfection des notes que voici, l'aridité du thème sur lequel je ne saurai broder que de pâles variations.

Plût au ciel qu'il m'eût été imposé, ce sujet ! je n'aurais pas à m'en prendre à moi-même, et à mon travail, de tous les défauts que j'y trouve, imperfections et lacunes que tous les voiles de votre indulgence ne pourront couvrir...

Je l'invoque, cependant, cette indulgence, et à des titres divers, mais ce ne sont pas les miens que je mets en avant.

Il m'a semblé que certains souvenirs laissés dans votre Compagnie par d'anciens confrères, que vous avez honorés, estimés et aimés, avaient contribué, pour une part plus large que mes titres, à mon admission parmi vous.

L'un d'eux, dont la mort relativement récente fut un deuil pour la magistrature française dont il avait occupé les plus hautes fonctions, c'était le premier président Gilardin.

J'ai eu le privilège d'avoir avec lui, pendant vingt ans, des relations intimes et cordiales, empreintes de ma part de respect et de déférence, et de sa part, à lui, de bienveillance et d'affectueuse estime. Il ne m'appartient point de le louer ici, vous l'avez eu à la tête de votre Compagnie. Elle s'est illustrée de l'éclat de cette intègre renommée. Le talent oratoire, l'élévation et la rectitude du jugement, l'universalité de l'intelligence, s'affirmaient dans un magnifique accord pour créer cette haute personnalité que M. Dufaure, alors ministre de la justice, a caractérisée d'un trait ferme et précis, lors-

Digitized by Google

qu'apprenant sa mort, il a écrit de lui : « C'était un grand magistrat ».

L'autre de vos confrères, descendu depuis de longues années dans la tombe, fut M. Devillas, mon grand-père, longtemps membre et trésorier de cette Académie.

Il y comptait autant d'amis que de confrères, et il eût été heureux, s'il eût put entrevoir le jour où son petit-fils, auquel il a ouvert la porte du sanctuaire des Belles-Lettres, en lui donnant les premières leçons de l'enfance, entrerait à son tour dans vos rangs.

La grâce de son esprit, la bonté de son cœur, allaient, toutes pareilles, au devant du respect et de l'estime, sans chercher dans le monde ni l'éloge, ni le succès, ni l'applaudissement, ni la gloire. Si ce dernier hommage de la postérité a manqué à M. Devillas, il a eu tous les autres, au cours de sa vie. Il faisait des vers, — hélas ! qui n'en fait pas ? — qui paraîtraient bien démodés aujourd'hui ; la ciselure ne s'y montrait point aux dépens de l'idée, et la langue, cette belle langue française, pour laquelle il avait un culte fervent et jaloux, s'y épandait dans de larges périodes, correctes et cadencées, qui ne laissaient rien au hasard de la rime de ce qu'il pouvait enlever à cet écueil par le tact délicat du lettré et le soin vigilant du puriste.

Ce serait pour moi une tâche honorable et douce, que de vous raconter cette vie de travail, de dévouement et d'honneur, dont les seules distractions furent le culte des lettres et la société des écrivains, savants, historiens, bibliophiles, artistes, que renfermait notre ville de 1815 à 1845.

Mais je ne veux point abuser de cette note trop personnelle ; j'ai cherché ailleurs qu'en mes propres mérites la raison de votre bienveillant accueil, de votre longue patience, je crois l'avoir trouvée en des souvenirs qui me sont précieux et chers. Si je me suis trompé, ne me désabusez pas, et laissez-moi

Digitized by Google

travailler près de vous et avec vous, dans l'espérance de l'avenir, dans la satisfaction du présent, dans la reconnaissance du passé.

Vous m'avez fait l'honneur de me nommer, en remplacement d'un de vos confrères les plus aimés, les plus justement appréciés, par cette seule et triste raison que sa place était vide. Je le remplace, en effet, si peu, n'ayant ni ses aptitudes, ni ses talents, que le large et brillant faisceau de souvenirs qu'a laissé parmi vous cet esprit si juste et si fin, cette parole élevée, charmante et facile de poète, de lettré, d'artiste, occupe encore cette place, où j'ose à peine m'asseoir. Ici même, un de ses amis de longue date a prononcé un éloge de Jean Tisseur, qui est resté dans la mémoire de tous comme le tableau fidèle, attrayant et complet de cette vie consacrée à toutes les belles illusions de l'esprit comme aux plus sérieuses et aux plus utiles réalités.

Je ne pourrais que répéter aujourd'hui cet éloge excellent de celui qui n'est plus. J'ai le sentiment que je l'affaiblirais. On ne refait pas deux fois ce qui a été bien fait tout d'abord, avec toute l'autorité du talent et du caractère, avec la forte conviction que donne de la valeur d'un homme le commerce prolongé d'une longue intimité.

Aussi me veux-je borner à cette mention rapide, ne pouvant moi-même oublier celui auquel vous pensez tous encore, alors que je ne puis, pas plus que je ne le désire, effacer sa mémoire en le remplaçant.

Je ne veux pas cependant m'arrêter encore dans cette revue rapide du passé. Un sentiment de tristesse profonde me domine toujours, à quelques mois de distance d'une perte cruellement ressentie par l'Académie, par notre ville toute entière.

En pleine activité de travail et de vie, notre confrère M. Heinrich a été saisi par la mort, jalouse d'éprouver sa

Digitized by Google

foi et la nôtre aux réalités éternelles des promesses que la miséricorde de Dieu a faites à ceux qui le servent.

Il ne m'appartient pas de faire l'éloge d'un tel homme. D'autres l'ont déjà fait avec une pleine compétence.

Cependant il m'en coûterait trop de ne rien en dire et vous m'en voudriez, de négliger cette occasion qui m'est offerte de rendre un pieux hommage à cette mémoire qui nous restera toujours chère.

M. Heinrich était un véritable gentilhomme de lettres : la distinction de sa haute intelligence, cette courtoisie parfaite que lui donnait naturellement son esprit élevé et ses dons exceptionnels, cette urbanité qui puisait sa source dans la tolérance de son large esprit et la généreuse indépendance de son jugement, cette fermeté douce que donnent des principes religieux inébranlables, unis à une indulgence et à une affabilité jamais banales, M. Heinrich possédait tout cela et bien d'autres choses encore, à un degré éminent.

Sa parole, toujours mesurée et nourrie quant au fond, élégante, affinée quant à la forme, cadencée par un organe d'une douceur harmonieuse qui n'en possédait pas moins et l'accent, et la force ; cette parole, assouplie par un long exercice professionnel, d'une exquise propriété de termes, était toujours entendue avec plaisir et profit. Sa mémoire exercée était une mine profonde et riche, où il puisait sans effort, et avec quelle mesure, quel tact et quel attrait pour ses auditeurs ou ses élèves !

M. Heinrich est mort pour les lettres françaises où ne brillera plus son enseignement d'un éclat si soutenu, sa voix éloquente et charmante s'est tue pour jamais, sa plume qui écrivit des livres justement estimés s'est brisée ; mais dans les cœurs, dans les intelligences de ceux qui l'ont connu, aimé, respecté, il vivra encore de cette seconde vie terrestre des morts que les Saintes Écritures admettent et consacrent lors-

Digitized by Google

qu'elles disent, par la voix du roi-prophète : « La mémoire du juste vivra éternellement » (1).

L'immanence de son souvenir sera un juste honneur pour les enfants qu'il laisse, une consolation pour tous ceux qui le pleurent, et comme la consécration suprême de leur pieuse espérance de retrouver au ciel celui qui n'est point à toujours perdu pour eux, mais qui les a devancés dans l'immortalité.

J'aborde maintenant l'objet particulier de cette étude, le peintre Adrien Van der Kabel, né à Ryswyk en 1631, mort à Lyon en 1705.

Je vous parlais tout à l'heure de la responsabilité délicate du choix d'un sujet. Je ne veux pas me dérober au devoir de vous exposer les mobiles qui m'ont décidé à imiter certain poète malencontreux qui

Parmi tant de héros a choisi Childebrand !

Van der Kabel fut-il un artiste d'une valeur hors ligne ? Je n'oserais l'affirmer.

Son caractère offrait-il des côtés dignes d'inspirer la sympathie et l'estime, sinon la louange et l'admiration ? Ce n'est point encore cela.

Ses œuvres et son talent de peintre ont-ils une couleur, une saveur tout particulièrement lyonnaises ? Oui et non. Il a peint en Hollande, à Rome, à Aix, à Toulouse, à Lyon, et ses œuvres sont dispersées à tous les coins du monde.

Alors, pourquoi l'avoir choisi ?

Si vous voulez bien m'accorder quelques instants de bienveillante attention, peut-être estimerez-vous, en connaissant sa vie, en appréciant ses œuvres, en recueillant les témoigna-

(1) Ps. Dav. 112, v. 6

Digitized by Google

ges de son incontestable talent et de la notoriété qu'il eut de son temps, chose rare, que j'ai, à tout le moins, essayé de répondre à une question fort naturelle et tout à fait légitime.

Adriaan (Adrien) Van der Kabel naquit en 1631, à Ryswyk, en Hollande, petite ville maritime aux environs de la Haye. Il eut pour père Cornelis-Jansz Van der Kabel. Sa mère se nommait Maritge (Marguerite) Philips.

C'est à cette mention absolument succinte et fort insuffisante que se bornent tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur sa famille. Il y a apparence, au surplus, qu'elle était parfaitement humble et médiocre, si bien que l'on se peut aisément consoler de n'en pas savoir davantage. Et encore, Van der Kabel, est-ce bien réellement le nom patronymique que le futur artiste reçut au berceau? Vainement ai-je demandé son acte de naissance aux plus obligeants et aux plus compétents spécialistes. Les registres de Ryswick n'existent plus, ou du moins ne commencent actuellement qu'à l'année 1660 (1).

Van der Kabel par un K, Van der Cabel par un C, Vandercable, Vandrecabre, Vandrecoble, telles sont les appellations diverses sous lesquelles est connu et cité l'artiste hollandais. A voir ce nom ainsi travesti, on ne saurait s'étonner de la légende qui prétend que son vrai nom était Van der Toow, ce qui veut dire, en hollandais, *de la Corde,* et que ses camarades d'atelier s'en gaussaient si fort, que son maître Van Goyen lui imposa celui de Van der Kabel, ce qui veut dire *du Cable.* Ce dernier nom, emprunté à la langue maritime, paraissait plus relevé et moins sujet à prêter le flanc à des quolibets malséants.

« Or, ajoute l'historien Weyerman, ce nom de « de la Corde » éveillait l'idée d'une sorte de collier avec lequel sont finale-

(1) Lettre de M. Campbell, directeur de la Bibliothèque royale de la Haye, 19 mars 1883.

Digitized by Google

ment attachés certains artistes qui ont pour habitude de chercher leur patrimoine dans les bourses et sacs de voyage de leurs contemporains, aussi son patron eût-il le soin de lui faire promptement changer de nom (1) ».

Le jeune Adrien, admis vers l'âge de seize ans dans l'atelier de Van Goyen, travailla avec ardeur, avec intelligence, et se distingua bientôt parmi ses condisciples par ses saillies spirituelles, comme par son goût pour le plaisir et l'indépendance. Ses progrès furent rapides, il quitta avant l'heure l'atelier du célèbre paysagiste. Il y reçut l'instruction artistique pour la modique somme de huit écus par an. Ce fut aussi le tarif à la faveur duquel l'illustre peintre Paul Potter devînt le grand artiste que l'on sait.

Entraîné par son humeur vagabonde, Adrien se mit à parcourir les campagnes de la Haye et des provinces voisines, exerçant son pinceau sans relâche, tout en prenant une part active à toutes les kermesses et à tous les joyeux ébats de la jeunesse des environs.

A un moment donné, vers l'âge de 25 ans, il part pour l'Italie, et suivant les itinéraires d'alors, il passe par Lyon. Il y fit un court séjour, assez long cependant pour prendre goût aux charmes de notre ville et pour se familiariser avec les sites pittoresques qui l'entourent.

Sans m'arrêter à réfuter Descamps, qui, mal informé, affirme que l'artiste n'alla pas plus loin que Lyon et s'y fixa définitivement, il est presqu'impossible, faute de documents certains, de préciser exactement le moment, non plus que la durée, de ce premier séjour. Il est probable qu'il doit se placer entre les années 1655 et 1658.

A peine arrivé à Rome, il s'engagea dans la *Schilderbent,* ou corporation Académique, désignée par quelques auteurs sous le nom de la *Confrérie romaine.*

(1) C. Weyerman. *De Levens beschriijvîng den Nederlandsche Konstschilders en Konstschilderessen.* La Haye, 1729, t. II, p. 277.

Digitized by Google

C'était une sorte d'association libre, sans étiquette officielle, ouverte à tout artiste venant des pays du Nord.

Les plus anciens présentaient les nouveaux arrivants. Ceux-ci étaient accueillis cordialement par toute cette jeunesse exhubérante et bruyante. Pourvu que l'on tint, d'une main qui ne fut point trop malhabile, le pinceau, le burin ou le ciseau, on ne se montrait pas difficile sur les références.

Chacun des associés payait son écot en esprit, en gaieté et en belle humeur, plus qu'en piastres et en ducats, et sans cesse recrutée des artistes hollandais, flamands et allemands qui arrivaient à Rome, la confrérie faisait de l'art en se jouant.

Les historiens et les biographes hollandais, Houbraken, entre autres, se sont plus à raconter les prouesses variées auxquelles se livraient les membres de la confrérie dans les réunions de la *Schilderbent*. Elles avaient lieu pendant la nuit et se terminaient par des libations sur le simulacre du tombeau de Bacchus, figuré par quelque bahut drapé de feuillage. « La confrérie, dit Van Hogstraeten, fut introduite dans les mœurs de nos ancêtres pour délasser leurs cerveaux fatigués et alourdis. La réception des nouveaux membres y est l'occasion de cérémonies aussi ingénieuses qu'extravagantes. Pour en conserver le souvenir, les nouveaux élus sont baptisés de noms honorifiques et allégoriques. Dans ces réunions, on laisse les soucis à la porte et on corrige doucement la vanité présomptueuse. Tant pis pour ceux qui se fâchent, on les berce à nouveau s'ils ne sont pas bien emmaillotés. » Il y a là un jeu de mots difficile à rendre, qui naît de l'équivoque créé par le verbe hollandais qui signifie à la fois bercer et berner (1).

Les peintres d'Allemagne et de Hollande formaient le noyau de cette joyeuse association. Dans sa *Bibliothèque de peinture,* De Murr en a conservé la liste. Presque tous ont laissé un

(1) Arnold Houbraken. *Den groote Schonburgh den Nederlandsche Konstschilders en Schilderessens.* Amsterdam, 1718, t. II, p. 235.

Digitized by Google

nom dans les arts : les deux Van Bloemen (1), célèbres peintres de paysages, les deux Glauber, Gottlieb et Jean, dit Polydor, Carle du Jardin, Jean Asseleyn, Pierre Molyn, dit Tempesta, Isaac Moucheron, Van der Kabel, Jordaens, Van der Hulst, et d'autres moins célèbres, entre autres Kornelis van Ryssen, très habile orfèvre-graveur, né en 1625 à Boorsmel, qui amusait toute la bande de ses fines épigrammes. Il fut membre de la confrérie de 1667 à 1668. On l'appelait le *Satyre,* et c'est à lui qu'est due la composition de certaine complainte baroque, où figurent sous leurs noms de guerre tous ces jeunes fous qui devinrent de grands artistes.

Cette liste, en vers hollandais, est une élucubration bizarre, où les artistes, sous des noms allégoriques de fleurs et d'oiseaux, animent de leurs ébats le théâtre de la nature.

Voici cette liste ou chanson, traduite en vers français, traduction aussi rapprochée que possible de l'original en vers hollandais.

Les Lys parfument l'air; les Chardons épineux,
La Tubéreuse avec ses corolles étranges,
La Renoncule auprès du Soleil radieux,
Tout chante de l'été les suaves louanges,
Ce temps où Corydon et le mois des Vendanges
Trouvent leur volupté dans le plaisir des yeux.

Dans la forêt traîtresse où l'oiseleur les guette,
S'amuse le Bouvreuil, rival du Rossignol,
La Bécasse se plait sur l'eau qui la reflète,
La craintive Perdrix se cache près du sol;
Et ton chant monte encore, plus ailé que ton vol,
Orgueil de ton pays, ô gentille Alouette!

(1) Pierre Van Bloemen, dit Standart, est nommé comme maître-peintre vers 1686, à Lyon, parmi les maîtres des métiers. Il fut directeur de l'Académie d'Anvers en 1699. (*Inv. Arch. Lyon*, BB 154.)

Digitized by Google

Comme un Satyre alerte, au milieu des genets,
Conduit un chœur léger de nymphes qui s'élance,
Comme à la voix de Pan s'ébattent les forêts,
Tel chacun, tout joyeux, sautillait en cadence,
Tandis que Corydon agitait dans sa danse
La branche d'Olivier, Symbole de la paix (1).

Parmi eux, sous le nom de Corydon ou de Bel Esprit, Kabel se fit remarquer par sa gaieté et son entrain; il était l'âme de toutes les fêtes et de toutes les folies de la joyeuse bande.

On ne sait guère davantage sur le séjour de Van der Kabel en Italie. En 1665, il y avait déjà plus de cinq ans qu'il y était arrivé. Il s'y lia avec Guaspre Poussin, et ses aptitudes pour l'interprétation de la nature étaient si semblables à celles de ce peintre célèbre, que ses tableaux et les siens ont été plus d'une fois confondus par les amateurs, et même par les artistes.

Ce fait est confirmé par la façon toute italienne avec laquelle Kabel traita ses marines et ses ports de mer, ses sujets préférés. Il y accumula tous les artifices de son pinceau, frappant et étonnant l'œil par le flamboiement de ses soleils couchants, le treillis léger des cordages enchevêtrés de ses navires, et la foule bigarrée de personnages si variés dans leurs attitudes, si amusants à regarder, même à la loupe, qui mouvementent d'ordinaire les premiers plans de ses ports de mer.

Il y a bien longtemps, presque quarante ans, que j'achetai mon premier tableau, non sans émotion et après de longues

(1) *Le Lys*, François Ziercels.— *La Tubéreuse*, Jacob Van Spyke, de la Haye. — *Le Soleil*, Pierre Van der Hulst, de Dordrecht. — *La fleur de Chardon*, Karel Van Vogel, de Maestricht. — *Corydon*, Van der Kabel. — *Le mois des vendanges*, Hans Blondeau. — *La Bécasse*, Aug. Tervesten, de la Haye. — *La Perdrix*, Jacques Vaillant, d'Amsterdam. — *Le Satyre*, Corneille Van Ryssen. — *Le Joyeux*, Pieter Fritz, de Delft. — *La Branche d'olivier*, Vet Hulst, d'Anvers. — *Le Symbole*, Adrien Foly, de Copenhague. — *L'Alouette*, Jean Durbels, d'Amsterdam (?)

Digitized by Google

hésitations. « Un Van der Kabel ! Monsieur ! » m'avait dit le marchand avec emphase. — Ce nom étrange ne me dit rien du tout, il n'éveilla dans mon esprit aucun écho, c'était la première fois qu'il frappait mon oreille.

Le tableau en question était une brillante esquisse, ce qu'on appelle aujourd'hui une maquette.

Elle représentait, dans un cadre circulaire, la scène si connue et toujours touchante de *Moïse sauvé des eaux*.

Un manteau d'un rouge splendide, aux larges plis, couvre en partie les vêtements de laine blanche de la fille de Pharaon, dominant de sa taille de reine toute l'action du tableau. Une suivante, penchée sur les bords du fleuve sacré, montre d'un geste de pitié et de crainte, le berceau dont elle va soulever les langes, l'enfant tend ses petits bras vers le radieux visage de la princesse, et sa bouche se tord dans un vagissement désespéré. Tout auprès, à genoux sur la rive, derrière le berceau, les mains étendues dans un geste d'ardente supplication, la mère semble vouloir porter jusque dans les bras de la vierge royale, cet enfant prédestiné qui fut le législateur des Hébreux et le porte-voix de l'Éternel.

J'achetai le tableau, je l'ai encore ; il m'avait charmé, et cette impression si vive de ma jeunesse ne s'est point encore effacée.

Il est vrai de dire que quelques mois plus tard, visitant les riches collections et les palais de la ville de Pesth, en Hongrie, je retrouvai dans la galerie Karoly mon *Moïse sauvé,* toujours peint par Van der Kabel, mais décuplé dans ses dimensions par un pinceau d'une admirable puissance. C'était le tableau fait par l'artiste d'après la maquette que je possède.

Il faudrait bien peu connaître la pente rapide et comme fatale que descend l'esprit humain lorsqu'il est possédé par la passion de savoir, de comparer, de découvrir et de trouver, pour ne pas admettre, sans qu'il soit nécessaire d'insister

Digitized by Google

davantage, que cette apparition du palais Karoly décida de ma prédilection pour Van der Kabel.

Ceux d'entre vous qui ont arraché au passé quelqu'un de ses secrets ou quelque épave que le temps avait oublié de détruire, ceux qui, après de laborieuses et persévérantes recherches, ont un jour mis la main sur le précieux objet de leurs longues convoitises, ceux-là comprendront l'étonnement ravi qui s'empara de moi à la vue du Moïse sauvé des eaux... et de l'oubli.

Et aucune rancœur humaine ne troublait cette impression; je n'enviais point au magnat hongrois la possession de cette admirable toile : j'étais plutôt tenté de lui rendre grâce d'avoir abrité et mis en belle place, en son palais du Danube, le tableau de Van der Kabel.

A l'exemple d'amateurs nombreux du dernier siècle, j'ai persisté dans mon goût pour ce peintre, quelque soit d'ailleurs son rang sur les degrés qui mènent à ce sommet de l'art où sont gravés les noms incontestés de trois ou quatre grands génies, en pleine et légitime possession de l'admiration des hommes.

C'est ainsi que j'ai cherché à mieux connaître les œuvres de Van der Kabel; j'en ai vu beaucoup, elles sont très inégales. Il est peu de peintres, à Lyon surtout, où il vécut près de 40 ans, dont on abuse autant pour renouveler la mystification désormais classique des paysages de Trouillebert, vendus pour des Corot.

Un tableau est-il peint sur préparation rouge, a-t-il des tons chauds et briquetés, le feuillage des arbres est-il découpé avec adresse, les personnages sont-ils tant soit peu spirituellement groupés; serait-ce un dessus de porte, un devant de cheminée, une enseigne brossée à la diable, — avec une conviction amusante, parce qu'elle est souvent sincère, — la croûte est attribuée, sans pitié et sans honte, au peintre

Digitized by Google

hollandais. Pour cent tableaux authentiques de Van der Kabel ou pouvant lui être attribués sans trop de désavantage, on en trouve aisément deux cents qu'il n'eut pas avoués (1).

Et certes il n'était guère difficile sur ses propres œuvres, ayant pour habitude de louer surtout ses plus mauvais tableaux. — « Les bons, disait-il, se vantent tout seuls. »

A part cette spirituelle boutade, on sait assez peu de chose sur la vie privée de cet artiste. Il peignait beaucoup, mais il écrivait le moins possible, et la correspondance, cette mine si exploitée aujourd'hui pour arriver à la connaissance morale des justiciables de l'histoire, fait absolument défaut pour Van der Kabel.

Toutefois, les biographes s'accordent pour lui attribuer dans sa jeunesse un naturel querelleur et emporté. « A chaque instant il lui arrivait de fâcheuses aventures, dit Dezalliers d'Argenville. » Il était presque toujours pris de vin et se plaisait dans la société des ivrognes et des débauchés sans le sou. Pour ne pas payer, il avait coutume de s'enfuir par une porte de derrière. Une nuit, après avoir bu avec des filous qu'il ne connaissait pas, il sort dans la rue avec eux; ceux-ci l'attaquent pour achever de vider sa bourse; il se défend, manque de perdre la vie. La garde arrive au bruit, les agresseurs se sauvent, il reste seul. Appréhendé au corps par la force publique, il se défend contre la garde, blesse dangereusement un des soldats du guet, rosse les autres, et cédant sous le nombre, il est mené en prison, où il passe plusieurs mois. Il y aurait

(1) Une note de M. Ad. Siret, l'auteur si compétent du *Dictionnaire des Peintres de toutes les écoles*, peut expliquer le motif pour lequel les musées des Pays-Bas ne possèdent aucune œuvre de ce peintre. Selon M. Siret, Van der Kabel s'appropria si bien la manière de son maître Van Goyen, pendant qu'il peignait en Hollande, que beaucoup de tableaux de Van der Kabel ont été baptisés, par les marchands de tableaux, du nom plus illustre de Van Goyen. Cela pourrait expliquer, en une certaine mesure, l'abondance des tableaux attribués à ce dernier maître.

Digitized by Google

achevé ses jours, à l'exemple de son contemporain Tempesta (1), si un ami, avançant pour lui une forte somme, n'avait réussi à l'en faire sortir. Ne croirait-on pas assister à une seconde lecture — en action — de la scène fameuse où Martine se plait à être battue ?

Une autre fois, il entre dans une auberge, dîne bien, boit mieux encore, veut s'esquiver selon son usage. On le retient, on l'injurie; il offre de peindre l'enseigne, l'hôtesse se radoucit, on envoie chercher des couleurs, une toile, et séance tenante il improvise une enseigne qui attire tous les voisins à la ronde, et dont l'hôtesse avisée fît de l'argent plus tard.

« Rien à dire de plus de cet Adrien, affirme avec quelque dédain un de ses biographes, Weyerman (2), après quelques détails sommaires sur sa naissance, son éducation, ses talents, — sinon qu'il fut un très mauvais drôle, qui buvait et trinquait comme un Neerlandais, qui jurait comme un Allemand, qui se battait comme un Gantois et qui était toujours endetté comme un vrai peintre. »

Le trait final était exact du temps de Weyerman; bien rares étaient les sectateurs de l'art qui possédaient cet art particulier de serrer les cordons de leurs bourses et de savoir économiser quelque part de leurs bénéfices. L'insouciance et le désordre étaient endémiques dans l'exercice d'une profession à laquelle la société d'alors accordait beaucoup de louanges, mais une fort mince considération.

« Gueux comme un peintre », disait le proverbe. Il nous faut bien confesser que le caractère et les mœurs de Kabel n'étaient pas faits pour le réconcilier avec les couches supé-

(1) Pierre Molyn, dit Tempesta ou de Mulieribus, surnom assez significatif, fut emprisonné à Rome, pour avoir tué un gentilhomme dont il courtisait la femme. Il fut mis en prison, y peignit ses plus beaux tableaux, et n'évita la corde que par la protection du comte de Melio. Il passa 16 ans en prison et n'en sortit qu'à la prise de Gênes par les armées de Louis XIV.

(2) C. Weyerman, *loc. cit.*

Digitized by Google

rieures de ses contemporains, malgré les fréquents rapports qu'il entretint avec les privilégiés de ce monde. La fortune, hormis pour quelques princes de l'art, ne s'attardait guère au chevet des peintres et ne venait point réveiller ceux qui s'endormaient sur de trop faciles productions. Plus aux artistes qu'à d'autres, il est équitable d'appliquer la sentence qui devrait régir le monde et qui est si souvent méconnue : « A chacun suivant ses mérites ». Chose étrange, c'est dans le monde des arts, tenu pour le moins réglementé des mondes, que l'application de cette maxime est la plus rigoureusement pratiquée.

Et par le monde des arts, il convient d'entendre le microcosme où s'agitent, se poussent, se devancent, toutes les formes diverses de l'art en lesquelles se moulent les activités, les efforts, les dons et les passions de ceux que l'ambition de la gloire, noble en ses débuts et ses poursuites, odieuse en ses fins égoïstes et tyranniques, a jetés dans la mêlée, tant sur la scène que dans l'atelier, tant dans le monde factice des décors et des praticables, que dans le monde où l'on s'amuse trop, aussi bien que dans celui où l'on ne s'amuse guère.

Il m'en coûterait toutefois de mettre les comédiens sur le même rang intellectuel que les artistes de la main. Ceux-ci sont des créateurs, des poètes à leurs heures de génie, ceux-là sont d'admirables interprètes si l'on veut, mais, en somme, instruments des lettrés et metteurs en scène des créations d'autrui.

Au reste, lorsque l'on dit qu'un acteur a créé un rôle, on se sert d'une expression adultérée. Il faudrait dire qu'il l'a développé, qu'il en a fait quelque chose de plus saisissant, de plus vif, de plus près de la nature encore que l'auteur ne l'avait conçu.

Et c'est ainsi, pour le déplorer en passant, que notre belle

Digitized by Google

langue française, si claire et si merveilleusement appropriée, dans sa prétendue pauvreté dont on mène trop grand bruit, à l'expression de tous les sentiments et de toutes les idées, s'en va battre les buissons, sous la production énorme et indigérée d'une presse trop insuffisamment lettrée. Telle une noble matrone, entourée hier, au siècle passé, des respects de tous, qu'auraient enivrée d'une boisson perfide, de coupables et ingrats clients, nourris dans sa maison, vivant de ses bienfaits, éclairés de sa lumière, et qui reconnaîtraient ainsi, par cette farce honteuse, les secours qu'ils ont reçus d'elle pour bien penser et bien écrire.

Ce n'est que de nos jours, à la faveur de ce bouillonnement fangeux qui fait remonter à la surface tant de choses malpropres et tant de gens tarés que l'on laissait traînant dans la boue du ruisseau, au bas des murs de l'édifice social et hors de son enceinte, ce n'est qu'à notre époque, où les vieilles idoles du paganisme, elles-mêmes, ont été bafouées sur le théâtre, que les comédiens ont pris le rang social de notables et de parvenus.

On raconte qu'un soir, à Versailles, causant avec un comédien du roi, fort prisé de son temps, un vieux gentilhomme, chevalier de Saint-Louis, tout couturé de blessures, s'étonnait de voir ce comédien dans les antichambres de la Cour. « Je sais, monsieur, lui disait-il, que la Cour et la ville applaudissent vos grands talents, et je n'en suis point jaloux. Mais vo us portez le velours et la dentelle, les gratifications de Sa Majesté et des seigneurs de la Cour pleuvent sur vous, et moi dont le sang a coulé pour le service du roi par vingt blessures, moi qui le sers dans ses armées depuis un demi-siècle, mes vêtements sont usés et ma pension m'empêche tout juste de mourir de faim. Vraiment! c'est là une chose indigne que de voir la différence que l'on fait aujourd'hui entre un chevalier de Saint-Louis et un comédien! — Il est vrai, monsieur,

Digitized by Google

répondit ce dernier, mais comptez-vous donc pour rien le droit que vous avez de me parler ainsi? »

Cette fine réponse était parfaitement en situation sous Louis XIV; le comédien était comblé de louanges et d'argent, quant aux honneurs, ils lui étaient mesurés avec une parcimonie qui n'était autre que la marque visible du mépris public. Non qu'il le méritassent tous, ce mépris, mais comme les Juifs portaient encore la manche jaune en quelques-uns de leurs quartiers, les comédiens portaient avec eux, de par leur profession, note de discrédit, sinon d'infamie. Il faut le dire, au surplus, pour rester dans la juste appréciation d'une longue habitude sociale, cette mince estime que l'on avait pour eux tenait au déréglement des mœurs qui, des farces de Thespis aux acteurs et aux actrices d'aujourd'hui, a toujours été la cause immanente de la réprobation de l'Église et de la société chrétienne vis-à-vis d'une classe de cette société vouée professionnellement aux séductions du vice.

Mais je laisse les comédiens et le théâtre pour en revenir aux beaux-arts et aux artistes.

Certes, je me serais singulièrement abusé si je voulais présenter comme un type de la condition sociale des artistes à Lyon, au XVII[e] siècle, celui d'entre eux que j'ai choisi pour sujet de cette étude. Mon ambition le néglige et le dépasse en ce moment; elle serait de montrer à quel degré d'intensité régnait à cette époque, envers les peintres, les sculpteurs, tous ceux que j'ai appelé les artistes de la main, sans exclure de cette dénomination l'archet du musicien, ni le compas de l'architecte, le préjugé qui a eu pour point de départ, la condition manuelle des imagiers du moyen-âge, et l'ensemble d'infériorités sociales qui a donné lieu au proverbe, déjà bien ancien, que je rappelais tout à l'heure.

Mais je dois me défendre d'en multiplier les exemples, cette démonstration m'entraînerait trop loin de mon sujet. Il

Digitized by Google

suffirait aussi d'ouvrir Vasari ou tout autre historien d'art, pour trouver, à diverses époques, de magnifiques dérogations à l'empire de ce préjugé social, et pour constater un progrès toujours plus marqué vers l'affranchissement de l'art et des artistes, jusque vers la fin du dernier siècle, où toute barrière a été levée entre eux et la société.

De nos jours, il en est, qui par la dignité de leur vie, comme par le désintéressement de l'âme et la grandeur du caractère, ont honoré l'époque où ils ont vécu et la ville qui les a vu naître. L'ignorance seule continuait contre eux la routine du vieux préjugé.

Il me souvient qu'il y a de longues années, dans une des plus anciennes églises de Lyon, un peintre, déjà célèbre, exécuta des peintures murales. Ces fresques étaient sobres par la couleur, puissantes par le dessin, magistrales par la composition. Elles existent encore, et pas un étranger ne manque d'aller contempler ces peintures et de les admirer. On raconte que le digne curé de cette paroisse, recevant un de ses collègues de la campagne, au moment même où les échafauds du peintre obstruaient la vue des beautés de son église, s'excusait auprès de son hôte de tout ce désordre. Et, tout en marchant, il allait répétant sous les voûtes des chapelles : « Hélas ! mon cher abbé, tont est bien sâle ici, excusez-nous, nous avons les peintres !... » Les peintres, honnis par le vénérable prêtre, fort ignorant des choses de l'art, c'était Hippolyte Flandrin et ses élèves...

S'il eût dit cela de Van der Kabel et de ses amis, il eût été beaucoup plus près de la vérité ; si le talent était réel, la propreté morale l'était moins.

Le naïf historien des peintres hollandais, Descamps, a eu sur l'élève de Van Goyen, un mot à rendre jaloux l'auteur immortel de M. de La Palisse. « Il eût vécu honorablement, dit-il en parlant d'Adrien, s'il eût été moins crapuleux. » Le

Digitized by Google

mot n'est pas cruel, il est exact et véridique, et c'est par respect pour la vérité, que je m'enhardis jusques à vous le citer.

N'est-ce point, au surplus, un lieu commun, que de répéter d'après l'histoire, même contemporaine, que de grandes, belles et nobles choses ont été faites par d'illustres gredins, et que de pures canailles ont signé des œuvres dignes de s'imposer par leur valeur artistique à l'admiration des gens de bien ?

Ainsi donc, batailleur, ivrogne, gueux et quelque peu fripon, tel est, Messieurs, le bilan véritablement fâcheux de cet homme, qui fut cependant un artiste de grand talent.

J'ai cité jusqu'ici les témoins à charge, maintenant je respire plus à l'aise en recueillant, avec quelque piété, de meilleurs témoignages en sa faveur, et je passe rapidement sur les détails de cette vie, « qui ne sont, dit toujours Descamps, ni intéressants, ni exemplaires » (1).

Nous savons déjà, par le surnom qu'il reçut à la *bande académique* de Rome, que la causticité, l'entrain et la finesse de son esprit, ne laissaient rien à désirer.

Il était de plus généreux, comme presque tous les prodigues, et compatissant, ce qui est mieux, même tendre et affectueux pour les siens. Sa conversation était enjouée, sa physionomie mobile, sa taille commune.

Il se maria à l'âge de 38 ans avec Suzanne Bourgeois, en 1669, et ils eurent de nombreux enfants. Plusieurs moururent au berceau, d'autres disparurent au cours de l'adolescence. Le nom de Van der Kabel ne s'est pourtant éteint à Lyon que dans la seconde moitié du dernier siècle.

(1) L.-E. Descamps. *Vie des peintres Flamands, Hollandais et Allemands*. Paris, Ch.-Ant. Jombert, MDCCLIV, 6 vol. in-12, t. II, p. 439.

Digitized by Google

J'ai eu la fortune inattendue — *tenaces fortuna juvat* — de trouver, sans l'avoir cherché chez un de mes amis (1) un portrait de Van der Kabel, peint par lui-même. Cette grisaille est d'une incontestable authenticité. Elle a servi de modèle aux divers graveurs qui ont reproduit, les uns à gauche, les autres à droite, le masque aisément reconnaissable de l'artiste hollandais. Alors que cette toile ne porterait pas, au revers du chassis, la mention suivante, inscrite au siècle dernier par une main inconnue: « Adriaan Van der Cabel, peint par lui-« même vers 1690, mort le 15 janvier 1705 », il serait impossible de méconnaître l'originalité de cette peinture.

Van der Kabel s'y est représenté à mi-corps : vêtu d'un ample manteau de velours à larges plis. Autour de son cou robuste et musclé, est négligeamment enroulée une cravate d'étoffe rayée, laissant apercevoir quelques fragments de linge d'une médiocre blancheur. La palette est accrochée à son pouce gauche et sa main droite tient les pinceaux et l'appuie-main. Un bonnet de velours, sorte de bérêt, pittoresquement ajusté, couvre à demi son crâne dénudé, laissant saillir les protubérances bombées d'un large front sillonné de rides. Le nez est tourmenté, long et largement fendu du bout, les yeux sont durs, vifs et perçants, et le regard jaillit du fond d'une orbite assombrie par d'épais sourcils. La bouche large aussi, aux lèvres fines et serrées, le menton fort et charnu, les mâchoires accentuées révèlent le caractère et l'homme, et ses aptitudes et ses mœurs. Sa figure paraît ravagée par la fatigue ou les excès, son expression est celle d'un sceptique ou d'un blasé. Mais l'éclair du regard, mais le développement du front, mais les grandes lignes sévères du visage portent la marque indéniable de l'intelligence, de la conception

(1) M. Louis Saint-Olive, qui a mis avec la plus grande obligeance, cette intéressante toile à ma disposition. Je l'ai fait reproduire en héliogravure par M. Dujardin. Elle est en tête de cette étude.

Digitized by Google

géniale, de la décision prompte, interprétée par des instruments dès longtemps asservis au talent et assouplis par un long usage.

Ce portrait est une toile ovale de 45 cent. de haut sur 36 de large, montée sur son chassis primitif. Elle n'a jamais été réentoilée. De nombreuses craquelures, des gerçures, habilement atténuées dans le cliché héliographique, en attestant l'ancienneté de cette fragile image, indiquent aussi l'urgence de réparations destinées à assurer sa conservation ultérieure.

Le graveur lyonnais Bouchet, son contemporain et son ami, a buriné le portrait de Kabel d'un outil ferme et hardi, en 1693. Ce portrait étant daté de 1690 et l'identité étant complète entre le modèle et la planche, il n'y a pas l'espace d'un doute. La gravure porte au reste ces mots significatifs : « *Se ipse pinxit.* Bouchet sculp. 1693 » (1).

Le catalogue de la vente Paignon-Dijonval (1810) donne sous le n° 2183 la description suivante d'un autre portrait du peintre : « Portrait d'Adrien Van der Kabel, par lui-même, de grandeur du naturel, il est vu de profil et tourné vers la droite ; dessin au crayon rouge et noir : Hauteur, 14 pouces, Largeur, 10 pouces ».

La collection Coste contient quatre portraits de Kabel, dont l'un en perruque, gravés par le même Bouchet. Celui qui est catalogué sous le n° 15,241 porte la date de 1693.

Pendant les années que Kabel passa en Hollande, au sortir de l'atelier de Van Goyen, il a reproduit avec une verve charmante ces larges horizons, ces molles et grasses plaines où, dans l'herbe épaisse, pacagent tranquilles les grands troupeaux de bœufs et de moutons.

Tel est son tableau du musée de Munich, considéré à tort comme son chef-d'œuvre. Ce tableau n'a pas la clarté tran-

(1) Bibliothèque de la ville de Lyon.

Digitized by Google

quille du Poussin, il est plutôt dans les tons sombres de Mola, avec quelque mélange de la manière de Van Goyen. C'est un grand paysage, largement ouvert. A droite une haute maison vue de profil, pittoresquement flanquée de masures. Au devant, un arbre au maigre feuillage, domine un chemin vivement éclairé, par où descend, vers la droite du spectateur, un homme à cheval, le poing sur la hanche. Du monticule sur lequel s'élève la maison, un joli groupe formé d'une paysanne, de son enfant et d'un chien, s'achemine sur un terrain très habilement peint, vers les terres et les pâturages qui s'étendent au loin. Sur tout cela s'étend un grand ciel orageux, éclairé d'une vive lumière, sur la maison, qui se détache en masse sombre sur l'azur.

Ce tableau de la Pinacothèque est signé du monogramme et daté de 1652. C'est une œuvre intéressante de la première manière de Kabel et de sa jeunesse, il avait 21 ans.

Les tableaux qu'il peignit à cette époque sont malheureusement rares. Chose étrange, aucun des musées de la Hollande ne possède un seul tableau de Van der Kabel. Il faut chercher sa trace en France, en Italie, et jusqu'aux Indes orientales, bien qu'il ait certainement peint de nombreuses toiles avant de quitter son pays natal.

Ses ciels, de 1650 à 1660, sont ceux des Pays-Bas; la lumière du soleil est tamisée par la brume humide, elle argente les objets plutôt qu'elle ne les dore. On retrouve dans les tableaux de sa première manière ces villages coquettement étagés sur les faibles ondulations du sol, ces hameaux qui marient si délicatement, pour l'œil amoureux de l'harmonie, plus que l'éclat du jour, leurs toits rouges et bruns, leurs façades roses ou vertes ou bleues, s'accordant avec la gamme étonnante des gris capricieux du ciel.

C'est cette variété constante de l'athmosphère de leur pays natal qui est, pour les peintres de la Hollande, la source éter-

Digitized by Google

nellement féconde des effets si variés de leurs tableaux, dans l'unité que leur impose la poétique monotonie d'une nature constamment voilée, où sont également inconnues les violences de la lumière, et la turbulence des lignes qu'affecte la configuration du sol en d'autres pays.

Si quelques-uns des plus grands maîtres de cette école, les Wynants, les Hobbema, les Ruysdaël et les Cuyp, contemporains de Van der Kabel, restèrent fidèles à ces paysages d'une simplicité si variée, toute une pléiade de jeunes peintres, de 1625 à 1660, alla chercher d'autres modèles et d'autres inspirations sur les bords du Tibre ou de l'Adriatique.

Il n'y avait pas longtemps cependant que la réaction qui donna naissance à l'école hollandaise avait eu lieu. Les grands paysagistes de la génération précédente, Corneille de Harlem, Abraham Bloemaert, Van Goyen, et d'autres encore, avaient fait un énergique effort. Ils s'étaient affranchis par la puissance de leur génie et leur profond sentiment de la nature, de l'influence italienne qui, depuis la Renaissance, avait envahi tout l'art européen. Ce furent ces maîtres qui rétablirent, dans leurs œuvres originales, la prépondérance de l'élément national, le charme et la puissance de la couleur, la naïveté et l'originalité des formes, le caractère de l'exécution (1).

La peinture religieuse, encore pleine de ferveur en Flandre, est délaissée dès cette époque par l'art hollandais, ou bien si ces peintres retracent, par aventure, quelque scène biblique, ils ne le font que pour meubler de figures un paysage, et avec une liberté d'allures que leur rend facile, comme d'ailleurs légitime, la pratique de la religion réformée, dominante dans leur pays.

Mais l'influence des maîtres que je viens de citer ne fut prépondérante que plus tard et leur exemple n'empêcha pas

(1) Van Westrheene, *Paulus Potter, sa vie et ses œuvres*, La Haye, M. Nijoff, oct. 1867, in-8°, p. 10.

Digitized by Google

Van der Kabel et ses émules de chercher en Italie d'autres traditions et d'autres éléments.

La tendance qu'il avait à imiter les colorations brunes et fortes des maîtres italiens, donne aujourd'hui aux meilleurs tableaux de ce peintre l'aspect noir ou rembruni qu'ils présentent trop souvent. Les préparations rouges sur lesquelles il peignait, comme la plupart des peintres du XVII[e] siècle, non pas avec de la brique pilée comme le veut la légende, mais avec des couleurs de qualité inférieure, contribuaient à donner à ses tableaux cette teinte désagréable qui en amoindrit l'effet.

Quoiqu'il en soit de son imitation, elle n'est point servile; dans sa seconde manière, la meilleure, sa touche est large et facile, sa couleur est vigoureuse et les tons dont il use empruntent leur richesse à une dégradation savante des bleus, des blancs, des jaunes, et surtout des rouges. Peu d'artistes ont su manier le rouge, la noble couleur par excellence, celle du sang, celle du feu, avec plus de science, d'intensité et d'éclat.

Les arbres sont dessinés avec un souci amoureux de la forme. Il est soigneux du détail et du feuillé, massant avec une largeur incomparable et excellant dans l'harmonie que l'artiste digne de ce nom sait maintenir entre l'ensemble et le détail.

Presque toujours très foncés, ses premiers plans sont ornés de rochers, de débris antiques, de plantes au port noble et gracieux, drapant avec élégance leurs larges feuilles. Au loin, dans les plans savamment étagés de ses compositions, les fabriques diverses guident le regard, sans l'arrêter, jusqu'aux bornes de l'horizon.

A considérer la façon exacte et minutieuse dont Van der Cabel rend la toison de ses brebis et de ses chèvres, la conscience avec laquelle il exécute les moindres parties des navi-

Digitized by Google

res dont il peuple ses marines, la précision de ses figures, et la quantité d'accessoires merveilleusement rendus, qui encombrent ses ports de mer, on peut conclure qu'il a toutes les aptitudes et toutes les tendances d'un peintre réaliste.

La vérité, cette chose si grande, que « nous ne devons dédaigner aucune entremise qui nous y conduise », au dire de Montaigne, est le sujet de l'évidente application du peintre hollandais.

Il interprète l'objet le plus vulgaire, un ballot, un tonneau, une jarre, une pierre, avec un soin précis de la forme et de la couleur, après une persévérante étude de la nature, dont il ne se départit jamais.

Il semble avoir connu et mis en pratique cette maxime d'un grand artiste de la Renaissance qui fut aussi un philosophe : « Il est impossible, disait Bernard Palissy, d'imiter la nature en quoy que ce soit, que premièrement on ne contemple les effets d'icelle, la prenant pour patron et pour exemplaire ».

Kabel aima passionnément la nature, et il eut pour elle un respect amoureux ; il la peint telle qu'il la voit et la comprend, après avoir pénétré dans le secret de ses effets de couleur et de lignes, par la comparaison et par l'étude, la réflexion et le travail persévérant.

Son individualité se révèle dans son œuvre, à ce point que ce « Protée » comme on l'a appelé, est peut-être un des peintres de son époque, dont il est le plus facile de reconnaître les ouvrages, alors qu'il veut bien se contenter d'être lui-même sans s'affubler de la peau de l'ours ou de celle du lion.

Et c'est en cela que ce réaliste est aussi un chercheur d'idéal : seulement s'il entrevoyait quelques fois cet idéal sous les vapeurs légères que la terre exhale au matin, où à travers les rayons d'or du soleil couchant, trop souvent il l'a cherché et

Digitized by Google

il a cru le trouver au milieu des buées chaudes et fétides de l'estaminet.

Ceux des peintres hollandais qui revinrent d'Italie, rapportèrent dans leur pays, ou dans les contrées où ils fixèrent leur fortune errante, des ressources nouvelles. Il les avaient puisées dans le pays ensoleillé de l'art. Et ce rayon de lumière pénètre leurs œuvres, les réchauffe, et les fait briller d'un incomparable éclat.

Ils en rapportèrent encore autre chose, au moins quelques-uns, ce que l'on est convenu d'appeler le *style*.

C'était une tendance spéciale à l'école italienne, si grande et si injustement démodée aujourd'hui, que la richesse dans les détails de la composition. Elle avait la conception magistrale de l'ampleur des proportions, et avec l'équilibre ingénieux des lignes et des masses, elle se caractérisait encore par cette dégradation savante et habile des plans et des tons, qui donnait à volonté la saillie et le relief, comme aussi l'éloignement et l'illusion des espaces immenses, bornés et découpés par un cadre de quelques pieds carrés.

L'ensemble de ces qualités constitue le style d'une école, et aucune d'entre elles ne les posséda à un degré plus élevé que l'École italienne dans la brillante période où elle domina en Europe.

S'il fallait préciser les conditions dans lesquelles le style naît au sein d'une école, je me hasarderais à donner cette définition :

Le style est le fruit de la pleine maturité de l'intelligence, éclairée par l'imagination, servie par des organes d'un mécanisme achevé, — et voici que sans le vouloir, je retombe dans la définition célèbre de Buffon : « Le style, c'est l'homme, » adaptée à l'art et aux artistes.

Variable, assurément, selon les époques et les lieux, le style se résume partout et en tout temps dans les qualités de

Digitized by Google

la composition, dans la disposition des lignes, dans l'équilibre des formes et des couleurs, dans tout ce qui est du domaine de l'inspiration.

La pureté du dessin, l'éclat et la variété du coloris, la précision des formes, ne sont que des qualités d'exécution, de telles qualités corroborent celles du style chez un grand artiste ; elles peuvent exister toutefois indépendamment de celles-là, sans cesser d'être de l'art, mais à la condition de renoncer à en atteindre les sommets.

C'est ainsi que nous avons en France, à cette heure, de mille à quinze cents exécutants très habiles, connaissant à fond les finesses comme les énergies du pinceau, peignant supérieurement « le morceau » — permettez-moi cette expression d'atelier. — Mais combien y en a-t-il qui possèdent au même degré que l'habileté dans le « faire », la science et l'originalité dans la composition unis à la grandeur dans la conception, à la belle disposition des lignes, et à ce sentiment impeccable des conditions de l'harmonie qui forcent la louange des connaisseurs et l'admiration du public ?

On les compte, on les pèse, on les compare, et leur nombre se restreint à quelques-uns. L'organisation physique et l'adresse des doigts, la sensibilité et l'acuité du sens de la vue, sont les facteurs trop exclusifs de cette production incessante. La myopie rend possible des finesses d'exécution qu'entravent la vue trop longue. Et ce ne serait peut-être pas une investigation sans résultat, si elle était possible, que celle qui consisterait à s'assurer que la plupart des peintres hollandais, ces prodigieux finisseurs, étaient généralement myopes, tandis qu'au contraire, dans les grandes compositions des Flamands et des Italiens, c'était le presbytisme qui, dominant chez leurs artistes, exerçait une influence occulte et dirigeante sur les manifestations de leur talent.

Sans insister plus qu'il ne convient sur cette hypothèse,

Digitized by Google

il est certain qu'après les influences physiques, l'éducation, le milieu, agissent fatalement sur la nature et la valeur du talent d'un peintre. Une éducation relevée, développant toutes les aptitudes d'une nature ouverte au sens artistique, exercera une légitime influence sur la distinction, la portée morale, sur la science et la pondération du talent qu'il lui sera donné d'acquérir.

On discutera, et pour combien d'années encore ! sur le but de l'art et sur ses moyens. En musique comme en éloquence, en peinture comme en architecture, dans toutes les manifestations de l'intelligence tendant à ébranler par les sens d'autres intelligences, la formule est toujours la même :

« Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez. »

Pour me donner l'illusion de la grandeur ou de la vertu, de la crainte ou de la pitié, de la haine ou de l'amour, et de toutes ces choses que l'art, sublime imposteur, retrace à notre esprit par les plus nobles de nos sens, il faut pour nous émouvoir que l'artiste éprouve, en réalité, les sentiments dont il veut nous troubler. Il faut qu'il ressente ces impressions, se livre à l'élan qui l'entraîne avec une sincérité telle, que la seule contemplation de son œuvre, nous suggérant les sentiments qu'il a lui-même éprouvés, nous entraîne sur ses pas jusqu'au hauteurs où l'inspiration l'a poussé.

Et, pour cela faire, les moyens sont variés. Mais ce n'est pas dire qu'ils soient faciles, ni donnés au pouvoir de chacun. Ils demeureront rebelles à l'artiste, s'il n'est capable de discerner les sujets dignes d'être traités et de pouvoir les rendre avec une suffisante autorité.

Un illustre contemporain, le peintre Millet, ce réaliste de génie, disait que « la beauté ne réside pas dans les traits seuls du visage, qu'elle rayonne dans l'ensemble d'une figure et dans ce qui convient à l'action du sujet ». Et il allait plus

Digitized by Google

loin encore en déclarant que « la beauté, c'est l'expression ».

En effet, qu'est-ce donc que l'expression, sinon le rayonnement et la révélation de l'âme et de la vie morale à travers la chair muette et les muscles passifs ?

Rechercher l'expression pour un peintre, se réduit assez exactement à la recherche du *type,* c'est-à-dire à la figuration, par des traits et par des couleurs, obtenue au plus haut degré objectivement impressif, des diverses passions qui agitent l'humanité.

Ainsi la colère, ainsi la torpeur et la paresse, ainsi la joie, ainsi la tristesse, l'amour du gain, la persévérance au travail, ainsi l'*age quod agis,* formule vraie en morale comme en art, que les créateurs de figures n'ont pas toujours devant les yeux avec le même degré de conscience où l'observait le grand artiste que je viens de citer.

Mais un résultat imprévu, mis en lumière par une invention récente, c'est qu'à force de chercher le caractère, et de concréter les types, on arrive à la laideur, résultat décourageant, auquel n'est que trop souvent arrivé le peintre attitré des paysans.

Cette invention américaine consiste en ceci. Faisant passer successivement devant l'objectif d'un appareil photographique particulier, les membres d'une même famille, les types de physionomie les plus fréquents d'une peuplade circonscrite dans son individualité, on obtient en superposant ces épreuves, une épreuve photographique moyenne qui peut être considérée comme la résultante des traits dominants de ces diverses physionomies.

Il est intéressant de constater, que cette épreuve type reproduit un ensemble de traits, dont l'harmonie, soit la beauté typique, est généralement inférieure à celle que présente individuellement chacune des épreuves originales.

Digitized by Google

Il est à supposer que la recherche du type avait préoccupé Van der Kabel, car ses bergers, ses paysannes, ses nymphes, ont tous cet « air de famille » qui indique chez le peintre la préoccupation de donner à ses personnages le trait caractéristique de leur individualité. Et ce type est généralement Italien. Qu'il peigne des joueurs de Morra, comme au musée de Toulouse, ou des pastorales, ou des mariniers, les physionomies ont une parenté visible.

Je regrette de n'avoir pas vu le *Samson,* tableau important du peintre, qui se trouvait en 1837 au château du Petit-Bourg, et y faisait partie de la collection Aguado. Il eût été très intéressant de voir Kabel aux prises avec un sujet biblique, celui-là même qui a inspiré à Decamps des dessins célèbres d'une si magistrale facture.

Une des plus importantes toiles de Van der Kabel (1), malheureusement très poussée au noir, faisait partie de la collection Flachat, vendue aux enchères à Lyon il y a dix-neuf ans.

Dans une grande forêt aux majestueux ombrages, s'accomplit mystérieusement un sacrifice au dieu Pan. Une imposante théorie de prêtres et de sacrificateurs déroule ses groupes, variés par des animaux qui vont servir de victimes. Des guirlandes de fleurs et de pampres cachent les cordes qui les lient et, au-devant, deux flamines en robes blanches, couronnés de chêne, s'avancent vers l'autel où déjà brille la flamme. Un terme de marbre est à côté, il porte l'effigie du dieu, dressant ses oreilles de faune, et la face crispée par le rictus classique. Au-devant du tableau, s'enlaçant dans une ronde gracieuse, de belles jeunes filles dansent avec de jeunes garçons au son d'une flûte champêtre que fait résonner un vieux ber-

(1) Ce tableau, qui fait partie du cabinet de l'auteur, a 1 m. 26 de large sur 1 m. 05 de haut. Il provient de la vente Flachat, faite « en rue Tramassac », en février 1869, à Lyon.

Digitized by Google

ger assis au pied d'un chêne. A travers les arbres magnifiquement branchés, on aperçoit au loin les montagnes bleues de la Sabine découpant les lignes grandioses des nuages colorés par les derniers feux du jour.

C'est un des tableaux les plus complétement italiens qu'ait exécuté le maître, probablement à Lyon à son retour d'Italie, entre 1668 et 1670.

Il n'est malheureusement ni daté ni signé.

Il est à remarquer, que suivant l'usage de beaucoup de ses contemporains, Van der Kabel a fort rarement signé ses œuvres, et daté moins encore. Cette abstention serait regardée aujourd'hui comme une prétention ridicule : il n'est si mince esquisse, si faible ébauche, qui ne porte au sortir de l'atelier, le monogramme ou la signature du maître. Inconsciemment peut-être les artistes obéissent aujourd'hui au besoin moderne de publicité, besoin qui a fait de si prodigieux progrès depuis un siècle. Loin de moi la pensée de mettre telle ou telle bruyante réclame sur le même rang que telle signature d'artiste cotée sur le marché de l'art ; mais un tableau moderne non signé, c'est un enfant naturel. Si grande que soit sa valeur intrinsèque, quelque réserve qu'impose la triste habileté des faussaires, un doute pénible plane sur son origine et le met en suspicion.

Un bon tableau moderne non signé est un phénomène ; qu'il soit paraphé d'un nom absolument obscur, Antoine ou Jean, peu importe, il est signé, c'est-à-dire reconnu, et s'il est plein de promesses, ce tableau, pourquoi donc le peintre Antoine ou le peintre Jean ne deviendraient-ils pas célèbres, comme le sont devenus les Baptiste, les Claude, les Michel-Ange et les Raphaël ?

Donc Adrien ne signait guère ses tableaux en toutes lettres, mais il avait une signature à lui qui ne manquait pas d'originalité. Dans presque toutes ses compositions, on voit au fond,

Digitized by Google

émergeant des bleus opulents du ciel, ou se silhouettant en noir bleuâtre sur les teintes d'or rougi des crépuscules, une tour coiffée d'une pyramide, ou une pyramide toute seule, ou les deux fabriques à la fois.

Il a cependant signé d'un monogramme, formé d'un A d'un V et d'un K enlacés. C'est celui qui est reproduit dans le dictionnaire de Brulliot sous le n° 543.

Par contre ses gravures étaient signées « Adrien Van der Cabel ».

Ce n'est qu'en 1668, grâce au testament de ses père et mère, que la présence de Van der Kabel à Lyon est certaine (1).

Il y a donc passé, sauf quelques séjours à Toulouse, à Avignon et à Aix, les trente-cinq dernières années de sa vie. Aussi a-t-il consacré à Lyon, à ses monuments et aux sites de nos environs plus d'une œuvre intéressante sortie de son pinceau.

C'est à Lyon qu'il met en œuvre les études, les croquis, les dessins que sa facilité de travail extraordinaire avait multipliés pendant son séjour à Rome. Une fois à l'ouvrage, il travaillait avec ardeur. Avec la rapidité d'une main exercée, il affermissait les contours de son exquisse et les lointains fuyaient, et les groupes s'agençaient avec harmonie, et les fabriques avec lesquelles il agrémentait ses paysages, naissaient, se coordonnaient sous son prestigieux pinceau.

« Chose étrange, dit Charles Blanc, dans la notice la plus étendue qui ait été écrite sur cet artiste, Cabel ne peignait rien sans avoir consulté la nature, les arbres, les plantes, les rochers,

(1) Cornelis-Jansz Van der Kabel et Maritge Philips demeurant à Ryswyk, lèguent par leur testament du 7 décembre 1668, à leurs deux fils, Adrien et Engel Van der Kabel, demeurant en France et y mariés, 25 florins. — *Arch. de La Haye.* — Note due à l'obligeance de M. Bredius, conservateur du Musée Néerlandais, à Amsterdam.

Digitized by Google

les fabriques. Il faisait tout sur place, en pleine campagne. Quant aux figures et aux animaux, il les dessinait d'après le modèle ; cependant son paysage si vrai, si charmant dans le détail, est factice et froid dans l'ensemble. Les bergers s'appellent Tityre, Mélibée ou Corydon, comme on l'avait surnommé lui-même. Ses arbres frémissent au souffle du vent de la Fable, ses campagnes sont habitées par les Dieux de la métamorphose, et de temps à autre, on y rencontre des mausolées couverts de mousse et de lierre semblables à ceux que le grand Poussin a placé sur le chemin des bergers d'Arcadie. Quelquefois Van der Cabel imite Salvator, mais seulement dans sa manière tranquille, tantôt il s'inspire des vives pastorales de Benedetto Castiglione, tantôt il pense aux Carrache ou à Mola, et son tableau représente alors, au lieu du théâtre des idylles virgiliennes, la retraite sauvage des anachorètes chrétiens, la solitude où Saint-Jérome fait pénitence, l'affreux désert tout hérissé de rochers aigus et de sapins alpestres où Saint-Bruno se consumait en prières.

Mais le sentiment de réalité qui est répandu dans les paysages de Van der Cabel ne va pas droit à l'âme du spectateur, parce qu'il ne vient pas directement de l'âme du peintre. »

N'y aurait-il pas quelque sévérité dans cette dernière appréciation du savant auteur de l'*Histoire des peintres de toutes les écoles?* Ce jugement, qui n'est pas sans appel, ne puise-t-il pas ses considérants dans le discrédit où on fait tomber leur école, les peintres italiens de la fin du dix-septième siècle et surtout ceux du dix-huitième. Il y a beaucoup de convention dans les paysages académiques de Kabel, la nature y est présentée sous ses plus séduisants aspects, laborieusement cherchés, je le veux bien, mais si la composition est quelque peu compliquée et artificielle, la vérité des moyens servant à l'établir n'a d'égale que la franchise sincère de leur application. A ne le considérer que comme artiste,

Digitized by Google

les jugements des biographes de Van der Kabel témoignent tous de l'estime et même de l'admiration où le public tenait les œuvres de ce peintre.

Si nous consultons les éloges et les critiques qui ont été faits du talent de Van der Kabel, nous rencontrons tout d'abord Houbraken. « C'était un homme de bon jugement, dit-il, en parlant de Kabel, qui se servait volontiers pour s'aider en ses compositions (à l'exemple de son ami et contemporain Jean Van Assen), des gravures d'Antoine Tempesta pour les tableaux qu'il envoyait à l'étranger, jusque aux Indes-Orientales », pensant qu'à telle distance on ne pourrait l'accuser de plagiat.

Un poète Hollandais du XVII[e] siècle, Reyer Ansloo, a composé en l'honneur de Van der Kabel une cantate que je ne vous réciterai pas en hollandais, mais dont je puis citer quelques strophes dans une traduction aussi fidèle que possible qui m'a été communiquée; cette pièce est intitulée *Couronne picturale.* — (Schilder Kroon).

Adrien, tes pinceaux verront grandir leur gloire.
Toi qui sus abuser nos yeux et notre esprit.
Car souvent nous prenons tes verres pour y boire,
Et quand tu peins le feu, l'étincelle jaillit.

Tes paysages ont l'éclat de la nature,
Et ces nobles vapeurs que disperse le vent ;
L'écume de ses flots n'est pas de la peinture
Car ses flocons légers nous paraissent d'argent.

On veut mordre à tes fruits ; tes fleurs on les respire ;
Tes oiseaux vont sortir de leur cadre doré :
Et lorsque tu peins l'air, on se prend à sourire
A ces nuages blonds qui vont s'évaporer.

Quand tu veux nous montrer la mer, où quelque voile
Cherche fortune au loin sous des cieux inconnus,
Les vagues semblent battre aux deux bords de la toile,
Et le vaisseau remue, agité du reflux.

Digitized by Google

Oui, si tu ne peins pas de plus grande figure,
C'est que tu crains le sort du Promethée ancien;
Et que ne voulant point irriter la nature
Tu défends à ton art de surpasser le sien (1).

Reyer Ansloo était un ami du peintre et un poëte, ces deux réserves faites, il reste encore à l'actif du héros de ces vers une appréciation fort digne d'être retenue par la prostérité.

Si je pouvais faire passer devant vos yeux les principales œuvres de Kabel, je m'assure que vous la pourriez confirmer. Quant à vous les décrire, quelque tentation que j'en aie, au moins pour les plus célèbres, je veux me borner à celles que j'ai essayées. Pour la plupart d'entre vous, cette description serait sans intérêt et sans utilité, et vous pourriez me rappeler avec justice ce mot si vrai de M^me^ de Staël : « En littérature, sacrifice vaut mieux que miséricorde ».

Plus intéressante et plus générale serait la connaissance exacte de la part qu'a prise Van der Kabel dans le mouvement artistique de son temps à Lyon, où il a travaillé durant de longues années. Les Sarrabat, les Blanchet, les Grandon, les Perier, les Panthoz, les Cretet, les Le Blanc, représentaient avec honneur la peinture à Lyon, dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle. De riches particuliers avaient recours à leurs talents pour embellir leurs demeures. C'est alors que le président de Fleurieu fait peindre par Sarrabat le vestibule de son hôtel; l'artiste y traite avec goût des sujets mythologiques et fait pour ce même amateur, d'autres tableaux qui ne souffrent point, assure Pernetti, du voisinage de beaux morceaux rapportés d'Italie par feu M. le Président de la Tourette, père de M. de Fleurieu.

C'est aussi à Sarrabat que M. Nicolau, receveur de la ville,

(1) *Poésies* de Reyer Ansloo, édit. de 1713, p. 155 et 168. — Communiqué par M. Bredius, traduit en vers par M. de Saint-Quirin, 1887.

Digitized by Google

s'adresse pour la décoration de plusieurs plafonds et cabinets sa maison. C'est ce même artiste fécond et habile qui exécuta pour M. Guillot dans le vestibule de sa maison de Charly cette assemblée de négociants et ce concert de musique où se voyaient les portraits des personnes les plus notables de la société lyonnaise d'alors, et qui décora la galerie du château de la Duchère pour M. le marquis de Nerestang.

Thomas Blanchet remplit l'Hôtel-de-Ville de ses œuvres et ne dédaigne point de travailler à la décoration plus modeste et non moins artistique de la maison de M. de la Frasse de Seynas.

Jean Cretet travaille pour M. Bay de Curis, en son hôtel de la place Bellecour, et soit à Lyon, soit dans les maisons des champs des riches lyonnais, les encouragements ne manquaient pas au talent.

Van der Kabel peignit plusieurs tableaux dans une maison de Saint-Genis qui appartenait à M. de Glatigny, avocat général à la Cour des Monnaies, un des membres de cette Académie. Il en fut vice-directeur pendant plusieurs années. C'était un homme de goût, d'une grande distinction d'esprit, et le choix qu'il fit de Kabel pour l'embellissement de sa maison, montre qu'il avait apprécié les mérites de cet artiste.

Ce dernier travailla aussi pour Guillaume Pilata, gendre et héritier du célèbre Octavio Mey, l'inventeur du lustrage de la soie, le donateur au Roi du fameux bouclier antique trouvé dans le Rhône. Dans sa maison de la côte des Capucins, actuellement habitée par les pères Maristes, agrandie en 1673, Pilata avait réuni de nombreux objets d'art, parmi lesquels on admirait de grands paysages (1) et des tableaux de fruits peints par Van der Kabel.

(1) Ces paysages ont été donnés à la Ville par les Pères Maristes, il y a quelques années, et sont actuellement roulés, faute de place pour les déployer, dans la réserve du Musée de peinture de Lyon. — Note de M. Dissard, conservateur de nos Musées.

Digitized by Google

Mais les plus beaux monuments de son art, se trouvaient réunis dans l'hôtel de Pizeys, rue de la Gerbe. François Sabot, seigneur de Pizeys en Beaujolais, qui fut échevin de Lyon en 1701, confia à Van der Kabel vers 1691, le soin de décorer son hôtel. Ce fut le travail le plus considérable que l'artiste exécuta à Lyon. Ces peintures avaient conservé toute leur fraîcheur au temps (1757) où écrivait Pernetti. « Elles n'existeraient pas, ajoute cet auteur, si le peintre avait été laissé à lui-même ; nous savons qu'on l'enfermait et qu'on le gardait à vue dans cette maison pour le dérober à sa dissipation ordinaire. »

Enfin dans le magnifique hôtel où habitèrent les Villeroy, gouverneurs de Lyon, et où se trouve aujourd'hui l'École de commerce, on voyait encore au XVIII[e] siècle deux grands tableaux de marine de sa composition qui étaient fort estimés. De tout cela, il ne reste plus guère que quelques toiles, éparses chez les collectionneurs, la plupart des décorations murales ont disparu avec les hôtels qu'elles ornaient autrefois, et avec la plupart des familles qui les avaient commandées.

Parmi les amis qu'avait Van der Kabel à Lyon, se trouvait un honnête et laborieux artiste, Nicolas Bidau ou Bidault, sculpteur. Son modeste renom n'a pas dépassé de beaucoup notre ville et la région du Rhône.

C'était un homme de mœurs simples et patriarcales, d'habitudes beaucoup plus régulières que celles de son ami. Fils d'un obscur marchand de Reims en Champagne, on ignore à peu près tout de ses origines, de ses débuts dans l'art, des motifs qui l'engagèrent à se fixer à Lyon. Quoi qu'il en soit, à la fin du XVII[e] siècle, Nicolas Bidau avait déjà donné largement la mesure de son talent.

Dès 1680, il avait obtenu le titre de sculpteur du roi et tenait dans l'art lyonnais un rang distingué. Il travailla pour

Digitized by Google

les hôpitaux de la ville, pour les communautés religieuses, plus encore que pour des particuliers.

Entre autres œuvres, il fut l'auteur « du pourtraict en sculpture dudict feu sieur Moyron, qui a été posé dans l'esgallerie du premier estage d'en bas de Nostre Dame de la Charité ».

Jacques Moyron, avocat lyonnais, baron de Saint-Trivier, fils adoptif et héritier de Jehan Cleberger, l'illustre bienfaiteur de la Charité, a laissé toute sa fortune au même hospice. J'ai vainement cherché dans les galeries du premier étage de l'hospice de la Charité l'emplacement de ce monument. Il fallait donc se rabattre sur l'église même de l'hospice, et en effet il s'y trouve encore, à droite de la porte en entrant. Le buste est intact ; autant que l'obscurité du lieu permet d'en juger, le « pourtraict » est exécuté avec noblesse et talent. Bidau ne travailla pas seul à l'exécution de ce monument de la reconnaissance des Recteurs, héritiers du baron de Saint-Trivier. Jacques Mimerel, statuaire, reçut 2,106 livres pour le mausolée et l'épitaphe « apposée au fond de l'esglise à costé de la grande porte ». Louis Lalyame en grava l'inscription, et il en coûta cinq livres aux Recteurs. Quant à Bidau son buste-médaillon lui fut payé 75 livres tournois.

Bidau se maria le 14 mars 1660, par contrat retenu par Me Michel Bouvier, notaire à Lyon. Il épousa Suzanne Simon ou Symond, fille du maître sculpteur Mathias Simon, auteur de diverses statues et bas-reliefs dans les églises de l'Oratoire et des Jacobins.

Cet acte montre la condition fort modeste des bonnes gens qui le contractèrent. La dot effective est de cent livres, et le reste des mille livres qui figurent au contrat se paiera en deux habits, « l'un de fiançailles, et l'autre nuptial ». Le père Simon se charge de « payer et supporter les frais du festin de nopces, et en plus de nourrir et d'entretenir lesdicts époux et espouse dans leur mesme et commun mesnage pendant et

Digitized by Google

durant une année. » Enfin, il est entendu que Bidault pourra jouir de la moitié de la « bouticque » que Symond occupe « pour y faire et exercer sa vocation de sculpteur, y entreposer ses outils et pièces qu'il fera pendant le dict temps, sans pour ce payer aucune chose ».

Cet atelier était situé au quartier Saint-Clair, sur le rempart du Rhône, dans une maison appartenant au trésorier Deschamps, très probablement sur l'emplacement où a été bâtie depuis la maison du café de la Perle, peut-être plus près encore du Rhône, qui apportait sur ses eaux les pierres et les marbres que fouillait le ciseau des deux artistes.

Parmi leurs amis, Van der Kabel avait une place intime. Nous le trouvons assistant en qualité de parrain, en 1683, au baptême de l'un des neuf enfants de Bidau, qui reçoit le nom d'Adrien. Il y est qualifié de peintre, et sa commère, demoiselle Jeanne Rambaud, femme du sieur Denervau, marchand, était probablement la fille du peintre lyonnais François Rambaud, à la vente après décès duquel, en 1675, Nicolas Bidau achète à bon marché « une petite caissette bois fayard avec un vieux tableau roulé dedans », le tout pour cinq sous. Bidau reste encore adjudicataire à cette même vente, pour dix-sept sous d'un livre intitulé : « La Peinture, » et il « se nantit » de plusieurs estampes qu'il paye la somme ronde de douze livres.

Dix ans plus tard, Van der Kabel assiste aux funérailles de son ami. A soixante-dix ans, Bidau termina sa carrière. Il mourut le 17 novembre 1692 dans son atelier du bord du Rhône, dans la maison de M. le trésorier Deschamps.

Les témoins qui signèrent l'acte mortuaire furent le sculpteur Mimerel et le peintre Van der Kabel ; un autre artiste moins connu, Louis Borgard, asssite au convoi.

Bidau ne laissa guère que son nom respecté d'honnête homme et d'artiste en réputation, à ses deux fils survivants.

Digitized by Google

Aucun membre de leur famille ne put ou ne voulut les recueillir. Mais il y a apparence que les moyens leur manquaient, car, après information « les Recteurs de l'Aumosne générale (la Charité) ne firent aucune difficulté d'admettre les orphelins au bénéfice de l'adoption ».

Quel est le bilan précis de l'œuvre de Bidau ? On trouve quelques mentions de son nom dans l'ouvrage naïf et sommaire de Jean Debombourg sur *les Tableaux et les statues de Lyon au XVII^e siècle,* dans les actes consulaires, dans les comptes de la trésorerie des hôpitaux, dans la *description de Lyon,* de Clapasson. Pernetti est muet sur son compte, comme sur celui de Mathias Simon (1).

Il serait intéressant de rechercher quelles furent les principales œuvres de Bidau ; à en juger par le petit nombre qui sont conservées, elles méritent les recherches des érudits. Il ne dédaigna point les travaux les plus humbles, et s'il sculpte les armoiries royales à l'hôtel des chevaliers de l'Arquebuse, il applique la dextérité de son ciseau à tailler dans le marbre ou la pierre de simples enseignes.

Il y a quelques semaines que l'un de mes amis fut appelé par une affaire à visiter une usine en ruines dans les terrains vagues qui avoisinent le château de Gerland. Ce sont des déserts sordides où végète une population sinistre, moitié agricole, moitié industrielle. Il entra dans cette usine pour demander quelques renseignements à la femme qui la gardait.

(1) Ces lignes étaient écrites depuis le mois de juin, lorsque dans le numéro d'octobre 1887 de la *Revue du Lyonnais*, a paru l'intéressant et très complet article de M. Natalis Rondot, sur Nicolas Bidau. Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui seraient curieux d'autres détails sur cet artiste.

La plupart de ceux que nous avons cités ont été extraits d'une note de F. Rolle, publiée dans la *Revue du Lyonnais* du mois d'octobre 1880, p. 299.

Digitized by Google

Informations prises, son regard errant aux alentours sur de lamentables débris de chaudières et d'engins de toute sorte, se fixa sur une masse informe et blanche posée sur un pan de mur. Mon ami alla droit à l'objet qui lui parut un fragment de sculpture, le prit, le regarda curieusement.

C'était une tête crépue et barbue, mutilée, cela va de soi, le nez cassé, l'œil poché, la joue enlevée, mais portant encore, d'une façon saissisante, les marques de la mort. L'œil est à demi fermé, les lèvres sont relevées sur les dents, les narines serrées, la langue plaquée au palais dans la bouche ouverte en un rictus effrayant. A côté de cette tête fracassée, mais d'un grand caractère, un pied, un jambe d'enfant collés sur le côté droit de la tête, noyés dans la chevelure. Il n'y avait pas à en douter, c'était bien la tête classique d'un Goliath, seulement son David était bien loin, en mille morceaux. Pressée de questions, la femme répondit que son mari avait trouvé « ça » il y a deux ans, dans un « viérot, par là bas au bord du Rhône. — Qu'est ce que c'est qu'un viérot ? — Un viérot, c'est comme qui dirait un mauvais endroit, où rien ne vient, où rien ne pousse que des pierres et des mauvaises herbes. — Et il n'y avait que cette tête ? — Oh ! que non pas ! il y avait aussi des bras et des jambes, mais il y a beau longtemps que les enfants ont joué avec et ont tout cassé et dispersé. » Nous écoutions avec anxiété ces détails affligeants, d'autant que plus nous regardions la tête, plus elle nous paraîssait belle et d'énergique expression, à travers toutes les injures du temps et des gamins de Gerland.

Bref, à petit prix, mon ami obtint d'emporter la tête, et peu après, venu chez moi pour la voir, le savant conservateur de nos musées me la signalait comme ayant fait partie de l'enseigne célèbre au XVIII[e] siècle, du *Petit-David,* enseigne qui donna son nom à la rue qui primitivement s'appelait Saint-Antoine, et dépendait du cloître voisin des Antonins.

Digitized by Google

En 1660, le propriétaire de la maison qui porte aujourd'hui le numéro 4, bâtie sous Louis XIII vraisemblablement, fit placer, au-dessus de la porte d'entrée, une console qui supporta bientôt un groupe qu'il commanda à Nicolas Bidau, et que le sculpteur exécuta en forme de « David appuyé sur son épée et tenant sous ses pieds la tête de Goliath ». (Cochard, *Guide à Lyon,* p. 565.) « Cette statue de Bidault n'était pas sans mérite, ajoute l'auteur du *Guide à Lyon,* qui écrivait en 1820, elle portait pour inscription : Au Petit-David. Depuis longtemps elle a disparu. »

Vérification faite, la console sur laquelle reposait ce groupe depuis 1660, existe encore, avec l'inscription relevée par Cochard. Sous la tête de Goliath, on voit encore le trou foré pour le goujon qui retenait le marbre à la pierre. Malgré l'obligeance de M. Boucaud, propriétaire actuel de la maison du Petit-David, je n'ai pas pu remonter dans les titres de propriété de cet immeuble jusqu'en 1660. C'était un sujet de prédilection pour les artistes et les gens de métier au XVI^e^ siècle que David vainqueur de Goliath; le petit, triomphant du puissant, était une solution dès longtemps applaudie et prisée du grand problème social de l'oppression du fort sur le faible. A Rome, au second siècle, le symbolisme en existait déjà; on a retrouvé l'enseigne d'un banquier du Forum datant de l'an 167 de notre ère : *Au bouclier cimbrique* (scutum cimbricum), la scène se passe entre Manlius Torquatas et un chef gaulois de taille gigantesque; le Gaulois etait terrassé, ainsi qu'on le voit dans Tite-Live. C'était le prototype de l'enseigne Au Petit David.

Quoi qu'il en soit, le maître de cette maison fut un homme de goût, ami des beaux-arts, et la postérité doit lui savoir gré, quoiqu'anonyme, d'avoir confié le soin d'exécuter son enseigne à un artiste aussi distingué que le fut Nicolas Bidau.

Digitized by Google

La maison qu'habitait Van der Kabel était toute proche de celle-ci. Le n° 28 du quai Saint-Antoine actuel est une petite maison à deux fenêtres de façade, récemment restaurée, occupée naguère au rez-de-chaussée par les magasins de nouveautés de la maison Léopold Lévy.

C'était là que l'artiste a habité pendant quelques années, avant de porter ses pénates dans la rue de la Gerbe, où il est mort. L'entrée est rue Mercière. Des fenêtres de son logis, au deuxième étage, Van der Kabel a fait plusieurs vues de la ville, peintures ou dessins. On cite en particulier une vue de Fourvière, semblable à une île, qui a appartenu à la collection du peintre Trimolet.

Le peintre avait représenté l'église Saint-Jean, le vieux Roanne, l'Antiquaille, Fourvière, tels que ces monuments existaient de son temps, avec leur encadrement de verdure, si diminué depuis. Puis au-delà du sanctuaire lyonnais, il avait tout simplement coupé la montagne par une série d'escarpements fictifs, et tout au nord, il avait peint la mer, la mer du Nord sans doute, qui avait eu ses premiers regards d'enfant. On voyait au second plan les escaliers de pierre qui, du quai Saint-Antoine, descendaient sur les graviers de la Saône, et au devant du tableau, une foule de personnages, pour la plupart vêtus de costumes orientaux, vendaient, achetaient et trafiquaient, avec une étonnante variété de formes et de couleurs, des amas de marchandises que des portefaix allaient chercher à bord des navires amarrés aux rives du quai, tous chamarrés de drapeaux et de banderolles aux vives couleurs.

Ce tableau, un des plus importants et des meilleurs du maître, avait environ 1 mètre de long sur 65 à 70 centimètres de hauteur. Mes efforts pour en retrouver la trace ont été infructueux jusqu'ici.

Digitized by Google

De la maison à la famille, il n'y a qu'un pas, et il est temps de le franchir.

Un savant et un littérateur, que de cruelles souffrances ont ravi avant l'âge aux arts, aux lettres et aux nombreux amis toujours accueillis par lui avec une bienveillance généreuse, dont j'ai, pour ma part, bien souvent éprouvé les effets, M. de Valous, avait recueilli un grand nombre de notes sur la famille de Kabel. J'en ai extrait à peu près tout ce qui suit.

On sait que l'élection des échevins de Lyon avait lieu à deux degrés. Les maîtres-gardes des corporations avaient, avec ceux que l'on appelait les terriers, pour mission de former les syndicats ou instruments de l'élection du corps consulaire.

Ces rôles de notables s'appliquaient à toutes les corporations de la ville. Celle des peintres occupait le vingtième rang à la fin du XVII[e] siècle.

En 1670 et en 1686, « Adrien Vandrecable » (*sic*), qui n'est autre que Van der Kabel, fut l'un des deux maîtres-gardes de la corporation des peintres, et son frère Ange Van der Kabel, sous les altérations diverses de son nom néerlandais, Vandrecabre, Vandelcable, Vander Kaber, remplit les mêmes fonctions en 1673, 1677, 1681 et 1695.

Donc, il y avait en même temps à Lyon deux artistes de la même famille et du même nom, le second, frère très cadet d'Adrien. C'était un artiste de valeur, qui paraît avoir plutôt peint des fruits et de la nature morte que des ports de mer et des paysages, mais il est très difficile de bien discerner ce qui appartient au cadet de ce que l'on peut raisonnablement attribuer à l'aîné.

Dans le dossier de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, existant aux Archives du département, obligeamment mis à à ma disposition par notre confrère M. Guigue, j'ai trouvé

Digitized by Google

cette mention que je consigne ici textuellement (1er dossier, f° 107):

« Sieur Ange Vandercable, excellent peintre, âgé de 30 ans, natif de la Haye,en Hollande, a fait abjuration de l'hérésie dans la chapelle de Saint-Sébastien, entre les mains de Monsieur Hermel, le mardy 28e avril 1671. Et le mesme jour a reçu la bénédiction nuptialle avec Anne Bourguet. »

Ange ou Engel Van der Kabel était donc né en 1640 ou 41, et avait dix ans de moins que son frère.

Ce dernier avait épousé à Lyon, en 1669, Suzanne Bourgeois. Le 2 août 1694 fut inhumée, dans le cloître de l'église de la Platière, leur fille aînée, Priscille Van der Kabel, morte à 24 ans, « ayant reçu les sacrements », par conséquent dans la religion catholique. A quelle époque le peintre avait-il abjuré la religion protestante, qui était celle de sa famille?

Mes recherches ont été vaines sur ce point. Toutefois le nom biblique de Priscille est un indice que sa conversion serait postérieure à son mariage, peut-être a-t-elle eu lieu en même temps que celle de son frère. La révocation de l'édit de Nantes approchait, et pour ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas sortir du royaume, pour les non convertis, les temps étaient durs et difficiles. Au surplus, la recrue n'était pas de meilleure qualité, les préoccupations spiritualistes de Van der Kabel étaient plus païennes que religieuses.

Outre Priscille, il eut encore deux autres enfants au moins. Sa fille *Marie* naquit le 22 octobre 1671; elle eut pour parrain sieur Pierre Pillotte (Pillehotte), procureur à Lyon, et demoiselle Marie de la Coche, femme de maître Thomas Blanchet, « aussy maistre peintre ». Elle signe Marie de la Couche. C'était l'épouse du célèbre peintre Blanchet, collègue et ami de l'artiste hollandais.

Un autre acte, tiré des registres de la paroisse de la Platière, nous révèle la naissance d'*Antoine*, baptisé le 2 mars

Digitized by Google

1674, « fils du sieur Adrien Van der Cable, maître peintre, et de dame Suzanne Bourgeois ». L'acte est passé en présence d'Ange Van der Cabel qui signe ainsi, tandis que le père signe Van der Cabel par un C. L'enfant ne vécut pas longtemps. En 1676 son oncle Ange assiste à son inhumation dans l'église de la Platière, et signe au registre du curé avec son frère.

Enfin ce dernier paye aussi son tribut à la mort. Dans les registres de la paroisse de la Platière, aux Archives municipales, ann. 1705, fol. 4, on lit ce qui suit :

« Sieur Adrien Van der Cabel, maître peintre ayant este confesse a este inhume dans l'esglise de la Platiére le 16 janvier 1705 par moi soubsigne cure en icelle en présence de Claude Sale, cordonnier et de Jean-Baptiste Chomie, affaneur, lesquels n'ont sceu signer requis. De Musy cure. »

Sur quoi M. de Valous fait cette réflexion mélancolique, inspirée par la très modeste condition des témoins illettrés : « Claude Salles et J.-B. Chomie étaient sans doute les compagnons de taverne du défunt. » Sa famille subsista cependant et même s'éleva dans l'échelle sociale, d'un certain nombre de dégrés.

On trouve en 1720, quinze ans après la mort du peintre, un sieur Louis Van der Cabel, recteur sortant de l'Hôtel-Dieu de Lyon, situation importante à cette époque, justement encore en honneur de nos jours et réservée aux notables de la ville.

Il fit don à l'Hôtel-Dieu de cent huit livres dix sous à l'occasion de sa sortie.

En 1708, à la date du 28 juillet, un Van der Cabel figure sur le « roole ou estat des notables qui doivent aller aux portes en exécution des ordonnances consulaires dudit jour ». Il est désigné pour la garde de la porte de la Croix-Rousse le 31 juillet et appartient au quartier du Griffon.

Digitized by Google

Descamps parle d'un fils naturel d'Adrien qui fut peintre, peut-être son élève et qui lui survécut. Cela paraît peu probable et le peu de critique que Descamps apportait au choix de ses renseignements permet de présumer une confusion entre son frère Ange et ce prétendu fils.

Le testament de Louis Van der Cabel, marchand à Lyon, existe aux archives de la Chambres des notaires. Il n'y est point fait mention de sa prétendue qualité de peintre, il s'y qualifie marchand, élit sa sépulture aux Carmes des Terreaux, fait divers legs ; à sa femme mademoiselle Marie Hédouin ; à sa sœur, mademoiselle Marguerite Van der Cabel ; à Claude-Augustin Van der Cabel, son fils, il donne dix mille livres et une maison. Enfin, il constitue pour son héritière universelle M^lle^ Andrée Van der Cabel, sa fille, épouse du sieur Palerne (reçu Vernon, notaire à Lyon, le 9 février 1729).

Veuve de Marc-Antoine Palerne, d'une famille consulaire, remariée à noble Jean-Baptiste Beraud, avocat en parlement et ès cours de Lyon, dame Andrée Van der Cabel teste à son tour par devant M^e^ Vernon, le 4 septembre 1733. Elle fait héritière sa fille aînée, Louise Palerne, et lègue 20,000 livres à Antoinette-Marguerite Palerne, sa seconde fille.

Un an auparavant, elle avait mis fin à une association commerciale, contractée entre elle et le sieur Gilbert de Lafont après son second veuvage. Son mariage avec l'avocat Béraud avait placé la petite-fille du peintre besogneux dans une situation meilleure que celle qui fut répartie à ses auteurs : la roue de la fortune avait fait avancer le char naguère fort embourbé de cette famille, dont le nom se francise définitivement en Vandercabel. — Je dois ces notes à l'obligeance de M. W. Poidebard.

Ce Gilbert de Lafont avait un hôtel rue de l'Arsenal. Cet hôtel bâti au XVII^e^ siècle, puis appelé l'hôtel de la Barmondière, couvent, séjour de deux receveurs généraux, qui y

Digitized by Google

donnèrent de belles fêtes, est devenu finalement le siège actuel de la Faculté catholique, rue du Plat.

Peu avant la Révolution, les affaires de Gilbert de Lafont ayant prospéré, il devint baron de Juis et seigneur du marquisat de Miribel.

C'était un homme intelligent, amateur de belles choses; il avait réuni dans cet hôtel une riche collection d'objets d'art. Son fils, Louis de Lafont de Saint-Paul, baron de Juis, seigneur de Saint-Paul-en-Jarret, de la Barollière et Farnay, en hérita. Mais il n'en jouit pas longtemps, l'échafaud révolutionnaire abrégea ses jours; ses biens, après diverses vicissitudes, ou plutôt ce qui en resta après la tourmente, échurent par héritage aux familles Hervier, de Romans, Poidebard et de Mathet-Vachères, encore représentées à Lyon.

Les armoiries de Van der Kabel, le peintre, et celles de ses descendants, ont été retrouvées par M. Steyert : « d'or à la bande de gueules chargée de sept étoiles d'or, accompagnée en pointe d'un lion de sable. » Il lui en coûta vingt livres, bon gré mal gré, car, ainsi que cela eut lieu pour des centaines et des centaines de familles bourgeoises, qui n'avaient point d'armoiries, c'est-à-dire de signe figuré héréditaire et fixe, identique à leur nom et idoine à leur race. Ces familles furent forcées, par l'édit purement fiscal de 1696, de faire enregistrer leurs armoiries, si elles en avaient, ou celles que leur imposa, à la grosse, le juge d'armes d'Hozier. C'est ainsi que celles de Van der Kabel, fils de Cornelis Janz et de Maritge Philips, se trouvent enregistrées et authentiquées dans le *Grand Armorial de France*, généralité du Lyonnais, folio 390, telles que je viens de les décrire.

Digitized by Google

Il existe encore une grande quantité de dessins de Van der Kabel, et ils ont conservé une valeur relative plus grande que ses tableaux. Il maniait la plume avec dextérité, et on a de lui des dessins d'une facture magistrale. Parfois il se servait de la mine de plomb, rehaussée à l'encre de Chine; d'autres fois il maniait la sanguine et la pierre noire, avec autant de facilité que de talent.

Van der Kabel a exécuté un nombre considérable de planches à l'eau-forte, quelques-unes à la pointe et au burin, et avec un égal succès.

« Si l'on considère l'artiste comme graveur, dit encore M. Charles Blanc, il paraît sans reproche, et en effet la touche légère et délicate de son burin semble se jouer des difficultés de son art; il grave les terrains, les écorces; les nuances les plus subtiles des feuillages sont admirablement rendues. Ses eaux-fortes, habilement conduites, bien mordues, ne visent point au clair brillant; mais d'après Bartsch, qui en a donné le long catalogue avec beaucoup de soin et de conscience, l'artiste s'est proposé de produire des études bien faites, d'un ferme et élégant dessin, agencées avec art, d'une invention correcte et savante.

Dezalliers d'Argenville ne craint pas d'avancer que les estampes de Kabel « sont le plus beau modèle à suivre pour parvenir au degré d'excellent paysagiste ».

Ses estampes ne sont pas rares; elles conservent cependant leur prix dans les ventes où elles passent de temps à autre; ce qui nuit à leur valeur, c'est que la plupart d'entre elles sont à la calcographie du Louvre, et que l'on peut en obtenir des épreuves modernes à bas prix.

Je me garderais bien de vous refaire ici la description que Bartsch a faite de cinquante planches de Kabel; je me borne à signaler rapidement les plus importantes d'entre elles.

Le Saint-Bruno en prières, reproduit dans la biographie de

Digitized by Google

l'*Histoire des peintres de toutes les écoles,* est avec le Saint-Jérôme dans le désert, la plus importante de ces pièces. Il y en a douze moyennes et trente-six plus petites.

Les « suites » des gravures de Kabel sont au nombre de neuf.

C'est de la vente de l'importante collection Rigal, faite à Paris en 1817 par l'expert Regnault de la Lande, que date le développement important qu'a pris la valeur des eaux-fortes des peintres-graveurs. Le catalogue Rigal publié par Regnault est un volume in-octavo de 564 pages, et il est intéressant de comparer les prix toujours croissants des belles épreuves dans les ventes actuelles, à ceux qu'atteignirent les pièces rares dans cette célèbre vente.

Nous avons au cabinet des estampes du Palais-des-Arts, à Lyon, l'œuvre gravée presque complète de Van der Kabel. C'est un album oblong, intitulé : *Premier livre des Paysages du sieur Vandrecable* qui se vendent à Paris, chez Audran, rue Saint-Jacques, « aux deux Piliers d'or ». Au bas on lit cette mention : *Adr. Van der Cabel inv. et fec.*

Surpassant toutes les autres par son importance, il existe une estampe gravée à l'eau-forte par Kabel, extrêmement rare, que je n'ai pu trouver que dans la collection nationale du Louvre.

Ses dimensions sont inusitées: elle n'a pas moins de 1 m. 08 de long, sur 0 m. 42 de haut environ. Elle est en deux parties, ordinairement collées par le milieu et représente le « *Plam* (sic) *des chevalliers de Neufville dans le parc de Monseigneur l'Archevêque de Lyon, pour le pris du Royal jeu de l'Arquebuse.* Rendu audict Neufville le premier juin 1670, par Monsieur de la Versonnière, gentilhomme de mon dict seigneur capitaine des dicts chevalliers ».

Quelques mots sur le sujet de cette gravure en feront comprendre l'intérêt pour l'histoire de Lyon.

Digitized by Google

L'archevêque Camille de Neufville était le frère du premier duc de Villeroy, qui fut maréchal de France et gouverneur de Lyon, comme son père, le marquis d'Halincourt.

Cet illustre prélat a laissé dans notre ville les plus intéressants souvenirs. Il l'habita dès sa jeunesse, au titre d'abbé de l'Ile-Barbe, et la gouverna pendant son âge mûr et jusqu'à sa mort, en 1693.

Au dire de Saint-Simon, « c'était un petit prestolet, à mine de curé de village, aussi haut que son frère était souple, qu'il menait à la baguette, et son neveu au baton, qui avait plus d'esprit et de sens encore que son frère; fut peu archevêque et moins commandant que roi de ces provinces, qu'il ne quittait presque jamais ».

Le jugement n'est pas tendre; on sait que Saint-Simon n'aimait pas les Villeroy, dont l'étonnante fortune froissait ses idées particulières sur le mérite et ses récompenses, mais il est exact, et pendant quarante-sept années le maréchal de Villeroy, et son fils après lui, étant aux armées ou à la cour, Camille de Neufville administra les trois provinces dont il était en effet comme le roi, avec une habileté incontestable et un généreux dévouement à tous leurs intérêts.

Très simple dans sa vie et dans son intérieur de prélat, il n'avait que deux passions ou deux faiblesses, les livres et la chasse. Les livres, il les légua aux jésuites du grand Collége de la Trinité, au nombre de 40,000 volumes, d'où ils ont passé, bien réduits par le nombre, à la bibliothèque de la ville de Lyon; ils forment la plus précieuse réserve de ce grand établissement public, tous reliés en maroquin plein, aux armes bien connues des Neufville.

La chasse, il la pratiquait en grand seigneur. « Il n'était pas de gouverneur dans le royaume, au dire de son biographe Guichenon, qui l'égalât en équipages et en magnificence. » Le roi et toute la cour vinrent visiter l'archevêque à Neufville,

Digitized by Google

et une splendide chasse royale illustra la journée du 8 janvier 1659 (1).

Onze ans plus tard, Van der Kabel, dans l'estampe que j'ai désignée, reproduisit la façade majestueuse, les terrasses, les splendides jardins, les jeux d'eau du château et du parc de Neufville.

L'habile graveur a conservé les principaux traits de cette merveilleuse demeure, aujourd'hui presqu'entièrement détruite et morcellée en nombreux héritages.

Le premier de juin 1670, l'archevêque y donnait l'hospitalité aux représentants du noble jeu de l'Arquebuse. C'était une confrérie nombreuse et importante à Lyon. Les registres consulaires mentionnent fréquemment des faits qui la concernent et témoignent de la rivalité qui existait entre les chevaliers de l'Arquebuse ressortissant du consulat et ceux ressortissant de la ville.

On voit sur la planche, à gauche, des huttes, des tentes, des cibles, et les marches et autres exercices des chevaliers, les compagnies des arquebusiers, venus de vingt-deux villes de la province pour prendre part à cette fête, venues les unes par terre les autres par eau, sur de nombreux bateaux amarrés aux rives de la Saône. Cette planche, ou plutôt cette demi-planche, ne porte pas la signature de Kabel; on lit au bas : *J.-B. Maréchal, inventor.*

Celle de droite représente le château dans son paysage, les écuries, les parterres et jardins, le vieux mail et la ménagerie, le belvédère et le « nouveau mail, avec plusieurs huttes à limonade ». Au bas : *Van der Cabel fecit.* Deux légendes explicatives sont inscrites au bas de cette estampe, donnant

(1) Voir sur l'archevêque Camille de Neufville, les deux intéressantes études : *Une oraison funèbre de Massillon à Lyon*, par l'abbé Vanel, et *Le dernier des Villeroy et sa Famille*, par A. Vingtrinier, publiées dans la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

les noms des vingt-deux troupes de chevaliers désignés par les villes qui les avaient envoyés, les noms de leurs officiers, et tout ce qui ressort du programme varié de la fête. Dans le tracé de la perspective des fabriques, la largeur du paysage et l'exécution remarquable des bateaux épars sur la rive, on reconnaît la touche ferme, spirituelle et savante du peintre-graveur auquel l'archevêque confia le soin de perpétuer ainsi le souvenir de cette fête solennelle dont sa résidence favorite fut le théâtre. Il est certain qu'il l'a gravée en entier, que J.-B. Maréchal ne fut que l'organisateur de la fête. Ce personnage n'est point connu comme graveur, la plupart des objets ou personnages désignés dans la légende de gauche figurent dans la planche de droite signée par Kabel, et, au surplus, l'identité de faire des petits personnages de deux à trois pouces de haut, ne permet pas de les attribuer à une autre main que celle qui a exécuté tout l'ensemble de cette vaste composition gravée.

J'ai étudié Van der Kabel comme individu, comme peintre, comme graveur, à la lumière des renseignements contemporains ou moins éloignés de son temps que nous ne le sommes aujourd'hui. Quant à la valeur actuelle de ses œuvres, je suis obligé de reconnaître qu'elle a bien diminué sur le passé, si on devait l'apprécier au taux moyen de ses tableaux. Cela vient certainement de ce qu'il est rare de trouver un très bon tableau de cet artiste. Celui du musée de Vienne vient de la galerie du duc des Deux-Ponts; il est estimé à environ 1,000 marks. Au siècle dernier, Gault de Saint-Germain fixait entre 1,000 et 6,000 livres le prix d'un bon tableau de Kabel, valeur courante. Nous sommes loin de ces prix ; ses œuvres, même authentiques, ne dépassent guère quelques centaines de francs. Ce qui peut consoler ses amis, c'est que les tableaux ont leurs destins comme les livres.

Digitized by Google

Peut-être sera-t-il appelé à de meilleures destinées; je le souhaite sans beaucoup l'espérer. Certain catalogue de ventes et prix de tableaux, dressé par un hollandais, Gérard Hoët, de 1752 à 1768, est instructif et consolant. Vous savez quels prix exceptionnels atteignent les œuvres, même ordinaires, quand leur authenticité ne fait pas doute, des peintres suivants, Van Goyen, François Millet, Jean Asseleyn, Adrien Greyff, Wynants, Ruysdaël... Un portrait de dame noble, par le premier, est vendu un peu plus de 18 florins. Deux paysages d'Asseleyn, ensemble 30 florins. En 1765, François Millet ne trouve preneur, pour deux paysages, qu'à 21 florins pièce. Un paysage « capital » de Glauber, venant de la galerie du prince d'Orange, atteint 54 florins, et une « forêt » de Jacques Ruysdaël est adjugée pour 25 florins et demi, cinquante deux francs !... C'est dans la moyenne des plus hauts prix atteints par les Wynants, les Glauber, les Millet, les Peters, les Van Goyen, les Ruysdaël, que les œuvres de Van der Kabel sont adjugées.

Deux belles marines de ce peintre se vendent 56 florins en 1756. Un tableau de vaches, chèvres et brebis, « très bien peinte, » se vend 44 florins. Deux autres tableaux de marine, représentant des « jouxtes sur mer », sortant de la galerie du prince de Rubempré, sont adjugés à 86 florins.

Je termine ici ce que j'avais à vous dire sur l'artiste hollandais, devenu notre compatriote et l'une des célébrités lyonnaises du dix-septième siècle.

Raconter la vie et les hauts faits d'un illustre guerrier, d'un grand artiste, est, semble-t-il, chose facile. Les faits s'enchaînent, les idées les suivent et en jaillissent; l'intérêt du récit naît des impressions que l'on reçoit de la grandeur des faits et de l'élévation des idées.

Digitized by Google

Mais alors qu'il s'agit d'une personnalité d'ordre secondaire, attachante seulement par quelques côtés et non par des manifestations de vertu ou de talent hors de pair, ce sont peut-être de vains efforts que ceux que l'on essaie pour mettre sur un piédestal un homme pouvant tout au plus servir d'accessoire à la statue dont seuls sont dignes ceux qui ont glorifié l'art en en créant les modèles.

Je vous remercie, néanmoins, de m'avoir écouté jusqu'au bout, car j'ai usé de votre patience jusqu'à craindre d'avoir abusé de votre bienveillante attention.

Digitized by Google

FONDATION

LOMBARD DE BUFFIÈRES

RAPPORT DE LA COMMISSION DES PRIX

LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans la séance publique du 20 décembre 1887

PAR

M. PARISET

Rapporteur.

MESSIEURS,

Même en se limitant à ce qui concerne l'éducation de l'enfance, on constate avec bonheur que le bien est produit dans une large mesure : nombreuses sont les œuvres qui ont pour but de prémunir et de fortifier l'âme des enfants contre les séductions malsaines ; nombreux sont les amis de la jeunesse qui se dévouent pour lui enseigner les devoirs qu'elle aura à remplir dans le monde ; bien variées sont les formes sous lesquelles ce dévouement se manifeste. Aussi l'Académie de Lyon a-t-elle sagement résolu de prendre chaque année une catégorie d'actes parfaitement définis, de manière à accomplir aussi

Digitized by Google

consciencieusement et aussi largement que possible la mission que M. Lombard de Buffières lui a confiée. C'est ainsi qu'elle a successivement appelé à bénéficier du legs les auteurs d'ouvrages pédagogiques, les institutions, les instituteurs, et, l'année dernière, les institutrices.

C'est ainsi qu'elle récompensera l'année prochaine les patrons et chefs d'atelier des deux sexes, qui se préoccupent de former des ouvriers non pas seulement habiles mais chrétiens.

L'Académie avait décidé que, pour l'année 1887, les candidatures des seules institutrices seraient admises; la Commission, liée par cette décision, a écarté, quels que fussent leurs mérites, les écrivains, les instituteurs, les communautés. L'élimination est, en réalité, un simple ajournement, et à brève échéance, sans doute, pour plusieurs.

Conformément à une autre décision antérieure, votre Commission a dû se renfermer dans le département du Rhône et dans les cantons du département de l'Isère où le nom de Lombard de Buffières est connu et honoré. Peut être un jour vous sera-t-il permis d'étendre la limite des champs à moissonner! Et nous le souhaitons vivement, car partout se développe le système d'éducation contre lequel M. Lombard de Buffières a voulu protester, système qui repousse le surnaturel et qui défend de s'occuper de l'âme des enfants.

Ce souhait, je me hâte de le dire, nous est suggéré par les exclusions qu'il a fallu, à regret, prononcer, et non par le trop petit nombre de candidats. Grâce à Dieu, la liste des personnes qui, sur notre sol lyonnais, s'adonnent avec zèle à instruire et moraliser les enfants, ne sera pas de longtemps épuisée. Vous en avez un témoignage dans la proposition que nous vous avons faite de fractionner en six parts la somme de 5,000 fr. destinée aux institutrices en 1887, proposition que vous avez adoptée en allouant quatre médailles de 1,000 fr. chacune, à

Digitized by Google

Mmes Cottin, Vettard, Rubsamen et Arnaud Tison ; et deux médailles de 500 fr. chacune, à Mmes Heilmann et Montméat.

Mlle Cottin s'applique, depuis 45 ans, soit dans les familles, soit dans les pensionnats, à enseigner aux jeunes filles le respect d'elles-mêmes ; à former leur goût ; à leur procurer cette instruction solide qui préserve de la vanité, de l'ennui et des écarts de l'imagination ; à préparer, en un mot, des femmes qui savent, en demeurant chacune dans leur condition sociale, donner l'exemple qu'on attend de personnes profondément convaincues de leurs devoirs. Malgré un si grand nombre d'années si bien remplies, Mlle Cottin ne regarde pas sa tâche comme terminée, et, retirée à Saint-Genis-Laval, elle dirige encore maintenant un externat de jeunes filles. L'estime et l'affection de tous ceux qui la connaissent la récompensent de son dévouement.

Mme Vettard a appris de sa mère, il y a 37 ans, à aimer l'enseignement. En 1854, elle devient directrice d'un externat qu'elle quitte en 1859, pour se marier. Des revers de fortune la ramènent en 1868, à cette carrière, honorable entre toutes, qui passionne malgré ses difficultés et ses déboires. Mais elle a goûté les joies de la maternité ; et, désormais, elle veut choisir ses élèves à cet âge où le cerveau, suivant l'expression de Fénelon, « est comme une lampe allumée qui a été placée « dans un lieu exposé au vent et dont la lumière vacille tou- « jours. » Pour diriger cette lumière Mme Vettard déploie tant de tact, de délicatesse et de douceur, que le succès ne cesse de récompenser ses efforts. Elle est, depuis 1870, chargée de l'asile que M. Guimet a fondé à Neuville-sur-Saône.

Mlle Rubsamen se recommande non seulement par les grandes qualités de cœur et de l'esprit, mais aussi par l'énergie du caractère. Elle se fait institutrice à 28 ans et se constitue

Digitized by Google

le soutien de sa mère et de sa tante, soudainement privées du bien-être dans lequel sa famille a vécu jusqu'alors. Elle est accueillie et recherchée par de nombreuses familles lyonnaises, où elle laisse les meilleurs souvenirs de son enseignement ; elle essaye en même temps, à différentes reprises, de fonder un externat de jeunes filles, mais elle est, chaque fois, obligée de quitter ces œuvres à peine ébauchées, sa mauvaise santé trahissant son courage sans l'abattre. Aujourd'hui, les forces épuisées, mais l'âme toujours vaillante malgré tant d'épreuves, M^lle^ Rubsamen tient encore à s'occuper d'éducation et fuit un repos cependant bien mérité.

M^lle^ Arnaud-Tison sera bien surprise de l'éclat que nous donnons à un dévouement qu'elle tenait pour ainsi dire caché, et qui lui semblait tout naturel. Elle remplit depuis 25 ans la modeste fonction de sous-maîtresse dans le même pensionnat, à la Croix-Rousse. L'établissement a changé, plusieurs fois, de directrice ; M^lle^ Arnaud-Tison en est demeurée l'âme. Elle a fait constamment preuve d'un désintéressement qui ne s'explique que par l'ardeur de la vocation. Chacun rend hommage à l'élévation de son caractère et à sa droiture de cœur, qui sont déjà un précieux enseignement pour les enfants qu'elle entoure de soins affectueux et infatigables.

M^me^ Heilmann, originaire de Strasbourg, est depuis longtemps établie à Lyon. Elle a dirigé de 1865 à 1872 l'école libre protestante des jeunes filles ; et, depuis 1878, elle dirige la classe des petits garçons. Nous laissons de côté la période intermédiaire pendant laquelle M^me^ Heilmann s'est consacrée à l'enseignement de l'allemand. Nous reconnaissons combien l'étude des langues étrangères est féconde et presque nécessaire, mais M. Lombard de Buffières a spécifié que son concours était acquis aux personnes qui s'occupent de l'éducation et non d'un professorat isolé. C'est donc seulement pendant sa vie publique que nous considérons M^me^ Heilmann, et nous

Digitized by Google

n'hésitons pas à la proposer pour un des prix ; elle le mérite par son excellente méthode, par son habileté à s'emparer de l'esprit des enfants, savoir-faire qu'elle puise dans son amour pour eux ; enfin, par l'enseignement des principes religieux dont elle sait les armer.

M^lle^ Montméat compte 27 années d'apostolat dans la petite commune de Serezin-du-Rhône, canton de Saint-Symphorien-d'Ozon. Vous savez ce que sont les ressources d'une école communale libre ; quels prodiges d'abnégation et quels sacrifices doivent faire ceux qui la dirigent ! Mais vous ne vous étonnerez pas de rencontrer ces vertus dans M^lle^ Montméat lorsque je vous aurai dit son autre nom, sœur Philomène, sous lequel elle est inscrite dans cette armée dont le catholicisme inspire l'héroïsme, et qui fournit, sur le premier appel de la charité, aux affligés une amie, aux souffrants une sœur, aux petits une mère.

Tels sont les titres qui ont déterminé les choix de la Commission, et qui justifient la distinction demandée pour ces six institutrices. En les énumérant, votre rapporteur a voulu être bref ; les âmes qui se dévouent redoutent et fuient les éloges, sensitives se repliant, comme péniblement affectées, au moindre contact qui les effleure. Mais vous trouveriez, Messieurs, dans ce rapport, une lacune impardonnable, s'il ne renfermait un souvenir reconnaissant pour l'homme de bien qui procure à l'Académie la douce satisfaction d'être utile. M. Lombard de Buffières n'a-t-il pas, d'ailleurs, un nouveau titre à notre gratitude ? Ne croyez-vous pas qu'il ait inspiré, en partie, les généreuses pensées qui ont guidé M. Chazière et M. Livet ? Et, si de nouvelles fondations accroissent les ressources dont vous disposez en faveur des actes et des œuvres par lesquels le Beau et le Bien se manifestent dans la Société, n'est-ce pas M. Lombard de Buffières qui a réveillé la contagion des libé-

Digitized by Google

ralités ? A coup sûr, aucun de nous ne se plaindra si cette contagion, comme j'en émets le vœu en terminant, prend une large extension.

Lyon, le 5 décembre 1887.

Les conclusions de ce rapport ayant été adoptées par l'Académie dans la séance du 6 décembre 1887, les prix mentionnés ci-dessus ont été distribués aux lauréats dans la séance publique du 20 décembre suivant.

Digitized by Google

PRIX DUPASQUIER

RAPORT DE LA COMMISSION DU CONCOURS

LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans la séance publique du 20 décembre 1887

PAR

M. DANGUIN
Correspondant de l'Institut.
Professeur à l'École des Beaux-Arts, *rapporteur.*

MESSIEURS,

Conformément aux règles spéciales du concours Dupasquier, c'est aux peintres qu'il a été fait appel cette année; deux candidats y ont répondu par l'envoi d'œuvres sérieuses. Le premier nous a présenté cinq peintures de différents genres; je vais les examiner dans l'ordre des dates indiquées.

Le premier tableau, sans doute une étude faite à l'atelier du maître, représente un torse d'homme de grandeur naturelle, vu de dos, s'appuyant sur une table recouverte d'une étoffe de couleur incertaine, se rattachant peut-être à la profession de ce travailleur, nu jusqu'à la ceinture, la tête vue de derrière, très attentivement tournée à droite, le plein du corps bien modelé; mais l'attache du cou sur les épaules, quoique d'une bonne coloration, est faible par le manque d'accent de la vertèbre cervicale et du trapèze pour une aussi énergique

Digitized by Google

nature; le crâne non plus, sous sa luxuriante chevelure, n'est pas suffisamment exprimé; le bras gauche en avant est bien dans ses plans, mais il laisse à désirer dans le racourci très prononcé de l'avant-bras, qui rejoint le droit à peine visible. L'ensemble de ce premier travail est dans de très bons rapports de coloris, et très harmonieux, sauf un point trop accentué dans le fond, qui nuit à la couleur foncée de cette chevelure. Les qualités de ce grand morceau de peinture dénotent chez l'artiste un sentiment très vif de la couleur. Ce travail est daté de 1886.

Le suivant est de la même date et paraît être aussi une étude de l'élève à l'atelier. C'est le buste d'un arabe, grandeur naturelle, dans son costume. La tête est vue de trois quarts, tournée à gauche ainsi que le regard; bien coiffée par son voile blanc entouré de cordes, elle est d'un effet très pittoresque; le burnous, recouvrant la poitrine et allant d'une épaule à l'autre, laisse pressentir les bras sous la tunique à bandes rouges. L'aspect de cette tête, largement modelée, bien dans ses plans, rappelle par son caractère le type mauresque, ou bien celui d'un africain ne vivant pas de la vie du désert. A ce compte-là, les traits de la figure, les yeux, le nez et la bouche aux lèvres épaisses, manquent de quelque délicatesse dans les contours ou dans les profils; mais, en revanche, l'individualité est bien rendue, les draperies sont traitées avec une grande habileté comme dessin, et surtout leur masse blanche, très largement exécutée, fait bien valoir les tons chauds de la face, qui est d'une riche coloration, toute algérienne. Ajoutons que la teinte verdâtre du fond, frottée avec une large brosse et simulant comme des vagues, a sans doute été voulue par l'artiste, pour donner par contraste plus de placidité au personnage. Cette œuvre, dans sa généralité, est d'une grande impidité d'exécution.

De la date de 1887, nous avons deux toiles, ayant sans

Digitized by Google

doute figuré au Salon lyonnais : c'est un tableau de fleurs et un portrait au pastel. Dans la première peinture, nous reconnaissons toute l'habileté de l'artiste que nous avons déjà appréciée dans les œuvres précédentes : un bouquet de lilas blancs et roses, à la touche harmonieuse et d'un effet général très bien entendu, quelques boutons d'or et marguerites, le tout déposé sur un vert gazon de mousse, se dessinant sur la teinte du fond comme un ciel vaporeux sur la rosée du matin; des feuilles et brindilles donnant de la légèreté à la masse du bouquet, quelques points blancs et jaunes qui viennent ajouter à la variété, tout est très favorable à ce groupe de fleurs. Néanmoins ce tableau, quoique d'une bonne tenue, manque un peu de consistance dans son ensemble; les feuilles et les fleurs y sont faibles d'imitation et dépourvues d'un certain cachet d'exactitude, qu'une observation plus approfondie de leur nature aurait assuré.

La deuxième toile de 1887 nous représente un portrait de jeune femme en grandeur naturelle, peint au pastel : la tête aux cheveux chatains, presque blonds, vue de face, légèrement inclinée sur des épaules tombantes, que l'on pressent sous une gaze légère, constitue un tout formant un ovale. Le regard vivement tourné à droite, plein d'expression, dans ce visage aux traits réguliers, l'arc délicat des sourcils, d'où prend naissance le nez légèrement aquilin, une bouche dont le sourire contenu semble vouloir s'épanouir, tels sont les traits vivants et bien dessinés de cette figure, gracieusement accompagnée des boucles de cheveux qui en estompent les contours. On entrevoit à peine les oreilles, assez pour y voir un point rouge, sans doute un rubis de la plus belle eau; dans cet ensemble, d'une délicate coloration, on pourrait désirer qu'il y eût plus de modelé dans la joue du côté clair, et que le cou, tout en restant gracieux, fût plus accentué; le peu de corps qui y est traité, bien à propos, permet à l'attention de se

Digitized by Google

porter tout entière sur la physionomie de cet agréable portrait et fait penser aux célèbres pastellistes du XVIII[e] siècle, à un Latour, à un Chardin.

La cinquième œuvre de ce candidat est une variété de plus dans les genres pratiqués par cet artiste. C'est une peinture sur porcelaine, un plat de moyenne dimension, signé et daté également de 1887. Son intérieur concave est ingénieusement décoré d'un bouquet de roses-thé, enlacées de quelques branches et feuilles disposées avec art sur le ton d'un ciel léger; tiges et boutons remplissent bien cette surface; une rose ponceau, fortement colorée du côté de l'ombre du bouquet, donne de la finesse par opposition à la masse; les feuilles et boutons terminent délicatement, sur la limpidité du fond, cette décoration. Nous estimons que cette peinture sur porcelaine est bien traitée en coloriste, peut-être inspirée de notre illustre peintre lyonnais *Saint-Jean,* à la réputation européenne.

Ce travail, dont la cuisson paraît des mieux réussie, est une preuve que l'artiste en a une grande expérience, car il faut savoir compter en pareil cas avec les coups de feu, qui compromettent souvent les délicatesses d'étude des dernières touches. On ne saurait trop souhaiter à ce candidat, qui pratique avec habileté tous ces genres de peinture, d'être plus sévère pour lui-même devant la nature.

Le deuxième candidat a présenté trois toiles, dont deux portraits et un panneau décoratif.

La première en date est un portrait de jeune fille, presque en pied et de grandeur naturelle; ce tableau a près de deux mètres de hauteur; il a été très remarqué à l'exposition des Amis-des-Arts de notre ville. Le personnage est debout, dans un mouvement très naturel et une grande simplicité; il remplit bien le cadre, par une masse claire sur un fond bleuâtre, la tête tournée du côté du spectateur par un gracieux mouvement du cou sur l'épaule droite, dont le bras tombe avec sou-

Digitized by Google

plesse sur les plis d'une robe de satin blanc; l'autre bras tient un éventail, et, en fléchissant près du corps, prête au pittoresque de la silhouette générale.

La tête, dont on ne saurait trop apprécier l'individualité, est une sûre garantie d'une exacte ressemblance. L'aspect de ce visage aux cheveux blonds est très attachant; les traits y sont assez accentués, bien traités, et, par la franchise du regard, cachet de vérité, par les plans, par les formes, il respire la vie. Peut-être, avec quelques souplesses de plus dans la bouche, l'éclat du haut de la figure aurait-il gagné quelque chose. Quant à la robe et au fichu de dentelles, ils sont largement peints et ils laissent tout le précieux aux mains, finement étudiées daus leur caractère de jeunesse. Nous ne saurions trop louer l'à-propos d'un nœud de rubans qui sème, dans la grande masse claire de cette robe, une heureuse variété. Le fond est une draperie qui, sans nuire à la simplicité, forme de beaux plis, ornant et remplissant ce grand espace.

Le caractère de cette œuvre homogène, dont toutes les parties concourent à un ensemble d'une douce harmonie, rappelle involontairement à notre pensée de célèbres portraitistes du XVII[e] siècle, par exemple Philippe de Champaigne, qui fut particulièrement remarquable en ce genre.

Ce premier portrait de notre candidat est daté de 1885.

Le deuxième portrait, de 1887, un de ceux du dernier Salon lyonnais, est une fillette en pied, assise sur un large fauteuil style Renaissance; elle regarde le spectateur et tient quelques paquerettes de la main droite, négligemment posée sur les genoux, que recouvrent les plis de sa robe; l'autre bras s'appuie sur le fauteuil. La tête, au teint éclatant d'une brune, a été pour l'artiste un motif d'ensemble de couleurs foncées, se détachant sur des tons colorés, rouge, carminé et jaune vif. Ce frais visage, d'un dessin énergique, au cou délicat, orné d'une dentelle, est relevé par un ruban rouge, qui convient à

Digitized by Google

la coiffure et au vêtement d'un satin velouté, vibrant, dans sa tonalité sombre, et produisant une masse très enlevée sur le carminé du dos du siège.

Le bas du tableau est terminé par des tons olivâtres, que les touches brillantes d'une riche chaussure complètent bien, avec les ombres portées d'un clair-obscur très réussi. A part quelques désidératas de souplesse dans les chairs et de dessin dans les raccourcis de ce jeune corps, ce tableau est d'une harmonie très entendue, d'un puissant coloris et d'un effet très décoratif.

Enfin, la troisième œuvre a pour titre *Vere Novo,* panneau décoratif de 1 m. 90 de hauteur. C'est une figure de jeune femme, très gracieuse, les deux bras élevés, tenant un voile d'une grande transparence; par son attitude, on dirait qu'elle vient de s'en découvrir pour apparaître aux habitants du ciel et des eaux; elle est prête à prendre pied près des mortels d'ici-bas; blonde comme Iris, aux yeux pleins de jeunesse, vêtue d'une longue tunique rouge à larges manches, laissant voir les contours les plus souples d'un corps mouvementé, aux formes délicates, que des plis faits à propos indiquent discrètement, avec science et dans toute leur pureté; la tête est bien dessinée dans les lignes raccourcies; le regard élevé paraît appartenir encore au ciel; le haut du corps est très simplement rendu, bien en rapport avec la ligne des bras; une ceinture d'un tissu fin et de couleur verdâtre vient rompre les plis tombants de la tunique, en la faisant valoir; mais, dans la partie inférieure, il y a des indécisions regrettables pour la compréhension de l'appui trop incertain.

Néanmoins, l'effet de cette figure exquise est très heureux; elle s'enlève sur un ciel éclatant, iradié des couleurs du prisme solaire; dans le lointain, quelques montagnes voilées et baignées par les eaux, plus fermes au premier plan; puis une verdure naissante, de laquelle sortent de jeunes branches;

Digitized by Google

auprès d'un primevère, une simple tige de pêcher ou d'amandier en fleurs, sont là sans doute, comme autant de symboles du *Vere Novo,* voulus par l'artiste pour compléter son sujet.

A notre avis, si cette œuvre résume les efforts du candidat en vue d'imiter les Grecs, couvrant leurs habitations de peintures décoratives, elle est d'un heureux présage pour les tendances modernes; elle fait espérer que les générations futures sauront conserver précieusement le sentiment du beau, qui fait tous les grands peintres, et qu'on retrouve à un si haut point dans les restes d'Herculanum et de Pompéï; n'a-t-on pas dit que ces restes suffiraient à eux seuls pour régénérer les arts?

En résumé, le premier candidat, soutenu par les qualités nombreuses qu'il nous a révélées en différents genres et par l'ardeur de sa jeunesse, peut compter sur un avenir brillant et un succès au prochain concours. Le second s'est déjà distingué comme élève de notre École des beaux-arts, où il a remporté les premières récompenses dans tous les cours qu'il a suivis, de 1877 à 1885, sauf deux années prises par le service militaire; il a terminé ses études sous le regretté professeur feu Michel Dumas, directeur de l'École et une des gloires lyonnaises; il affirme aujourd'hui son talent à nos yeux par les œuvres les plus sérieuses et nous fait espérer qu'il sera un jour l'émule des maîtres qui ont illustré notre cité. Ces considérations ont décidé les membres de votre Commission à vous proposer ce candidat, à l'unanimité, pour le prix Dupasquier. Il se nomme Charles Repelin; il appartient d'ailleurs à une ancienne famille lyonnaise, très honorablement connue, et se trouve dans les conditions d'âge voulues par le règlement. Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous prier de vouloir bien adopter les conclusions que je viens d'avoir l'honneur de vous soumettre comme rapporteur de la Commission.

Lyon, le 12 décembre 1887.

Digitized by Google

Ces conclusions ayant été adoptées par l'Académie dans la séance du 13 décembre 1887, le prix Dupasquier a été décerné à M. Charles Repelin, dans la séance publique du 20 décembre suivant.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

G.-A. HEINRICH

LUE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans les séances du 13 décembre 1887, et des 10, 17 et 24 janvier 1888.

PAR

M. H. HIGNARD

Membre émérite.

Au mois d'octobre 1843, abandonnant ma rhétorique de Saint-Étienne pour me réunir à ma mère veuve et malade, je trouvai dans ma classe de troisième, au Lycée de Lyon, un enfant de treize à quatorze ans dont l'heureuse physionomie, l'application, l'intelligence et les bons sentiments ne tardèrent pas à fixer mon attention. Il appartenait à une humble famille d'ouvriers, ce qui n'était pas pour refroidir ma sympathie. L'élève s'attacha à son maître, le travail en profita, les progrès furent rapides. Dans les années qui suivirent, les succès s'accentuèrent, parallèlement à l'affection mutuelle, et concoururent avec elle à déterminer la vocation. Le prix d'honneur de rhétorique, puis d'autres en philosophie, couronnèrent de brillantes études ; et en 1848 l'enfant, devenu un jeune homme instruit et capable, entrait à l'École Normale supérieure.

Digitized by Google

Cet enfant était Alfred-Guillaume Heinrich (1). Qu'on pardonne ces souvenirs personnels à un vieux maître qui ne s'était pas cru réservé à la douleur de pleurer son élève, devenu son ami et plus tard son collègue. Je comptais sur lui pour me rendre ce dernier service de rappeler mon souvenir, quand je ne serais plus, à l'affection de nos amis communs, et particulièrement de nos confrères de l'Académie de Lyon. Dieu en a décidé autrement, enlevant Heinrich, avant l'âge, à une famille qui réclamait encore les soins du père pendant plusieurs années, à des travaux dont plusieurs restent inachevés. C'est là une de ces surprises douloureuses où, n'ayant pas le droit d'accuser la miséricordieuse bonté, on est réduit à l'adorer sans la comprendre.

I

Heinrich était né à Lyon le 4 décembre 1829. Son père, très modeste marchand-tailleur, avait son atelier dans la rue Neuve, tout près du Lycée. Cette proximité fut sans doute la raison déterminante qui fit placer l'enfant dans les classes élémentaires de ce grand établissement. Une disposition libérale y a mis les frais d'études pour les externes à la portée de toutes les bourses; du reste, le jeune élève en fut bientôt dispensé entièrement par des maîtres dont il se faisait aimer, et qui décidèrent sa famille à faire poursuivre jusqu'au bout, à titre gratuit, des études si bien commencées. Je me repro-

(1) On l'appelait alors Henry, son père, alsacien d'origine, ayant francisé son nom. L'orthographe allemande dut être rétablie, d'après l'acte de naissance, pour l'entrée à l'École Normale.

Digitized by Google

cherais de ne pas citer ici M. Chabert, puis M. Taulier, qui vit encore, et à qui Heinrich a constamment témoigné une pieuse gratitude. Je ne saurais oublier non plus mon camarade d'École Normale, M. Texte, qui sut inspirer à notre élève commun le goût de l'histoire, ni notre vieux collègue, M. Napoléon Szymanski, qui lui communiqua de bonne heure une vraie passion pour la langue et la littérature allemandes. Ainsi, par le concours de maîtres zélés et sympathiques, se préparait l'avenir d'Heinrich, qui devait faire plus tard de la littérature, de l'histoire et des choses de l'Allemagne, le principal objet de ses travaux.

Heinrich fut aimé et apprécié à l'École Normale comme il l'avait été au Lycée. Le directeur des études, M. Vacherot, qui tient aujourd'hui un rang si honorable dans la politique et dans la presse, lui donna de nombreux témoignages d'une estime que la divergence de leurs idées rendait alors doublement précieuse. Le conseiller-directeur, M. Dubois (de la Loire-Inférieure), arrivé à l'extrême vieillesse, me parlait encore d'Heinrich avec une sorte d'attendrissement. Mais l'homme qui entra le plus profondément dans cette âme d'élite, et qui eut sur elle la plus efficace influence, fut l'abbé Gratry, alors aumônier de l'École ; influence singulièrement heureuse à des points de vue très divers. Le contact de ce prêtre savant, éloquent, presque inspiré, compléta chez Heinrich ce que les leçons de l'abbé Noirot avaient fort avancé, en faisant de lui un chrétien aussi fidèle et soumis dans les choses de foi qu'éclairé et indépendant en toute autre matière. L'âme d'Heinrich reçut dès lors son pli définitif; les grandes lignes de ses convictions, de ses idées, de ses sentiments, furent arrêtées à jamais.

On a souvent loué l'École Normale, et avec raison ; parfois on l'a attaquée sans la bien connaître. Tous ceux qui ont eu le bonheur de la traverser lui gardent un reconnaissant sou-

Digitized by Google

venir, moins pour les connaissances professionnelles qu'ils y ont acquises, pour les facilités de carrière qu'elle leur a procurées, que pour un bienfait encore plus précieux. Ils y ont appris à se connaître eux-mêmes, à sonder, à éprouver, à contrôler leurs idées en les comparant aux idées de camarades très intelligents, très-cultivés, et non moins sincères; car la jeunesse en général ne sait pas dissimuler, et à l'École Normale rien ne saurait l'y porter. Il ne faut donc point s'étonner si de ce milieu, véritable creuset où l'on voit se fondre et s'évaporer tout ce qui n'est pas d'un métal bien solide, sortent des âmes et des esprits diversement mais non moins fortement trempés. Dix ans avant la promotion d'Heinrich nous en avions vu sortir un apôtre et un futur martyr, le P. Olivaint; Heinrich en vit sortir un autre martyr, le P. Cambier (1) et un futur évêque, membre de l'Académie française, Mgr Perraud.

Cette lutte ardente des convictions et des idées a existé de tout temps à l'École Normale ; mais en 1848 et dans les années qui suivirent elle fut plus vive que jamais. La lutte alors était partout: dans la rue qu'elle ensanglantait, dans les journaux, dans les clubs, d'où elle éveillait mille échos dans les paisibles classes de la rue d'Ulm. Ajoutons que jamais, à ce qu'il semble, l'École n'avait réuni une pareille élite de vives intelligences. Quelques-unes d'entre elles étaient même trop vives pour se résigner à suivre paisiblement la route où elles s'étaient d'abord proposé d'entrer, la route modeste de l'enseignement public. Elles attendaient avec impatience la fin de leurs trois années réglementaires pour se lancer dans des voies plus aventureuses, mais plus brillantes. M. Edmond About préludait déjà par ses saillies paradoxales aux pamphlets moins innocents sur la Grèce contemporaine et la question romaine;

(1) Mort en Chine, prêtre des Missions étrangères.

Digitized by Google

puis à une carrière de romancier et de journaliste dont l'éclat superficiel ne suffit pas à cacher les lacunes. Esprit plus sérieux, plus solide, et destiné à une renommée plus durable, M. Taine, même dans ses plus grandes hardiesses métaphysiques, laissait entrevoir ce dont son intelligence lucide était capable quand la vérité s'y ferait jour, même partiellement et par éclairs. Sans parler des autres, et ils étaient nombreux ceux qui mériteraient d'être cités à côté de ces illustres, on peut juger ce qu'étaient entre pareils champions les discussions de philosophie, d'histoire, de religion surtout, car tout se ramène à la religion. Heinrich y tint sa place, volontairement modeste et réservée, mais estimée et respectée de tous. Nul n'a jamais mis en doute la sincérité de ses convictions, non plus que la sûreté de ses connaissances et l'autorité de sa vertu (1).

En outre de ce puissant stimulant que les élèves de l'École Normale trouvent dans leur contact réciproque, ils reçoivent de maîtres plus ou moins célèbres des leçons de valeur diverse, mais toujours fécondes. Heinrich s'attacha surtout au savant M. Chéruel et à M. Wallon, qui le poussaient à l'enseignement de l'histoire. C'était sa partie de choix; nommé bibliothécaire de l'École (2), il trouvait dans ce vaste et riche dépôt tous les secours nécessaires pour devenir un véritable historien, et préparer fructueusement le difficile concours de l'agrégation, qui seul donne aux membres

(1) Voir sur cette phase de l'existence d'Heinrich le touchant discours prononcé à ses funérailles par son camarade d'école, M. Vignon, professeur de rhétorique au Lycée de Lyon (*Salut Public* du 25 mai 1887). Il est juste de nommer parmi ses camarades, qui furent dès lors ses amis, M. Charaux, professeur à la Faculté de Grenoble, et à M. l'abbé Barnave, directeur de l'école Salvien, à Marseille.

(2) Il y avait pour collègue M. Adolphe Perraud, le futur évêque; et c'est alors que se cimenta entre eux l'amitié fraternelle qui fut un des plus grands bonheurs de l'existence d'Heinrich.

Digitized by Google

de l'Université un titre et des droits inamissibles. Tout lui présageait le succès; mais, à mesure que s'approchait, avec la fin de la troisième année, l'époque de cette épreuve redoutée, un obstacle imprévu la rendait de plus en plus douteuse. Un violent mal de gorge, qui peu à peu devint chronique, força Heinrich à quitter l'École avant le concours. C'était une cruelle déception, car elle reculait pour un temps indéterminé le moment si désiré pour un jeune homme sans fortune où il pourrait se suffire à lui-même, et venir en aide à sa famille. Bien plus, cette disposition maladive inspirait des craintes sérieuses pour l'avenir. Un professeur est un homme qui parle; dans les classes nombreuses il faut que la voix soit sonore et soutenue, un peu vibrante même, pour stimuler l'attention. Cela est impossible si la gorge est faible, douloureuse, facilement fatiguée.

Pouvait-on espérer une guérison complète ? Tristesse pour le présent, inquiétudes et découragement pour l'avenir, voilà ce qu'emportait aux Eaux-Bonnes, avant la fin de l'année, le pauvre malade qui, à la veille d'entrer de plain-pied dans un poste honorable, voyait s'évanouir ses espérances, et toute sa destinée retomber à l'état d'énigme (1). Mais de même qu'il y a, dit-on, des fautes heureuses, il y a aussi des infortunes bénies qui se changent en grâces. La déception d'Heinrich, courageusement acceptée, allait être le point de départ d'une destinée qu'il n'eut jamais osé espérer. L'instrument de la Providence fut l'abbé Gratry, qu'on appelait alors le P. Gratry, depuis son entrée dans l'ordre rèssuscité de l'Oratoire.

(1) Nommé professeur d'histoire au collége de Pau, il se trouva trop souffrant au moment de la rentrée, et fut obligé d'envoyer sa démission.

Digitized by Google

II

Il y avait à Tours une famille honorable et distinguée où s'étaient réunis de grands dons et de grandes douleurs. M. le Dr Tonnellé avait acquis, dans l'exercice de son art, non-seulement une fortune considérable, mais une vraie célébrité, qui éveillait des échos jusqu'à Paris. Par contre, l'excès du travail avait amené peu à peu une fatigue du cerveau qui finit plus tard par devenir une paralysie générale. L'épouse désolée n'avait de consolation que dans son fils, beau jeune homme de vingt ans, dont les études universitaires se terminaient par des succès remarquables, et qui les complétait, soit par l'étude approfondie des langues modernes, soit par une culture musicale élevée à un degré très rare chez les simples amateurs. Dispensé par sa fortune du souci de prendre une carrière, Alfred Tonnellé se proposait de vivre uniquement pour l'art et pour la science. Il travaillait d'abord pour conquérir le grade de licencié-ès-lettres, puis il se promettait de voyager, et de réunir, par une étude sérieuse de la littérature et de la philosophie de nos voisins, les connaissances nécessaires pour s'élever au grade de docteur.

Mais ces aspirations si bien justifiées mettaient la pauvre mère dans de cruelles perplexités. Abandonner, pour s'attacher à son fils, un mari à qui tant de soins étaient nécessaires, c'était chose impossible; laisser ce fils si jeune dans Paris, ce désert d'hommes, exposé à tant d'embûches et de dangers, lui permettre de courir seul le monde, de s'aventurer au loin dans de longues pérégrinations, ce n'était pas plus admissible.

Digitized by Google

Il lui fallait au moins un compagnon digne de lui dont le caractère fut une garantie.

Le P. Gratry, ami de la famille, pensa qu'Heinrich était plus apte que personne à remplir, auprès d'Alfred Tonnellé, ce rôle de jeune mentor, à la fois guide et ami. Ils étaient presque du même âge; mais la précoce maturité d'Heinrich était de nature à inspirer toute confiance. Ils avaient les mêmes goûts élevés, ils poursuivaient à peu près les mêmes études. Le P. Gratry eut en cela la main heureuse. Non-seulement Heinrich fut pour son jeune ami un guide incomparable, mais, lorsqu'une mort imprévue eut enlevé Tonnellé à tant d'affections et à tant d'espérances, c'est Heinrich qui sauva son nom de l'oubli en publiant ses travaux, touchant épisode de sa vie que nous nous bornons à indiquer, devant bientôt y revenir.

L'existence d'Heinrich fut dès lors bien heureusement transformée. Il vivait dans une grande aisance, auprès d'un jeune homme charmant et distingué, à l'égard duquel il n'avait guère que le devoir de l'assiduité à la vie commune; car avec cette excellente nature il ne pouvait être question de surveillance. Tout se bornait à étudier ensemble, à se délasser ensemble par la promenade et par les délicates jouissances des arts. Ensemble ils suivaient les cours célèbres de la Sorbonne et du Collége de France; ensemble ils travaillaient dans les bibliothèques, ils parcouraient les musées, et enfin, chaque semaine, ils entendaient au Conservatoire les plus belles œuvres de la musique moderne, l'abonnement étant pour deux. Tonnellé fut bientôt licencié-ès-lettres. Alors commencèrent les voyages, trois longues excursions à travers l'Allemagne, pendant lesquelles Heinrich perfectionna son accent au point que plus tard, à Munich, à Berlin, à Dresde, on le prit pour un vrai Germain. En même temps il recueillait une foule de documents utiles sur le passé et le présent

Digitized by Google

de l'Allemagne. Enfin, grâce à de précieuses lettres d'introduction, il lia amitié avec plusieurs hommes célèbres dans les lettres et dans l'église, notamment avec l'abbé Döllinger. Puis après ces courses fécondes, on venait se reposer sous les beaux ombrages de la Galanderie, magnifique propriété que Mme Tonnellé possédait près de Tours, et où elle recevait les deux voyageurs comme ses deux enfants.

Plusieurs années s'écoulèrent dans d'aussi agréables et aussi avantageuses conditions. Heinrich les employa à préparer ses thèses de docteur, toutes deux empruntées au moyen-âge allemand.

C'est ici qu'il faut signaler l'influence qu'exerça sur Heinrich un homme, un ami, un maître, dont nous n'avons pas encore parlé, et qui eut pourtant une action décisive sur la direction de ses études, et par là sur sa destinée. Notre cher, notre illustre Frédéric Ozanam était alors professeur de Littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Paris. Il accueillait avec une grande bonté ses jeunes compatriotes lyonnais, surtout ceux qui joignaient l'amour de l'étude à la pratique des vertus religieuses dont il était le modèle. Introduit auprès de lui, Heinrich fut bientôt un de ses disciples préférés. Le maitre était surtout occupé, à cette époque, de ces études sur l'Allemagne primitive, qui ont eu leur éclosion dans son bel ouvrage sur les Germains avant et après le christianisme. Il avait consacré plusieurs années de son cours à commenter l'époque nationale des Nibelungen, les Minnesinger, et les poèmes chevaleresques ou mystiques du XIIe et du XIIIe siècle. Heinrich dont toutes les pensées étaient tournées vers l'Allemagne, surtout depuis qu'il l'avait parcourue et étudiée sur place, était mieux préparé que personne à suivre le savant et éloquent professeur sur ce terrain de prédilection.

Nous croyons savoir que M. Ozanam lui-même lui

Digitized by Google

suggéra le sujet de ses thèses, l'une sur un poème très célèbre au moyen-âge, le Parcival de Wolfram d'Eschenbach, et sur la légende du Saint Graal (c'est ce poème ou plutôt cette légende qui ont de nos jours en Allemagne un nouveau regain de popularité dans les opéras de M. Wagner); l'autre thèse, moins développée mais plus savante, portait sur un point obscur et controversé de l'ancienne constitution politique du Saint-Empire : *L'origine du droit des sept électeurs dans l'Empire germanique.*

M. Ozanam rendit d'autres services à Heinrich. Il lui communiqua son zèle et son ardeur pour les bonnes œuvres; il lui inspira, pour sa chère société de Saint-Vincent-de-Paul, ce dévouement actif que plus tard Heinrich devait déployer sous nos yeux au péril de déplaire à un pouvoir jaloux. Enfin, chez M. Ozanam, comme auprès du P. Gratry, Heinrich liait amitié avec toute une phalange de jeunes hommes qui devaient être bientôt l'honneur de l'Église. Il suffit de citer le très regretté abbé Perreyve, le P. Lescœur et les deux abbés Perraud, dont l'un, le futur évêque d'Autun, était déjà pour Heinrich, nous l'avons vu, un camarade, un ami, presque un frère.

Après les retards ordinaires en pareil cas, les thèses arrivaient au jour solennel de la soutenance le 25 juin 1855. Hélas! le maître qui les avait inspirées n'était plus là pour en partager l'honneur. Miné depuis longtemps par un mal qu'aggravaient sans cesse des excès de travail, Ozanam était mort à Marseille, en revenant de Pise, le 8 septembre 1853, également pleuré par la science et par la religion. Heinrich, par un sentiment de juste reconnaissance, dédia ses deux thèses à cette mémoire vénérée autant que chérie. Il fit plus; il se mit à la disposition de M^me^ Ozanam pour la publication des notes et leçons inédites que l'illustre défunt avait laissées. Il fouilla les cartables, dépouilla tous ces brouillons souvent

Digitized by Google

informes où les grands travailleurs jettent leurs idées à mesure qu'elles viennent, comme les matériaux de leurs futurs ouvrages. Il revit toutes les épreuves de la grande édition des œuvres de Frédéric Ozanam, que ses amis et ses admirateurs ont publiée en 1855, « afin de perpétuer, dit la dédicace, l'influence de ses travaux et l'honneur de sa mémoire ». M. Jean-Jacques Ampère, dans la touchante préface qu'il a placée en tête de cette édition, signale (page IX) la part qu'y a prise Heinrich, de concert avec Mgr Maret, MM. de Montalembert, Egger et Lenormant.

La soutenance des thèses d'Heinrich en Sorbonne fut brillante. Il redoutait l'opposition de M. Himly, professeur de géographie, depuis doyen de la Faculté, qui avait exprimé, sur certains points obscurs de l'ancienne constitution de l'empire germanique, des opinions sensiblement différentes de celles que le candidat croyait pouvoir défendre. La discussion fut très courtoise, et M. Himly n'eut que des éloges à joindre à ceux de ses collègues, en décernant à son jeune contradicteur ce grade relativement rare en France dans l'ordre des lettres, et que la Faculté de Paris, sous l'influence de M. Victor Le Clerc, avait élevé à une si grande hauteur.

III

Docteur ès-lettres, Heinrich ne pouvait guère continuer ses fonctions auprès de son jeune ami, qui, du reste, était arrivé à un âge où l'on n'a plus besoin de mentor. L'enseignement secondaire ne lui était guère possible dans l'état de sa gorge ; l'enseignement supérieur paraissait bien haut pour un docteur

Digitized by Google

qui n'avait pas encore vingt-six ans. Toutefois, le mérite de ses thèses et l'éclat de sa soutenance semblaient l'y appeler. Il fallait une vacance; elle ne tarda pas à se produire.

L'ancien professeur d'allemand des princes d'Orléans, bibliothécaire de la reine Marie-Amélie, M. Frédéric-Gustave Eichhoff, occupait à Lyon la chaire de littérature étrangère fondée en 1838 pour M. Edgard Quinet. C'était un homme savant, correspondant de l'Institut, mais fatigué avant l'âge, et tout occupé d'études qu'il ne pouvait guère faire entrer dans le cadre officiel de son enseignement. Depuis plusieurs années il désirait un suppléant; il m'avait fait l'honneur de penser à moi; mais, pour diverses raisons, j'avais dû décliner cette ouverture. Ces raisons n'existaient pas pour Heinrich. Je pris l'initiative d'une démarche, je me fis le négociateur d'une affaire à laquelle mon amitié attachait un très vif intérêt. Grâce à la bienveillance de M. Francisque Bouillier, alors doyen de la Faculté, et très digne d'apprécier le mérite d'Heinrich, M. Eichhoff agréa cette combinaison; et, pendant qu'on le déléguait lui-même dans l'inspection générale des classes de langues vivantes, Heinrich lui succéda dans sa chaire comme chargé de cours, le 12 novembre 1855.

C'était une existence toute nouvelle, des devoirs tout nouveaux. Le jeune professeur quittait Paris, mais il revenait auprès de sa famille, qu'il aimait tendrement, et dans une position qui compte parmi les plus enviées de l'Université. Doué d'une parole facile, expressive, sympathique, il fut dès l'abord extrêmement goûté d'un auditoire où les hommes mûrs et les gens du monde ne dédaignaient pas de prendre place. Beaucoup de nos concitoyens n'ont pas oublié, après trente-deux ans, le succès de ces premières leçons, solidement préparées, pleines d'aperçus ingénieux, et où la timidité du débutant était une grâce de plus. La littérature de l'Italie, puis celle de l'Allemagne, remplirent les premières années;

Digitized by Google

son cours fut bientôt un des plus suivis de la Faculté, également apprécié par le public et par les collègues. Aussi, dès qu'il eut l'âge réglementaire, le 31 décembre 1859, le chargé de cours devint professeur titulaire, inamovible dans ces hautes fonctions où nous l'avons vu mourir le 19 mai 1887.

Pour donner une idée de ces trente-deux années d'enseignement, il faudrait énumérer la suite des sujets traités par le professeur, indiquer les lignes principales de chaque cours, distinguer ce qu'Heinrich avait trouvé dans les travaux de ses devanciers, et ce qu'il y ajoutait de vues propres et de recherches personnelles. Cette tâche serait considérable, et, n'ayant pas à notre disposition les manuscrits laissés par notre cher et regretté collègue, nous ne pouvons songer à l'entreprendre. Il faut espérer qu'un jour quelqu'un des élèves qu'il a formés en si grand nombre lui rendra le service qu'il rendit lui-même à Ozanam, en publiant de ses papiers ce qui est en état d'être publié, et en sauvant le reste de l'oubli par de substantielles analyses. Mais ces cours ont déjà laissé des traces imprimées dans un certain nombre de leçons d'ouverture. M. le doyen Bouillier tenait beaucoup à ce que la première leçon de chaque année fût rédigée et publiée, à l'effet de donner au monde savant un moyen d'apprécier ce qui se faisait à la Faculté de Lyon. Heinrich fut fidèle à cet usage. Ses amis conservent avec soin un certain nombre de petites brochures qui ont un grand prix, même pour des yeux moins prévenus, et qui méritent de prendre place un jour dans une édition des œuvres complètes (1).

Des publications d'une autre sorte rappellent, non le fond

(1) Notamment : 1856. Première leçon du cours de littérature étrangère.
1858. La légende de Don Juan et ses diverses interprétations.
1865. Du mouvement philosophique et littéraire en Allemagne. Puis divers épisodes qui sont entrés depuis, plus ou moins remaniés, dans sa grande histoire : Hrotswitha ; l'école de Silésie, etc.

Digitized by Google

de cet enseignement, mais l'esprit qui l'animait. Dans ses courses à travers l'Allemagne, Heinrich avait été extrêmement frappé des différences qui distinguent le haut enseignement des universités allemandes, de celui qui jusqu'alors était seul pratiqué chez nous. Les comparaisons, dit le proverbe, sont odieuses; chaque chose a son bon et son mauvais côté; les divergences d'habitudes qui diversifient les peuples tiennent, le plus souvent, à un fond de caractère national qu'on ne peut guère contrarier sans s'exposer au danger signalé par Boileau :

> Voulant se redresser, soi-même on s'estropie,
> Et d'un original on fait une copie.

Toutefois, on ne saurait contester que l'enseignement supérieur des lettres en France penchait trop sensiblement vers l'agrément superficiel et inutile des cours d'Athénée. Nécessaire peut-être au sortir de la Révolution, au temps de Laharpe, pour une société qui avait oublié ses études pendant vingt ans de troubles civils et de guerres sanglantes, et qui, par conséquent, avait tout à rapprendre, ce genre d'enseignement était devenu suranné et insuffisant. En réalité, il n'enseignait presque plus. C'était pour un auditoire plus ou moins mondain l'emploi agréable de quelques heures de loisir par semaine. Agréable, disons-nous, quand le professeur avait de l'esprit. Si cet attrait manquait (et tout professeur n'est pas forcément spirituel), l'auditoire s'égrenait; il allait chercher son plaisir ailleurs, et la solitude se faisait autour de la chaire désertée.

En Allemagne, Heinrich avait vu tout autre chose; de véritables maîtres, entourés de véritables élèves, c'est-à-dire des jeunes gens désirant apprendre des choses qu'ils ignorent, et venant demander ces connaissances à ceux qui les possèdent, comme cela se passe en France dans les Facultés de droit

Digitized by Google

et de médecine. Là le professeur est dispensé d'être spirituel; on ne lui demande rien de semblable, mais des leçons positives et claires. S'il enseigne véritablement, fût-il froid et lourd, il ne risque pas d'être abandonné; il le serait, au contraire, s'il se bornait à dire des choses connues ou superficielles, y mît-il tout l'esprit du monde; car l'auditoire vient pour s'instruire, non pour passer agréablement son temps.

Ce contraste qu'Heinrich a signalé, croyons-nous, le premier, on l'a reproduit depuis, bien des fois, en l'exagérant, par cette disposition fréquente chez nous autres Français, de nous dénigrer nous-mêmes, en exaltant outre mesure ce qui se fait chez nos voisins. Dieu merci, il y avait en France, et notamment à Lyon, des cours à la fois agréables et solides. Toutefois, il faut reconnaître que ces cours n'avaient pas de véritables étudiants, le préjugé étant chez nous qu'après le baccalauréat on n'a plus rien à apprendre, sauf un métier, comme celui d'avocat, de médecin ou d'ingénieur. Les gens de goût, auditeurs de nos Facultés, y viennent en général pour entendre bien parler, ce qui est un plaisir, et pour raviver leurs souvenirs littéraires, non pour acquérir de nouvelles connaissances. De là des inconvénients de plusieurs sortes. Les professeurs se fatiguent et s'épuisent, comme Ozanam, Gandar, Benoist à la Sorbonne, pour fixer un auditoire exigeant et mobile; et, d'un autre côté, il n'y a plus, pour l'ordre des lettres, de véritable enseignement supérieur, de vraies études d'Université. Le mince bagage du baccalauréat, plus ou moins entretenu par des lectures personnelles, voilà tout ce que nos jeunes Français apportent avec eux en entrant dans la vie pratique.

Dès qu'il fut monté dans sa chaire de professeur, Heinrich fit de cette comparaison l'objet constant de ses pensées. Elles se formulèrent en un certain nombre d'articles qu'inséra le *Correspondant,* et qui furent très remarqués. Il la reproduisit

Digitized by Google

plus tard sans se lasser, sous des formes ingénieusement variées, dans ses rapports au Conseil des Facultés, et plus tard dans ses discours de doyen.

Mais il avait hâte de les appliquer, de les éprouver par la pratique. Il l'essaya d'abord chez lui, dans sa chambre de garçon, pendant deux ans, avec trois ou quatre auditeurs; puis dans la bibliothèque de la Faculté. Une circonstance heureuse lui fournit enfin, au bout de cinq ans, l'occasion de tranformer cette modeste conférence en un enseignement public. Depuis plusieurs années existaient dans les lycées des cours à l'usage des maîtres de quartier. Ces modestes fonctionnaires étaient invités à y compléter leurs études pour se préparer aux grades qui pouvaient les conduire à une situation meilleure. Ces cours étaient faits par le professeur de rhétorique. Un règlement ministériel les donna aux Facultés des lettres; règlement assez mal accueilli d'abord, le personnel des Facultés n'y voyant guère que beaucoup d'ennui pour une utilité douteuse. Heinrich en jugea autrement. Il se mit à la disposition du doyen pour cette tâche ingrate, se promettant bien de l'élargir et de la rendre féconde.

A cet effet, il ne restreignit pas ce cours, dont il fit ce qu'on appelle sa petite leçon, aux seuls maîtres de quartier pour qui il avait été institué ; il l'ouvrit à tous les jeunes gens de bonne volonté qui désiraient s'instruire. La rhétorique du Lycée lui en envoya plusieurs, esprits distingués et amoureux de l'étude, qui, après le baccalauréat, passaient un an dans leur famille avant de se rendre à l'École de droit. Un certain nombre de nos meilleurs avocats lyonnais ont passé par cette officine de lettrés, et n'en sont sortis qu'avec le grade de licencié-ès-lettres, qui est d'un bon effet à côté de la licence et du doctorat en droit. Qu'il nous soit permis de citer le plus brillant d'entre eux, M. Andrieux, qui aurait pu mieux suivre sur d'autres points les leçons et les exemples d'Heinrich;

Digitized by Google

mais qui a souvent reconnu combien cette année de préparation à la licence avait contribué à ses succès d'avocat, de journaliste, et d'orateur politique.

Le succès de cette innovation fut rapide; les étudiants libres devinrent bientôt assez nombreux pour former le principal noyau de l'auditoire, où l'élément obligatoire, les maitres d'études, n'occupait plus qu'une place restreinte. Plus tard cet enseignement se compléta par d'autres cours auxquels se prêtèrent avec empressement plusieurs des collègues d'Heinrich, notamment son ancien professeur au Lycée de Lyon, qui était venu le rejoindre à la Faculté, heureux de s'associer à son œuvre. Lui-même y joignit un vrai cours de philologie, au niveau des derniers travaux de la science. On n'a pas assez rendu justice à cette initiative, première ébauche de ces petites Écoles Normales qui ont depuis lors transformé nos Facultés, avec un peu d'excès peut-être. L'inovation d'Heinrich contenait en germe ce qu'il y a de meilleur et de plus durable dans les institutions dues à M. Albert Dumont; comme plusieurs de ses écrits et ses discours sur ce sujet ont précédé, croyons-nous, le livre de M. Bréal et ceux qui ont plaidé la même cause (1).

IV

Cette carrière si bien commencée et si riche en promesses fut cependant sur le point d'être interrompue. Appelé ailleurs

(1) Voir notament *les Facultés françaises et les Universités allemandes*, discours prononcé à la séance de rentrée des Facultés, par M. Heinrich, 1866.

Digitized by Google

par d'autres devoirs, Heinrich dût quitter sa chaire, qui fut confiée pendant six mois à M. Victor Guérin, l'intrépide explorateur de la Tunisie et de la Judée.

Alfred Tonnellé venait de mourir presque subitement (14 octobre 1858), au retour d'un voyage en Espagne. Ce noble jeune homme, si épris de tout ce qui est beau, pur, élevé, semblait avoir la nostalgie du divin. Il parcourait le monde et en admirait les beautés, mais pour élever sa pensée à des beautés supérieures, et sans attacher son cœur ici-bas. Cette mort fut un coup terrible pour Heinrich, mais surtout pour la pauvre mère. Elle restait seule pour pleurer, auprès d'un mari sur lequel la paralysie avait achevé son œuvre, qui n'était plus qu'une ruine vivante, et qui allait s'éteindre quelques mois après.

Madame Tonnellé appela Heinrich auprès d'elle ; c'était comme un second fils. Il commença sans délai le dépouillement des papiers laissés par son ami, étonné et ravi lui-même d'y trouver des richesses inespérées. Bientôt un volume fut préparé : *Fragments sur l'Art et la Philosophie,* auquel l'Académie française décerna une de ses plus belles couronnes. Ce volume a eu l'honneur de trois éditions. Il est précédé d'une notice en forme de préface. Heinrich y a tracé de son ami un portrait qui s'est emparé de l'imagination du monde lettré, qui y vivra toujours, et que de beaux articles de diverses revues, par exemple celui de M. Saint-René-Taillandier dans la *Revue des Deux-Mondes*, ont consacré dans l'histoire littéraire de notre temps. Bientôt après, Heinrich publia encore trois volumes des notes de Tonnellé, deux sur un voyage en Angleterre, l'autre sur l'Espagne; puis un petit opuscule philosophique, traduit par le même, de Guillaume de Humbold.

La pauvre mère désirait plus encore; elle rêvait de confier aux soins pieux d'Heinrich la tombe de son fils, dans cette

Digitized by Google

Galanderie témoin de leurs jours heureux. L'offre était tentante pour un jeune homme sans fortune, qui voyait là un avenir assuré pour la vieillesse de ses parents si quelque malheur venait à l'enlever. Heinrich consulta ses amis. Nous sommes de ceux qui l'exhortèrent énergiquement à décliner cette proposition. Il avait un rôle à remplir, du bien à faire; il ne devait pas manquer à l'appel de sa vocation pour s'enfermer dans un tombeau, Ce ne fut pas sans peine qu'il put faire accepter cette résolution à M^me^ Tonnellé; il y parvint pourtant, et même il la décida à faire don de cette magnifique propriété aux Pères du nouvel Oratoire, qui l'ont occupée pendant plusieurs années.

V

Revenu à Lyon plus professeur que jamais, Heinrich mit enfin la main à l'ouvrage qui devait être son principal titre auprès du public savant, son *Histoire de la Littérature allemande.* Il s'y était préparé, nous l'avons vu, depuis longtemps par de longs voyages en Allemagne, trois avec Tonnellé, le quatrième en 1862, du 15 août au 19 novembre, avec l'abbé, depuis Monseigneur Perraud, son plus intime ami, qui allait jusqu'en Pologne, étudier l'état religieux de ces vastes contrées. La thèse sur Wolfram d'Eschenbach avait été un premier jalon. Une série de leçons qui, pendant plusieurs années, parcoururent toute la liste des œuvres de l'esprit allemand, depuis les origines les plus lointaines jusqu'aux poètes, aux philosophes, aux historiens contemporains, furent le premier jet de ce long travail. On peut dire qu'Heinrich y

Digitized by Google

mit quinze ans de sa vie. Vastes lectures, minutieuses analyses, comparaisons attentives avec les chefs-d'œuvre des autres littératures, résumés des jugements de la critique, rien ne manqua à cette immense information sur un sujet si étendu et si varié. Les auditeurs de la Faculté en jouirent les premiers; Heinrich expérimentait sur eux l'intérêt de ses biographies, de ses résumés, de ses analyses; puis il écrivait; et peu à peu trois gros volumes, souvent remaniés, arrivèrent à leur forme définitive.

Les deux premiers furent prêts pour l'impression vers le milieu de 1869. Heinrich en inséra un fragment dans le *Correspondant*, pour en donner l'avant-goût au public (1). L'ouvrage, très favorablement accueilli, fut apprécié et justement loué dans plusieurs revues ou journaux de la France et de l'Allemagne. En France, cette histoire de la Littérature allemande fut presque une révélation. Le public français ne connaissait guère l'Allemagne littéraire que par le livre de M^me^ Staël, livre très intéressant et très instructif, surtout à l'époque où il parut, mais fort incomplet, et où l'admiration pour les œuvres d'outre-Rhin pouvait être soupçonnée de rancune contre la France. Depuis lors, aucun travail d'ensemble n'avait été publié sur les innombrables œuvres du génie allemand; tout au plus quelques monographies, quelques articles de critique sur les écrivains les plus remarquables, sur Herder, sur Klopstock, sur Schiller, sur Gœthe, comme M. Saint-Réné-Taillandier en donnait de loin en loin à la *Revue des Deux-Mondes*. Les origines étaient couvertes d'une ombre épaisse; du Moyen-Age on ne connaissait guère que le nom des Minnesinger, du temps de la Renaissance que ceux des pères de la Réforme; puis, plus rien ou à peu près, jusqu'au milieu du XVIII^e^ siècle.

(1) L'épopée des animaux et la satire. *Correspondant*, 10 décembre 1869.

Digitized by Google

Heinrich entreprit de donner une nomenclature exacte et complète de toutes les œuvres du génie allemand, de les classer, de les juger, et par là de faire connaître ce génie lui-même. S'il ne trouvait en France aucun document qui pût l'aider à remplir ce cadre, à composer cet immense tableau, en Allemagne, au contraire, un grand nombre d'histoires de la littérature, soit complètes, soit épisodiques, lui offraient de précieux secours. Mais à quel prix ! Il fallait, après l'examen des textes mêmes, des innombrables ouvrages originaux qu'a produits ce sol si fécond, dépouiller encore une centaine au moins de volumes de pure critique, quelquefois bien sèche, souvent subtile, parfois emphatique, dont les jugements avaient grand besoin d'être contrôlés par l'étude personnelle; et tout cela à travers les obscurités d'une langue dont les finesses et les hardiesses déroutent si souvent même ceux qui la possèdent le mieux, même ses nationaux. Heureusement Heinrich la possédait à fond, à un degré qu'aucun Français peut être n'a jamais atteint. Cet immense labeur ne l'effraya pas; il fut complet, il fut juste et impartial, il sut admirer ce qui était vraiment admirable sans tomber dans l'exagération; et avec cela, il fut intéressant, clair, élégant, comme un Français de bonne race, alliant à l'érudition la plus solide tous les mérites littéraires qu'on exige de ce côté du Rhin.

Je compte dans ce livre plus de mille noms d'écrivains allemands, depuis Ulfilas jusqu'à M. Ernest Scherenberg, ce qui suppose au moins deux mille ouvrages distincts. Qu'on juge du labeur ! Le premier volume est consacré aux origines et à la Renaissance ; le deuxième aborde l'âge classique de la littérature allemande, et la conduit jusqu'à Gœthe et à Schiller, dont il raconte les commencements, la jeunesse, les premières œuvres. La seconde partie de leur vie et le reste de leurs travaux étaient réservés, avec les contemporains, pour le troisième volume qui, nous le verrons, ne parut que plus tard.

Digitized by Google

Heinrich avait dit dans sa préface : « Je voudrais, en faisant l'histoire des écrivains de l'Allemagne, faire comprendre sa civilisation et son esprit. » Tous ceux qui ont étudié son livre ont été frappés d'y voir si bien réalisée une promesse qui pouvait paraître hardie. C'est l'Allemagne toute entière qui est le sujet de cette vaste investigation. Les courants d'idées qui l'ont traversée aux diverses époques de son histoire, les influences diverses qu'elle a reçues de l'étranger, ses révolutions religieuses, morales, politiques, tout y est mis en pleine lumière avec un ensemble de documents et de preuves qui entraîne la conviction. Nous voudrions citer en particulier les chapitres sur les origines de la Réforme et sur l'influence de Luther ; et, plus loin, sur la réaction religieuse dont Lessing et Herder furent, à divers titres, les principaux représentants. Rien n'est plus propre à nous faire pénétrer dans l'âme de l'Allemagne ; et, comme tout sort de l'âme chez les peuples comme chez les individus, rien ne peut mieux nous faire comprendre les multiples manifestations de sa vie, à laquelle nous sommes nous-mêmes si mêlés. Dans cette partie de son livre, Heinrich a fait œuvre de véritable historien, dans la plus haute acception du mot.

La poésie tient une grande place dans la littérature allemande, plus peut-être que dans toute autre littérature. Sur ce point, Heinrich rencontrait une grave difficulté. Il est facile de faire connaître un mystique, comme Sainte Hildegarde, un prédicateur, comme Luther, un philosophe, comme Herder ou Lessing (nous ne parlons que de ces deux premiers volumes), en citant de longs passages de leurs écrits, et en résumant le reste. Mais la poésie ne se résume pas ; et, quant à la faire comprendre et sentir par des traductions de passages choisis, c'est une tentative bien hasardeuse. La poésie ne se traduit guère, surtout la poésie allemande, où le vague de l'expression et même de la pensée semble parfois une

Digitized by Google

grâce de plus. Que deviennent les plus ravissantes pièces lyriques de Gœthe et de Schiller chez les interprètes qui ont prétendu nous les faire connaître ? Ceux qui ont eu le bonheur de les lire dans le texte s'étonnent de les trouver si décolorées dans la traduction, n'ayant plus rien gardé de leur grâce pénétrante; les autres s'étonnent encore davantage qu'on ait pu tant louer, tant admirer des pensées tantôt subtiles, tantôt vulgaires, ne se doutant pas du charme que leur donne le rhytme et l'expression. Au dix-septième siècle, on se plaignait chez nous des *belles infidèles;* mais il y a un défaut plus grave, c'est lorsque l'infidèle n'est pas belle du tout, remplaçant par sa trivialité la grâce ineffable de l'original. Heinrich avoue, à propos d'une charmante pièce de Gœthe « Le soir du voyageur » (Tome II, p. 528) qu'elle est presque intraduisible. Il a essayé pourtant, et avec succès. Nous en dirons autant du célèbre *Roi des Aulnes,* et de plusieurs pièces de Schiller, *La joie, Les espérances idéales, Le plongeur.* Quant à la pièce la plus populaire de Gœthe, *le roi de Thulé,* il avait eu la bonne fortune d'en trouver une traduction en jolis vers français dans les papiers d'Alfred Tonnellé, et il l'a reproduite, comme un nouvel hommage à la mémoire de son ami.

Le succès de ces deux volumes fut très grand. L'Académie française leur décerna le prix Bordin, louant, par l'organe de son secrétaire perpétuel, la belle ordonnance de ce vaste travail, et l'agrément de ses diverses parties. C'était le jugement de la France. Les Allemands, ce qui toucha Heinrich bien davantage, en admirèrent la science, l'exactitude et l'impartialité (1).

(1) Voir par exemple un long article des *Historich-politischen Blætter* vol. LXVII, pages 589-606 ; et la *Beilage zur allgemeinen Zeitung,* 23 et 24 avril 1872

Digitized by Google

VI

L'impartialité, c'était trop peu dire; car à toutes les pages respirait une sympathie profonde pour cette race dont, depuis si longtemps, Heinrich étudiait les œuvres et le génie. Hélas! le temps approchait, il était venu, où cette sympathie devait se changer en cruelle souffrance. A peine ces deux volumes étaient-ils sortis de la presse que l'orage éclatait; orage désastreux pour la France, et qui eut aussi de funestes conséquences pour Heinrich, mais qui lui donna l'occasion de déployer de nouvelles et plus méritoires vertus.

Je ne parlerai pas de ses douleurs patriotiques. Elles furent d'autant plus vives qu'il avait toujours rêvé et cru entrevoir dans l'avenir l'union fraternelle de la France et de l'Allemagne. Son cœur si chrétien saigna de toutes les misères qui sont le cortège de la guerre. Resté à Lyon, il fut des premiers à se dévouer dans le service des ambulances, et il y prit le germe d'une variole qui faillit devenir dangereuse. A peine guéri, il se mit à la disposition des comités qui s'étaient formés pour envoyer des secours à nos malheureux soldats dispersés dans toutes les forteresses allemandes. Par un hiver rigoureux, il alla jusqu'à Breslau, visitant tous les dépôts de prisonniers. Grâce à la tournure germanique de son nom, à sa connaissance parfaite de la langue, et aussi à ce titre de professeur si honoré en Allemagne, il trouva presque partout des facilités dont il sut profiter pour faire plus de bien. Au retour, il nous racontait en souriant comment il avait acheté (singulier marché pour un professeur) un nombre formi-

Digitized by Google

dable de paires de chaussures. Mais cet éclair de gaité s'éteignait bientôt dans une émotion communicative, au souvenir de toutes les souffrances dont il avait été témoin en distribuant ce secours si impatiemment désiré.

Tout en voyageant, Heinrich préparait un travail dont il avait eu l'idée dès le commencement de la guerre, et qui parut dans les premiers mois de 1871. C'était une histoire des diverses *Invasions germaniques en France* (in 8°, avec deux cartes géographiques des provinces limitrophes). Frappé du découragement profond où nos revers avaient plongé la plus grande partie de nos compatriotes, il avait voulu nous rappeler que ces maux n'étaient pas pour nous chose nouvelle ni irréparable. La France et l'Allemagne ont de tous temps été en lutte; les Germains, au temps de César, cherchaient à s'emparer de la Gaule; ils y sont parvenus en partie lors des invasions Frankes et Burgondes; plus tard, à toutes les époques, de nouveaux envahisseurs se sont présentés sur notre frontière du Rhin, attirés, comme autrefois les Teutons de Marius, par l'attrait d'un ciel plus clément et d'un sol plus fertile. Les Allemands nous appellent l'*ennemi héréditaire;* nous aurions encore plus de raisons de leur donner ce titre; ou plutôt il faut reconnaître avec franchise que les torts sont à peu près égaux des deux côtés.

Mais il y a entre eux et nous une différence. Nous savons oublier nos griefs, pardonner à nos ennemis, tendre une main fraternelle à nos vainqueurs comme à nos vaincus. L'Allemagne au contraire n'oublie pas et ne pardonne pas. On se rappelle ce publiciste d'outre-Rhin qui, au début de la guerre, présentait les maux dont ses compatriotes accablaient nos malheureuses provinces comme une revanche du meurtre de Conradin. Ce souvenir aurait été plaisant dans toute autre circonstance. D'ailleurs les Allemands comptaient des injures plus récentes à venger. Les victoires de Napo-

Digitized by Google

léon Ier n'avaient pas été suffisamment expiées par les invasions de 1814 et de 1815; et malheureusement nous n'avions plus ni un Louis XVIII ni un duc de Richelieu pour imposer un peu de réserve à la rancune de nos vainqueurs.

L'intérêt du tableau tracé par Heinrich n'a pas disparu avec les circonstances qui l'avaient inspiré. Aujourd'hui encore la lutte entre ces deux grandes nations n'est pas terminée. Le sera-t-elle jamais? Nous avons éprouvé de grands revers; Dieu seul sait ce qui nous est réservé dans l'avenir. Heinrich voulait, disait-il, « en rappelant les dangers que la race allemande avait fait maintes fois courir à notre patrie, et par la comparaison des maux du passé avec les périls du présent, rendre courage à ceux qui s'effrayaient de la grandeur de nos épreuves, leur montrer que nos pères, dans des circonstances tout aussi critiques, n'avaient pas désespéré du salut de la France. » Cette noble conclusion n'est pas moins utile aujourd'hui qu'il y a seize ans.

Cette cruelle année 1871 qui fit des blessures si douloureuses à l'âme d'Heinrich lui apporta cependant une joie, dont ses amis surtout se réjouirent, en l'élevant aux honneurs du décanat. Le rectorat de Nancy étant devenu vacant pendant l'occupation allemande, M. Dareste de la Chavanne fut appelé à ce poste difficile, et Heinrich, le plus jeune, mais le plus ancien en titre des professeurs de la Faculté, lui succéda comme doyen (30 octobre 1871). C'était une récompense bien méritée par ses longs services, bien justifiée par ses talents et ses travaux. Ce décanat, qui a durée seize ans, marque une époque dans l'histoire de la Faculté des Lettres de Lyon. C'est alors qu'elle a pris ces grands développements qui, de cinq ou six professeurs, l'ont portée au chiffre de dix titulaires, et, si nous ne nous trompons, de douze maîtres de conférences. Nous aurons à y revenir. Mais comme ces change-

Digitized by Google

ments ne se produisirent que plus tard, l'ordre des temps veut que nous parlions d'abord des publications qui marquèrent cette époque.

VII

Ce fut en effet l'une des plus fécondes de la carrière littéraire d'Heinrich ; soit qu'il voulut, par un travail sans repos, étourdir les chagrins que lui causaient les malheurs de la patrie, soit que son esprit, mis en branle par ces formidables événements, sentit plus vivement le besoin de répandre au dehors les pensées qui s'y pressaient. En même temps qu'il préparait pour l'impression le troisième volume de sa grande histoire, il publia, dans les premiers mois de 1873 un petit livre d'une tout autre nature, œuvre non plus d'historien ou de littérateur, mais de publiciste et de patriote.

Heinrich n'avait pu revoir la Prusse après nos malheurs sans se demander comment cette puissance, écrasée et presque anéantie en 1807 par Napoléon, avait pu réparer ses ruines et se relever au point de nous écraser à son tour. Il avait sous la main les fameux *Discours* de Fichte *à la nation allemande;* admirable exhortation d'un professeur, comme il l'était lui-même, à un peuple placé dans des conditions analogues à celles où se débattait notre pauvre France. Fichte avait consolé l'Allemagne de ses revers, lui avait appris les moyens de guérir ses plaies, et pouvait compter pour un des auteurs principaux de sa nouvelle grandeur. Heinrich eut d'abord l'idée de traduire ces discours à l'usage de nos compatriotes; mais il s'aperçut bientôt qu'il avait mieux à faire, vu les causes de nos désastres et le tempérament du peuple français.

Digitized by Google

Pour donner des conseils à un malade, il faut connaître son mal. Heinrich voit la racine de celui dont nous souffrons bien plus dans notre décadence morale, dans notre vanité, dans notre infatuation, dans les erreurs qui ont envahi l'intelligence française, que dans la force de nos ennemis, et dans l'incapacité ou la trahison de nos chefs. En vain voudrions-nous rejeter sur d'autres la responsabilité de nos malheurs ; ils sont notre œuvre. Divers empiriques nous offrent leur panacée, et entretiennent parmi nous des illusions dangereuses. Ni la liberté absolue de la presse et de la tribune, ni la diffusion de l'instruction, ni le service obligatoire, ni le suffrage universel et les modifications qu'on pourra y apporter, rien de tout cela ne saurait suffire à nous guérir ; et il n'y a pas non plus d'espoir à fonder sur les révolutions qui transformeraient la constitution au profit de l'un ou de l'autre des divers partis qui nous divisent.

Le livre était écrit au lendemain du 24 mai, dans les premiers jours de l'avénement du maréchal de Mac-Mahon. Le comte de Chambord vivait encore ; on s'occupait beaucoup de la fusion des deux branches royales, et on rêvait une restauration monarchique. De son côté, bien que n'ayant plus pour le représenter qu'une femme et un très jeune homme, le bonapartisme comptait aussi de nombreux champions. Trop clairvoyant pour conserver beaucoup d'illusions, et ne tenant par tradition de famille ni par sentiment à aucun de ces partis, Heinrich en signale le fort et le faible. Il rend justice à toutes les bonnes intentions ; mais il proteste contre l'illusion qui attribue à telle ou telle forme de gouvernement le pouvoir de relever la France au rang d'où elle est tombée, et de lui rendre le bonheur avec la dignité.

La question, à ses yeux, est bien plutôt morale que politique. Ce qui serait nécessaire, c'est de rétablir dans les esprits le bon sens pratique, dans les âmes le sentiment du devoir,

Digitized by Google

le respect des supériorités légitimes, et cette soumission à la discipline qui a donné tant de force aux armées de nos ennemis; en un mot la vertu. Or, la vertu vient surtout de la religion. Il faudrait donc avant tout que la France redevint chrétienne. Heinrich développe cette pensée dans quatre beaux chapitres qui précèdent la conclusion; et il les termine par un acte de foi et de confiance en Celui qui a fait les nations guérissables.

Il faut reconnaître que ce livre n'eut pas tout le succès qu'il méritait. La cause en est facile à trouver. Heinrich disait la vérité à tous; il ne s'inféodait à aucun parti; sauf l'alliance de l'ordre et de la liberté fondée sur la base solide de la religion, il faisait bon marché du reste. La conséquence était immanquable. Aucun parti n'adopta ce prédicateur trop sincère qui n'épousait lui-même aucune cause. Le silence se fit autour de lui, et ses excellents conseils restèrent sans écho. En cela le parti conservateur et religieux fit une faute. Heinrich ne lui disait que des vérités utiles. Si on les eût méditées à cette époque, il y a quatorze ans, de grands progrès eussent pu être accomplis, et de grands maux évités. En le relisant aujourd'hui, à la lumière de tout ce qui s'est fait depuis lors, on en comprend mieux toute la valeur.

VIII

A peu près en même temps paraissait le troisième volume de l'*Histoire de la Littérature allemande,* dont la guerre avait retardé l'impression. Heinrich ne pouvait revenir à ce sujet, désormais si douloureux pour une âme française, sans faire

Digitized by Google

quelque allusion à ses déceptions personnelles, à la ruine des rêves qu'il avait caressés avec tant de complaisance, quand il croyait travailler (il l'a dit lui-même) « à abaisser, dans le monde scientifique et littéraire, les barrières qui séparaient l'Allemagne de la France, et à unir les forces des deux nations pour la conquête pacifique de la vérité ». Les deux sœurs, au lieu de s'embrasser, s'étaient combattues avec fureur. L'Allemagne surtout avait déployé dans cette lutte une cruauté impitoyable, plus digne d'une horde barbare que d'un peuple qui a tant de prétentions à la civilisation et à la philosophie. Heinrich n'imita pas ces critiques allemands qui, après 1815, dénigraient systématiquement nos grands écrivains pour se venger de Napoléon; il fut impartial envers ceux qui s'étaient montrés si souvent injustes, généreux pour qui avait abjuré toute pitié. Il fit plus : amené par son sujet à parler de la lutte de l'Allemagne contre Napoléon Ier en 1813, et de la part que plusieurs poètes, Collin, Schenkendorf, Rückert, Maurice Arndt, Kœrner, prirent à la résurrection de la nationalité allemande, il loua hautement cette poésie patriotique qui, avec l'accent du soldat ou plutôt du martyr, souleva l'Europe contre l'oppresseur commun. Il y a sur ce sujet dix ou douze belles pages (IIIe vol., 227-239) que les Allemands de nos jours devraient bien relire pour apprendre ce que c'est que l'impartialité d'un Français et d'un chrétien.

Ce troisième volume prend Gœthe et Schiller au point culminant de leur carrière, et à leurs œuvres les plus considérables, drames, histoires, romans. Un chapitre entier est consacré à ce poème de Faust, l'expression la plus haute du génie de Gœthe, mais aussi, par là même, la plus complexe et la plus énigmatique, du moins dans sa seconde partie, l'œuvre de la vieillesse désenchantée et perdue dans les rêves, puisque Gœthe mourut peu de jours après en avoir écrit les derniers vers. Ceux qui ne connaitraient Faust que par l'opéra

Digitized by Google

de Gounod ou par la brillante analyse de la première partie que Mme de Staël en donnait il y quatre-vingts ans, verraient, non sans étonnement, dans l'analyse que donne Heinrich de la fin du poème, à quelles conceptions bizarres la philosophie athée et le paganisme pratique peuvent conduire le plus merveilleux génie. Mais Heinrich admire comme il convient ces deux géants de la littérature allemande, auxquels nul autre écrivain d'outre-Rhin ne peut être comparé, ni dans le passé, ni dans le présent, par le nombre et la variété des œuvres, l'originalité des inventions, le charme du style, soit en vers, soit en prose; et qui resteront longtemps encore les représentants les plus grands et les moins contestés du génie allemand.

Après eux il signale les dramaturges et les romanciers Kotzbue, Jean-Paul Richter, le conteur Hoffmann, et Werner, l'auteur de ce drame du *Vingt-quatre février,* qui nous a si fort émus autrefois dans le livre de Mme de Staël. Puis les lyriques dont nous parlions tout à l'heure, et qui firent tant de mal à Napoléon. Il ne pouvait négliger la philosophie; elle joue un si grand rôle en Allemagne avec Kant, Fichte, Schelling, Hegel! Toutefois une étude complète des systèmes élaborés par ces penseurs plus souvent cités chez nous que lus et compris (ce n'est point tout à fait notre faute) sortirait du cadre d'une histoire littéraire. Heinrich se borne à leur biographie, à l'énumération de leurs ouvrages, à une esquisse de leurs principales théories; et il passe rapidement sur leurs disciples, plus subtils et moins intelligibles encore que les maîtres.

La France n'a pas prêté une attention suffisante à ce mouvement d'idées, obscures pour nous, il est vrai, mais qui plaisaient aux Allemands par leur vague même, et qui, du panthéisme philosophique, accessible seulement à quelques rêveurs, devaient bientôt descendre dans les masses comme un levain

Digitized by Google

de révolution. Avant d'arriver à se formuler en socialisme comme nous le voyons aujourd'hui, cette révolution prit d'abord une forme patriotique qui a donné à la politique allemande l'impulsion d'où est sorti son triomphe momentané. L'hégelianisme eut bientôt une *gauche* qui poussait aux extrêmes les doctrines du maître ; et de là sortit ce qu'on appela la *Jeune Allemagne,* qui, plus politique que littéraire, popularisa la conception et le désir de l'unité allemande. C'est ainsi que les idées engendrent les faits. Herweg et Freiligrath sont des poètes sans grand mérite ; mais les armées allemandes ont été terribles et implacables. Les œuvres des rêveurs tombent dans l'oubli ; mais l'œuvre de M. de Bismark laissera de longs souvenirs.

Heinrich nous montre dans Henri Heine l'écrivain le plus remarquable de la littérature allemande contemporaine. Il y avait chez ce petit juif de Düsseldorf des facultés poétiques qui en eussent fait l'égal de Schiller et de Gœthe s'il les avait prises plus au sérieux, s'il avait respecté ce don divin comme tout vrai poète doit le faire. Malheureusement les hasards de sa vie développèrent en lui un esprit moqueur qu'il exerça envers lui-même comme envers tout le monde. Dans de courts moments d'émotion sincère, il a composé quelques pièces charmantes et touchantes ; mais sa terrible ironie prenait bientôt le dessus. Il a dit du moins une vérité dont il est juste de lui tenir compte, lorsque, à la fin de son livre *De l'Allemagne,* il a montré que le panthéisme hégélien était la cause de tous les maux dont souffrait sa patrie et de ceux bien plus grands qui fondraient sur elle dans l'avenir.

En forme de conclusion, Heinrich nous fait connaître les écrivains allemands des dernières années, dont beaucoup vivaient encore en 1873, dont quelques-uns vivent encore aujourd'hui. Puis, jetant un regard sur l'avenir, il se demande ce que deviendra l'Allemagne si la force brutale de l'unita-

Digitized by Google

risme s'y implante, et surtout si elle persiste dans les erreurs philosophiques et religieuses qui y pervertissent tant de belles intelligences. La France pourrait bien trouver là une revanche à ses revers militaires. L'Europe, née de la civilisation chrétienne, y reviendra tôt ou tard; alors l'avenir appartiendra aux nations qui seront restées les plus fidèles à ces nobles doctrines. « Le plus grand péril de l'Allemagne contemporaine est d'avoir renié dans sa philosophie et dans presque toute sa littérature ces idées chrétiennes sans lesquelles il n'y a qu'incertitude et erreur; et cette aberration pourrait bien un jour, quand tôt ou tard ces idées se traduiront par des faits, compromettre le colossal édifice de sa puissance. » Les lecteurs français ne peuvent qu'ajouter: *Utinam !* (1)

IX

Ce ne serait pas faire apprécier suffisamment la fécondité intellectuelle qu'Heinrich déploya à cette époque de sa vie, si nous oubliions sa collaboration au journal *le Français* et au *Correspondant*. A la prière de l'évêque d'Orléans, il s'était chargé de faire connaître aux lecteurs du *Français* le mouvement politique, social et littéraire en Allemagne. Chaque semaine paraissait un article, résumé en partie des principaux organes de la publicité allemande, la *Gazette d'Augsbourg*, la *Germania*, la *Gazette de la Croix*, etc., etc., comparés l'un

(1) Une seconde édition de l'*Histoire de la Littérature allemande* est actuellement en préparation. Heinrich travaillait à la rendre plus complète. On intercalera dans le texte ce qu'il a rédigé, le reste sera donné en notes.

Digitized by Google

à l'autre, et jugés en pleine connaissance de cause. Ces articles furent fort remarqués, souvent reproduits, et valurent au *Français* le compliment d'être le journal le mieux et le plus exactement renseigné sur les choses et les hommes de l'Allemagne (1).

De même au *Correspondant,* auquel Heinrich réservait les articles qui exigeaient de plus longs développements. C'est ainsi que nous y avons lu, entre autres, d'excellents articles sur *la Crise autrichienne* (25 décembre 1871); sur la *Gazette d'Augsbourg et le service obligatoire en France* (10 janvier 1872), sur *M. de Bismark et les Catholiques allemands* (25 juillet 1872).

Il y avait publié, le 10 octobre 1871, un article sur l'*Enseignement des langues vivantes en France,* question souvent agitée, même dans les conseils du Ministère, l'Université s'étonnant non sans raison du peu de succès de ce genre d'études dans nos lycées. Heinrich montra très clairement les moyens d'arriver à de meilleurs résultats. Sa compétence en pareille matière était universellement reconnue, et depuis plusieurs années il présidait le bureau d'agrégation qui admet aux honneurs et aux droits du professorat universitaire les plus dignes des candidats à ce genre d'enseignement.

Mais une question beaucoup plus grave s'était posée depuis longtemps devant les pouvoirs politiques comme dans l'opinion publique, et agitait également d'un côté le monde religieux, de l'autre le monde universitaire. Depuis qu'ils avaient conquis, en 1850, par la loi de Falloux, la liberté de l'enseignement secondaire, pour laquelle ils avaient combattu en vain pendant tout le règne de Louis-Philippe, les catholiques s'étaient naturellement proposé un autre objectif, la

(1) On remarqua surtout, dans les derniers mois de 1873, un certain nombre d'articles sur les lois électorales en Allemagne.

Digitized by Google

liberté de l'enseignement supérieur. Elle leur était promise implicitement par la loi, et l'Empire la leur avait fait espérer.

Mais les dispositions des pouvoirs absolus sont changeantes ; et l'on était arrivé à 1870 sans avoir rien obtenu. Le ministère libéral du 2 janvier offrit l'occasion d'exprimer de nouveau de si justes réclamations. Le sujet fut un moment à l'ordre du jour pour tous les grands organes de l'opinion publique. Heinrich, le 25 mars 1870, inséra dans le *Correspondant* un long article où il rattachait la question de la liberté à celles des réformes que réclamait l'enseignement de l'État. Mais ces espérances libérales ne durèrent pas longtemps ; le plébiscite en montra l'inanité, puis la guerre et la révolution les emportèrent avec tout le reste ; et, l'orage passé, les deux partis se retrouvèrent en présence devant l'Assemblée nationale en 1875.

Cette fois il était immanquable que la lutte s'engageât à fond. Les plus brillants champions s'y jetaient de part et d'autre avec une extrême ardeur. Heinrich, à la fois universitaire et catholique, fut pressé par ses amis de faire connaître le résultat de ses longues réflexions sur un sujet qui n'avait jamais été absent de sa pensée. Son travail parut le 10 juin, à la veille du grand débat à l'Assemblée pour la deuxième délibération (1).

Nous ne faisons point difficulté de reconnaître que cet article n'eut aucune influence sur le vote qui, dix jours après, termina le débat. Bien plus, nous avouerons franchement que ces idées si justes, si sages, et précisément parce qu'elles étaient justes et sages, ne furent goûtées d'aucun des deux partis. Heinrich proposait un concordat entre l'Église et l'État; ni l'une ni l'autre n'en voulait ; il entendait accorder aux Universités libres le droit de conférer les grades, ce qui faisait

(1) La liberté de l'enseignement supérieur. *Correspondant*, 10 juin 1875.

Digitized by Google

jeter les hauts cris aux universitaires; par contre, il jugeait équitable que les professeurs des Universités libres ne fussent investis de ce titre qu'en vertu d'un concours d'agrégation analogue à celui des Facultés de droit et de médecine, ou à celui qu'Ozanam avait rendu si célèbre en 1842; à leur tour, les partisans de la liberté se récriaient contre une obligation qui, en effet, aurait arrêté au pied de leurs chaires un grand nombre des professeurs sur lesquels ils fondaient leurs espérances. Les défenseurs du monopole exigeaient des garanties excessives; les champions de la liberté voulaient n'en donner que le moins possible. Après de longs débats où Monseigneur Dupanloup et M. Jules Simon déployèrent beaucoup d'éloquence, il fallut enfin conclure. Mais, à la place d'un concordat, l'Assemblée, de guerre lasse, s'arrêta à une sorte de cote mal taillée qui ne satisfit réellement personne, et dont les périls ne devaient pas tarder à éclater.

Les catholiques crurent bon d'user sans retard des droits que la nouvelle loi leur conférait. Ils organisèrent en divers lieux des Universités, à Paris, à Lille, à Poitiers, à Toulouse. Les Lyonnais fondèrent une Faculté de droit à laquelle l'État répondit immédiatement par l'érection d'une grande école, assise sur des bases si larges qu'elle rendait la concurrence difficile. Puis on songea à une Faculté des lettres; et ici commençait pour Heinrich une épreuve délicate.

Dans ses écrits, dans ses conversations, par tous ses actes, il s'était déclaré partisan résolu de la liberté de l'enseignement supérieur. On le connaissait catholique avéré de doctrine et de pratique, intimement lié avec tous les hommes de bien qui s'occupaient à Lyon d'œuvres chrétiennes, et en particulier de l'enseignement catholique. Il semblait donc tout désigné pour s'unir au mouvement de réparation dont il avait appelé le triomphe. Il était naturel qu'on vît en lui l'organisateur de la nouvelle Faculté catholique des lettres; et un

Digitized by Google

exemple considérable l'y appelait, celui de M. Amédée de Margerie, qui, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, avait passé avec le même titre à l'Université libre de Lille. Plusieurs personnes s'étonnèrent et presque se scandalisèrent de voir Heinrich décliner les ouvertures qui lui furent faites en ce sens.

Qu'on me permette de dire qu'à cette époque j'étais son confident le plus habituel. Non pas le seul, ni même le premier ; d'autres de ses amis avaient plus de droits à pénétrer dans le secret de sa conscience. A eux seuls il appartiendrait de révéler les raisons qui déterminèrent Heinrich à tromper des espérances fort clairement exprimées. Pour moi, je puis affirmer, pour le lui avoir entendu répéter bien des fois, qu'à tort ou à raison il crut devoir rester où il espérait faire le plus de bien.

On peut ajouter qu'en cela il se résignait à un sacrifice. Les Lillois avaient fait une très belle position à leur nouveau doyen. Il était à présumer que Lyon ou Paris (car des propositions lui vinrent de Paris) ne se montreraient pas moins généreux. Or, pour un père de six enfants la chose n'était pas indifférente. Mais Heinrich était de ceux qui pensent que la profession de christianisme implique la vertu de désintéressement. Il aurait craint, en y trouvant un avantage matériel, de perdre plus que l'équivalent en mérite devant Dieu et en dignité devant les hommes.

Aussi, très simplement, sans se permettre de juger personne, et encore moins Nos Seigneurs les évêques, promoteurs de ces fondations forcément un peu hâtives, il resta doyen de l'État. Mais sa cordialité fraternelle ne manqua pas à ses anciens amis enrôlés dans l'enseignement libre. Les candidats à la licence venus de l'Université catholique se sont plu souvent à louer son impartialité. Ceux qui réussissaient pouvaient à bon droit en remercier leurs professeurs ; mais ils ne

Digitized by Google

manquaient pas de reporter une partie de leur gratitude sur la haute équité de leurs juges.

X

Heinrich avait traversé la dernière crise qui eût pu donner un cours nouveau à sa destinée. Désormais il n'avait qu'à suivre jusqu'à la fin son chemin tracé, en accomplissant de son mieux ses divers devoirs de chrétien, de père de famille, d'académicien, de doyen et de professeur. Allié en 1865 à une très honorable famille de négociants lyonnais, il fut le meilleur des époux comme il avait été le meilleur des fils; il fut aussi le plus attentif, le plus dévoué, le plus tendre des pères. Après avoir perdu un premier-né, grande douleur dont il fut longtemps à se remettre, il avait vu deux filles et quatre fils venir animer et égayer son foyer. De là bien des sollicitudes, et, par suite, des excès de travail qui ont certainement abrégé sa vie.

Un témoignage de sa tendresse paternelle durera plus que lui et même plus que ses enfants. C'est un petit livre qu'il publia en 1884 (1), mais qu'il avait composé depuis quelques années pour son fils aîné Christian. Le jeune homme venait de faire sa première communion. Heinrich pensait que ce grand acte de la vie chrétienne risquerait de ne laisser que des traces trop fugitives si les sentiments qu'il provoque n'étaient entretenus, fortifiés, développés par un enseignement capable d'agrandir et de féconder celui du catéchisme.

(1) Le *livre de Persévérance*. Mame, Tours, in-32.

Digitized by Google

Le catéchisme est un minimum qui peut suffire, à la rigueur, aux âmes simples, enfermées dans une vie qui occupe le corps plus que la pensée. L'Église a institué, en outre, ce qu'elle nomme des catéchismes de persévérance, qui appellent à eux un certain nombre de jeunes gens et de jeunes filles de la classe aisée, et contribuent avec succès à les entretenir dans les sentiments et la pratique du christianisme. Pour son fils, destiné à vivre dans un monde où bien des périls menacent la foi et la vertu d'un jeune homme, Heinrich pensa que le père avait un rôle particulier à remplir, des devoirs dont il ne pouvait se décharger sur personne. De là une série de conseils et de leçons qui, dans l'origine, ne devaient pas sortir du cercle étroit de la famille, mais que bientôt de bons juges estimèrent dignes d'être publiés, au grand profit de la jeunesse française. Monseigneur Perraud, évêque d'Autun, décida cette publication, et mit en tête une fort belle et très touchante lettre-préface, où, rappelant à son vieil ami leurs souvenirs d'intime liaison à l'École Normale, et les résolutions qu'ils y avaient prises ensemble de consacrer leur vie à Dieu et à la vérité, il le loue justement d'avoir si bien tenu cette promesse. Deux autres évêques, Monseigneur Bourret, de Rhodez, et Monseigneur Thibaudier, de Soissons, ont joint leur haute approbation à celle de leur collègue, et, comme lui, comblent d'éloges mérités le livre et l'auteur.

La fidélité aux promesses de la Table-Sainte et de la Confirmation, le devoir du fils aîné à l'égard de ses jeunes frères, le courage avec lequel il faut affronter les luttes de la jeunesse, la confiance qui soutiendra ce courage, les appuis qu'il faut invoquer, l'ange gardien, la mère (second ange gardien du foyer), la Vierge, enfin Dieu lui-même qui n'abandonne pas ceux qui l'implorent; puis les secours humains, le travail, les bonnes lectures, les amis chrétiens; et, en dernier lieu, le secours surnaturel de la prière et des sacrements; autant

Digitized by Google

d'excellents chapitres (nous ne les avons pas tous énumérés) qui forment pour un jeune homme intelligent et bien né le meilleur *vade-mecum* à travers tous les dangers de la vie. Ces dangers, ce serait une illusion de croire qu'on pourra ne pas les connaître. Les mauvaises doctrines qui circulent partout autour de nous, les lectures malsaines qui s'offrent d'elles-mêmes à nos yeux, les camarades pervers que nous ne pouvons éviter de rencontrer, d'entendre, et parfois même de fréquenter malgré nous, la fausse science qu'on nous prêche avec tant d'assurance, voilà, pour un jeune homme destiné à vivre dans le monde, bien des écueils où sa foi et ses mœurs sont exposées à se heurter. Le *Livre de Persévérance* les lui signale, mais lui montre en même temps le moyen d'y échapper ; et, par une onction pénétrante, les lui fait redouter et haïr. Heinrich ne voulait d'abord que sauvegarder l'âme de son fils ; en publiant ce petit écrit il a rendu service a bien des pères. Avait-il tort l'ami qui lui écrivait que ces quelques pages feraient plus peut-être pour protéger le souvenir de son nom que ses trois gros volumes de littérature allemande ? Les livres de science sont forcément, tôt ou tard, remplacés par d'autres plus complets ou mieux appropriés aux goûts du moment ; les excellents livres de piété ne se refont pas. On n'a pas remplacé l'*Introduction à la vie dévote,* ni l'*Imitation de Jésus-Christ ;* or, sans prétendre égaler le livre d'Heinrich à ces chefs d'œuvre, il est permis de croire que, sur ce sujet, on ne fera jamais mieux.

Monseigneur Perraud avait loué dans ce livre le grand nombre de citations tirées de la Bible. Elles abondent en effet à chaque page, admirablement choisies et encadrées dans les conseils paternels qu'elles servent à justifier. Il n'y a point lieu de s'étonner qu'un homme du monde, un laïque, connût si bien l'Écriture ; Heinrich en faisait sa lecture quotidienne.

Digitized by Google

Tous les jours, levé entre quatre et cinq heures du matin, il commençait par là sa journée. Après sa mort on a trouvé dans ses papiers un grand nombre d'extraits des Livres-Saints qu'il se proposait de réunir et de coordonner pour en faire plusieurs petits livres analogues au *Livre de Persévérance* : le livre du jeune ouvrier, la Bible des jeunes gens, la petite Bible des travailleurs, Il est bien désirable que ce travail puisse être achevé et publié (1).

Assidu à ces pieuses lectures, Heinrich ne l'était pas moins aux œuvres chrétiennes. Il appartient à d'autres de dire ce qu'ils savent mieux que nous de l'intérieur de cette belle âme. Nous ne pouvons l'apprécier que par ses actes. Or, partout où il a passé, Heinrich s'est associé à tout ce qui se faisait de bien. A Saint-Polycarpe, il était Président de la confrérie du Saint-Sacrement; à la Rédemption, membre actif et influent du Conseil de fabrique. La Société de Saint-Vincent-de-Paul l'eut longtemps pour secrétaire général. Lorsque M. de Persigny crut devoir, inspiration bien malheureuse, persécuter une Association qui ne faisait que du bien, pour satisfaire la haine de celles qui font du mal, notre chère société, par un juste sentiment de prudence fraternelle, engagea ceux de ses membres qui étaient au service de l'Etat à se retirer momentanément. Heinrich se borna à résigner ses fonctions de secrétaire; mais il continua, sans faiblesse comme sans ostentation, à remplir ses devoirs de membre actif et même de Président de conférence, En particulier, il fut jusqu'à la fin un des patrons les plus dévoués de l'orphelinat et du patronage qui sont un des principaux bienfaits de la Société. C'était son œuvre de prédilection. Nous l'avons vu bien des fois lui sacrifier son repos du dimanche. Après avoir fait dans sa chaire de savantes leçons à un auditoire d'élite, il se reposait en instruisant de pauvres enfants ou en jouant avec eux.

(1) Les introductions sont rédigées, ainsi que plusieurs chapitres isolés.

Digitized by Google

XI

Celui qui remplit bien ses devoirs envers Dieu porte partout le même esprit d'exactitude et de conscience. L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon a eu dans Heinrich le membre le plus assidu, le plus laborieux, le plus dévoué. Notre Président, M. Caillemer, dans le discours qu'il a prononcé sur la tombe de notre confrère, a rappelé qu'il y avait été admis à l'unanimité, le 7 décembre 1869, sur le rapport de M. de Laprade; qu'un an plus tard, le 17 décembre 1870, l'Académie l'avait nommé, à l'unanimité encore, secrétaire général pour la classe des lettres. Cette marque d'estime et de confiance était d'autant plus significative qu'Heinrich, en ce moment, était retenu loin de l'Académie par la maladie, et allait partir pour l'Allemagne, chargé, nous l'avons vu, de visiter et de secourir' nos malheureux soldats prisonniers. Il ne connut son élection qu'au retour.

C'était un grand honneur, mais aussi une lourde charge que lui imposait l'Académie. Le secrétaire général doit assister à toute les séances, aux réunions de toutes les Commissions ; et surtout, c'est là sa principale tâche, il est tenu à rédiger un procès-verbal qui non seulement doit rappeler la physionomie de la séance, mais encore résumer les divers travaux qui y ont été lus. M. Caillemer a si bien exprimé à la fois ce qu'une pareille tâche a de difficile, et avec quel talent Heinrich s'en acquittait, que je me bornerai à emprunter ses paroles : « Dans une Compagnie comme la nôtre, où toutes les branches de la science humaine sont en quelque sorte représentées, où

Digitized by Google

littérateurs et mathématiciens, historiens et naturalistes, archéologues et philosophes, artistes et médecins, vivent à côté les uns des autres, les séances offrent une variété continuelle de sujets. Pour reproduire fidèlement l'idée principale des communications, pour la dégager des développements que l'auteur a pu lui donner, pour résumer avec exactitude les discussions qu'elle a provoquées, il faut non-seulement un fonds de connaissances élémentaires presque encyclopédique, mais encore une faculté générale d'assimilation qu'il est bien rare de rencontrer ».

Telle est la tâche qu'Heinrich a remplie pendant seize ans; nous apportant chaque semaine un compte-rendu qui n'avait pas moins de quatre grandes pages de sa fine écriture. Quel labeur! et quel talent! M. Caillemer a raison de dire que l'Académie gardera longtemps le souvenir de ces comptes-rendus qui n'avaient rien de l'aridité d'un procès-verbal, qui avaient tout le charme, tout l'attrait d'une chronique, séduisante en la forme, séduisante même au fond. « J'en fais volontiers l'aveu, ajoute-t-il; j'ai plus d'une fois regretté, en écoutant la lecture de l'analyse de l'une de mes communications, de ne pouvoir substituer à la forme que je lui avais donnée, la forme plus succincte et plus saisissante sous laquelle notre secrétaire général l'avait résumée. » — Ne prenons point à la lettre l'exagération courtoise de ce regret; il prouve seulement combien les comptes-rendus d'Heinrich étaient exacts, et intéressaient même les auteurs dont il résumait les idées. C'est un éloge bien rarement mérité.

Et en adressant ce dernier adieu à notre confrère, « combien de fois je regretterai, dit encore M. Caillemer, la précieuse assistance que vos affectueux conseils et votre vieille expérience donnaient sans réserve au Président de l'Académie! » Tous ceux d'entre nous qui se sont succédé au fauteuil s'associeront à ce regret.

Digitized by Google

Au mois d'avril 1884, l'Académie donna à Heinrich une marque non moins signalée de son estime et de sa confiance, en le déléguant pour la représenter aux fêtes du troisième centenaire de l'Université d'Edimbourg. J'ai fait ce voyage avec lui, et j'ai pu constater par mes yeux tout le cas qu'on faisait d'Heinrich dans cette solennelle réunion de savants venus de tous les points de l'univers. Partout où il passait il laissait un long souvenir. Nous en avons la preuve dans un numéro du *Scotsman* (27 mai 1887), où nos amis d'Edimbourg ont inséré, dès qu'ils ont appris sa mort, l'expression de leurs regrets. J'y note ces mots : « Il avait dans ses manières un charme particulier, quelque chose d'aimable et de rare, qui lui concilia l'affection durable de ses hôtes d'un jour, au point qu'ils le regrettent comme un ami. » Que de souvenirs, bien doux d'abord, douloureux aujourd'hui, me rappellent ce voyage ! Nous parcourûmes ensemble, et avec un jeune savant aimable et distingué (1), une grande partie de l'Ecosse et de l'Angleterre, visitant surtout les Universités, sur lesquelles Heinrich se proposait d'écrire une notice détaillée. Encore un travail que la mort a brusquement interrompu, et que nous sommes réduits à regretter. En lui disant adieu à Lyon, je ne me doutais pas que cet adieu était le dernier. Hélas ! je croyais être si assuré qu'il me survivrait !

Mais je n'ai point ici à parler de mes sentiments personnels ; j'ai à rappeler ce que fit Heinrich comme membre de l'Académie. En outre de ses comptes-rendus hebdomadaires, il nous lisait la plupart de ses travaux ; mais il écrivit spécialement pour notre Compagnie plusieurs notices nécrolo-

(1) M. Paul Charvériat, ingénieur, fils de notre éminent confrère, l'historien de la *Guerre de Trente ans*.

Digitized by Google

giques qui sont insérées dans nos *Mémoires*. C'était pour lui une tâche douloureuse, car ceux dont il rappelait la vie et déplorait la mort avaient été non seulement ses confrères, mais ses amis. Et d'abord Ernest Faivre, son collègue de décanat, enlevé avant l'âge, par un cruel accident, à des travaux destinés peut-être à la gloire ; puis notre grand poète et cher ami, Victor de Laprade ; puis M. Dareste de la Chavanne, dont Heinrich avait été si longtemps le collaborateur ; en dernier lieu, notre cher et regretté Emile Belot, son camarade d'École Normale, qu'il avait appelé lui-même à la Faculté des lettres. Cette dernière perte était pour Heinrich plus sensible encore que les autres. On se souviendra longtemps à l'Académie de l'émotion communicative avec laquelle il l'a déplorée, retraçant cette belle vie de savant et de chrétien en des termes que nous voudrions pouvoir reproduire et lui appliquer.

La plus importante de ces notices est celle qu'il consacra, en 1880, à la mémoire de notre vénéré maître, M. l'abbé Noirot(1). C'est le travail le plus développé et le plus complet qu'on ait publié sur ce philosophe si modeste, ce penseur si profond, ce professeur incomparable. Heinrich, en l'écrivant, payait une dette de gratitude ; comme tous ceux qui ont passé par cette admirable classe de philosophie du Lycée de Lyon, de 1827 à 1852, il devait beaucoup à M. Noirot. Mais c'était une œuvre difficile de le faire bien connaître. M. Noirot n'a jamais rien voulu écrire, et ceux qui ont publié quelques résumés de ses leçons, ne donnent qu'une idée lointaine de cet excellent et fécond enseignement. Heinrich montre très bien que la principale ambition de M. Noirot, et son principal mérite, était d'éveiller l'intelligence de ses élèves, de

(1) Mémoires de l'Académie, classe des lettres, volume XIX[e].

Digitized by Google

leur apprendre à penser et à trouver eux-mêmes la solution des problèmes proposés à leur investigation. Il nous trace un tableau piquant de ces classes, où le maître, interrogeant un élève, le premier venu, commençait par le dérouter en lui faisant toucher au doigt l'inanité des idées, des connaissances dont il croyait avoir le droit d'être fier, puis degré par degré, de question en question, l'amenait à une évidence dont on semblait être bien loin. Car on arrivait toujours à une vérité; et la classe tout entière, qui avait d'abord suivi avec une sorte d'anxiété le chemin un peu long où la conduisait le professeur, accueillait comme un soulagement, comme une conquête, cette conclusion du débat qui éclairait son esprit d'une lumière imprévue. Ces vérités, bien que M. Noirot n'ait jamais pris la peine de les formuler par écrit, les souvenirs reconnaissants de ses disciples en ont conservé l'enchaînement. Heinrich en donne un excellent résumé. Il nous montre le véritable maître, qui était en même temps un bon prêtre, amenant pas à pas son jeune auditoire, des plus humbles analyses de la psychologie, jusqu'aux plus hauts sommets de la doctrine révélée; et ceux qui lisent cette notice ne s'étonnent plus de voir que, de cette modeste classe de Lycée, sont sortis tant de grands chrétiens.

On a souvent comparé M. Noirot à Socrate, qui lui aussi n'écrivait pas, et lui aussi a formé des disciples plus grands que leur maître. A la fin de sa notice, Heinrich rappelle que Xénophon, « par son inaptitude même aux spéculations philosophiques, avait fait de Socrate un portrait plus exact que Platon, parce que l'affection et la reconnaissance avaient seules guidé sa main, et qu'il s'était borné à reproduire, en témoin fidèle, ce qu'il avait vu et entendu. — Puissions-nous, ajoute-t-il, *longo, sed proximus intervallo,* avoir été en ce sens le Xénophon du Socrate moderne. » — Il n'y a d'ex-

Digitized by Google

cessif dans ce vœu que les restrictions dont sa modestie l'a enveloppé (1).

Il faudrait encore rappeler, pour donner une idée moins incomplète de la place qu'a occupée Heinrich dans les travaux de l'Académie, de nombreux rapports lus aux séances publiques sur les prix que la Compagnie distribue, notamment sur le prix Ampère-Cheuvreux. Nous ne citerons que le plus important, le premier rapport sur le prix Lombard de Buffières (1884). Avant de discuter les titres des concurrents, Heinrich y fait l'histoire du prix lui-même, de cette libéralité plus que royale, par laquelle un de nos compatriotes a confié à l'Académie, pour être employée au service de la vérité et de la vertu, la somme de 200,000 francs (2). N'est-il pas permis de croire que les nobles paroles par lesquelles Heinrich a loué cet acte de haute et intelligente bienfaisance, ont été pour beaucoup dans la détermination de mon cher camarade et ami d'enfance, M. Chazière, qui, bientôt après, léguait à notre Compagnie une somme encore plus forte, lui constituant un trésor devant lequel pâlissent ceux de toutes les autres Académies, sauf celui de l'Institut?

Ce sont encore des œuvres académiques, bien qu'elles n'aient pas été écrites particulièrement pour notre Compagnie et qu'elles ne soient pas insérées dans nos *Mémoires,* que deux études de critique qui furent pour Heinrich, dans ces dernières années, une sorte de délassement. Sa notice sur Victor de Laprade l'avait mis en relation avec M. François Coppée, qui, appelé par l'Académie française à occuper le

(1) A ces notices nécrologiques, on doit joindre, bien qu'il ne les ait pas écrites pour l'Académie, celles qu'Heinrich a consacrées, en 1881, à M. Paulin Paris et à son ami Félix Delacroix, professeur au Lycée Louis-le-Grand.

(2) Mémoires de l'Académie, vol. XXII de la classe des Lettres.

Digitized by Google

fauteuil de notre grand poète lyonnais, avait dû naturellement consulter le premier historien de celui dont il devait prononcer l'éloge. Pour Heinrich c'était une bonne fortune. Les longues heures passées dans la lecture des œuvres de Laprade l'avaient mis en goût de poésie ; la pente était naturelle. Il lut à loisir les recueils poétiques de M. Coppée, et il les a appréciés avec autant de délicatesse que d'ingénieuse courtoisie (1).

Et les poètes appelant les poètes, après M. Coppée, Heinrich ne pouvait éviter de penser à son rival, à M. Sully-Prudhomme. La comparaison s'imposait d'elle-même. Seulement, M. Sully-Prudhomme est un philosophe autant qu'un poète ; peut-être même tient-il au premier de ces deux titres plus qu'au second. Heinrich l'étudia sous ce double point de vue dans deux articles solides et élégants qu'il a insérés dans la *Revue du Lyonnais* (août 1886 et février 1887). C'est son dernier écrit, et les hautes pensées spiritualistes et religieuses qui le remplissent peuvent être considérées comme une sorte de testament.

XII

Mais la vraie vocation de notre ami était le professorat. Nous avons dû négliger un peu le professeur pour faire connaître l'académicien ; il faut y revenir. Jusqu'au dernier jour Heinrich donna à son enseignement la plus grande partie de son temps et le meilleur de son esprit. Son successeur au décanat de la Faculté des lettres, M. Bayet, dans le discours

(1) *Revue Lyonnaise*, 1885

Digitized by Google

qu'il a prononcé sur la tombe de son devancier, a justement fait ressortir le trait principal de cette belle carrière : « Professeur, il l'a été sans réserve, toujours prêt à ajouter aux cours et aux conférences réglementaires des conférences volontaires; attirant les jeunes gens, les encourageant, sans jamais craindre d'empiéter sur ses loisirs. »

Nous avons dit comment il avait agrandi et développé le véritable enseignement de la Faculté, celui qui s'adresse à de véritables étudiants. Mais pour ses cours publics, s'adressant à un auditoire moins spécial et à la fois plus nombreux, il ne dépensait ni moins d'ardeur ni moins de zèle. A son retour d'Angleterre, il consacra une longue série de leçons à faire connaître le mécanisme compliqué des Universités anglaises, et l'état de l'enseignement supérieur chez nos voisins d'outre-Manche. De même, après un voyage en Hollande, il exposa pendant toute une année l'histoire de la littérature néerlandaise, dont il se proposait de faire un annexe de son histoire de la littérature allemande. En même temps, il publiait une savante édition annotée du *Sertorius* de Corneille, résumé de quelques leçons aux conférences de licence. Lorsqu'un livre qui fut célèbre un moment, *La Question du latin* de M. Raoul Frary, vint agiter l'opinion sur une question capitale pour l'enseignement public, Heinrich se trouva sur la brèche ; ses instincts de professeur l'appelèrent à la rescousse, pour défendre, sur un terrain qui était le sien, les intérêts les plus précieux de la haute culture intellectuelle. Il fit sur ce sujet une série de solides et intéressantes leçons, qu'il a résumées dans un petit livre plein d'idées et plein de faits (1).

Professeur, il l'était encore hors de sa chaire. A ses funérailles, un de ses élèves a rendu ce touchant témoignage au maître qui était presque un père. « Sa famille universitaire

(1) Le *Procès du latin*. Ernest Leroux, 1886.

Digitized by Google

était vraiment pour lui une seconde famille. Dans ses conférences, il oubliait souvent la formule traditionnelle pour laisser aller son cœur et nous appeler ses chers enfants; et dans sa bouche ce n'était pas un vain mot. Nous nous apercevions de cette affection dès notre arrivée à la Faculté. Il s'informait avec sollicitude du but que nous nous proposions, donnant à tous les avis les plus utiles, encourageant ceux qui se laissaient abattre par les difficultés, avec cette bonté gracieuse qui constituait le fond de son caractère. Il était heureux et fier des succès de ses élèves ; il ne les perdait pas de vue quand ils avaient quitté la Faculté. »

Voilà ce qu'il était pour ses élèves. Doyen depuis 1871, il fut pour ses collaborateurs le plus affectueux, le plus dévoué des collègues. Bien que ses fonctions lui imposassent à ce titre des soins, des démarches, des occupations nombreuses et variées, nous ne l'avons jamais vu s'en prévaloir pour se dérober le moins du monde au labeur commun. Bien souvent, au contraire, nous avons dû lutter pour l'empêcher de prendre le plus lourd fardeau dans la besogne fatigante et ingrate des examens. Et cependant c'est le doyen qui a la tâche difficile de coordonner tous les cours et toutes les conférences dans le cadre étroit des six jours de la semaine; c'est le doyen qui, dans les grandes fournées du baccalauréat, doit faire le tableau du service, et assigner à chacun sa part et son rôle, en tenant compte de mille convenances personnelles. C'est le doyen qui rédige pour le recteur et le ministre d'interminables rapports, et règle toutes les questions relatives au matériel de la Faculté. J'ai longtemps pu apprécier ce que ces multiples devoirs avaient de laborieux et d'épineux lorsque la Faculté ne comptait que cinq ou six membres; qu'est-ce devenu lorsqu'elle a eu plus de vingt maîtres et soixante-quatorze cours (1)!

(1) C'est le chiffre de l'année scolaire 1885-1886.

Digitized by Google

C'est sous le décanat d'Heinrich que cette transformation s'est opérée. Jusque là, nous n'étions que cinq, MM. Philibert Soupé et Ferraz, actuellement honoraires, et M. Belot, qui venait de remplacer M. Dareste de la Chavane. En 1874, la chaire de géographie fut fondée pour M. Berlioux, qui était déjà notre ami, et que nous fûmes heureux d'avoir pour collègue. Deux ans après, trois jeunes savants, membres des écoles d'Athènes et de Rome, MM. Bayet, Bloch et Clédat, nous furent adjoints comme chargés de cours pour les études d'antiquités, qui entraient pour la première fois dans le cadre des Facultés des lettres. Puis, la chaire de littérature ancienne fut divisée, et il y eut deux titulaires, l'un pour le latin, l'autre pour le grec. Puis, trois nouvelles conférences vinrent se joindre aux autres, pour l'égyptologie, le sanscrit et la philosophie ancienne. La Faculté, en 1879, comptait déjà treize membres. Avant la fin de ce décanat, ce nombre était presque doublé, par l'adjonction de conférences pour la philosophie, l'histoire, la philologie et les langues vivantes.

S'il n'y a point lieu de faire honneur à Heinrich de ces grands développements que notre Faculté des lettres a pris sous son administration, on peut dire cependant, sans exagération, qu'il les avait appelés et préparés de longue main par les divers écrits où il signalait la pauvreté de notre enseignement supérieur, en comparaison des puissantes Universités allemandes. Il est un des premiers qui aient réclamé la réunion de ces petits foyers répandus comme au hasard sur le sol français, isolés l'un de l'autre, s'éteignant dans la solitude, et qui pouvaient devenir vivants et féconds en concentrant leurs rayons. C'est lui aussi, nous l'avons vu, qui s'est élevé le plus fortement contre les leçons d'athénée, simple divertissement d'oisifs, et qui a demandé avec le plus d'insistance que nos Facultés devinssent de véritables écoles. Enfin, il n'a pas

Digitized by Google

cessé de proclamer qu'il fallait unir entre elles les diverses Facultés de droit, de médecine, de sciences, de lettres, et former par leur réunion de véritables Universités ayant leur constitution, leurs privilèges, leurs libertés, leur trésor, et ne dépendant pas, pour la moindre dépense et la plus minime question d'administration, d'un ministère toujours changeant. Ce qu'il appelait alors de tous ses vœux, c'est ce que nous voyons aujourd'hui établi par la loi, notamment la réunion des Facultés, et le Conseil électif de chaque Université, analogue au Sénat des Universités allemandes. En jouissant de ces progrès, il n'est que juste de reconnaître la part qu'il y a prise, bien que peut-être sur certains points il trouvât qu'un peu de prudence devait modérer les plus nécessaires innovations.

Il serait puéril de vouloir dissimuler ce que tout le monde sait, que l'esprit qui pousse en ce moment notre démocratie heurtait un grand nombre des idées d'Heinrich, et en particulier ses convictions religieuses. Quelle que fût sa réserve habituelle, il ne s'en cachait pas, et naturellement il ne plaisait pas. Tous les pouvoirs veulent être approuvés, quelques-uns même veulent être encensés; sur ce point, les pouvoirs démocratiques sont peut-être plus exigeants et plus chatouilleux que les autres. Plusieurs indices avertirent Heinrich qu'il ne pouvait plus compter sur la faveur de nos gouvernants. Il en est un qui lui fut sensible. Nous avons vu que depuis longues années il présidait, à Paris, le Concours d'agrégation des langues vivantes. Sans l'en avertir, on le remplaça brusquement dans ces fonctions où sa compétence était hors ligne; comme si, pour juger des candidats à l'enseignement de l'allemand et de l'anglais, il était indispensable de penser sur tous les points de religion et de politique absolument comme le ministre. Ce jour-là, osons le dire, Heinrich sut ce que c'était que la défaveur imméritée.

Digitized by Google

A Lyon aussi, il sentait le terrain moins solide sous ses pieds. Non que ses collègues ne lui témoignassent en toute occasion la plus affectueuse déférence; non que son chef immédiat, le recteur de l'Académie, cessât de lui donner des marques d'une confiance aussi honorable pour l'un que pour l'autre. Mais, quoi qu'on ait fait pour donner aux Facultés l'indépendance qui leur serait nécessaire, elles ne l'auront réellement que lorsque des legs ou une dotation assurée leur constitueront des revenus suffisants. En l'état des choses, elles ont besoin de l'État; elles ont besoin aussi des administrations municipales, propriétaires des locaux universitaires, et à qui incombent à ce titre les frais de réparations, d'agrandissement, d'aménagement. Nous ne voulons pas insister. Disons seulement qu'Heinrich put croire, avec vraisemblance, qu'il était un obstacle aux améliorations que réclamait l'installation matérielle de sa chère Faculté. Dès lors, sa résolution fut prise, non certes sans regret, mais résignée et irrévocable.

La nouvelle législation qui régit les Facultés (1) venait précisément de supprimer le décanat à vie, et de soumettre à une réélection les doyens en exercice. De bons juges ont pensé que cette mesure, excellente en elle-même, aurait gagné à n'être appliquée que par voie d'extinction. Elle aurait échappé par là à tout soupçon d'ostracisme. Mais à coup sûr, Heinrich ne pouvait qu'y applaudir, lui qui, dans un écrit de 1875, la réclamait formellement. Nous ne croyons pas qu'à cette époque, il y a douze ans, elle eût été encore proposée par personne. Il est donc permis de dire en toute vérité qu'il a été le promoteur de cette législation nouvelle. C'est lui qui demandait, non moins formellement, la nomination des doyens par le Conseil de l'Université, et la durée de leurs pouvoirs limi-

(1) Décret du 28 décembre 1885.

Digitized by Google

tée à trois ou à cinq ans, avec interdiction d'une réélection immédiate (1).

Ainsi Heinrich était préparé mieux que personne à ce changement de position qui, de doyen perpétuel, devait le faire rentrer dans le rang de ses égaux. D'ailleurs l'estime affectueuse de ses collègues lui offrait une élection que la loi n'interdisait pas. Nous croyons même être autorisés à dire que son chef immédiat, le recteur, intervenait avec une cordiale insistance pour le décider à se laisser élire. Il ne tenait donc qu'à lui de rester trois ans de plus dans des fonctions qu'il avait honorées et où il savait qu'il avait encore des services à rendre. Mais, nous l'avons dit, il savait aussi qu'à un autre point de vue la prolongation de ses pouvoirs deviendrait un obstacle. Sa conscience et sa dignité ne l'acceptèrent pas.

Le décret du 28 décembre 1885 fixait au 30 octobre 1886 le

(1) *Des réformes dans l'Enseignement supérieur. Correspondant*, 25 octobre 1875. — Le point est assez important pour que nous citions exactement tous ce passage : « J'irais encore plus loin dans cette voie, et substituerais au décanat perpétuel des Facultés d'aujourd'hui un décanat électif et temporaire. Je suis fort à l'aise pour traiter cette question. J'ai l'honneur d'être doyen, doyen perpétuel, et comme, entré de fort bonne heure dans la Faculté, je suis le plus jeune de ses membres, mes collègues sont, sans qu'il s'en plaignent trop, j'espère, condamnés à perpétuité au tout petit bout de suprématie que mes fonctions et mon droit de préséance me donnent sur eux. C'est donc contre mes propres intérêts, contre la durée de ma propre charge, que je plaide en ce moment ; je n'en ai que plus de chance d'avoir raison. »

Puis il donne d'excellents arguments à l'appui de sa thèse. « Il faut qu'un doyen ait de l'activité et de l'initiative ; or, ce ne sont point, au moins d'ordinaire, les qualités de la vieillesse..... Je vieillirai, l'esprit de routine m'envahira comme tant d'autres ; il deviendra difficile de me persuader que ce que j'ai fait pendant une longue carrière n'était point ce qu'il y avait de mieux à faire ; j'accueillerai les réformes avec défiance, je leur opposerai cette force d'inertie qui est le grand argument des vieillards, et je serai l'obstacle au progrès dans cette Faculté à laquelle je consacre aujourd'hui tout ce que j'ai de vigueur et de zèle. Le caractère temporaire des fonctions du doyen couperait court à tous ces inconvénients. Les compétitions au sein de la Faculté, les petites rivalités intérieures s'effaceraient devant l'arrêt du corps universitaire tout entier. »

Digitized by Google

terme du décanat d'Heinrich et de ceux de ses collègues qui se trouvaient dans la même situation. Longtemps avant l'approche de ce terme, il était décidé à un sacrifice douloureux, mais nécessaire. Très simplement, et, nous pouvons le dire, malgré des instances presque officielles, il déclara à ses collègues que, très reconnaissant des votes qu'ils lui offraient, il en déclinait l'honneur, et les priait de les reporter sur ceux d'entre eux qui leur paraissaient réunir le mieux les qualités nécessaires à un doyen. En conséquence, le Conseil de la Faculté désigna au choix du ministre MM. Bayet et Fontaine; le Conseil de l'Université ratifia cette présentation, et le décret du 22 novembre 1886 nomma M. Bayet doyen, pour trois ans, de la Faculté des lettres de Lyon (1). Quelques jours après, 2 décembre, Heinrich recevait le titre de doyen honoraire. C'était bien peu pour de si longs services et tant de mérite.

XIII

Notre pauvre ami n'avait plus que six mois à vivre. Il semble que Dieu ait voulu l'avertir de sa fin prochaine. Dans les derniers jours du mois d'août, il était allé demander aux

(1) Bien que le décret du 28 décembre 1885 paraisse calqué, en presque toutes ses parties, sur le plan proposé par Heinrich dans l'article du *Correspondant* écrit plus de dix ans auparavant (25 octobre 1875), il s'en écarte sur ce point particulier de la nomination du doyen. Heinrich voulait une élection réelle, sur un seul nom, et où le pouvoir central n'eût rien à voir. Mais notre démocratie n'est pas assez libérale pour accorder tant de liberté. En Allemagne pourtant cela ne cause aucun désordre; il parait que le tempérament français ne saurait supporter une pareille dose d'indépendance. L'État s'est réservé le droit de choisir sur deux listes, de deux noms chacune, présentées l'une par le Conseil de la Faculté, l'autre par le Conseil général de l'Université. Au fond il garde son omnipotence.

Digitized by Google

montagnes du Valais, à Salvan, un peu d'air fortifiant pour sa famille et pour lui. Là, à peine arrivé, un accident vint inquiéter son entourage, bien que déjà deux ou trois fois il en eût éprouvé de semblables. C'était un évanouissement sans cause appréciable, que rien n'avait fait pressentir, mais qui laissa après lui, pendant plusieurs jours, un état étrange de faiblesse et de malaise.

Au moment de rentrer en France, Heinrich apprit sans préparation, non la maladie, mais la mort de son cher Belot. Les dépêches qu'on lui avait envoyées le cherchaient vainement à Salvan, qu'il avait quitté pour montrer à ses enfants les bords du lac de Genève. Il ne put arriver à temps pour les funérailles, et en conçut un profond regret. Du moins il paya sa dette d'amitié par cette touchante notice dont nous avons parlé, et qu'il lut devant l'Académie le 25 janvier suivant.

A ce moment, d'autres soucis agitaient son cœur de père. Son fils aîné Christian, qui venait de terminer de brillantes études, ne se sentait aucune vocation pour l'enseignement. « C'est le seul chagrin qu'il me cause », écrivait Heinrich. Le jeune homme préférait la carrière des affaires, où quelques membres de sa famille maternelle lui donnaient l'exemple du succès. Son père alla l'établir à Créfeld, à la fois pour le perfectionner dans la langue allemande, et pour l'initier à la pratique du grand commerce. Il souffrait de cette séparation. « Mais que voulez-vous? — écrivait-il encore — la vie est pleine de rudes devoirs ».

C'est pendant cette absence que s'accomplit la petite révolution de palais dont nous avons raconté l'histoire. Heinrich, redevenu simple professeur, se remit à sa tâche, faisant des examens, préparant ses cours, travaillant à la deuxième édition de son Histoire de la Littérature allemande, et, chemin faisant, réunissant des notes, des idées, des réflexions, pour

Digitized by Google

les petits livres de morale populaire qu'il se proposait d'écrire.

Dieu le jugeait-il dès lors digne de la couronne réservée au bon serviteur ? On est tenté de le croire. Pendant les vacances de Pâques, Heinrich alla à Paris pour régler avec son éditeur quelques questions de détail. Il en revint avec l'assurance, dont il était tout heureux, d'être bientôt nommé Correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); mais du reste assez souffrant. Une sciatique douloureuse lui rendait la marche difficile. Néanmoins, très dur à lui-même, il reprit ses travaux à la Faculté. Même, le mardi soir 3 mai, quoiqu'il fit très mauvais temps, il se rendit à l'Académie, où l'appelaient ses fonctions de secrétaire général. Il n'y resta que peu d'instants, désirant entendre Mgr de Lavigerie à la cathédrale. En sortant il fut pris par une averse contre laquelle il essaya de s'abriter dans une allée. Les courants d'air étaient plus dangereux encore que la pluie. Il rentra chez lui mouillé, grelottant, et se mit au lit pour ne plus se relever.

Ici je ne puis que résumer ce que racontent ceux qui ont assisté à ces quinze cruelles journées. Le mal d'abord paraissait peu grave, bien qu'un rhumatisme aigu se fût déclaré, et, se portant sur le diaphragme, se fût compliqué d'une pleurésie. Cependant, le dimanche 15, sentant ses douleurs augmenter, Heinrich demanda les derniers sacrements. Son ami, M. Viennois, curé de Saint-Joseph, qui était en rapports intimes avec lui depuis vingt-cinq ans, lui donna l'extrême-onction et le viatique.

Heinrich était préparé de longue main à ces derniers actes de la vie chrétienne. Depuis plusieurs années, tous les huit ou dix jours, il allait, à une heure matinale, servir la messe de M. le curé de Saint-Joseph, et il y communiait. On nous raconte à ce sujet un fait que nous nous reprocherions de passer sous silence. Un élève du Lycée, très peu croyant, et

Digitized by Google

élevé dans une famille où rien ne pouvait le porter aux sentiments religieux, assista un matin par hasard à cette messe ; il vit, à son grand étonnement, le doyen de la Faculté des lettres la servir comme le plus humble des fidèles, et y faire ses dévotions. Il en reçut une impression profonde ; et, à quelque temps de là, atteint d'une maladie qui ne pardonne pas, il fit la mort la plus pieuse, ce que son entourage ne put expliquer que par le souvenir qu'il avait conservé de cet autel, où il avait vu un savant et un homme de cette valeur remplir ainsi simplement et humblement son devoir de chrétien.

Pour une âme ainsi préparée, les derniers sacrements n'ont rien d'effrayant. Heinrich les reçut avec calme, répondant aux prières du prêtre, puis bénissant sa famille qui l'entourait. Comme il arrive souvent en pareil cas, son état parut alors s'améliorer. Le lendemain lundi il eut la joie d'embrasser son fils Christian qu'une dépêche avait rappelé de Crefeld. Les deux journées suivantes s'écoulèrent dans un calme qui semblait autoriser la confiance et l'espoir ; le jeudi à dix heures il était mort. C'était le jour de l'Ascension. Heinrich avait cinquante-sept ans, cinq mois et quinze jours.

Le dimanche suivant les funérailles furent célébrées au milieu d'un concours qui étonna même les meilleurs amis d'Heinrich, même ceux qui savaient le mieux combien il était aimé et estimé. Plus de deux mille personnes suivaient le convoi funèbre. Ce modeste professeur, cet humble chrétien, qui avait caché une si grande part de sa vie, se trouvait avoir des obsèques que les hommes publics les plus considérables obtiennent rarement. Il est vrai de dire que les diverses œuvres auxquelles Heinrich appartenait et qu'il servait avec tant de dévouement, les Hospitaliers-Veilleurs, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, les jeunes apprentis d'Oullins, les Confréries du Saint-Sacrement et les Fabriques de ses deux paroisses successives, étaient accourues pour lui rendre ce

Digitized by Google

dernier témoignage d'affection et de regrets. L'Université avait tenu, elle aussi, à honorer un de ses membres les plus distingués; l'Académie de Lyon presque au complet, un grand nombre d'élèves, anciens et nouveaux, lui formaient un cortège auquel, de son vivant, il n'aurait pas cru pouvoir prétendre. Mais le recueillement ému de cette foule, la douleur sincère qui se peignait sur tous les visages, les yeux humides qui ne cachaient par leurs larmes, donnaient à cette triste cérémonie le caractère d'un vrai deuil public.

Sur la tombe, plusieurs discours furent prononcés. Le recteur, M. Charles, et le nouveau doyen de la Faculté, M. Bayet, louèrent comme il le méritait, le savant et le professeur; M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit, et, en ce moment, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, rendit à son collègue un hommage digne de lui. Deux jeunes gens, MM. Schwartz et Grosset, vinrent lui dire un dernier adieu au nom des étudiants de l'Université lyonnaise. Rien de banal dans tous ces discours; le caractère et les vertus d'Heinrich y étaient loués non moins que ses services, sa science et ses talents, et par des faits plus que par des paroles. Tous rendaient hautement hommage à ses convictions religieuses. Restait à faire entendre les adieux de l'amitié. M. Vignon, professeur de rhétorique au Lycée, ancien camarade d'École Normale et ami intime d'Heinrich, d'une voix entrecoupée par ses larmes, vint parler surtout de l'ami et du chrétien. Avec une grande élévation de pensées et de sentiments, il rappela cette pure jeunesse, cette vie toute consacrée au travail, à la piété, aux bonnes œuvres; et, tout en déplorant cette mort prématurée, il trouva dans les inspirations de la foi d'admirables accents pour montrer l'âme vivante, l'âme immortelle de notre ami allant jouir à la suite du Christ, qui ce jour là même remontait au ciel, du repos et de la gloire si bien mérités par tant de vertus.

Digitized by Google

Et moi aussi à mon tour, mon cher élève, mon cher ami, je viens vous dire un dernier adieu. Bien plus jeune que moi, c'est vous qui deviez venir le prononcer sur ma tombe, et consacrer à mon souvenir quelques pages, comme celles dont vous avez honoré la mémoire de notre maître commun M. Noirot, de nos amis Belot et Laprade. Invité à vous rendre ce pieux devoir, j'ai longtemps hésité, me défiant de ma douleur; et, plus d'une fois, pendant que j'écrivais, j'ai dû m'arrêter pour essuyer des larmes. Puisse du moins ce simple et fidèle récit de ce que j'ai vu pendant notre longue intimité de quarante-quatre ans vous faire mieux connaître et mieux aimer.

Digitized by Google

LISTE

DES PUBLICATIONS DE M. HEINRICH

1° Étude sur le Parcival de Wolfram d'Eschenbach et sur la légende du Saint Graal. *(Thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté des lettres de Paris.)* — Paris, Franck, 1855, 1 vol. in-8°.

2° De origine juris septem principum electorum in imperio germanico. *(Thèse latine.)* — Paris, Franck, 1855, in-8°.

3° Première leçon du cours de littérature étrangère. (Extrait de la *Revue du Lyonnais,* 2e série, 1856, t. XII, p. 131.)

4° La légende de don Juan et ses diverses interprétations. *(Revue du Lyonnais,* 2e série, 1858, t. XVI, p. 39-142.)

5° Alfred Tonnellé *(Notice biographique)*. Tours, A. Mame, 1859.

6° Le nouvel Oratoire, 1864.

7° Du mouvement philosophique et littéraire en Allemagne. (Première leçon du cours de littérature étrangère.) Lyon, Glairon-Mondet, 1865, in-8°. *(Revue du Lyonnais,* 2e série, 1865, t. XXX, p. 195.)

8° Étude sur l'École de Silésie et les commencements de la poésie Allemande. (Fragment d'une étude générale sur le XVIIe siècle en Allemagne.) — Imprim. impériale, 1865.

9° Les Facultés françaises et les Universités allemandes. (Discours prononcé à la séance de rentrée des Facultés de Lyon, le 30 novembre 1865.) — Lyon, A. Vingtrinier, 1866, in-8°.

Digitized by Google

10° Caractères généraux de la poésie allemande au Moyen-Age. (Fragment d'une introduction à l'histoire générale de la littérature allemande.) — Imprim. impér., 1866.

11° Correspondance d'Ozanam. Compte rendu. (*Revue du Lyonnais,* 3e série, t. Ier, 1866, p. 42.)

12° Notice sur le théâtre de Hrotswitha. — Imprimerie impériale, 1868.

13° Littérature allemande. L'Épopée des animaux et la satire. (*Correspondant :* 10 décembre 1869.)

14° Les Facultés de l'État et la liberté de l'enseignement supérieur. (*Correspondant :* 25 mars 1870.)

15° Histoire de la littérature allemande. — Paris, Vieweg, 1870-1873, 3 vol. in-8°. — Une nouvelle édition de cet important ouvrage est actuellement sous presse (1888).

16° Les invasions germaniques en France.— Paris, Hachette, 1870, 1 vol. in-8°.

17° L'Enseignement des langues vivantes en France. (*Correspondant :* 10 octobre 1871.)

18° La crise autrichienne. (*Correspondant :* 25 décembre 1871.)

19° La Gazette d'Augsbourg et la question du service obligatoire en France. (*Correspondant :* 10 janvier 1872.)

20° M. de Bismarck et les catholiques allemands. (*Correspondant :* 25 juillet 1872.)

21° Jubilé séculaire de l'Université de Munich. (*Correspondant :* 25 septembre 1872.)

22° La France, l'étranger et les partis. — Paris, H. Plon, 1873, 1 vol. in-8°.

23° La destinée humaine, par A. Mollière, de l'Académie de Lyon. Compte rendu. (*Correspondant :* 25 décembre 1873.)

24° Discours prononcé à la distribution des prix du collège annexe de Cluny : 7 août 1874. — Mâcon, Protat, 1874.

Digitized by Google

25° La liberté de l'enseignement supérieur avant la seconde délibération de l'Assemblée nationale. *(Correspondant :* 10 juin 1875.)

26° Les réformes de l'enseignement supérieur. (*Correspondant :* 25 octobre 1875.)

27° La légende jacobine et la critique (*Correspondant*, 25 août 1878.)

28° Ernest Faivre. Notice biographique, lue dans la séance publique de l'Académie de Lyon du 23 décembre 1879. *(Extrait du 24e vol. des Mémoires de la classe des sciences.)*

29° L'abbé Noirot. Notice biographique, lue dans les séances de l'Académie de Lyon des 20 et 27 avril 1880. *(Extrait du 19e vol. des Mémoires de la classe des lettres.)*

30° La Guerre de Trente ans. Compte rendu de l'*Histoire de la guerre de Trente ans,* par M. E. Charvériat. *(Correspondant,* 10 mai 1880; article publié sous le pseudonyme de *Constant Pautrier.)*

31° Paulin Paris. Article nécrologique. *(Revue Lyonnaise,* mars 1881.)

32° Sertorius de P. Corneille (avec une introduction, des éclaircissements et des notes). — Paris, Delagrave, 1881, 1 vol. in-18.

33° Le Monde où l'on s'ennuie de Pailleron. Compte rendu. *(Revue Lyonnaise,* mai 1881.)

34° Félix Delacroix. Notice biographique. — Paris, imprim. A. Lahure, 1881.

35° La question juive en Allemagne. *(Correspondant,* 10 et 25 mai 1881, sans signature.)

36° Auguste Barbier. Article nécrologique. *(Revue Lyonnaise,* mars 1882.)

37° Dareste de la Chavanne. Notice biographique, lue dans la séance publique de l'Académie de Lyon du 23 janvier 1883. *(Extrait du 22e volume de la classe des lettres.)*

Digitized by Google

38° Notice sur l'asile Gatien de Clocheville, Tours, 1883.

39° Le nouvel historien de Charles VII. Compte rendu de l'*Histoire de Charles VII*, par G. du Fresne de Beaucourt. (*Revue Lyonnaise,* mai 1883.)

40° Rapport sur le concours pour le prix Lombard de Buffières, lu dans la séance publique de l'Académie de Lyon, du 22 janvier 1884. (*Extrait du 22e volume des Mémoires de la classe des lettres.*)

41° Victor de Laprade, de l'Académie française. Notice biographique lue dans les séances de l'Académie de Lyon des 11, 18, 25 mars et du 1er avril 1884. (*Extrait du 23e volume des Mémoires de la classe des lettres.*) — Cette notice est suivie du discours prononcé par M. Heinrich, comme doyen de la Faculté des lettres, aux obsèques de Victor de Laprade.

42° Le père Didon et l'Allemagne. (*Correspondant*, 25 mars 1884.) — Paris, Jules Gervais, 1884.

43° Le livre de Persévérance (Conseils après la première communion). Tours, Alfred Mame, 1884, 1 vol. in-12. — Ce volume a été traduit en allemand, en italien et en anglais.

44° François Coppée et ses œuvres. (*Revue Lyonnaise,* mars et avril 1885.)

45° Allocution adressée aux étudiants de la Faculté des lettres de Lyon. (Extrait de la *Revue internationale de l'Enseignement* du 15 février 1886.) — Paris, A. Colin, 1886.

46° Le procès du latin. Observations sur le livre de M. Raoul Frary. — Paris. E. Leroux, 1886, in-8°.

47° Les Contemporains. Etudes et portraits littéraires par Jules Lemaître. Compte rendu. (*Revue du Lyonnais,* 5e série, juin 1886.)

48° La Correspondance de Gino Capponi. (*Correspondant,* 10 juin 1886.)

Digitized by Google

49° Emile Belot, correspondant de l'Institut, professeur d'histoire à la Faculté des lettres. Notice biographique, lue dans la séance publique de l'Académie de Lyon du 25 janvier 1887. *(Extrait du 24e volume de la classe des lettres.)*

50° Sully-Prudhomme et la poésie philosophique. *(Revue du Lyonnais :* août 1886 et février 1887.)

Indépendamment de ces travaux, M. Heinrich a publié dans le *Français* de nombreux articles sur *Les affaires allemandes* et sur un *Voyage en Hollande.* (Voir ci-dessus, p. 170.)

M. Vignon a signalé, en outre, les publications suivantes :

1° Un article sur les thèses de M. Lescœur, en 1852.

2° Un travail de collaboration pour le grand ouvrage de M. Perret sur les Catacombes de Rome.

M. Heinrich a fourni aussi un concours actif à la publication des œuvres complètes de Frédéric Ozanam, éditées à Paris, chez Lecoffre, en 1855. (Voir ci-dessus, p. 147.)

Enfin c'est par ses soins que furent publiés, en 1859, les *Fragments sur l'art et la philosophie d'Alfred Tonnellé,* parus, à Tours, chez Mame; à Paris, chez Douniol et Reinwald, et à la librairie académique de Didier. (Voir ci-dessus, p. 154.)

Digitized by Google

Digitized by Google

LES
KHÉTAS ou CHÉTAS

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS
FAITES SUR CE PEUPLE
A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Dans les séances de novembre et décembre 1887

PAR

M. BERLIOUX

Professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

I

La question des Chétas est un des problèmes historiques les plus curieux que la science discute en ce moment. Ce problème, soulevé à la suite de nombreuses découvertes archéologiques faites en Asie-Mineure et dans la Syrie du nord, a été formulé devant le public depuis une dizaine d'années. En 1881, un savant anglais, M. Sayce, a groupé, dans une étude

Sayce : *Transactions of the society of Biblical archeology*, vol. VII, part 2, 1881.

G. Perrot et Chipiez : *Histoire de l'Art*, vol. IV, pp. 481-812, 1887.

Conder : *Altaic hieroglyphs and hittites inscriptions*, 1887.

Hirschfeld : *Die Felsenreliefs in Kleinasien und das Volk der Hittiter*, 1887.

Digitized by Google

remarquable, les faits signalés par ces découvertes, a montré que ces monuments doivent être l'œuvre d'un peuple qu'il nomme les Hittites, et réuni tous les documents qui se rapportent à ce peuple.

Il a fait voir que les monuments découverts forment comme une longue trainée s'étendant des environs de Smyrne jusqu'à la vallée moyenne de l'Oronte, et qu'ils portent des inscriptions dont l'écriture diffère des hiéroglyphes de l'Égypte et des cunéiformes de Ninive. Il aurait même réussi à déchiffrer quelques mots de cette écriture. Le centre de l'aire occupée par ces monuments semble être à Carchemis, capitale des Chétas, sur l'Euphrate, vers le 37° de latitude, et elle s'arrête du côté du sud aux ruines de Kadech, lesquelles se trouvent sur l'Oronte, au midi de Homs ou Emesse. Cette ville de Kadech avait vu la défaite des Chétas par Ramsès II, l'événement le plus connu de leur histoire.

Au point de vue historique, et en s'en rapportant aux documents réunis par M. Sayce, les Chétas étaient déjà connus des rois de Ninive vers le XIX^e^ siècle avant notre ère; ils arrivaient bientôt après à l'apogée de leur puissance, étaient réfoulés plus tard par les Égyptiens de Sésostris, ou Ramsès II, et finissaient par disparaître au VIII^e^ siècle, lorsque leur capitale était prise par Sargon de Ninive.

En examinant ces faits, on ne tarde pas à découvrir qu'il y a une concordance frappante entre l'histoire des Chétas et celle des Scythes ou Scythai. Mais il ne faut pas prendre cette dernière dans Hérodote, qui n'a pas connu les vrais Scythai, puisque le peuple auquel il donnait ce nom ne le portait pas réellement, comme il le reconnaît lui-même (IV, 6). C'est à Justin qu'il faut s'adresser, (livre II, chap. 1).

Celui-ci, ou plutôt Trogue Pompée, dont il est le copiste, a connu les vrais Scythai, un peuple qui rivalisait en antiquité avec les Égyptiens, et qui a compté entre les plus illus-

Digitized by Google

tres. Il nous apprend que ce peuple a dominé en Asie pendant quinze siècles; qu'il a combattu contre Sésostris, et que Ninus, le roi légendaire des Assyriens, a fini par briser sa domination. Ces renseignements, soit pour la durée de l'empire des Scythai, soit pour les luttes que cette nation a soutenues, soit pour la place géographique de son domaine, situé entre l'Égypte et Ninive, tous ces détails prouvent que les Chétas sont véritablement identiques aux Scythai. Si l'on n'admet pas cette identité, il faut supposer que les Chétas ont vécu au milieu des peuples les plus connus de l'histoire, sans que celle-ci les ait nommés jamais, et que les Scythai ont acquis une grande illustration, sans que l'on ait même rencontré quelque part un peuple portant ce nom.

Alors on voit quel est l'objet de cette notice. Il ne s'agit pas d'examiner toute l'œuvre des Chétas, comme l'ont fait MM. Sayce et Conder, ni d'étudier particulièrement leur art, à l'exemple de MM. Perrot et Hirschfeld, mais de chercher surtout quel nom ce peuple doit porter désormais, de savoir s'il doit se nommer le peuple des Hittites ou Héthéens, ainsi que le veulent les quatre savants dont les noms viennent d'être cités, ou s'il ne doit pas plutôt prendre celui de Scytha, lequel se prononçait probablement Chéta.

D'après les monuments égyptiens, le peuple contre lequel Ramsès II fit la guerre est celui des Chétas; d'après les documents assyriens, le peuple de Carchemis est celui des Chatti. Les premiers d'entre les savants modernes qui ont cherché la place historique de la population ainsi nommée, et tout d'abord M. Sayce, l'ont identifiée avec celle des Héthéens, que les Israélites avaient connus dans le voisinage de leur domaine, et dont il est question plusieurs fois dans la Bible. Mais quand on a examiné les faits de près, quand on a vu, d'un côté le vaste développement de l'œuvre des Chétas, et, de l'autre, la place très restreinte occupée par les Héthéens,

Digitized by Google

on a reconnu peu à peu qu'il est impossible d'identifier les premiers avec les seconds, et qu'il y a la plus grande disproportion entre ces deux peuples, soit que l'on considère la place géographique qu'il ont occupée, soit que l'on examine leur œuvre. MM. Conder et Hirschfeld ont fait ressortir ce désaccord avec la plus grande évidence. Cependant ils ont continué à donner au peuple signalé par les monuments le nom d'Hittite ou Héthéen ; ils n'ont pas remarqué, après avoir réduit aux limites les plus étroites l'œuvre des Héthéens, que leurs conclusions les obligeaient à chercher un autre nom pour représenter le peuple puissant que les monuments ont fait connaître.

La difficulté et les contradictions disparaissent quand on compare les Chétas et les Scythai; il y a l'identité la plus étroite dans l'œuvre, dans la date, dans la place et dans l'illustration de la race désignée par ces deux noms; les Scythai seuls, et non les Héthéens, ont pu jouer le rôle des Chétas, et ils ont été véritablement les maîtres de l'empire de Carchemis ou Carchemich. Mais pour comprendre la diversité des œuvres qu'ils ont laissées, il faut reconnaître que leur empire était morcelé en un grand nombre de provinces ou de principautés plus ou moins indépendantes, dans lesquelles ils formaient une aristocratie guerrière, et que leurs sujets appartenaient à des races différentes : les monuments indiquent en même temps cette unité et cette diversité, la première marquée par l'écriture, la seconde s'affirmant quand on compare ces monuments entre eux.

Après cela, il faudrait dire qui sont les Scythai, mais cette étude doit être renvoyée à des recherches postérieures; pour le moment, il faut s'en tenir aux indications les plus sommaires. Avant tout, il est certain que l'on ne connaîtra la civilisation, l'œuvre bonne ou mauvaise des Scythai, que le jour où leur écriture aura été entièrement déchiffrée et leur langue

Digitized by Google

comprise. Pour le moment, à s'en tenir aux indications extérieures données par les monuments, il semble que les Scythai doivent être considérés comme les égaux des Égyptiens et des Assyriens, comme rivalisant avec eux en antiquité et en puissance, ainsi que le rappelaient les anciennes traditions, celles dont Trogue Pompée avait recueilli le souvenir.

Au point de vue géographique, en attendant une explication plus complète, on peut dire que le centre de leur domaine était sur les plateaux élevés qui s'étendent dans le voisinage de l'Arménie, sur l'Euphrate supérieur et sur l'Araxès ou Aras. De là ils se sont répandus vers l'orient jusqu'aux extrémités de l'Asie; du côté de l'occident, leurs migrations ou leurs conquêtes n'ont pas été moins étendues; mais tous ces faits ont besoin d'être discutés longuement, et cette discussion doit être ajournée.

Il est encore plus nécessaire d'ajourner toute indication détaillée sur la place ethnique et linguistique occupée par les Scythai. Il suffit de dire qu'ils étaient voisins, sur une grande partie de leurs domaines, des Madai ou Mèdes et des Taures ou Touraniens, et qu'il y a une parenté ou une similitude assez marquée entre eux et ces peuples. Il est même arrivé plus tard, par suite de cette parenté, que l'on a confondu les Schythai avec les Tauro-Madai, ou Sauromates. A cause de cela, on donnait au Sauromates de la Sarmatie le nom de Scythes, et Hérodote dut faire un voyage chez les peuples du Borysthènes pour apprendre que ces derniers ne se nommaient pas Scythai. Enfin, comme conclusion provisoire, on peut dire que les Scythai et les Taures sont placés entre les Européens ou Arias et les populations méridionales Sémites et Chamites, mais beaucoup plus près des premiers que des derniers.

Après ces indications préliminaires, on comprendra mieux les discussions dont les Chétas ont été l'objet; on s'expliquera

Digitized by Google

comment ce peuple a d'abord été confondu avec les Héthéens et comment ces derniers sont réduits à une place de plus en plus restreinte à mesure qu'on les étudie de plus près.

II

Il est inutile de raconter ici comment les monuments Chétas ont été découverts ; comment la première de ces découvertes a été faite, en 1812, par le voyageur Burckhardt, qui trouva à Hamath sur l'Oronte, au nord de Homs, une pierre portant une inscription écrite en caractères inconnus ; comment cette pierre a été retrouvée, en 1870, par un consul américain, et comment les découvertes se sont multipliées depuis cette époque. Aujourd'hui les monuments Chétas se divisent, géographiquement, en trois groupes, ceux de l'Asie-Mineure occidentale, de la Cappadoce ou Asie-Mineure orientale et de la Syrie du nord.

C'est en Angleterre que ces découvertes ont été d'abord discutées avec le plus d'ardeur et d'éclat : on sait que M. Sayce en a donné une première explication, et qu'il identifie les Chétas avec les Hethéens.

En France, la question a été traitée par M. Perrot dans son IV^e^ volume de l'*Histoire de l'Art,* pp. 481-812. Le savant académicien intitule son étude : les Hétéens, la Syrie septentrionale et la Cappadoce. Pour lui, comme pour tous les autres, les Héthéens sont identiques aux Chétas; quant à l'histoire de ce peuple, il admet généralement les opinions de M. Sayce, le professeur anglais.

Avec le capitaine Conder, un des officiers qui ont travaillé pour l'association anglaise l'*Exploration fund,* et qui s'est signalé par ses travaux sur la Palestine et la Syrie, la place

Digitized by Google

historique des Hittites devient plus modeste. Pour lui, ce peuple n'a jamais possédé un grand empire, ni joué le rôle qui lui est attribué par Sayce, c'est une simple tribu syrienne peu différente de celles qui l'entouraient. Cependant cette tribu obscure a possédé une écriture formant un prototype des écritures les plus anciennes, celles de l'Égypte, de l'Assyrie et de la Chine. D'autre part, les Chétas ont laissé des souvenirs tellement profonds et tellement étendus que leurs traditions ont été portées jusque dans l'Afrique méridionale par les Hottentots. Leur action s'est donc exercée à travers tout l'Ancien monde, de la Chine au sud de l'Afrique. Si l'on s'en tenait là, il y aurait une sorte de contradiction manifeste entre cette action immense et le rôle effacé des Hittites dans l'histoire.

Mais le capitaine Conder, en restreignant le rôle de ce peuple, donne une place très grande à l'écriture et à la civilisation qui sont désignées par son nom. D'autre part, il attribue cette écriture et cette civilisation à la race qui est actuellement représentée dans le nord de la Syrie par les Turkomans ou Turcs, et il désigne cette race du nom d'Altaïque; l'Altaï est, en effet, au centre des domaines turcomans. Il rappelle que cette population a pris la place la plus grande dans l'Ancien monde, et il en signale la parenté avec les Mèdes primitifs, les Touraniens, et aussi, mais en faisant des réserves, avec les Tursènes. Quant aux Hittites, il ne leur donne qu'une place restreinte à côté de cette population altaïque. Ces conclusions conduisent directement à remplacer le nom des Hittites par celui des Scythai.

Le savant anglais est arrivé à ces conclusions en examinant l'écriture et la langue des Chétas; il a déchiffré un certain nombre de lettres, et les mots qu'il croit avoir lus, l'ont conduit à rapprocher la langue des Chétas des langues altaïques ou touraniennes.

Digitized by Google

Un quatrième savant, M. Hirschfeld, professeur à Kœnigsberg, qui a présenté à l'Académie des sciences de Berlin un mémoire sur les Hittites, mémoire imprimé en janvier 1887 dans les comptes rendus de cette Académie, a encore réduit la place historique des Hittites. Pour lui, non-seulement ce peuple n'a jamais possédé un empire puissant, et n'a jamais fait de conquêtes en Asie-Mineure, mais il est étranger à l'écriture qui lui est attribuée, et il n'a élevé aucun monument hors de son pays. Bien plus, les monuments que l'on rencontre sur son domaine, sont d'une valeur bien inférieure, si on les compare à ceux de la Cappadoce. C'est dans ce dernier pays qu'il faut chercher le foyer primitif de l'art représenté par ces monuments, et celui de l'écriture qu'ils ont conservée.

Si l'on admet ces conclusions, il ne reste plus rien des Hittites; ce peuple n'est plus que le propriétaire d'un petit domaine s'étendant de l'Euphrate à l'Oronte, vers le nord de la Syrie, et il a emprunté son écriture ainsi que son art à une autre race. Mais le professeur allemand ne dit pas quelle est cette autre race; il se borne à signaler la Cappadoce comme le centre de ses possessions. Sans doute il se propose de complèter ses indications dans une étude postérieure.

En attendant l'ensemble de la discussion semble le conduire à des conclusions semblables à celle que j'ai soumises à l'Académie, et exposées antérieurement dans mes cours. A cause de cela je dois rappeler les principaux faits de cette discussion.

M. Hirschfeld a étudié les monuments hittites de près, et il a fait un voyage en Asie-Mineure pour en examiner quelques-uns directement. Il s'est surtout appliqué à distinguer les caractères ethniques et géographiques signalés par ces monuments et par l'écriture des inscriptions. Ainsi dans les dessins présentés par cette écriture, il constate que l'on ne trouve nulle part l'image des bêtes fauves vivant en Syrie, par

Digitized by Google

exemple le lion, et il en conclut que cette écriture a été inventée, non en Syrie, mais dans un pays plus septentrional. C'est à cause de cela qu'il refuse de l'attribuer aux Héthéens. Ce qui achève de le confirmer dans cette opinion, c'est que la même écriture ne montre jamais le type Chéta dans les dessins qu'elle emploie pour représenter l'homme ; elle n'en montre ni la coiffure, ni de la chevelure, ni le visage.

En admettant ces conclusions, on reste en face d'un résultat négatif; on n'a plus devant soi que des monuments et des inscriptions se montrant sur une aire très étendue; mais il est impossible de dire qui a élevé ces monuments, ceux de la Cappadoce en particulier, qui a écrit ces inscriptions, et qui en a donné l'écriture. Alors l'œuvre de recherche s'arrête loin du but.

III

Entre les causes qui ont entravé cette recherche jusqu'à ce jour, une des plus puissantes, la principale peut-être, c'est que les savants ayant discuté ce problème, n'ont pas consulté d'une façon assez complète les textes classiques; par suite de cette insuffisance il leur a été impossible de trouver la place historique des populations qui ont laissé ces monuments et ces inscriptions, quoique ces populations aient vécu jusqu'à une date relativement récente. En réalité, c'est dans les textes de la Bible, dans les auteurs grecs et latins, que l'on trouve le nom et la place de ces populations.

Pour préparer et pour indiquer plus nettement ce résultat sans entamer une longue discussion, il faut savoir d'abord que les monuments de l'Asie-Mineure et de l'Égypte qui se rapportent aux Chétas, présentent, entre autres, deux types

Digitized by Google

différents. Ceux de l'Égypte rappellent les victoires de Ramsès II, Sésostris, dans sa lutte contre Chétarsira le *sar* ou roi des Chétas, le traité qu'il signa avec ce prince, et surtout le mariage du roi égyptien avec une princesse Chéta : de grandes peintures y représentent ces hommes du nord. Or ces représentations des Chétas montrent deux types bien distincts, d'un côté des personnages au teint rouge comme les Égyptiens, de l'autre des hommes dont le signe distinctif est une longue touffe de cheveux qui tombe du sommet de la tête, et qui ressemble à la tresse portée par les Chinois. Ce dernier type se retrouve également en Asie-Mineure sur les monuments attribués aux Chétas. C'est le professeur Hirschfeld qui a signalé l'existence et la distinction de ces deux types. Mais après être arrivé à ce résultat, il n'en a pas donné les dernières conclusions.

Ces conclusions sont très nettes si l'on rapproche ces faits des indications fournies par l'histoire, par les textes classiques. Ceux-ci nous apprennent d'abord qu'il y avait en Syrie le peuple des Héthéens qui était de race Chamite comme les Égyptiens ; c'est la Bible qui donne ce renseignement, et les Israélites connaissaient particulièrement les Héthéens contre lesquels ils avaient combattu. En conséquence on comprend que les représentations égyptiennes montrent des hommes au type rouge dans des groupes Chétas : les Égyptiens marquaient ainsi la parenté de ces hommes avec leur propre race.

Quant aux hommes de l'autre type, ils ne sont pas plus difficiles à reconnaître ; on a déja dit depuis longtemps qu'ils se rattachent à la race des Scythes, les Scythai, pour rendre à ce nom sa forme primitive. Mais pour retrouver le véritable rôle et la véritable place de ces Scythai, qui ont vécu dans l'Asie-Mineure, qui ont eu pour voisins ou plutôt pour sujets les Héthéens, et qui ont été représentés par les Égyptiens, il faut absolument reprendre les traditions recueillies par Trogue Pompée et conservées par Justin.

Digitized by Google

Cependant, il faut le reconnaître, ces recherches qui s'en tiennent à l'examen du type Chéta et du caractère extérieur des monuments laissés par ce peuple, ne peuvent donner et n'ont donné jusqu'à présent que des indications très générales sur la place ethnique de celui-ci et sur le nom qu'il doit porter. Elles sont particulièrement insuffisantes quand il s'agit d'une nation pareille, ayant eu un domaine très étendu et ayant groupé autour d'elle des populations nombreuses.

A cause de cela, par exemple, le professeur Hirschfeld n'ose pas même affirmer que les hommes portant une longue tresse de cheveux et représentés dans des groupes Chétas, appartiennent véritablement à ce peuple. A l'égard de ce détail concernant la chevelure, il faut savoir que beaucoup de peuples anciens la taillaient de façon à en faire une marque extérieure de leur nationalité, et que cette marque variait parfois pour chaque tribu d'une même population.

L'interrogation qui s'adresse, non seulement aux monuments, mais aussi à la langue des Chétas, prépare seule des résultats complets, et elle a déjà donné des conclusions plus précises. Aussi le capitaine Conder, qui poursuit, après M. Sayce, des recherches de ce genre, a pu dire que les Chétas sont apparentés aux Touraniens, et cette affirmation paraît exacte.

S'il n'est pas allé plus loin, s'il n'a pas trouvé dans l'histoire le nom de ce peuple et le souvenir de son empire, c'est qu'il a trop restreint ses recherches historiques sur ces faits. « Il est certain, nous dit-il, p. 139, que Hérodote ne nous parle nulle part d'un empire Hittite, et qu'il n'en est question dans aucun autre auteur de l'antiquité. » L'antiquité, en effet, n'a pas connu un empire Hittite; mais elle a connu un empire Scytha, et cet empire est bien certainement celui des Chétas.

Après avoir déterminé ce fait capital, il est plus facile de résumer l'histoire de ce peuple telle qu'elle est indiquée par

Digitized by Google

les monuments, de comprendre comment le nom des Scythai ou Chétas a été confondu avec celui des Héthéens; comment ces derniers ont même pu prendre le nom de Scythai, quand ils ont été dominés par ces étrangers; comment les Hittites ne sont pas les auteurs des œuvres artistiques et scientifiques désignées actuellement par leur nom; comment l'écriture Chéta a véritablement été donnée par un peuple du nord; comment l'empire des Scythai, formé probablement d'un grand nombre de principautés distinctes, a laissé une marque différente sur chaque groupe des monuments élevés sous sa domination, en sorte que ceux de la Cappodoce ne ressemblent pas à ceux de la Syrie.

Tous ces faits deviendront encore plus clairs, quand on examinera un à un chacun de ces pays. Au lieu d'entreprendre ici cet examen, il suffira de dire, pour donner une conclusion à cette étude, que le nom des Chétas est resté écrit dans la géographie jusqu'à nos jours, et qu'il n'a pas été moins illustre dans les temps modernes que dans les temps anciens.

Les Scythai disparurent bientôt, il est vrai, dans l'Asie occidentale et en Europe. Ils y furent remplacés par les Sauro-Matai, les Taures et les Mêdes, apparentés aux peuples slaves et aux Touraniens (1). Mais les Scythai de l'Asie centrale, des pays où les traditions grecques nous montrent les Scythes Issédons, restèrent longtemps fameux; pour prouver cette illustration, il suffit de rappeler que les Scythes Issédons ont été l'objet d'un poème au IX^e^ siècle avant notre ère, (les Arimaspies d'Aristée de Proconnèse (2), comme les Chétas de Carchemis ont été l'objet du poëme

(1) Une étude postérieure montrera l'identité des Sauromatai avec les Tauro-Madai, et la grande place occupée par les Touraniens occidentaux dans l'Europe, où leur nom a été apporté par les Taurini d'Italie, les Turones de la Loire et de la Thuringe, les Taures de Crimée, etc.

(2) Hérodote, IV, 13.

Digitized by Google

égyptien de Pentaour. A cause de cette illustration, les Chétas orientaux ont laissé leur nom à des pays et à des peuples de l'extrême Asie, au pays de Khotan, et aux Mongols Chatai ou Khatai. Lorsque ces derniers eurent conquis la Chine, le grand empire de l'Asie orientale prit le nom de Kathaï sous lequel il est désigné par Marco Polo et par de nombreux écrivains orientaux. Et ce nom est resté tellement vivant, tellement illustre, que, même maintenant, les Russes continuent à appeler la Chine Kitaï. Le même fait nous explique de plus, si la théorie de Conder est exacte, comment l'écriture des Chétas a préparé celle des Chinois, et pourquoi les Chinois portent la tresse scythique.

La dernière conséquence, c'est qu'il y a une tradition continue, datant des âges les plus anciens, et se perpétuant jusqu'à nos jours, qui nous fait connaître ce nom des Chétas que la science contemporaine a cru découvrir récemment; que ce nom est identique à celui des Scythai, et que celui des Hittites ne doit plus servir à désigner les monuments auxquels on l'a attaché.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LES NOUVELLES ŒUVRES INÉDITES DE MAINE DE BIRAN

PUBLIÉES AVEC UNE INTRODUCTION

Par M. Alexis BERTRAND

Professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Lyon

LUE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Le 7 février 1888

PAR

M. FERRAZ

MESSIEURS,

Une Compagnie comme la nôtre, qui représente, par ses diverses classes et ses diverses sections, toutes les branches du savoir humain au sein de cette grande cité, ne doit laisser se produire autour d'elle aucun fait intellectuel de quelque importance sans le signaler et sans en apprécier la valeur. C'est pourquoi je viens, aujourd'hui, vous faire connaître le beau volume dont M. Alexis Bertrand, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, a fait hommage à l'Académie, et qui a pour titre : *Science et Philosophie, nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran* (1). Mais, comme cette publication comprend une série d'opuscules d'un caractère assez abstrait, je me bornerai à vous donner à ce sujet quel-

(1) Paris, Leroux, 1 vol in-8°, 1887.

Digitized by Google

ques indications rapides, pour ne pas trop fatiguer votre attention.

A l'époque où parut Maine de Biran, la philosophie, qui avait autrefois embrassé dans ses spéculations l'ensemble des choses et cherché, au sein de l'absolu, la raison d'être de l'homme et de l'univers, se bornait à analyser nos sensations et nos idées ; elle n'était plus, de fait et de nom, que l'idéologie. Il ne faut pas en être surpris. Après la chute successive des grandes constructions de Descartes, de Malebranche et de Leibniz, la pensée philosophique, devenue moins sûre d'elle-même, avait pris en méfiance la métaphysique et ses hypothèses aventureuses ; après les progrès récemment réalisés par les sciences d'observation, elle s'était éprise, elle aussi, des faits et de l'observation qui nous les donne. C'est pourquoi, au lieu de continuer à spéculer, comme par le passé, sur la nature des êtres, elle se mit à étudier la portée de l'intelligence qui nous les découvre et la formation des idées que nous en avons. Ainsi naquirent l'*Essai sur l'Entendement humain,* de Locke ; le *Traité de l'Origine des connaissances humaines,* ainsi que le *Traité des Sensations,* de Condillac, et finalement les *Éléments d'Idéologie,* de Destutt de Tracy. — C'était là, comme on voit, une sorte de positivisme psychologique, assez analogue au positivisme cosmologique qui domine en ce moment parmi nous ; car il avait également pour caractère l'élimination de la métaphysique et des grands problèmes rationnels qu'elle se pose.

Sous l'influence de Destutt de Tracy et de Cabanis, dont il avait lu les travaux dans les Mémoires de l'Institut national, Biran adopta d'abord la philosophie que nous venons de caractériser. Mais ses réflexions l'amenèrent bientôt à se séparer d'elle. Cette séparation, qui se dessine déjà vaguement dans son *Mémoire sur l'Habitude* (1802), s'accuse plus nettement dans son *Mémoire sur la Décomposition de la*

Digitized by Google

pensée (1805), et tourne enfin à l'hostilité dans les ouvrages où sa pensée atteint sa plus grande hauteur. Là, au lieu d'étudier les idées, à l'exemple des idéologistes, comme de simples phénomènes indépendants de toute substance, c'est-à-dire comme des sensations sans sujet sentant et sans objets sentis, Biran s'élève des phénomènes aux substances qu'ils supposent, des idées aux réalités qu'elles impliquent, il passe du phénoménisme au réalisme, de l'idéologie à la métaphysique. Cette démarche intellectuelle décisive lui est suggérée par le fait le plus simple, par le fait de l'effort. Quand, en effet, je fais effort pour mouvoir un objet, j'ai le sentiment de l'effort que je fais, et cet effort m'apparaît, non comme étranger à moi, mais comme émané de moi-même ; en même temps, j'ai le sentiment de quelque chose qui résiste à mon effort, de quelque chose qui est étranger à moi et que j'appelle pour cela non-moi. Voilà le moi et le non-moi trouvés. Ils me sont donnés ensemble, non pas par une série de raisonnements compliqués, ni par une intuition mystérieuse et inexplicable, mais par l'expérience la plus vulgaire et dans le fait le plus familier. C'est sur ce fait, comme Descartes sur le *Cogito,* que Biran construit toute sa philosophie. La personne-moi étant donnée, il en conclut la personne-Dieu ; l'activité du moi étant posée, il en déduit la possibilité de la vie morale, et voilà, du même coup, la philosophie morale et la philosophie religieuse, qui avaient été si profondément ébranlées au siècle dernier, placées sur de nouveaux fondements

Ce qui fait le mérite des travaux de Maine de Biran, c'est qu'il a toujours obéi, en s'y livrant, au pur amour de la vérité et qu'il n'a jamais été mû par des considérations extra-scientifiques. Il écrivait pour lui-même, non pour les autres, dans le but de donner à ses pensées leur achèvement et leur perfection, non dans celui de les propager et de les répandre.

Digitized by Google

C'est pourquoi elles sont restées si longtemps inédites et ont même failli être perdues pour la postérité. Il n'avait publié de son vivant que son mémoire sur l'habitude, un article sur Leibniz et un examen des leçons de Laromiguière. Cousin, qui l'appelait son maître et qui le regardait comme le plus grand métaphysicien qui eût honoré la France depuis Malebranche, recueillit tous ceux de ses manuscrits qu'il put se procurer et les publia (1834-1841) dans une édition en quatre volumes, qu'il crut complète et définitive. Elle ne l'était pas, il s'en fallait de beaucoup. M. Ernest Naville le prouva bien, en publiant, en 1859, trois forts volumes contenant cet *Essai sur les fondements de la Psychologie,* si profondément pensé, qui a rajeuni le spiritualisme contemporain, et ces *Nouveaux Essais d'Anthropologie,* d'une teinte si religieuse, qui arrachèrent un cri d'enthousiasme au Père Gratry.

Voilà, Messieurs, où en était la publication des œuvres de Maine de Biran, quand M. Bertrand a eu la pensée d'aller voir M. Ernest Naville, à Genève, et de lui demander communication des papiers non encore édités du grand philosophe. L'éminent écrivain genevois a cédé à ses désirs, et M. Bertrand a eu la bonne fortune de rapporter de la Suisse plusieurs manuscrits vraiment dignes d'attention, qu'il a fait imprimer l'année dernière.

Le morceau le plus ancien du volume publié par M. Bertrand est intitulé : *Rapports de l'Idéologie et des Mathématiques.* Il est daté de 1803, et paraît avoir été écrit pour Cabanis, qui se proposait de l'utiliser dans un rapport qu'il avait à faire à l'Institut. Nous y voyons qu'à cette date Biran était encore plein d'enthousiasme pour l'idéologie, comme son ami Ampère, qui l'appelait vers le même temps : *Notre science chérie,* et qu'il cherchait à étendre sa suprématie sur toutes les sciences, notamment sur les mathématiques. Il lui semble, en effet, qu'elle doit éclairer ces dernières d'une vive

Digitized by Google

lumière, par cela seul qu'elle analyse les idées dont elles se composent et qu'elle précise les signes dont elles font usage.

Les deux opuscules qui suivent ont un caractère plus élevé que le précédent et nous introduisent dans une sphère nouvelle. Le premier date de 1808 et a pour titre : *Observations sur le système de Gall.* Biran l'avait composé pour une société médicale qu'il avait fondée à Bergerac, pendant qu'il y était sous-préfet, ce qui prouve, pour le dire en passant, qu'il tenait, comme nous, à ces communications intellectuelles qui sont aussi utiles à celui qui les fait qu'à ceux qui les reçoivent. La question de la phrénologie, qui est depuis devenue banale, était alors dans toute sa nouveauté, et Biran l'a traitée, devant cette modeste Académie de province, avec autant de force et de profondeur, avec autant d'esprit et d'agrément que des maîtres, comme Flourens, Lélut et d'autres encore, ont pu le faire beaucoup plus tard à Paris. Notre auteur, en effet, élève la question à son plus haut degré de généralité, de sorte que ses observations sont applicables à tout système qui prétend localiser les facultés de l'âme dans certaines parties du cerveau, à celui de Willis, à celui de Hartley, à celui de Bonnet, par exemple, comme à celui de Gall lui-même. Contre ce dernier, il s'arme particulièrement des conclusions du rapport de Cuvier à l'Institut, aux termes desquelles la craniologie du docteur allemand est tout à fait indépendante de sa physiologie et ne s'en déduit nullement. Elle ne repose, en effet, suivant la remarque de Maine de Biran, que sur des observations en l'air, dépourvues de tout caractère scientifique. Il s'autorise également de la distinction établie par Bichat entre nos facultés intellectuelles et nos tendances passionnelles pour se demander si, à supposer que les premières répondent à des parties différentes du cerveau, considérées comme autant d'organes distincts, il en est nécessairement de même des secondes, qui paraissent avoir leur siège tout trouvé dans

Digitized by Google

certains organes plus ou moins éloignés du centre cérébral. Ainsi, il lui semble, sauf erreur, qu'il n'est guère plus raisonnable de placer dans une partie déterminée du cerveau le siège de l'appétit sexuel que d'y placer celui de la faim ou de la soif, quoi qu'en puisse penser et dire le très savant docteur.

Un opuscule fort différent, mais non moins remarquable, est le *Commentaire des Méditations de Descartes,* qui date de 1813, et où le profond métaphysicien du XVII^e^ siècle a trouvé, dans celui du XIX^e^, un commentateur digne de lui. On sait qu'à la suite des découvertes de Newton et de l'introduction de la philosophie de Locke en France, non-seulement la physique, mais encore la métaphysique de Descartes, étaient tombées dans un discrédit profond. Voltaire, qui fut pendant près d'un siècle l'oracle de notre pays, ne manquait aucune occasion de s'égayer aux dépens de la doctrine des idées innées, mal interprétée, et tous les beaux-esprits du temps renchérissaient encore sur les plaisanteries du maître. Eh bien, c'est ce vieux Descartes, oublié ou décrié, dont Maine de Biran exhume le principal ouvrage et étudie les grandes spéculations. Mais, s'il les étudie, ce n'est pas pour les accepter sur parole; c'est pour leur faire subir un contrôle sévère et y faire le départ du vrai et du faux. C'est ainsi qu'il discute, de la manière la plus rigoureuse, non seulement ses preuves de l'existence de Dieu et de la réalité du monde extérieur, mais encore ses vues sur ce doute méthodique qui, en renversant arbitrairement nos croyances nécessaires et absolues, se condamne à ne pouvoir jamais les relever. C'est ainsi qu'il applique la critique la plus pénétrante au *Cogito, ergo sum,* en tant qu'il implique l'existence de notre être pensant, à l'exclusion des êtres pensés, comme si le moi et le non-moi, le sujet agissant et l'objet résistant, ne nous étaient pas donnés en même temps et pouvaient être saisis l'un sans l'autre.

Je ne veux pas étudier en détail tous les autres opuscules

Digitized by Google

que ce beau volume contient. Je n'analyserai ni le morceau sur l'abbé de Lignac, qui fut un défenseur énergique de la personnalité humaine au XVIII[e] siècle et le vrai précurseur de Maine de Biran; ni le morceau sur Destutt de Tracy, où Biran, revenu de ses illusions touchant l'idéologie, soumet cette science à une discussion sérieuse et parfois décisive. Mais je ne puis pas me dispenser d'insister un peu sur le morceau capital de cette précieuse publication, sur l'opuscule intitulé : *Rapports des sciences naturelles et de la psychologie,* qui en remplit près de la moitié, et qui est peut-être ce que Maine de Biran nous a laissé de plus fort après son *Essai sur les fondements de la Psychologie.* Composé à peu près à la même époque que ce dernier ouvrage (1813), le livre des *Rapports* respire un esprit assez différent. Au lieu de cet empirisme qui tient encore beaucoup de place dans le premier, on trouve dans le second un rationalisme qui trahit l'influence que Descartes, Leibniz et Kant exerçaient dès lors sur Maine de Biran. A la différence des sensualistes de France et des demi-rationalistes de l'Écosse, qui voulaient que la psychologie se préoccupât uniquement des phénomènes et des lois, comme les sciences physiques et naturelles, Biran prétend qu'elle doit s'inquiéter aussi et surtout des substances et des causes, qui nous sont données avec les phénomènes eux-mêmes et qui en sont pour ainsi dire inséparables. Il soutient même que des causes et des substances secondes que nous sommes, elle doit chercher à s'élever jusqu'à la cause, à la substance première. En d'autres termes, outre la psychologie expérimentale, seule reconnue par les condillaciens et par les philosophes écossais, il admet la psychologie rationnelle et en elle-même et dans sa portée transcendante.

Suivant Biran, l'expérience ne nous découvre que les phénomènes et leur succession; la raison nous révèle les êtres ou substances et les causes, et elle nous les révèle instantané-

Digitized by Google

ment, sans que nous ayons besoin de multiplier les observations, pour nous croire fondés à affirmer leur existence : « Tous les hommes, dit-il, croient également, à la première expérience comme à la millième, qu'ils sont des êtres et non pas des phénomènes;... qu'il y a, sous les sensations passagères, des substances et des causes permanentes, quoiqu'ils ne puissent s'en faire aucune idée ou image », et ils ont raison. Sans cela, en effet, « l'entendement humain serait pour ainsi dire tout en images et succession d'images; rien n'y aurait le caractère de permanence et d'identité; tout consisterait dans des formes variables, des accidents passagers, sans aucun fond réel; ce serait enfin une sorte de fantasmagorie différente du monde externe et interne que nous connaissons (1) ».

Et qu'on ne dise pas que le physicien atteint les causes comme le psychologue, et que l'expérience les découvre au premier, de même que la raison les révèle au second. Suivant Biran, les causes physiques ne sont pas de vraies causes; elles sont de simples antécédents : « Les causes physiques, dit-il, conçues dans un ordre déterminé de succession expérimentale des phénomènes, à laquelle s'attachent exclusivement les physiciens, diffèrent *totâ naturâ* des causes *efficientes* auxquelles s'attache le psychologue, comme au point sur lequel repose toute sa science (2) ». Ces dernières impliquent l'initiative et la responsabilité que les premières n'impliquent pas, et constituent, par leur réunion et leur concert, ce monde de la liberté, que Kant oppose au monde de la nécessité : « Non-seulement, en effet, l'homme a des rapports avec les divers agents ou objets de la nature, mais encore il aperçoit ces rapports et peut s'en rendre compte; de plus, il les modifie, les étend, les complique ou les multiplie sans cesse, ou s'en crée

(1) *Nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran*, p. 170-171.
(2) *Nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran*, p. 128-129.

Digitized by Google

de nouveaux à chaque instant par l'exercice d'une puissance, d'une force agissante qui l'affranchit des liens du *fatum* et le constitue individu, personne morale, intellectuelle et libre », c'est-à-dire citoyen de cet empire de la liberté, « où l'homme se détermine et se dirige lui-même vers un but qu'il prévoit, par des moyens dont il a la conscience et la libre disposition (1) ».

Mais les mêmes principes, les mêmes ressorts intérieurs qui nous poussent à nous élever des manières d'être aux êtres ou substances et des phénomènes aux causes, nous poussent à nous élancer des substances et des causes secondes à cette substance, à cette cause première à laquelle le monde physique et le monde moral sont comme suspendus : « La tendance invincible que nous avons, dit notre philosophe, à nous élever toujours, dans la progression indéfinie des termes, jusqu'à un premier, non dans l'ordre des temps seulement, mais de plus dans l'ordre de génération, prouve assez qu'il y a en nous d'autres besoins que ceux de la sensibilité, d'autres facultés que l'imagination qui, si elle était seule, ne s'élèverait jamais jusqu'à la notion d'un *premier* nécessaire et inconditionnel (2) ».

Suivant Maine de Biran, ces principes ou ressorts intérieurs existent en nous pour ainsi dire sans nous; nous ne pouvons ni les créer ni les anéantir, pas plus que nous ne pouvons nous créer et nous anéantir nous-mêmes. Ils sont inhérents à notre nature et constituent le fond de cette raison qui est la faculté, sinon de comprendre l'absolu, au moins de l'atteindre et d'y croire, à propos du relatif que saisit l'expérience.

Il résulte, à ce qu'il semble, de toutes ces considérations, que Maine de Biran n'a pas seulement professé successivement, comme on le croit, trois philosophies différentes, la philoso-

(1) *Nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran*, p. 144-145.
(2) *Nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran*, p. 150-151.

Digitized by Google

phie de la sensation, dans sa jeunesse, celle de la volonté, dans son âge mûr, et celle de l'amour, dans sa vieillesse, mais qu'il en a réellement professé quatre ; car, entre la philosophie de la volonté et celle de l'amour, s'intercala, à un certain moment, dans son esprit, celle de la raison. C'est ce qu'avait déjà remarqué M. Ernest Naville, à qui rien n'a échappé dans le système dont il a fait, en le publiant, son domaine propre ; mais c'est ce que M. Bertrand nous a permis de vérifier personnellement en mettant sous nos yeux les textes mêmes sur lesquels M. Naville fondait son observation. La publication de cet important travail a donc pour résultat de rectifier et de compléter l'idée que nous nous faisions de Maine de Biran, c'est-à-dire du plus puissant rénovateur du spiritualisme au XIX^e^ Siècle.

M. Bertrand a fait précéder les *Nouvelles œuvres inédites* d'une introduction qui n'est pas indigne du livre et qui a bien aussi son importance. Il y étudie, après M. Ernest Naville, mais avec plus de détails que lui, chacun des morceaux dont le livre se compose et s'attache à en déterminer à la fois la date, le caractère et la valeur. Non-seulement ce travail dénote, chez son auteur, un sens critique aiguisé et un savoir philosophique étendu, mais il est écrit dans un style souple, facile et animé, qui s'empare sans peine de l'esprit du lecteur. Cependant nous demanderons à M. Bertrand la permission de nous séparer de lui sur quelques points. Nous admettons parfaitement la comparaison qu'il fait entre Biran et Kant, bien que l'un soit plus psychologue, l'autre plus logicien, et que le premier mette le plus souvent des réalités vivantes là où le second n'avait mis que des formes vides et de vaines catégories. Mais n'y a-t-il pas quelque chose d'un peu inattendu et d'un peu forcé dans le rapprochement qu'il établit entre Maine de Biran et Herbert Spencer ? Pendant, en effet, que Biran, qui a soif de l'absolu, le poursuit, sans se

Digitized by Google

lasser, d'une poursuite ardente, Spencer, qui le tient pour inconnaissable, ne s'en inquiète nullement et ne se met en quête que du relatif. Lancés dans deux directions toutes contraires, Biran et lui ne risquent guère de se rencontrer. Si M. Bertrand voit trop de ressemblance entre Biran et Spencer, il en voit trop peu, à mon avis, entre Biran et Cousin. Suivant lui, l'absolu est pour le premier un simple objet de croyance, tandis qu'il est pour le second un véritable objet de connaissance. Or, il nous semble qu'il n'en est pas tout-à-fait ainsi. M. Ravaisson, dont M. Bertrand ne récusera pas l'autorité, reproche précisément à Cousin de faire seulement de l'absolu l'objet d'une vague conception, tandis qu'il loue Biran d'en faire l'objet d'une sorte d'intuition (1). Or, en supposant cette dernière assertion excessive, au moins à en juger d'après l'ouvrage que nous analysons, il reste établi que la simple conception de l'absolu, admise par Victor Cousin, est bien proche parente de la simple croyance à l'absolu professée par Maine de Biran.

Quoi qu'il en soit, en publiant les *Nouvelles œuvres inédites,* M. Bertrand a rendu un véritable service aux études philosophiques. Non seulement il a offert aux philosophes proprement dits de nouveaux sujets de méditation, mais il a fourni aux historiens de la philosophie du XIX^e^ Siècle de nouveaux matériaux, qui seront pour eux ce que les pièces inédites découvertes par notre savant confrère M. Guigue, sont pour les historiens de la région lyonnaise, des documents du plus haut prix. D'ailleurs, le savant professeur de notre Faculté des lettres ne s'en tiendra pas là. Il publiera prochainement une correspondance inédite de Maine de Biran et de Destutt de Tracy, qui sera d'un grand secours à ceux qui s'occupent

(1) Ravaisson, *Rapport sur la philosophie en France au XIX^e^ Siècle*, p. 25 et suivantes.

Digitized by Google

de l'histoire de la philosophie pendant la Révolution. Il publiera également une correspondance de Maine de Biran et d'Ampère, qui intéressera vivement tous les membres de cette Académie, mais particulièrement M. Valson, qui a consacré des travaux si remarquables à notre illustre compatriote, et nous-mêmes, qui avons si hautement réclamé pour lui la place qui lui est due dans l'histoire de la philosophie contemporaine (1). Mais, indépendamment de cet intérêt spécial, cette correspondance aura un intérêt général incontestable. Elle nous fera assister à la crise suprême qui mit fin, au moins pour un temps, au sensualisme du siècle dernier, et nous fournira peut-être contre ses retours offensifs, si menaçants à l'heure qu'il est, des armes précieuses et redoutables.

En ajournant la publication de ses propres travaux, pour éditer ceux de ces philosophes éminents, M. Bertrand montre une abnégation dont il faut lui savoir gré, mais qui emporte avec elle sa récompense. A vivre, pendant de longs mois, dans l'intimité des maîtres, comme on le fait quand on édite leurs œuvres, et à manier pour ainsi dire une à une toutes leurs pensées, on ne perd pas tout-à-fait son temps : on sort de leur commerce, l'esprit plus fort et mieux trempé. C'est ce qui est arrivé à M. Ernest Naville qui, après avoir publié — on sait avec quel soin — les grandes œuvres inédites de Maine de Biran, s'est trouvé admirablement préparé à produire à son tour des ouvrages originaux du plus rare mérite. C'est ce qui arrivera aussi — nous n'en doutons pas — à M. Bertrand, qui n'en est plus d'ailleurs, en fait de travaux personnels, à ses débuts et à son coup d'essai.

(1) Voir le volume de notre *Histoire de la Philosophie au XIX^e^ siècle*, intitulé : *Spiritualisme et Libéralisme*, Perrin, 1887.

Digitized by Google

L'ORFÈVRERIE

DISCOURS DE RÉCEPTION

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Prononcé en séance publique le 19 juin 1888

PAR

M. ARMAND-CALLIAT

Orfèvre.

MESSIEURS,

Lorsque j'ai sollicité vos suffrages, je n'ai pas manqué de vous dire que je cédais à des conseils trop bienveillants. On vous l'a écrit souvent, on vous l'écrira encore, et ce sera toujours vrai. Le rare est de se présenter sans espoir, et c'est ce que j'ai fait.

L'orfèvrerie, réputée métier, avait pu donner un ministre au bon roi Dagobert, jamais elle n'avait conduit personne à votre section des Beaux-Arts, et rien ne semblait moins probable qu'une élection repoussée en principe par les traditions de la Compagnie, et qui ne s'appuyait que sur des titres fort modestes. Aussi, comme certain personnage le disait des splendeurs de Versailles, ce qui m'étonne le plus ici c'est de m'y voir. Cet honneur inattendu je le dois à votre large

Digitized by Google

compréhension des choses de l'art et à l'attention sympathique que vous accordez aux travaux des hommes de bonne volonté. Oserai-je ajouter que M. Heinrich s'intéressait à mes sollicitations et qu'elles ont bénéficié de la déférence que vous aviez pour ses avis? sans doute les convenances me le défendraient; mais, puisqu'il n'est plus là pour prendre sa part du remerciement que je vous adresse, puisqu'il n'a pas même vu réussir la candidature que sa seule mémoire a protégée, vous me pardonnerez, Messieurs, d'avoir pensé que notre deuil m'affranchissait de la réserve accoutumée.

Je n'essaierai pas de refaire un éloge que M. Caillemer, M. de Cazenove et M. Hignard ont fait d'une manière définitive. Ils vous ont montré M. Heinrich à l'Académie dont il était l'âme, dans le monde dont il était l'exemple, dans ses écrits virils comme son caractère, vibrants de patriotisme et de foi, si parfaitement à son image qu'on y retrouve jusqu'à l'admirable unité de sa vie. Nos éloquents confrères ont tout dit. Après eux, quand je rappelle l'aide que M. Heinrich m'a prêtée, tout ce que je puis tenter c'est d'exprimer ma gratitude, et d'obtenir plus sûrement votre indulgence en inscrivant à ma première page ce nom qui vous est cher, et qui m'a déja porté bonheur.

Vous allez voir, Messieurs, si cette indulgence m'est nécessaire. Le monde est plein de gens en proie à l'obsession professionnelle. Je les fuis, car le moi est toujours ennuyeux lorsqu'il n'est pas haïssable, et je vais les imiter, de propos délibéré, ajoutant ainsi à ma faute la circonstance aggravante d'une laborieuse préméditation. Mon excuse est qu'entre deux maux j'ai dû choisir le moindre. Forcé d'obéir aux prescriptions d'un règlement inflexible, il m'a paru prudent de parler de l'orfèvrerie plutôt que de tel sujet où ma rhétorique aurait vainement cherché à vous faire prendre le change

Digitized by Google

change sur mon incompétence; mais, rassurez-vous, Messieurs, je n'en abuserai pas. Si je goûte peu, en ce moment, le plaisir d'être académicien, l'appréhension d'un long discours vous rallierait vite à mon sentiment. Je serai bref, ce qui me vaudra l'unique succès auquel je puisse prétendre devant vous.

Messieurs, en admettant un orfèvre vous n'avez pas voulu juger ses travaux et les surfaire; mais, je l'ai constaté tout à l'heure, vous n'en avez pas moins donné votre avis sur la question toujours débattue de savoir si l'orfèvrerie est un art ou un métier. Vous avez répondu clairement qu'elle est l'un ou l'autre, selon la façon de la pratiquer; et puisque j'ai l'intention de le démontrer, mon discours pourrait s'arrêter là sans inconvénient. Cependant, il ne vous déplaira peut-être pas d'entendre le résumé de la discussion, et de jeter un coup d'œil rapide sur la grandeur, la décadence et la restauration de l'orfèvrerie. Telle est la tâche que je me suis tracée. Je crois bien qu'une étude approfondie sur un point déterminé de ce vaste programme eût été préférable : j'y ai renoncé faute d'avoir une érudition suffisante pour la mener à bien, et n'était la crainte de paraître irrespectueux à force de franchise, j'avouerais ingénûment que c'est précisément parce que je ne sais rien que je vais vous parler de tout.

Les tenants de l'art pur nous disent que l'objet mobilier, l'objet utile, est condamné sans rémission, et que l'art appliqué à l'industrie c'est l'art asservi, l'art déchu. Pour eux l'orfèvrerie est « un art industriel », définition qu'on prend aussi en bonne part, mais qu'ils ont adoptée avec tout ce qu'elle peut contenir d'ostracisme dédaigneux.

Selon les autres, les libéraux, l'inutilité n'est pas la condition absolue de l'art, et quand l'ouvrier travaille à l'atelier

Digitized by Google

il obéit au maître qui a conçu, d'où il suit que si l'un des deux est asservi ce n'est pas l'artiste. D'ailleurs, ajoutent-ils, l'œuvre où une pensée élevée s'exprime par la ligne, la forme et la couleur, ne saurait être fatalement inférieure, encore qu'elle soit toujours suspecte d'industrie puisque l'orfèvre achète les métaux, les dénature et les revend à tout venant, plus marchand en cela que le bonhomme Jourdain qui ne vendait qu'à ses amis. Ils appellent l'orfèvrerie « un art décoratif », dénomination assez ingénieusement choisie, car c'est dans la décoration, dont le mobilier fait partie, que la sculpture, l'orfèvrerie et la peinture se prêtent un fraternel appui.

L'orfèvrerie a connu des jours glorieux où ces distinctions subtiles auraient provoqué un incommensurable étonnement. Qui ne sait que, jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, ses ateliers étaient les véritables écoles des Beaux-Arts ! Maîtres, élèves, prenaient et quittaient le ciselet, l'ébauchoir et le pinceau sans se douter qu'ils dérogeaient en exécutant les beaux retables, les vases, les boucliers où se pressaient les personnages des deux testaments, les dieux de l'Olympe et les rudes mêlées des combats. Ils ne dédaignaient pas davantage les parures des patriciennes, délassement de leur génie dont ils nous ont laissé des modèles de ce goût parfait qui est tout l'art quand il s'agit du bijou.

Il est vrai que cela se voyait plus souvent en Allemagne et en Italie qu'en France où, dès le XIII^e^ siècle, les corporations élevaient entre elles des barrières rarement franchies, et façonnaient l'esprit à ces séparations arbitraires fortifiées plus tard par les programmes officiels et devenues sacrées comme un dogme. Et pour le dire en passant, c'est, j'imagine, à cette manie, fruit de l'hérédité, que nous devons de classifier, de cataloguer plus que les autres peuples et de n'admirer sincèrement qu'une aptitude chez l'artiste ou l'écrivain qui en a deux.

Digitized by Google

Toutefois, et bien qu'elle n'ait jamais eu, aussi nombreux, ses ateliers de plein enseignement, notre orfèvrerie fit toujours bonne figure dans l'art français, et devant ses rivales. Aussi profond qu'on pénètre dans notre histoire, on l'y trouve, déjà recherchée, précédant tous les autres arts du dessin. Les émaux, ignorés de l'antiquité grecque et latine, décorent les pièces gauloises antérieures aux invasions, et les qualités qui manquent à ces pièces, le contact avec des praticiens plus expérimentés ne tardera pas à les leur donner. Viennent les Francs, et les ateliers des Gaules ne chômeront plus; ils leur demanderont les joyaux dont ils aiment à se parer et les insignes des chefs ; et bientôt, au souffle puissant du Christianisme, surgit une orfèvrerie formée d'éléments divers unifiés par le génie national, l'orfèvrerie française, inspirée et prête à tous les chefs-d'œuvre. Et ce fut, depuis Clovis,un entassement inouï de châsses, d'autels, de vases sacrés, richesses inestimables à peine représentées aujourd'hui dans les trésors et les galeries, la grande tourmente révolutionnaire ayant presque entièrement anéanti ce que nos dissensions intestines et les guerres avaient épargné.

Tous nos rois ont protégé l'orfèvrerie, ceux des premières races avec passion. En ces temps primitifs où les ministres avaient plus de loisirs que de nos jours, Saint Éloi, sans négliger les affaires de l'État, enseignait l'orfèvrerie à ses moines et ouvrait, à Solignac et à Paris, deux ateliers où ils travaillaient comme ils priaient, avec la même foi. C'est de Solignac et de son école que sont sortis bon nombre de ces ouvrages en cuivre, sauvés du creuset par l'humilité de la matière et qui restent, quand les objets d'or et d'argent font défaut, les témoins de nos grands ancêtres.

Tant qu'elle fut exclusivement religieuse, l'orfèvrerie française garda le premier rang, et, même diminuée, elle n'en descendit qu'à cette phase fulgurante de l'art italien où le

Digitized by Google

sceptre disputé passa aux maîtres d'outre-monts. Encore succomba-t-elle moins sous la supériorité de ces maîtres que pour s'être abandonnée, pour avoir douté d'elle-même et des croyances qui lui avaient donné la vie. Quant à notre orfèvrerie profane, elle pouvait vivre des influences païennes qui blessaient mortellement l'orfèvrerie religieuse; vaincue et recevant, selon la loi fatale, l'empreinte du vainqueur, elle se fit promptement un style où ses qualités natives reparaissent mêlées à l'italianisme obligé, et grâce à Jean Cousin, à François Briot, à Pierre Woeiriot, elle se reprenait, moins personnelle, toujours belle, toujours digne de notre sculpture et de notre peinture dont elle partageait la fortune comme on le voit ordinairement et partout.

Au siècle suivant, la scène change. Le peintre et le sculpteur italiens se sont séparés de l'orfèvre. Les victorieux d'hier ne créent plus; ils se répètent: notre orfèvrerie se transforme encore. Elle a, maintenant, ses orfèvres sculpteurs qui ont passé par l'atelier du peintre, et, à son tour, elle domine en Europe. Ce ne sont plus les conceptions puissantes du moyen-âge, ni les délicatesses raffinées de la Renaissance; n'importe, elle a de véritables maîtres, et si l'orfèvrerie religieuse de Sarrazin, de Balain, de de Launay, des Germain, aussi peu religieuse que possible, accentue encore la décadence commencée depuis longtemps, en revanche leurs œuvres profanes, pompeuses comme le grand règne, anoblies par la statuaire des pièces décoratives, sont d'un art excellent. C'est de Balain et de Germain que Voltaire, affirmant aussi l'inéluctable solidarité de tous les arts du dessin, a écrit : « qu'ils ont mérité d'être « mis au rang des plus célèbres artistes, par la beauté de leur « dessin et l'élégance de leur exécution ».

Tout le XVIII[e] siècle, avec plus de grâce que de force, souple, varié, séduisant, atteste encore la prééminence de notre orfèvrerie; mais elle est à la veille de sa seconde défaite,

Digitized by Google

autrement douleureuse que la première. La restauration classique de Fontaine et de Percier — outrant l'école de David, et rompant l'harmonie généralement observée, — la guette au seuil du XIX^e^ siècle, et son génie se perd un jour dans l'imitation de l'antique, sèche et froide, — si froide qu'imposée par la mode à l'orfèvre Cahier, elle glaça son imagination comme on le voit au trésor de Reims dans les vases du sacre, restés médiocres malgré l'exécution la plus savante.

Messieurs, il n'a fallu rien moins qu'une révolution littéraire pour ranimer notre pauvre orfèvrerie agonisante. C'est de la poussée romantique que date le grand élan qui entraîna peintres, orfèvres, sculpteurs, et montra, une fois de plus, le mystérieux accord de la poésie et de l'art. Pour la peinture et la sculpture qui avaient leurs maîtres glorieux, ce ne fut qu'une école rivale. Pour l'orfèvrerie, c'était le salut. Elle reçut du romantisme la variété de l'inspiration, le sentiment de la couleur, et la liberté! Tous nos orfèvres, prisonniers des Grecs et des Romains de convention, libres désormais, allaient travailler chacun selon son tempérament. Tandis que la dynastie des Odiot nous rendait ses pièces d'une facture si française, Froment-Meurice, remontant plus haut, avec son sens très fin des élégances du XVI^e^ siècle et un goût très personnel, ouvrait une voie nouvelle où son fils devait briller à son tour. Une autre dynastie historique, celle des Bapst, anciens joailliers de la couronne — qui garde dans ses archives le dessin du fameux collier de la reine — sans se départir de sa correction sévère, se laissait aller au courant et s'y rajeunissait. Sous la même bannière libératrice se rangeaient Fauconnier, orfèvre impeccable, classique jusque dans ses hardiesses ; Vechte, qui n'a sacrifié qu'à la grande et noble orfèvrerie et n'a fait que des chefs-d'œuvres ; Fossin, plus bijoutier qu'orfèvre, ingénieux, spirituel, fantaisiste qu'on imitait sans l'égaler ; Wagner,

Digitized by Google

l'habile nielleur; puis vinrent Morel, trop oublié, orfèvre enthousiaste qui mourut à la peine; les frères Fannière, maîtres de grande race, ciseleurs-sculpteurs comme Vechte; Morel-Ladeuil, bien à nous quoique l'Angleterre le paie; M. Boucheron, orfèvre remarqué, émailleur original, bijoutier accompli; M. Fontenay, auteur d'un livre fort pessimiste à l'endroit de la bijouterie contemporaine, que ses propres travaux réfutent heureusement. Enfin, c'est M. Lucien Falize, qui associe sa jeune renommée à la renommée séculaire des Bapst, artiste érudit et chercheur dont les œuvres sont promises aux musées de l'avenir. D'autres encore se sont distingués. L'histoire de l'art au XIX^e^ siècle dira leurs noms et leurs succès.

L'orfèvrerie religieuse, il faut bien l'avouer, n'a point marché du même pas. Tombée la première, sa chute avait été plus profonde. Vous avez vu comment, pendant que l'orfèvrerie profane subissait, sans trop de dommage, les séductions italiennes, et se soutenait avec un éclat intermittent, elle perdait, à les écouter, ses dernières traditions, et depuis la Renaissance ne faisait plus que décroître. Ah! la Renaissance, sait-on au juste ce qu'elle nous a coûté? Elle a ses chefs-d'œuvres; mais, qu'on ne s'y trompe pas, l'apogée de l'art français, c'est le moyen-âge, c'est l'art chrétien avec l'architecture prodigieuse de ses cathédrales, sa statuaire qui se souvient de la Grèce plus qu'on ne le croit communément, et s'anime d'une expression que l'impassible antiquité n'a pas connue; avec son orfèvrerie d'un symbolisme saisissant, ajoutant à sa beauté propre, et faisant siennes, toutes les beautés des orfèvreries de l'Occident et de l'Orient, coulées dans le moule français. L'architecture, la sculpture, l'orfèvrerie civile se sont renouvelées, affaiblies, encore admirables; l'orfèvrerie religieuse a

Digitized by Google

tout perdu. Sa léthargie a duré 300 ans, et à peine réveillée, elle s'est arrêtée court. Voici pourquoi :

Alors que l'orfèvrerie civile pouvait, à son gré, s'inspirer des choses du passé, sans abdiquer sa personnalité, elle était enchaînée par l'archéologie. N'allez pas croire, Messieurs, que je méconnaisse les services que l'archéologie nous a rendus. Tout au plus me permettrai-je de viser certains archéologues cantonnés aujourd'hui dans l'art chrétien, et il est bien inutile d'ajouter qu'on les chercherait vainement ici. Aucun orfèvre religieux ne niera ce qu'il doit aux *Annales* des deux Didron, recueil unique où, sous la direction de ces hommes de grand talent et de convictions ardentes, s'étaient groupés le baron de Guilhermy, le comte de Linas, Viollet-Leduc, Lassus, l'abbé Texier, Mgr B. de Montault, M. Alfred Darcel, et tous les écrivains que Victor Hugo et Montalembert, ces grands évocateurs du moyen-âge, avaient ralliés. Oui, l'archéologue nous a enseigné par le livre, par l'image, par les collections, le grand art que nous avions oublié. Après l'orfèvrerie incomparable des hautes époques, nous étions tombés peu à peu dans la pratique d'un art innommé où tout était perverti : ornements, profils et proportions. C'est de cet abîme qu'il nous a tirés; et ce n'était pas assez de nous rendre le style, en nous révélant les richesses infinies du symbolisme chrétien, il nous a appris que la composition préparée par l'étude du sujet et de ses caractéristiques, naît et se développe comme la plante semée en terre féconde; mais quand, tout pénétrés de son enseignement, las des copies serviles et croyant posséder la liberté sans laquelle l'orfèvrerie, paralysée dès sa naissance, n'aurait pas eu ses deux époques radieuses, nous avons voulu ne demander aux modèles du passé que le diapason et le rythme, et chercher la forme où nos vieux maîtres l'avaient trouvée, alors il nous a foudroyés, et Dieu sait ce qu'il a fallu de labeurs ingrats pour ramener à nous l'opinion troublée.

Digitized by Google

Mais non, je vous l'ai déjà dit, Messieurs, cet archéologue n'est pas celui qui nous a régénérés : Notre maître n'est pas devenu notre ennemi. Les vrais savants pensent, comme Édouard Didron, quand il ferma ses *Annales,* que la mission pédagogique de l'archéologie est accomplie, et ils suivent avec intérêt nos tentatives d'émancipation, trop épris du passé pour les admettre toutes sans réserves, trop artistes pour les décourager. L'archéologue qui nous excommunie n'est pas de cette école, et l'art est son moindre souci. Malheureusement, demi-savant, il est légion. Qu'il écrive ou qu'il parle, malheur à l'orfèvre rebelle qui tombe sous sa férule. Comment! ce pied est lobé? Monsieur, le calice de Reims est rond, le pied sera rond ou ne sera pas. C'est réglé pour l'éternité. Votre ostensoir est grand, vous me dites son poids d'argent, ses nombreuses pierreries : quelle hérésie! — et naïvement, car il est sincère, il cite à côté, en l'admirant, tel inventaire qui donne les marcs et compte les gemmes d'un ostensoir de « quatre pieds ». Pensez donc, c'est écrit en vieille langue d'oïl, les choses prennent un sens différent et deviennent parfaites. Assurément Amiens, Reims et Chartres le transportent. Il le faut bien, c'est daté; mais son enthousiasme reste platonique. Ce qu'il aime, ce qu'il veut, c'est la statuaire fruste, c'est l'image barbare. Quoi! cette figure ne grimace pas, il hoche la tête. Ce saint pourrait marcher sans béquilles? décidément il se méfie; ses formes sont pures? pour le coup il éclate. Ah! ce n'est pas lui qui aimerait, comme notre de Laprade :

« Un vase athénien plein des fleurs du Calvaire ».

Et je ne fais pas un portrait de fantaisie. Il existe cet archéologue inexorable; je l'ai rencontré souvent prêchant la bonne parole, et c'est encore une puissance; mais on l'écoute moins : on nous est devenu plus bienveillant, et si nous n'avons pas

Digitized by Google

encore trouvé notre voie, on nous accorde généralement le droit de la chercher.

Est-ce à dire, Messieurs, que l'archéologie ait empêché l'éclosion d'un style nouveau et que, affranchie de sa tutelle, l'orfèvrerie le créera demain? Tous ceux qui ont étudié l'art dans ses transformations successives, savent comment les styles ont vécu sur un fond commun d'idées et de règles immuables, et ce que le dernier doit à ceux qui l'ont précédé. Ils savent qu'il n'y a pas, à proprement parler, des formes nouvelles, et que l'originalité, composée de choses connues, autrement présentées, tient au milieu où elle se développe et à une manière propre de sentir et d'exprimer. Opprimé, l'effort s'arrêtera aux premiers balbutiements; libre comme on l'était quand la critique, amante farouche du passé, n'existait pas, secondé, entraînant d'autres efforts, il peut atteindre au style attendu. L'orfèvrerie religieuse contemporaine n'a demandé que la liberté, et si elle a aidé à l'obtenir, si peu qu'elle ait apporté à l'œuvre collective, pourvu qu'elle puisse entrevoir dans les perspectives lointaines le millésime triomphant d'une époque, son ambition sera satisfaite.

Je n'aurais pas dit tout ce que je pense de l'action directe et indirecte de l'archéologie sur l'orfèvrerie moderne, si je n'ajoutais un trait à ce tableau. En même temps qu'elle refaisait l'éducation de l'orfèvre, l'archéologie développait l'amour de la curiosité et multipliait les collectionneurs dans une proportion inconnue jusqu'alors. Les collectionneurs, sauf de rares exceptions que je salue respectueusement, n'aiment et ne paient que l'œuvre consacrée par les siècles. Tel qui fera cinq cents lieues pour admirer un morceau « de l'époque », ne se dérangera pas pour voir l'œuvre de l'orfèvre voisin. C'est par eux que l'orfèvrerie civile a subi, dans une certaine

Digitized by Google

mesure, et plus que je ne l'ai indiqué, des influences qui ont pu alourdir son essor.

Comment résister toujours au chœur des dilettantes, grands directeurs de l'esprit public, qu'on ne peut satisfaire qu'en copiant? On cède quelquefois, concession d'ailleurs inutile, car l'intérêt témoigné va rarement jusqu'à l'achat, qui est, comme on sait, la meilleure forme de l'encouragement. Et cette préférence, accordée invariablement aux vieilles pièces, est-elle toujours justifiée? Est-il certain que ce plaisir délicat qu'on doit à la possession d'une pièce exquise, les vieux maîtres puissent seuls le procurer?

Il y a quelques années, un amateur achetait fort cher un miroir délicieusement composé, ciselé à miracle, d'une attribution difficile à cause de son originalité, mais que sa beauté, autant que sa patine, excluait de l'art contemporain. C'était l'honneur de son cabinet, il le serait encore si quelqu'un ne lui avait prouvé que la merveille était de la main d'un ciseleur très vivant qui s'en était défait à bas prix, las d'attendre. J'ignore si, depuis qu'il a perdu son prestige, le ravissant miroir a trouvé preneur dans le monde du bibelot; le cas échéant je voudrais complimenter l'homme de goût, exempt de préjugés, qui aime un objet pour ce qu'il est.

Et ce fait, qui n'a pas ramené un seul curieux à l'orfèvrerie moderne, n'est point isolé. D'autres orfèvres ont revu, dans les collections, des pièces sorties de leurs ateliers, loyalement vendues. D'ingénieux outrages, devançant les outrages des ans, avaient suffi pour quintupler leur valeur et les rendre « inimitables » comme leurs compagnes de vitrines les plus authentiques. Un critique d'art s'est étonné du succès de ces supercheries. Je reconnais que ce critique, savant de premier ordre, s'il a perdu dans l'étude constante des belles œuvres de nos aïeux l'impartialité qu'il faut pour nous juger, est de ceux qui ne se méprennent pas sur la facture des an-

Digitized by Google

ciens et des modernes ; mais ils sont rares les curieux aussi perspicaces, et nombre d'objets, quoique faits d'hier, et à cette facture près, ne sont pas indignes de la justice inconsciente, justice tout de même, que leur rend, en les achetant, l'amateur trompé par le marchand.

Ce parti pris d'une fraction distinguée, instruite et riche de la société française n'a pas peu contribué à faire l'infériorité du chiffre de la production de notre orfèvrerie. L'Angleterre fabrique beaucoup plus d'orfèvrerie que nous, et si on l'explique en partie par sa force d'expansion, fût-elle réduite à ne produire que pour sa propre consommation, elle l'emporterait encore sur nous. Chez elle, pas un souvenir familial, pas une date historique qu'on ne marque par un « Testimonial » : coupe, vase, surtout de table, boucliers qui nous faisaient sourire par leur réalisme empêtré dans l'argent mat invraisemblablement blanc, et dont aujourd'hui la beauté, pour être encore inégale, ne laisse pas que de devenir inquiétante. En France, seuls l'hommage à quelque soldat illustre, les prix de course et d'agriculture ont le privilège d'exercer, de loin en loin, l'imagination de nos orfèvres. Pour le reste, le bronze suffit, bronze mille fois reproduit, banale réduction d'une belle œuvre absolument étrangère aux sentiments qui ont inspiré les donateurs, au fait qu'on veut célébrer. Aussi, des ciseleurs de haute valeur ont-ils passé le détroit, lassés par notre indifférence : Morel-Ladeuil, pour donner la volée aux innombrables figures qui le hantaient, pour chanter dans le métal les épopées héroïques, les allégories des joies et des douleurs humaines, alla rejoindre Wilms chez Elkington ; et si nos orfèvres, souvent dépourvus de commandes artistiques, sont encore les premiers, c'est probablement don de race, puissance du milieu, victoire du soleil de France sur les brumes d'Albion, toutes choses sur lesquelles il serait sage de ne pas toujours compter, et que la forte organisation des

Digitized by Google

études en Angleterre, secondée par la tenacité anglo-saxonne, pourrait compenser tôt ou tard.

Messieurs, ce croquis de l'orfèvrerie à travers les siècles est bien incomplet. Je n'ai cité que quelques orfèvres français, et dans ma courte excursion chez les étrangers, je n'ai pas même nommé Benvenuto Cellini, l'incarnation la plus brillante et la plus populaire de mon sujet. Certaines descriptions me tentaient, je vous les ai épargnées, sachant que la moindre image vaudrait mieux que ma prose ; mais je suis sûr que mon insuffisance n'a pas affaibli vos convictions. Pendant que je parlais, vous dérobant à la monotonie de mes périodes, vous avez revu par le souvenir ces œuvres superbes, — celles disparues que les dessins nous ont conservées, celles des trésors et des musées, — et vous vous êtes demandé par quelle méprise on a pu appeler l'orfèvrerie un art inférieur, comme si les défaillances passagères de l'orfèvre pouvaient effacer sa gloire passée, empêcher sa gloire renaissante.

En effet, l'orfèvrerie qu'on a voulu chasser de l'art, réunit tous les arts du dessin. Tous, ils lui apportent leur beauté et elle les pare de son charme indéniable. La gravure était son auxiliaire avant d'entrer dans « l'art pur » par l'heureuse surprise de Maso Finiguerra ; elle l'est encore. C'est une architecture splendide celle des châsses d'Évreux, de Tournay et des bords du Rhin, monuments d'or et de pierreries qui font penser à la Jérusalem céleste de la vision de Pathmos. La palette de l'émailleur lui prodigue ses colorations, et jusqu'au modelé, borné aux draperies et aux ornements dans les émaux en taille d'épargne, étendu aux chairs et même à la perspective aérienne dans les émaux de basse taille que Vasari appelle l'association de la peinture et de la sculpture dans l'orfèvrerie. Et la statuaire ! Elle règne, souveraine, à l'atelier, non dans

Digitized by Google

le marbre pur et froid ou la pierre indigente, mais dans le métal vibrant, aux ors si doux et si chauds, ou l'opulent ivoire lorsqu'il plaît à l'orfèvre de s'inspirer de la Minerve Chrysélé-phantine. Et parce qu'une figure orne un vase elle serait moins belle ? gravée sur une plaque, il suffirait du nielle pour l'avilir ? Et si l'élévation du sujet compte pour quelque chose, qui donc l'emportera sur l'orfèvrerie religieuse, avec ses drames sublimes, source généreuse où tous les maîtres ont puisé sans jamais la tarir ! La vérité est, Messieurs, que l'œuvre supérieure est celle qui nous donne le plaisir ou l'émotion. Art pur, art industriel, art décoratif, c'est tout un. L'art y est, c'est assez, l'art immortel qui crée les œuvres les plus diverses et n'en renie aucune parcequ'elles portent toutes son signe indélébile et sacré.

Et qui sait ? A cette heure, l'orfèvrerie, vivant de grâce, de sentiment et de distinction, seule n'a rien à redouter du naturalisme à outrance qui menace la statuaire et sévit déjà sur la peinture. Les orfèvres savent bien que le succès de leurs travaux ne va pas sans l'ordonnance et le goût. Profanes, ils s'en tiennent aux traditions les plus pures en y ajoutant ce qu'il faut d'invention et de modernité pour faire œuvre nouvelle. Religieux, ils ne se passeront pas de l'idéal qui leur donne, à la fois, le sens et l'interprétation des poèmes chrétiens. Tout ce qu'il faut souhaiter c'est que la grandeur de l'orfèvrerie, si grandeur il y a jamais, ne doive rien à la décadence des autres ; c'est que l'art servi par des maîtres au nombre desquels Lyon est fier de compter le tendre, le séraphique Hippolyte Flandrin, Paul Chenavard, Puvis de Chavannes et votre confrère, le statuaire Bonnassieux, — je ne cite que les chefs d'écoles — triomphe de cette copie des choses vulgaires systématiquement choisies, qui est tout le naturalisme. Mais, n'est-il pas singulier, Messieurs, qu'il puisse arriver que l'orfèvrerie « art décoratif », — comme la

Digitized by Google

peinture et la sculpture décoratives que la sévère architecture soumet à ses lois, — devienne un jour le refuge de l'Idéal rejeté de l'art pur.

Ce qui, d'ores et déjà, est bien prouvé, c'est la part honorable que l'orfèvrerie a prise dans le mouvement artistique de notre temps. Elle l'achève en lui donnant l'universalité, caractéristique de l'art à toutes ses époques historiques. Et puis, il ne lui est pas défendu de progresser encore. Une génération s'avance et va mettre la dernière main à l'édifice que nous avons péniblement bâti. L'orfèvrerie s'est développée en dépit de la parcimonie avec laquelle l'instruction lui était distribuée. L'enseignement officiel n'était organisé qu'en vue de « l'art pur » subdivisé lui-même afin de séparer le peintre du sculpteur. Or, actuellement, la réforme des programmes des écoles nationales et la création des écoles du soir où l'apprenti se prépare au travail de l'atelier, nous apportent incessamment des forces nouvelles. La ville de Lyon n'a pas été la dernière à réformer son enseignement, à multiplier les écoles populaires. Elle eût suivi Paris de plus près encore si les projets les mieux préparés, vaillamment soutenus, avaient abouti plus tôt. Celui de nos concitoyens qui a mené la campagne contre la routine n'a laissé passer aucune occasion de livrer le bon combat, et le public intelligent et artiste qui a assisté, depuis dix ans, aux distributions des prix du Palais Saint-Pierre dont sa parole était l'attrait, sait avec quelle éloquence, faite d'humour et de bon sens, il attaquait l'ennemi. Si les programmes ne donnent pas encore tout ce qu'on en attendait, si même ils doivent être perfectionnés, on peut se fier, pour cela, à la pression de l'opinion que la médiocrité des trop nombreuses victimes de « l'art pur » a lassé, et qui applaudit à tout ce qu'on fait pour élever les études des modestes ou des découragés que l'œuvre utile sollicite. Et en voyant ce réveil de l'esprit provincial, je ne puis me défendre

Digitized by Google

de songer à ce que fut l'orfèvrerie lyonnaise, à la place qu'elle occupait dans l'art français, et je me dis que ce passé peut renaître.

Autrefois, comme les villes italiennes, nos villes avaient leurs ateliers dont la célébrité allait de pair avec celle des ateliers parisiens. Il n'y avait pas, sur toutes les œuvres, cette estampille unique que Paris imprime partout. Chaque province gardait ses qualités de terroir, à peine altérées par les relations de voisinage. L'École de Limoges est la mère de l'orfèvrerie française, et ses émailleurs, vainqueurs, au XIII^e^ siècle, des émailleurs de Byzance, furent longtemps les premiers. Grande était l'habileté des orfèvres de Bourges, de Montpellier, du Puy-en-Velay. Lyon paraît avoir brillé par la diversité de ses produits embrassant tous les arts du métal, et par le fini qu'il y apportait. Dès l'époque romaine, il avait ses fondeurs, ses ciseleurs; ses monnaies étaient admirées, comme ses médailles et ses sceaux le furent plus tard. Son importance dans la chrétienté, qui le faisait appeler la Rome des Gaules, la puissance de ses archevêques, et surtout le mysticisme qui a toujours été une de ses caractéristiques, en avaient fait la terre classique de l'orfèvrerie religieuse. Il a créé la dinanderie, sorte d'orfèvrerie au repoussé, et ses enfants ont enrichi de leurs bas-reliefs les trésors des ducs de Bourgogne et les sanctuaires des pays flamands, belges et wallons, où ils ont laissé une école longtemps florissante, plus vivace, hélas! que celle du pays d'origine. Je ne parlerai pas autrement des orfèvres primitifs et de ceux du moyen-âge; dans mes recherches hâtives, je n'ai trouvé que la mention sommaire de leur mérite. Pas une œuvre, pas un nom. Que vous dirai-je?

L'histoire de l'orfèvrerie lyonnaise nous manque. Votre savant confrère, M. Pariset, dans un travail que vous n'avez pas oublié, l'a étudiée aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, de façon à faire

Digitized by Google

regretter qu'il n'ait écrit qu'un chapitre du livre désiré. Un de vos correspondants, M. Natalis Rondot, avant de l'aborder dans plusieurs notices d'une clarté et d'une sûreté documentaire remarquables, en avait tracé les grandes lignes dans son mémorable Rapport à la Chambre de commerce de Lyon sur l'organisation du musée dû à son initiative; et en écrivant l'introduction de son dernier ouvrage : *Les orfèvres à Lyon, du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle,* trésor de renseignements publié trop tard pour moi dont le siège était fait, il semble avoir pris définitivement possession de son sujet. Ces travaux de deux membres de l'Académie nous donnent la certitude que les fastes de l'orfèvrerie lyonnaise auront bientôt leur historien. Quel qu'il soit, Messieurs, le livre sera bon, et l'auteur aura bien mérité de notre chère ville.

Pour moi, je serai au bout de mon érudition quand je vous aurai cité quelques noms : Les Le Père, qui datent du XV^e^ siècle, ainsi que Jehan Perréal, leur collaborateur, orfèvre aussi pour son compte, d'après une information récente que M. Natalis Rondot ne confirme pas. Figure énigmatique, ce Perréal, célèbre en son temps, et dont on ne retrouve rien. Architecte, on ne lui donne Brou que pour le lui reprendre; peintre, on lui attribue les tableaux d'origine douteuse, sans jamais les lui laisser. De l'orfèvre, je ne connais que la composition exécutée par Jehan Le Père en 1494. On rencontre encore, dans nos chroniques, Antoine Besson, Obscure, Jérôme Henri, du Bouchaz, Delabarre; Pierre Woeiriot, lorrain établi à Lyon en 1560, un des plus grands parmi les orfèvres du XVI^e^ siècle, rivaux des orfèvres d'outre-monts. Jean Lefèvre, Martin de Maline, Louis Berthier, Frédéric Bonnard, André de Ligonet, C. Warin, les Bonzonnet, parents de Stella, et toute la série des médailleurs mis en lumière par M. Natalis Rondot, notamment Jacques Gauvin, auteur de la belle médaille du Dauphin, de la collection

Digitized by Google

de M. Chabrières-Arlès. Bernardin Simonnet fut le dernier. Séduit par le titre d'orfèvre du Roi, il quitta Lyon vers 1650. Désormais tous ceux qui se sentiront quelque valeur le suivront. Elle est finie, notre orfèvrerie lyonnaise, si personnelle encore, malgré l'infiltration italienne qui l'avait affinée aux dépens de son originalité. Paris battra, sans relâche, le rappel de la centralisation, et les orfèvres que leur malchance attachera au rivage ne compteront plus. Ils excellent encore dans la « grosserie », ayant gardé leur habileté manuelle, et leur production reste importante; mais leurs désirs ne vont pas au-delà d'imiter « la capitale », et deux siècles s'écouleront avant qu'on puisse constater la première tentative d'indépendance, le premier effort pour constituer un art distinct.

Eh bien! Messieurs, maintenant que nous sommes mieux armés et que les écoles nous forment des collaborateurs, il n'est plus irréalisable le rêve de la décentralisation, et, n'en déplaise aux railleurs, on pourra revoir cette magnifique floraison de l'art provincial qui augmentera le patrimoine de la France. L'élan est donné. Que les nouveaux venus, et ceux qui vont venir, au lieu d'imiter Bernardin Simonnet, soient, comme disaient nos pères, « fidèles au clocher de Fourvière », et Lyon ressaisira ses destinées. Peut-être ne sera-t-on pas toujours juste pour eux, peut-être regretteront-ils quelquefois de n'avoir pas pris passage sur la nef parisienne, où tout est plus facile, qui promène son pavillon acclamé sur toutes les mers, sur tous les fleuves... Découragements d'un jour qu'on surmonte en pensant que le bonheur d'ajouter un fleuron à la couronne de la ville natale vaut bien quelques épreuves.

Digitized by Google

Voilà, Messieurs, un long plaidoyer « pour ma maison », et je lis sur vos lèvres l'inévitable citation : « Vous êtes orfèvre, M. Josse ». Je l'attendais; et cependant, quoique les apparences m'accusent, jamais dissertation ne fut plus impersonnelle que la mienne. Comme les orfèvres du bon vieux temps, toutes proportions gardées, j'ai toujours cru que, art ou métier, l'essentiel était de bien faire sans regarder au nom; mais, puisque j'ai commencé, laissez-moi vous dire encore que M. Josse n'est pas seul. Il a d'abord l'Académie, qui, en l'accueillant, a visiblement penché vers la solution libérale, et voici que la sanction officielle lui arrive. Deux orfèvres ont été appelés au Conseil supérieur des Beaux-Arts: M. Fannière et M. Henri Bouilhet, un des chefs de cette légion d'artistes qui ont édifié la puissance de la maison Christofle, et celui d'entre nous qui a le plus contribué, par son initiative, à mettre l'orfèvrerie à l'ordre du jour. Les collègues qu'ils y ont rencontrés, pour la plupart, ne démentent pas la signification de leur présence. En tout cas, s'il y en a pour les contredire, ce n'est pas M. Antonin Proust, président de l'Union des Arts décoratifs, que l'amour de l'art et le dédain des classifications puériles arrachent souvent à la politique; ni l'illustre statuaire, M. Eugène Guillaume, dont la direction à l'École nationale des Beaux-Arts a mis fin à l'antique séparation de la sculpture, de la peinture et de la décoration; ni M. Galland, le maître décorateur, que les distinctions entre l'art pur et l'art industriel révoltent. Ce n'est pas non plus M. Kœmpfen, ancien directeur du Ministère des beaux-arts, qui disait à Lyon, en 1884, que personne n'oserait refuser le beau nom d'artiste à nos grands orfèvres. Encore moins M. Louvrier de Lajolais, l'éloquent, l'énergique apôtre de notre doctrine libérale. Et tous nos défenseurs n'ont pas été appelés que leur compétence désignait : M. Charles Lameire, l'auteur de l'inoubliable *catholicon*, et M. Édouard Didron

Digitized by Google

qui, joignant l'autorité de l'écrivain à celle de l'artiste, a épuisé la question.

Et pourquoi ne nommerais-je pas l'éminent administrateur de notre département? « L'art ne distingue pas entre la cuiller de Benvenuto Cellini et son Persée ». C'est la parole qu'il fit entendre, l'an dernier, aux élèves de nos écoles, et elle dit ce que je veux dire d'un trait si vif et si précis, qu'elle devrait être l'épigraphe de ce discours.

Sans doute un décret ne prouve rien, et tout comme la gravure au lendemain de l'ordonnance par laquelle Louis XIV l'affranchissait des maîtrises, l'orfèvrerie est aujourd'hui ce qu'elle était hier : un art qui a eu ses rayonnements et ses éclipses, qu'on élève ou qu'on abaisse selon ce qu'on vaut. Mais on peut voir, dans ce fait accepté par l'opinion, le présage de l'apaisement de nos discussions byzantines sur des mots. Bientôt, Messieurs, on ne fera plus de discours académiques à propos de l'industriel et du décoratif : les cochers verts et les cochers bleus de l'esthétique auront dételé pour longtemps !

Cependant, qu'on ne me demande pas quand Cendrillon sera définitivement accueillie par ses grandes sœurs. Peut-être demain ; pas aujourd'hui à coup sûr. J'ai fait allusion à l'aventure de Maso Finiguerra, l'orfèvre Florentin. La plaque qu'il avait gravée pour la nieller donne, par hasard, dit-on, son empreinte sur le papier : voilà l'estampe trouvée ; c'est l'art pur. Que le nielle lui soit rendu, et cet art charmant n'est plus qu'un art industriel. Après trois cents ans, le malentendu n'a pas cessé en France. Le jury « du salon » admet et récompense les médailleurs, en quoi il fait bien. Il repousse la plaque niellée ; et le bouclier d'Achille, passant pour la première fois du XVIII^e^ livre de l'Illiade dans la réalité, serait rendu à l'orfèvre avec l'expression des regrets les plus sincères. Et qu'on ne crie pas à l'invraisemblance. Un or-

Digitized by Google

fèvre avait fait une épée où la statuaire exaltait la poésie du glaive avec un accent qu'égalait la perfection de la forme. Un peintre que ses pairs désignent chaque année pour les juger, visitant l'atelier, s'arrêta, charmé, et dit à l'auteur : C'est superbe. Je ne connais pas beaucoup d'œuvres monumentales plus grandes que cette poignée de vingt centimètres. Exposez-la, et je vous promets un succès éclatant. — Y pensez-vous, répondit l'orfèvre, si incommode que soit mon épée, c'est une épée, la chose utile que l'art pur répudie. Vous soutiendriez en vain son droit de cité au milieu des marbres, des plâtres et des terres cuites, vos collègues ne la recevraient pas. — L'honnête et grand artiste, un moment interdit, répliqua, soudainement inspiré : Eh bien ! ôtez la lame ! — Otez la lame... Je finis sur ce mot, amusante critique de la séparation contre laquelle nous protestons, et l'aveu qu'il contient redouble ma confiance dans un jour prochain où les orfèvres, si ce périlleux honneur les tente, pourront affronter le voisinage des peintres et des sculpteurs sans qu'on leur oppose la prétendue tache originelle de leurs œuvres.

Messieurs, si l'orfèvrerie a gagné son procès, en suis-je plus avancé, c'est-à-dire plus digne de l'honneur que vous m'avez fait ? Je ne sais, car le procès des orfèvres sera toujours pendant, perdu ou gagné selon leur part dans les travaux qu'ils signent. Il y a l'orfèvre qui reçoit ses idées, ses dessins, ses modèles tout faits ; celui-là n'est pas un artiste, c'est un éditeur. Il y avait l'artiste capable de peindre une toile, de sculpter le marbre, de concevoir un chef-d'œuvre d'orfèvrerie et de l'exécuter tout entier : il appartient aux temps héroïques, et seule l'organisation nouvelle des écoles, encore améliorée, peut nous le rendre Entre ces deux ter-

Digitized by Google

mes, on rencontre l'orfèvre confiné dans l'orfèvrerie, à qui l'heure manquerait, pût-il tout faire. La commande, jadis privilège des princes et des grands seigneurs, s'est démocratisée, et, si faible que soit notre production comparée à celle de nos voisins, chez nous comme chez eux, aux jours prospères, quand les travaux affluent, la collaboration multiple s'impose ; et voilà pourquoi, dans tant de pièces, rivales des chefs-d'œuvres des hautes époques, il n'est pas toujours aisé de discerner la personnalité de l'orfèvre. Cet état de l'orfèvrerie, Froment-Meurice, premier du nom, le définissait excellemment quand il disait à ses collaborateurs de l'atelier, dans une phrase où la modestie le dispute à la fierté : « Je ne puis rien sans vous, vous ne pouviez rien sans moi ». L'orfèvre moderne c'est, si vous voulez — la comparaison est de Théophile Gautier — un chef d'orchestre faisant interpréter tantôt sa musique tantôt celle des maîtres, attentif aux moindres écarts, enflammant les cœurs, et qui, virtuose ou non, ne jouerait d'aucun instrument. Qu'importe, répondent impertubablement les libéraux : n'est-il pas artiste, par son action qui unit, discipline et féconde des talents peut-être sans lui stériles ; et s'il compose, ne l'est-il pas au même titre que l'architecte, à bon droit artiste incontesté ?

Certes, ce n'est pas moi qui y contredirai ; et pourtant je dis qu'ils sont heureux les récipiendaires dont l'œuvre n'exige pas la recherche de la paternité ni les considérations nécessaires pour combler les lacunes d'un état civil incertain. Tel était mon prédécesseur, Joseph Fabisch : il modelait, de ses mains, la figure qu'il avait conçue, et ne la quittait que pour professer au Palais-Saint-Pierre, où, dans un enseignement de 45 années, il a donné à nos ateliers d'utiles collaborateurs, au pays des maîtres.

Hier, j'ai visité l'atelier, témoin de ses luttes, de ses doutes et de ses succès. Je ne cherchais pas seulement l'œuvre ; je

Digitized by Google

voulais revoir l'homme dans ce que nous laissons de notre être aux lieux que nous avons longtemps habités. C'est bien le sanctuaire du travail austère, sans sourires ni repos. Tout y est grave, et rappelle l'âpre poursuite de l'Idéal, éternel combat de Jacob et de l'Ange, où Jacob est toujours vaincu. Et — comme autrefois devant la statue admirée — j'ai cru l'entendre répéter sa parole familière : « non, ce n'est pas ça! la bonne, c'est celle que je vais faire » modestie touchante, ardeur juvénile qu'il a gardées jusqu'à la fin. Les maquettes remaniées, les modèles définitifs sont là, presque tous d'inspiration chrétienne, affirmant ainsi la foi profonde qui le fit sculpteur en lui montrant l'art comme une sorte de prédication. Un groupe achevé : *La sagesse de Salomon,* se dresse à l'entrée. Il est en plâtre, sa beauté s'en indigne et réclame l'apothéose du marbre dans notre Musée, près de la *Béatrice* du maître. Plus loin, le buste du poète de Psyché, sa dernière pensée. Dans cette salle déserte où, grâce à une main pieuse, tout semble ordonné pour le travail du lendemain, on dirait que ce buste attend que Fabisch vienne reprendre l'ébauche interrompue. Sur la muraille, des photographies des concours du prix de Rome. Au moment de partir pour la villa Médicis, les lauréats se sont souvenus de celui qui leur en avait ouvert l'accès, et ils lui ont envoyé des dédicaces émues. N'est-ce pas là tout Fabisch, le statuaire militant, infatigable, et le professeur aimé? car on l'aimait dans sa classe, malgré son apparente rudesse. Vainement sa bonté dédaignait les grâces banales, l'élève la découvrait vite et ne l'oubliait plus. Voilà l'artiste en un seul mot, l'artiste sans phrase. Et parler du vide qu'il laisse ici c'est dire une vérité absolue. Je lui succède, je ne le remplace pas. Mais il aimait l'art chrétien dans toutes ses manifestations, et comme il était de l'école libérale, la vôtre, Messieurs, qui n'a cure des classifications rigoureuses, je veux me persuader que sa mémoire n'en sera pas offensée.

Digitized by Google

Messieurs, n'ayant rien à vous apprendre, j'aurais pu tenir plus fidèlement ma promesse d'être bref, et il me reste encore un devoir à remplir. En vous exprimant ma reconnaissance, j'ai remercié M. Heinrich, qui eût l'initiative de ma candidature et lui donna, par là, son titre le plus précieux. Permettez-moi, je vous prie, de remercier les deux amis qui l'ont rendu possible en me tirant du néant.

En 1858, orfèvre improvisé depuis cinq ans, je m'efforçais d'acquérir ce qui me manquait, sentant confusément qu'il y avait autre chose à faire que l'imitation plus ou moins servile des anciens, lorsque M. Pierre Bossan me confia quelques dessins auxquels je dois et mes premiers succès et l'orientation de mes travaux. Je n'ai pas la prétention de vous révèler M. Bossan : Artiste chrétien dans la plus haute acception du mot, maître hardi, vivement attaqué, chaudement défendu, de ceux que le présent discute et que l'avenir consacre. J'ai composé bien des pièces depuis le jour où il me fit cette joie inexprimable; elles ont eu des fortunes diverses; tenez pour certain que celles qui ont réussi je ne les eusse pas trouvées sans le souvenir de ses leçons.

Mais que valent ces succès de province, qui ne vont pas conquérir au loin le client que le prestige de Paris hypnotise? Le sculpteur, comme le peintre, — hormis dans la décoration et le portrait, — peut se passer de la commande. Il choisit son sujet, son talent le fait applaudir, la galerie de l'amateur et le musée de l'État l'attendent. Elle est indispensable à l'orfèvre, surtout à l'orfèvre religieux, qui ne saurait, sans témérité, créer l'œuvre d'art qu'on ne lui demande pas. Mieux encore : de même que la difficulté du rythme et la tyrannie de la rime font parfois jaillir le vers sans elles à jamais scellé, la commande, par ses exigences, lui suggère ses meilleures inspirations. La commande n'est pas seulement la nourricière de l'orfèvre, elle est sa Muse.

Digitized by Google

Or, confiné dans notre région où les besoins sont vite épuisés et ne se renouvellent qu'à de longs intervalles, je risquais de rester voué aux choses vulgaires si Jean Tisseur, le poète que vous aviez couronné avant de l'appeler votre confrère, ne m'avait pris par la main et poussé, bon gré mal gré, aux expositions universelles. Je redoutais le jugement de mon prochain, il me livra aux critiques des foules, aux délibérations des jurys internationaux. L'amour de ma profession, l'amour-propre aussi, par-dessus tout la volonté de ne pas être au-dessous de ce qu'il attendait de moi, me fortifièrent, et j'obtins enfin la notoriété qui m'a valu, votre bienveillance aidant, de prendre place parmi vous.

Ah ! que n'ai-je, pour raconter mes terreurs qu'il raillait, la verve originale, le trait soudain de ce causeur incomparable, et, pour lui rendre mon pieux hommage, l'éloquence attendrie de ses récits quand il évoquait le souvenir de Barthélemy, le frère aîné, le guide, l'initiateur, mort ignoré, emportant tous les espoirs, toutes les fiertés de ceux qui l'aimaient. Ce sont là privilèges du sang, vous le saviez, Messieurs, lorsque vous avez admis M. Clair Tisseur; une fraternité d'élection, si près que je fusse de son cœur, ne pouvait me les donner; mais s'il ne m'est pas permis d'écrire la page achevée qu'il faudrait, au moins en aurai-je tracé le sommaire en montrant la sollicitude de Jean Tisseur pour la réputation d'un ami, et, contraste rare, son indifférence pour sa propre renommée. Poète, il prend, comme Barthélemy Tisseur, je ne sais quel plaisir à rester dans l'ombre, et va jusqu'à prescrire que la publication posthume de ses vers ne franchira pas le cercle intime qui en avait eu la confidence, tandis que rien ne lui coûte, pas plus l'action que le conseil, pour seconder l'ambition secrète qu'il a devinée, qui voudrait et n'ose pas.

Mais la postérité, qui ne veut rien perdre, déjouera les cal-

Digitized by Google

culs de ce renoncement. Un jour quelque critique puissant, découvrant un des exemplaires du livre dont le tirage ne dépassa pas le nombre des amis, s'étonnera du silence de ses contemporains et restituera à Jean Tisseur la gloire qu'il a fui. Alors le laurier de Pétrarque germera sur la tombe où il ne voulait que des primevères ; et si, curieux de tout savoir, le critique explorant vos archives, en exhumait cet humble témoignage, la réparation serait complète. Il pourrait dire que ce grand poète, volontairement obscur, — qui n'était point fâché, non plus, de passer pour sceptique et volontiers ne laissait voir que son esprit, — fut aussi un grand cœur. Ce jour-là, ce beau jour, l'inconnu de la veille entrera dans l'immortalité, et quand on aura oublié les travaux de l'orfèvre, si son nom leur survit, c'est encore au poète qu'il le devra.

Digitized by Google

Digitized by Google

VICTOR DE LAPRADE

DISCOURS

PRONONCÉ A L'INAUGURATION DE SA STATUE

Le 17 juin 1888

PAR

Léon ROUX

Avocat à la Cour d'appel de Lyon,
Président de l'Académie (classe des lettres).

Messieurs,

Lorsqu'en 1858 Laprade se présenta à l'Académie française, il alla rendre visite à Villemain qui lui fit, je n'ai pas besoin de le dire, un excellent accueil. Grande fut sa surprise quand, séance tenante, le célèbre professeur lui récita d'un bout à l'autre plusieurs pages des *Symphonies* et des *Poèmes évangéliques*. Villemain prouvait ainsi la rare mémoire dont il était doué; en même temps il témoignait, sous la forme la plus flatteuse, de son admiration pour le poète. Trente ans se sont écoulés depuis le jour où ce jugement était porté par un maître dans l'art de la critique; le temps lui a donné sa con-

Digitized by Google

sécration, et voilà, Messieurs, que vous y ajoutez aujourd'hui la vôtre, en décernant à Laprade l'hommage suprême, celui qui n'est réservé qu'aux hommes illustres.

L'Académie de Lyon devait bien avoir sa place dans cette fête mémorable. Si, en effet, Laprade appartient à Montbrison par sa naissance (1), par ses ancêtres, par ces amitiés précieuses qui font le charme de la vie, il appartient aussi à Lyon à plus d'un titre. C'est là qu'il a été élevé; c'est là qu'il a vécu; c'est dans cette vieille métropole des Gaules qu'il a puisé quelques-unes de ses meilleures inspirations. Mais que dis-je? Laprade appartient à la France, car il est un de ses plus grands poètes. Et je ne m'étonne pas que l'Académie française ait voulu, elle aussi, être présente à cette solennité. Qui pouvait mieux la représenter que cet autre favori des Muses (2), ce poète fin et délicat, si digne à tous égards de son éminent prédécesseur. L'Académie de Lyon avait encouragé les débuts de Laprade (3); elle n'avait pas tardé à l'admettre dans son sein (4), et plus tard, lorsqu'il parvint dans ce premier cénacle littéraire du pays (5) qui a, dit-on, le privilège de conférer l'immortalité à ses élus, elle estima qu'un tel honneur avait rejailli sur elle. Appelé à prendre la parole en son nom dans cette brillante assemblée, j'ai pensé qu'il y aurait quelque avantage à rechercher avec vous quelle idée préside à cette imposante cérémonie, quelle impression nous devons en garder. Peut-être, si je puis faire voir l'enseignement fécond qu'elle contient, jugerez-vous que je ne suis pas resté trop au-dessous de ma tâche.

(1) Né à Montbrison, le 13 janvier 1812.

(2) M. François Coppée, successeur de Laprade à l'Académie française.

(3) Le 17 mars 1840, l'Académie l'admit à lire devant elle une pièce de vers.

(4) 7 juin 1842.

(5) 11 février 1858.

Digitized by Google

Sans doute, en élevant une statue à Laprade, la ville de Montbrison a voulu acquitter la dette de sa reconnaissance envers celui qui a jeté sur elle un si vif éclat. Mais cet hommage à un passé glorieux, à une vie exemplaire serait peu, s'il n'avait pas surtout pour but d'instruire le présent et de préparer l'avenir. Laprade a dit dans la langue mélodieuse, que les anciens appelaient la langue des dieux, les devoirs divers qui s'imposent à l'homme ici-bas; il a exalté dans des vers qu'on n'oubliera pas l'honneur, le courage, le dévouement, toutes les vertus qui distinguent le croyant et font le grand citoyen; il a su communiquer à nos âmes quelque chose du rayon d'en haut qui illuminait son génie. Voilà pourquoi le bronze doit perpétuer son image au milieu de nous. Des deux écoles qui se disputent aujourd'hui l'éducation de la jeunesse, l'une qui fait de l'individu son souverain maître et son unique juge, et qui prétend le conduire à la liberté en l'affranchissant de toute règle et de tout frein, l'autre qui lui dit : mon programme est dans le Décalogue et dans l'Évangile, efforce-toi de le remplir, la vraie liberté est à ce prix, Laprade appartient à la seconde. Nul, parmi nos contemporains, n'a plus vaillamment porté son drapeau; nul n'a mieux parlé à l'homme de sa véritable origine et de son immortelle destinée. C'est pourquoi, Messieurs, vous avez voulu que ce chantre inspiré du devoir se survécût en quelque sorte à lui-même; vous avez voulu qu'il restât debout au milieu de nous, comme s'il devait nous enflammer encore par sa parole et par son exemple.

Le chantre inspiré du devoir, c'est ainsi que je nommerais Laprade; un hymne plein d'enthousiasme au devoir, c'est par ce mot que je résumerais son œuvre, si après les discours que nous venons d'entendre, après tant de portraits qui ont été déjà faits de cette admirable figure, il m'était permis d'en tracer à mon tour une rapide esquisse.

Digitized by Google

On a dit de lui : c'est le poète des sommets. Rien n'est plus vrai; car s'il a peint d'une manière charmante les coteaux pittoresques que nous voyons d'ici, les riantes montagnes du Forez qu'il aimait tant, il a aussi gravi les pics escarpés des Alpes, il a chanté leurs cîmes majestueuses et leurs glaciers éternels. Mais à côté des sommets du monde physique il y a les sommets du monde moral, reliés les uns aux autres par une sorte d'affinité mystérieuse. Suivons Laprade sur ces hauteurs sereines, qu'il n'a cessé d'habiter. Nous verrons qu'il n'est jamais plus éloquent que lorsqu'il nous présente l'accomplissement du devoir comme l'idéal de la vie.

Une telle éloquence devrait assurément exercer son empire sur tous les cœurs. Mais il est des esprits faibles, victimes d'un réalisme grossier, qui s'attaque non seulement à ce que nous respectons le plus, mais à la langue elle même, cette noble langue française, devenue méconnaissable dans ses écrits. Ceux-là trouveront peut-être le langage de notre poète trop grave, trop austère. Ils l'eussent préféré plus gai, plus enjoué, tranchons le mot, plus amusant. Eh bien ! Je conviens que Laprade, à l'exemple de son maître Corneille, n'a pas écrit pour nous amuser. Qu'ils s'éloignent donc ceux qui ne voudraient trouver dans ses ouvrages qu'une lecture frivole, qu'un vain et futile passe-temps. L'antiquité païenne elle-même leur dirait :Laprade n'a point invoqué la Muse au regard lascif et au visage grimaçant qui plait aux poètes de la décadence. Il doit tout à cette blonde fille de l'Attique, à cette chaste et pure Minerve, la déesse de la sagesse, si belle au Parthénon sous le ciseau de Phidias, si éloquente dans les vers qu'elle dictait à Homère et à Sophocle.

Mais qu'est-il besoin de ces fictions ingénieuses pour définir l'œuvre de notre cher poète ? Une pensée principale le dirige; un plan invariable se déroule devant lui. Laprade

Digitized by Google

ouvre le livre de la nature; il voit le nom de Dieu écrit à toutes les pages de ce livre magnifique, et il s'écrie :

Dieu se révèle à moi dans la nature en fête (1).

Le faire voir à tous, tel sera désormais le but de ce croyant, de ce nouvel apôtre. Il montrera donc la main du jardinier invisible, comme il l'appelle (2), dans la frêle tige de l'arbrisseau et dans les fortes racines du chêne séculaire. Il ne cessera de répéter que tout obéit au maître de l'univers, depuis les astres étincelants qui brillent à la voûte céleste, jusqu'à l'humble mousse qui tapisse la forêt. Il dira que si la grandeur de Dieu apparait dans l'immensité de l'océan, dans les profondeurs inexplorées du désert, dans les éclats de la foudre et de la tempête, le grain de blé que nous confions au sillon atteste aussi les bienfaits de la divine Providence. Il dira encore que si l'aigle salue le Créateur du haut des nues de sa voix puissante, le petit oiseau célèbre aussi ses louanges, quand sur l'aubépine en fleurs il chante la venue du printemps.

Qu'on me permette quelques citations. Elles vaudront mieux que cette pâle analyse pour faire apprécier l'œuvre et l'ouvrier.

La nature parle au poète; partout elle lui annonce la présence de Dieu :

Oui, c'est Dieu qui circule en cet immense corps,
Dans la moindre corolle;
Ces formes, ces couleurs, ces parfums, ces accords,
Tout n'est que sa parole (3).
. . . . . .

(1) Le Livre d'un père. — *Pro aris et focis.*
(2) Les Symphonies. — *Symphonie alpestre.*
(3) Les Symphonies. — *La Source éternelle.*

Digitized by Google

C'est lui que nous allions chercher
Sous les sapins, sur la bruyère;
Nous grandissions sur le rocher
Dans l'art sacré de la prière (1).

Les grands arbres aussi ont leur langage :

Allons revoir la place où tomba le grand chêne,
Dont j'interrogeais l'âme et que j'ai tant pleuré.
. . . . . .
J'aimais comme un aïeul cet arbre aux fortes branches;
Il parlait à mon cœur de paix et d'infini (2).

Les déserts, avec leurs immenses espaces, lui donnent l'impression que voici :

Par eux, par le contact de leur grandeur paisible,
J'ai mieux senti mon âme et le monde invisible;
J'ai plus adoré Dieu, plus exécré le mal;
J'ai d'un accent plus ferme attesté l'idéal (3).

Ailleurs :

Chastes fleurs du désert, dont l'haleine est si douce,
Près de vous je respire un calme inattendu.
L'orage qui grondait en mon cœur éperdu
Se dissipe en touchant la bruyère et la mousse (4).

Le poète aime les larges horizons; rien ne doit lui cacher le ciel :

Feuilles, tombez, laissez-moi voir les cieux (5)!

(1) Le Livre d'un père. — *Soyez des hommes.*
(2) Le Livre d'un père. — *Silva nova.*
(3) Le Livre d'un père. — *Pro aris et focis.*
(4) Les Symphonies. — *Symphonie alpestre.*
(5) Les Symphonies. — *Feuilles, tombez!*

Digitized by Google

Voilà pourquoi nulle part il n'a plus d'aspiration vers Dieu que sur la cîme des montagnes :

C'est la clarté surnaturelle
Qui vers les hauts lieux me conduit,
Jour que mon âme porte en elle
Et qui n'aura jamais de nuit (1).
. . . . . .
Prions! A mieux prier les hauteurs sont propices (2).
. . . . . .
Souvenez-vous, enfants, de prier sur les cîmes (3).
. . . . . .
L'âme, qui sait atteindre à la cîme où nous sommes,
S'y rapproche de Dieu, sans s'éloigner des hommes.
Elle est là pour descendre et monter tour à tour;
Et des sommets, parés de neige et de bruyères,
Elle s'élance au ciel en gerbes de prières,
Et revient sur la terre en semences d'amour (4).

Ainsi, pendant que le matérialiste n'aperçoit rien dans la nature qu'une succession de phénomènes, dont la cause et le but lui échappent, qu'un ensemble de forces aveugles, produit du hasard ou plutôt du néant, Laprade voit le doigt de Dieu dans toutes les merveilles qui nous entourent. Mais l'élan d'une foi muette et solitaire ne peut suffire à cette âme généreuse. Entendez le cri qui s'échappe de ses lèvres :

Que ne puis-je, ô nature, à tes autels en flammes
Convier avec moi toutes les saintes âmes,
Avec elles goûter cette extase à genoux (5)!

Il parle donc; il a d'irrésistibles accents pour nous émou-

(1) Les Voix du silence. — *Coucher de soleil.*
(2) Les Voix du silence. — *La Trève de Dieu.*
(3) Les Voix du silence. — *Ibid.*
(4) Les Symphonies. — *Symphonie alpestre.*
(5) Odes et poèmes, 19.

Digitized by Google

voir, et voilà que sans efforts nous montons avec lui vers ces pures régions, où les nuages se dissipent, où l'infini se découvre devant nous.

Ce n'est point assez de dire que Laprade appartient avec tous les grands poètes à l'école spiritualiste, et que la croyance en Dieu est la source inépuisable de ses inspirations. Il est aussi, il est surtout un poète chrétien. Son Dieu, c'est celui qu'ont chanté les Corneille et les Racine, c'est le Dieu de l'Évangile, c'est le Christ Rédempteur. Aussi avec quelle foi, avec quel amour suit-il le Sauveur depuis le berceau de Nazareth jusqu'à la croix du Calvaire (1)! Ici encore le poète atteint son but, car ses vers exhalent comme le parfum d'une prière que l'on prononce avec lui.

Sans doute sa foi est humble, témoin cette invocation au Seigneur :

> Non, je n'ai pas cherché ma force dans moi-même;
> Je l'implore de vous, j'attends et je vous aime;
> Parlez-moi quelquefois!
> Je sais que le poète, en son art difficile,
> Est maître d'autant plus qu'il s'est fait plus docile
> A votre seule voix (2).

Mais cette foi est entière :

> La foi, bien mieux que la boussole,
> Conduit les cœurs et les vaisseaux.
> Le martyr que la foi console
> Des lions brave les assauts.
> Chaque astre, sur la foi du maître,
> Vole à son but, sans le connaître;
> Et Dieu te le révèle à toi!

(1) Poèmes évangéliques.
(2) *Eod. loc.*

Digitized by Google

Crois donc, ô raison trop altière!
L'œuvre de la nature entière
N'est qu'un immense acte de foi (1).

Laprade n'a pas été moins heureux, quand il a peint les devoirs de l'homme envers lui-même. Témoin des progrès du matérialisme, qui n'assigne à l'activité humaine d'autre objet que l'acquisition de la richesse et la satisfaction des plus basses convoitises, il ne voit pas l'avenir sans angoisses :

Quels fruits, quelles moissons portera l'avenir,
Quand déjà le printemps voit les feuilles jaunir;
Lorsqu'au lieu d'éclater en fleurs, même en épines,
La sève redescend des branches aux racines (2)!

Et ailleurs :

Tout s'abaisse; on descend par d'invisibles pentes.
Les visages sont fiers, les âmes sont rampantes.
Oui, les vertus s'en vont; les mœurs suivent les arts;
Les antiques sommets croulent de toutes parts (3).

Chose remarquable ! Lorsque ce voyageur d'élite descend dès sommets, qui sont ses vrais domaines, pour mettre un moment le pied dans nos cités où le mal revêt tant de formes différentes, ses vers nous frappent par un contraste inattendu (4). Cette âme qui ne semblait faite que pour la contemplation paisible des beautés de la nature, cette pensée tendre et rêveuse qui avait, il n'y a qu'un instant, des accents si doux, prend tout à coup une teinte sombre et irritée. A la véhémence qu'il déploie contre les désordres de notre

(1) Poèmes évangéliques.
(2) Odes et poèmes. — *Jeunes fous et jeunes sages.*
(3) Poèmes civiques. — *Esto vir.*
(4) Tribuns et courtisans, *passim.*

Digitized by Google

temps, la soif insatiable de l'or, ce fléau du jour, les égarements de l'ambition, les débordements du vice, on se souvient de Juvénal, et je sais plus d'un bon juge qui n'a pas craint de le placer à côté du grand satirique.

Pour échapper à la contagion, dont le flot monte toujours, Laprade ne voit pas de meilleur moyen, après la religion, que cette autre œuvre de Dieu qu'on appelle la famille. Si l'ordre, c'est-à-dire la conformité au plan divin, y règne, les enfants en seront l'honneur et la joie. Ils en seront la tristesse et peut-être la honte, s'ils ne reçoivent pas une éducation chrétienne. Se peut-il qu'une telle vérité ait des contradicteurs? Se peut-il qu'il y ait des pères de famille assez ennemis d'eux-mêmes pour fermer ici les yeux à la lumière? En tous cas, il n'a pas dépendu de Laprade qu'elle n'apparaisse claire et saisissante à tous.

La prière d'abord, le travail ensuite, voilà le programme de la journée, tel qu'il le trace à ses enfants :

> Enfants ! debout; la chambre est pleine de lumière.
> Aux pieds de notre Dieu nous reviendrons ce soir.
> Allons dans le travail poursuivre la prière;
> Et tous, grands et petits, faisons notre devoir (1).

Plus loin :

> Mes enfants, il faut qu'on travaille !
> Il faut tous, dans le droit chemin,
> Faire un métier, vaille que vaille,
> Ou de l'esprit ou de la main (2).

La vie, nous ne le savons que trop, est pleine d'amertume et de tristesse. Lorsque nous en voyons arriver le terme, qui

(1) Le Livre d'un père. — *Prière du matin.*
(2) Le Livre d'un père. — *Travaillons.*

Digitized by Google

de nous voudrait la recommencer? Qui de nous ne dirait avec le poète :

Fuyez, ô mes printemps, je ne veux plus de vous.
Je vous connais trop bien pour songer à revivre!
Je sais trop à quel but mènent tous les chemins;
Je sais quel est le fond du vase où l'on s'enivre;
Je sais, ô mes beaux jours, quels sont vos lendemains (1).

Et cependant, s'il est quelque part un rayon de bonheur, c'est encore au foyer chrétien qu'il faut le chercher. Le poète nous l'apprend :

En vain, de sa douce voix
Dans nos bois
La brise de mai soupire;
Les chênes, mes vieux amis,
Endormis
Ne savent plus rien me dire.
. . . . . .
J'ai dans mon cœur, riche encor,
Un trésor;
J'ai ma tendresse infinie;
Sous mon toit j'ai le printemps,
Et j'entends
Son éternelle harmonie.

Car j'ai vos fredons joyeux,
Vos grands yeux
Pleins de sourire et de flammes;
J'ai surtout, perles sans prix,
Mes chéris,
Vos belles petites âmes (2).

(1) Les Symphonies. — *Symphonie des saisons.*
(2) Poèmes civiques. — *Le printemps d'un père.*

Digitized by Google

Mais ce bonheur ne luit que pour le père qui a rempli son devoir. Quelle responsabilité pèse sur lui !

C'est à moi, dans notre nuit sombre,
De vous diriger par la main
Loin de l'ornière et du grand nombre,
De vous montrer votre chemin,

De vous enseigner, par l'exemple,
Sans nuls pensers ambitieux
A dresser dans votre âme un temple
Au sévère honneur des aïeux (1).

Les aïeux ! Ah ! Ils ne tiennent pas une place moindre que celle des enfants dans le cœur du poète. Leur nom béni revient à chaque instant sous sa plume. C'est là l'un des traits caractéristiques de son œuvre. S'inspirant de l'exemple donné par la sagesse antique, il veut que leurs images vénérables soient constamment sous nos yeux. Ils garderont le foyer, ils veilleront sur nous, ils nous montreront le chemin du devoir, si jamais nous étions tentés de nous en écarter.

Le poète les propose pour modèle à ses enfants :

Des leçons du foyer qu'ils apprennent sans cesse
Le respect des aïeux, source de la sagesse ;
. . . . . .
Surtout ce vieil honneur, richesse peu commune,
Par qui l'homme est toujours plus haut que la fortune (2).

Au milieu de nos revers, il trouve dans le souvenir des aïeux une raison de reprendre courage :

(1) Le Livre d'un père. — *Loin du foyer.*
(2) Les Symphonies. — *Dédicace.*

Digitized by Google

Élevez vos cœurs et vos yeux
Vers les sommets de notre histoire;
Saluez l'œuvre des aïeux
Et leurs noms rayonnants de gloire (1).

Sa pensée, disons mieux, son culte pour les aïeux, il l'exprime dans ce vers admirable, digne du grand Corneille :

Vivons avec nos morts, et prenons-les pour juges (2).

Le père et la mère occupent le premier rang dans cette pieuse galerie des ancêtres. Il rappelle à ses enfants de quelle vénération ils sont l'objet à son foyer :

Devant eux le matin et le soir à genoux,
J'ai fait durant vingt ans ma prière avec vous (3).

Quelle reconnaissance pour son père!

Il fut mon maître en tout, c'est de lui que j'ai pris
Les dogmes que je sers, la langue que j'écris (4).

A l'un de ses fils, qui doit être médecin, il recommande la charité dont son grand-père a toujours fait preuve dans l'exercice de cette belle profession :

Ce bon grand-père a fait ainsi.
Toi, tu l'imiteras sans cesse,
N'ayant pas le moindre souci
Des honneurs et de la richesse.

(1) Le Livre d'un père. — *Soyez des hommes.*
(2) *Ibid.* — *Nos morts nous aident.*
(3) *Ibid.* — *Les deux portraits.*
(4) *Ibid.*

Digitized by Google

Cher enfant, ne regrette rien,
Le renom, l'éloge illusoire.
Tu vivras en faisant du bien.
Vas! c'est la plus solide gloire (1).

Quels sentiments profonds de piété filiale envers sa mère! Il lui dédie ses *Poèmes évangéliques :*

Il est à vous ce livre, issu de la prière,
Qu'il garde votre nom et vous soit consacré;
Ce livre où j'ai souffert, ce livre où j'ai pleuré,
Ainsi que tout mon cœur, il est à vous, ma mère (2).

Il adjure ses enfants de s'inspirer de son exemple :

Soyez à son exemple, à son culte fidèles,
Aux plus humbles devoirs assidus chaque jour,
Afin d'aller ensemble, emportés sur ses ailes,
Rejoindre les aïeux dans l'éternel séjour (3).

Des devoirs envers la famille proprement dite aux devoirs envers la grande famille, envers la patrie, il n'y a qu'un pas. Laprade n'a pas eu de peine à le franchir. Nul n'a plus aimé la France, comme l'attestent ces vers adressés à ses enfants :

Aimez-la, sans vous lasser jamais,
Sans perdre un seul jour l'espérance;
Aimez-la comme je l'aimais,
Aimez la France (4).

Nul ne l'a voulue plus grande, plus libre, plus heureuse. Mais cette grandeur, il ne la demande pas à de vaines conquêtes, dont l'éclat s'évanouit si vite, et qui sèment autour

(1) Le Livre d'un père. — *Petit Docteur.*
(2) Poèmes évangéliques.
(3) *Eod. loc.*
(4) Le Livre d'un père. — *La France.*

Digitized by Google

d'elles tant de deuils et de ruines. Il la trouve dans le rayonnement pacifique des qualités merveilleuses dont notre race est douée. La liberté! Ah! Comme il en est épris, comme il aspire de toutes les puissances de son âme à son règne fécond, réparateur. Il hait l'oppression, qu'elle vienne d'en haut ou d'en bas; et de la même plume qui ose braver Napoléon, il flétrit les excès de la multitude :

> Le nombre et la raison sont rarement d'accord.
> J'ai vu dans tous les temps, et surtout dans le nôtre,
> Dans un camp la justice et la foule dans l'autre (1).

Surtout il est inexorable pour la tyrannie, quand elle prend le masque de la liberté. Son indignation s'épanche alors dans de vives satires, où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus de l'esprit ou de l'éloquence.

La France grande, prospère, heureuse dans la vraie liberté, voilà l'idéal du poète. Hélas ! Combien de fois cet idéal a été voilé ! Il a vu la France envahie, vaincue, comptant ses journées par ses désastres. Il l'aimait heureuse; malheureuse, il l'aimera bien davantage :

> Je t'aimais glorieuse, et t'adore insultée ;
> Je me sens mieux ton fils, en pleurant tes revers (2).

Jamais une mère ne reçut de son fils de plus touchantes marques de tendresse. Ses mains meurtries, il les baigne de ses larmes; ses blessures sanglantes, il est là pour les panser, car ses vers sont pleins de consolation et d'espérance; son front, hier encore si fier et si beau, maintenant découronné, il veut lui rendre son antique auréole. Ce sentiment patriotique acquiert toute son intensité, quand le poète se trouve face à

(1) Poèmes civiques. — *N'espoir, ne peur.*
(2) Le Livre d'un père. — *Serment.*

Digitized by Google

face avec l'envahisseur, quand retentit dans le monde civilisé la nouvelle et sauvage maxime : la force prime le droit. Sa colère n'a plus de bornes ; elle se répand en imprécations menaçantes, et l'on croit entendre dans ses vers comme un écho du clairon des batailles. Peu s'en faut qu'il ne prenne le fusil, et ne se jette dans la mêlée avec nos braves mobilisés. Écoutez ce cri de patriotisme :

> Mes vers sonnant la charge, et jamais la retraite,
> Seraient votre clairon, Cathelineau ! Charette !
> Pour qu'un même boulet, fauchant le premier rang,
> Mêlat mon sang obscur à votre illustre sang (1).

Le poids de l'âge, l'ébranlement de sa santé ne lui permettent pas d'exécuter sa résolution magnanime. Mais il a ses jeunes fils. Il les offre à son pays ; il s'engage à les armer lui-même au jour impatiemment attendu de la vengeance :

> Tu seras soldat, cher petit.
> Tu sais, mon enfant, si je t'aime !
> Mais, ton père t'en avertit,
> C'est lui qui t'armera lui-même.
>
> Quand le tambour battra demain,
> Que ton âme soit aguerrie ;
> Car j'irai t'offrir de ma main
> A notre mère la Patrie (2).

J'insiste sur les paroles de confiance et d'espoir que Laprade adresse à la France pendant les jours terribles de l'invasion, parcequ'elles sont l'expression d'une pensée ou plutôt d'une doctrine que l'on retrouve à chaque page de ses écrits. Je la signale à tous les vaincus, à tous les blessés du combat de la vie. Puisse-t-elle leur venir en aide à l'heure de l'infortune,

(1) Poèmes civiques. — *Aux soldats et aux poètes Bretons.*
(2) Le Livre d'un père. — *Le petit soldat.*

Digitized by Google

et rendre à leur âme le calme, la paix, la sérénité! A ceux dont la morale se résume dans le succès, disons hautement que la morale du succès est le contre-pied de la morale. Par lui-même le succès n'absout rien, ne justifie rien. Séparé du droit et de la justice, il est éphémère; eut-il pour lui la durée, rien ne serait changé à l'inexorable jugement de la conscience. L'histoire en est l'interprète; combien de succès n'a-t-elle pas condamnés et flétris!

La règle de vie que nous donne Laprade et que je puis résumer ainsi : le devoir d'abord, le succès ensuite, s'il plait à Dieu, est toute entière dans le vers célèbre de Corneille, que notre poète s'approprie, et qu'il reproduit plusieurs fois :

> Faites votre devoir et laissez faire aux dieux (1)

Partout, dans l'œuvre du poète, nous retrouvons ce sublime programme. Il y revient sans cesse; l'expression varie; la pensée est toujours la même :

> Que m'importe,
> Si, ma cause étant juste, une autre est la plus forte (2)?
> . . . . . .
> La gloire est dans l'effort. Qu'importe le succès (3)?
> . . . . . .
> Donc luttons fortement de tout notre pouvoir;
> Amis! rien pour la gloire et tout pour le devoir (4).
> . . . . . .
> Quand Dieu juge un pays dans ses desseins augustes,
> Le nombre n'y fait rien, il suffit de dix justes.
> Si l'on a bien lutté, si l'on a bien vécu,
> Sans péril pour sa cause on peut être vaincu (5).

(1) Voix du silence. — *Un entretien avec Corneille*
(2) Pernette, chant V.
(3) Le Livre d'un père. — *L'escalade.*
(4) Poèmes civiques. — *N'espoir, ne peur.*
(5) Poèmes civiques. — *Esto vir.*

Digitized by Google

A côté de la grande patrie, qui est la France, et que nous devons aimer jusqu'à verser notre sang pour elle, il y a, suivant le mot de Laprade, la petite patrie, qu'il faut aimer du même amour, car en réalité ces deux patries n'en font qu'une. La petite patrie, c'est le champ paternel, le toit des aïeux, l'arbre séculaire qui ombrage de ses rameaux la tombe vénérée des pères et le berceau, si cher à tous, des enfants. Ici, c'est cette vieille église, cette *Diana* célèbre, cette antique cité, cette gracieuse ceinture de collines, ce *Pierre sur haute,* dont le pic élancé semble toucher le ciel; c'est surtout cette population sage, laborieuse, virile, inébranlable dans ses croyances, et qui sait par expérience que, pour être prospère, un peuple ne doit jamais séparer l'ordre de la liberté. Nul n'a plus ressenti que Laprade l'influence salutaire du pays natal; nul n'en a mieux décrit les charmes, les joies, les ineffables douceurs; nul n'est resté plus profondément attaché à la petite patrie, et ne l'a servie avec plus de zèle et de dévouement.

C'est donc chose excellente que la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui, car elle a une signification vraiment patriotique. Le torrent des mauvaises doctrines grossit sans cesse; partout il étend ses ravages. Il est donc nécessaire de protester, si l'on ne veut pas passer pour complice. Ce monument est une protestation; c'est un acte et un grand acte. En l'élevant, ce n'est pas tant un homme que vous honorez d'une manière insigne; s'il n'y avait que cela dans ce solennel hommage, il n'échapperait pas à la loi de caducité qui atteint toutes les choses humaines; et, en dépit de l'habileté de l'artiste auquel nous le devons, on pourrait dire de lui avec Bossuet qu'il porte jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant. Il y a, comme je l'ai dit en commençant, quelque chose de plus dans cette œuvre, et c'est pourquoi elle vivra. Lorsque le voile qui couvrait ce bronze précieux est tombé, lorsque notre

Digitized by Google

cher poëte nous est apparu tout à coup dans sa grave attitude, avec le regard doux et profond, qui était le sien, dites, Messieurs, pourquoi avez-vous tressailli ? Pourquoi les applaudissements ont-ils éclaté de toutes parts ? N'est-ce pas parce qu'il vous était donné de saluer le Devoir, ce maître de la vie humaine, dans la personne de celui qui l'a si bien glorifié ?

Venez donc à ce monument, dont vous avez le droit d'être fiers, habitants du Forez, qui avez connu, qui avez aimé Laprade, vous, ses contemporains, qu'il a fortifiés par tant d'éloquentes paroles aux heures trop fréquentes du découragement et de la défaillance, vous qui devez à ses accents entraînants d'être devenus meilleurs. Mais venez surtout, jeunes gens, vous qui êtes l'espoir de la France et serez peut-être sa couronne, vous qui entrez dans la vie et avez besoin d'être armés pour toutes les luttes qu'elle exige. Arrêtez quelque temps vos regards sur cette noble image, méditez la leçon qu'elle vous apporte, et apprenez d'un grand poète que rester fidèle à la foi de ses ancêtres, aimer ce qu'ils ont aimé, combattre ce qu'ils ont combattu, c'est le moyen le plus efficace d'assurer le relèvement de la patrie.

Digitized by Google

Digitized by Google

VICTOR DE LAPRADE

INAUGURATION DE SA STATUE A MONTBRISON

Le 17 juin 1888

AU GLORIEUX POÈTE

ANTOINE MOLLIÈRE

Ancien Président de l'Académie de Lyon,
L'un de ses délégués à cette cérémonie.

MM^rs

Aux vieux amis enfin la parole est donnée.
J'ose timidement la porter en leur nom
Complément obligé d'une telle journée !
Rassurez-vous pourtant, je ne serai pas long.

Burger a bien pu dire : *Hurrah ! Les morts vont vite !*
Sur la cavale pâle emportés sans retour,
Ils vont à l'oubli sombre, où court, se précipite
Ce qui n'avait qu'un souffle et n'a brillé qu'un jour.

Mais il en est aussi, qui, fiers, d'un pas tranquille,
Descendent dans la mort comme le grand héros
Que Pigalle a sculpté dans cette noble ville,
Qui, veuve de sa gloire, au moins garde ses os.

Digitized by Google

Et tu fus de ceux-là, toi, dont l'âme trempée
Aux sources du devoir et de l'antique foi,
Vraie âme de soldat, droite comme l'épée,
Ne connut que l'honneur pour sa suprême loi ;

Toi, qui, ferme et sans peur, dans la mêlée ardente
Des chants, des cris hurlés en nos temps orageux,
Haussant à ton niveau toute âme indépendante,
Gardas ton luth si pur de tout contact fangeux.

Aussi, bien que l'année ait pu cinq fois renaître
Depuis l'heure funèbre, où tu nous fus ravi,
Tu revis en ce jour, ô mon illustre maître,
Où tes amis en chœur t'acclament à l'envi.

Honneur à toi, Victor, fils de la vieille France,
De ces fils qu'en ses bras elle tient enlacés,
Défenseurs des saints droits du Père, de l'Enfance
Et de la Conscience, hélas ! si fort froissés !

Le chantre de Psyché, d'Hermia, de Pernette,
De la pure beauté ces trois types charmants,
A su faire alterner la lyre et la musette
Pour chanter l'idéal, la patrie et les champs.

Saluons ce poète à la superbe allure,
Aux grands coups d'aile, au vol souvent si près des cieux,
Traduisant l'Évangile et la sainte Nature,
Interprète fidèle, admirateur pieux.

Et puis que dire encor des flots de poésie
Qu'à d'avides lecteurs en prodigue il versait :
Chant pur de l'âme ou bien brillante fantaisie,
Trésor qu'en riche heureux jamais il n'épuisait.

Digitized by Google

A toi ce bronze donc, symbole de durée
Pour ta gloire, doux prix de ton art enchanteur ;
Elle sera pourtant encor mieux assurée
Par tes beaux vers, jaillis de l'esprit et du cœur !

Mais, pour que cette gloire en ce jour fût complète,
La grande Académie a voulu t'honorer,
(Car l'éclat de ton nom sur elle se reflète)
Comme la nôtre, hélas ! avait dû te pleurer.

N'es-tu pas le premier que de l'humble Province
Son vote fit monter au rang de ses élus ?
C'est pourquoi de la Lyre elle envoie un vrai prince
Saluer en son nom le barde qui n'est plus.

Montbrison et Lyon, double et chère patrie,
Consacrez à jamais ce poétique lieu
A l'honneur de celui qui, dans sa fière vie,
Usa si noblement du plus beau don de Dieu.

Oh ! oui, le plus beau don du Donateur suprême !
Splendide vêtement de toute vérité,
La poésie exprime et chante ce qu'elle aime
En en faisant aimer la royale beauté.

Le vrai poète tient du ciel ce ministère ;
Vers le monde idéal où plonge son regard,
Il entraîne après lui les humbles de la terre,
Dans le progrès humain, divin porte-étendard.

Digitized by Google

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

SUR

L'ACADÉMIE DE LYON

Communiqués dans la séance du 8 mars 1888

PAR

M. le Cte de CHARPIN-FEUGEROLLES

MESSIEURS,

L'histoire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon a été publiée, en 1839, par M. Dumas. Ce serait donc tomber dans des redites inutiles que de revenir, avec détails, sur son origine qui date de l'an 1700; sur son institution régulière, en 1724, par lettres-patentes du roi; confirmée par de nouvelles lettres, en 1752, sous le titre d'Académie des sciences et belles-lettres; puis, enfin, sur sa réunion à la Société royale des beaux-arts, par lettres en date du 23 août 1758.

Notre historien a relevé, dans les documents originaux, et dans les procès-verbaux des séances de l'Académie, des faits nombreux qui offrent un grand intérêt. On doit regretter, toutefois, qu'il n'ait pas coordonné son œuvre avec toute la méthode désirable, et qu'il ait omis de reproduire certaines délibérations du Consulat, ayant trait à l'Académie; ou qu'il

Digitized by Google

se soit contenté d'en faire une simple mention. Cependant elles ont une importance véritable, pour faire bien connaître la part que le corps consulaire de la ville de Lyon a prise au développement de l'Académie naissante; en lui prêtant son son appui en plusieurs circonstances; et comment, après une longue hésitation, il s'est résolu à lui venir en aide; alors qu'elle se trouvait dans une situation tellement critique que son existence même était menacée très sérieusement.

En premier lieu, et comme conséquence d'une clause du testament, en date du 23 octobre 1753, par laquelle Pierre Adamoli (1) avait légué, à l'Académie, sa bibliothèque et ses collections, ainsi qu'une somme de 3,500 livres; voici la copie textuelle d'une délibération du Consulat, en date du 20 février 1770 (j'ai cru devoir la reproduire *in extenso,* ainsi que celles qui suivront; malgré la forme assez prolixe du style administratif du temps) :

« Du mardi 20 février mil sept cent soixante et dix, en l'hôtel commun de la ville de Lyon; y étants : »

« Messire Charles-Jacques Leclerc de la Verpillière, chevalier, lieutenant de Roi de la province de Guienne, ancien major de cette ville, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Prévôt des marchands; nobles : Joseph-Marie Rousset; André Rambaud l'ainé; Antoine Guillin; Dumontet neveu, avocat en Parlement et ès cours de Lyon; et Jean-Antoine Roux, échevins de la ville et communauté de Lyon. »

« Sur ce qui a été représenté par les sieurs directeurs et autres officiers de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts établie en cette ville, que défunt Pierre Adamoli, conseiller du Roi, maître des ponts, ports et passages de cette

(1) On trouve inscrit sur le registre des *nommées* (bourgeoisie Lyonnaise) en 1689, Alphonse-François Adamoli, originaire de Varèse, dans l'état de Milan, auquel le roi avait accordé des lettres de naturalité en 1673. (Archives de la ville de Lyon. Série B. B.443.)

Digitized by Google

ville, et ancien gouvernement de Lyonnais, Forez et Beaujolais, avait, par son testament mistique du 23 octobre 1763 souscrit par acte du 25 du même mois, passé devant maître Roche, notaire audit Lyon, légué à ladite Académie une somme de 3,500 livres pour la dotation de la fondation de deux prix à distribuer, par ladite Académie, toutes les deux années. »

« Que nous venions de passer, par acte reçu devant maître Perrin et son confrère, notaires audit Lyon, un contrat de ce même capital au profit de ladite Académie, à l'effet de servir à la dotation desdits prix; et, comme le contrat ne porte qu'un intéret à 4 p. %, et conséquemment un revenu annuel de de cent quarante livres, et que ce produit est insuffisant pour l'acquittement des prix dont l'Académie demeure chargée; puisqu'ils consistent en deux médailles à distribuer toutes les deux années; dont l'une d'or de valeur intrinsèque de trois cent livres, et l'autre d'argent, du prix de vingt-cinq livres; à quoi il faut ajouter douze livres pour le frap de la médaille d'or, et six livres pour celui de la médaille d'argent; ce qui fait, en tout, trois cent quarante-trois livres toutes les deux années; tandis que ce revenu de cent quarante livres ne forme, pour les deux années, qu'une somme 280 livres; au moyen de quoi il se trouverait une insuffisance de soixante-trois livres toutes les deux années; ou de 31 livres 10 sols chaque année. Mesdits sieurs les directeurs et officiers de ladite Académie espéraient que nous voudrions bien y suppléer et les mettre en état, en les dédommageant de la différence qui se trouve entre le revenu et de la dépense, de satisfaire aux conditions du legs qui lui a été fait. »

« Sur quoi mesdits sieurs le Prévôt des marchands et échevins, ayant reconnu la justice des représentations ci-dessus, et voulant d'ailleurs contribuer à tout ce qui peut, dans cette grande ville, encourager les arts et exciter l'émulation, ont,

Digitized by Google

après avoir ouï Marie-Pierre Prost avocat et procureur général de cette ville et communauté, délibéré, résolu, et arrêté de faire payer annuellement, à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts établie en cette ville, la somme de trente-une livres dix sols, pour compléter celle nécessaire pour l'achat et le frap des médailles qu'elle doit distribuer; conformément et en exécution du legs qui lui a été fait par le sieur Adamoli; et sera, à cet effet, ladite somme de trente-une livres dix sols, payée chaque année, à compter du premier janvier dernier, au sieur secrétaire, ou autres préposés par ladite Académie, et sur leurs simples quittances, par le sieur receveur des deniers communs, dons et octrois de cette ville, et allouée dans la dépense des comptes de ce dernier; en rapportant, par une lois seulement, expédition de la présente délibération au Consulat. »

M. Dumas s'est borné à dire que le Consulat avait promis de suppléer à ce qui manquerait, annuellement, pour la distribution des deux médailles.

Suit, maintenant, copie de la délibération du 3 avril 1775 :

« Du lundi trois avril mil sept cent soixante et quinze, en l'hôtel commun de la ville de Lyon ; y étants : »

« Messire Claude Espérance de Regnauld, marquis de Bellescizes, ancien capitaine de dragons au régiment d'Anti-champ, Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et lieutenant de MM. les Maréchaux de France, Prévôt des marchands; Nobles : Jean Mathieu Chancey ; François Pierre Suzanne Brac fils, écuyer, avocat en Parlement ; et Antoine Nolhac, échevins. »

« Informés que l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville, a proposé, pour sujet du prix qu'elle doit

Digitized by Google

distribuer cette année : *Quels sont les moyens les plus faciles et les moins dispendieux de procurer, à la ville de Lyon, la meilleure eau, et d'en distribuer une quantité suffisante dans tous ses quartiers.* »

« Ce sujet, si digne du zèle de MM. de l'Académie, et si intéressant pour tous les citoyens de cette grande ville, en excitant la reconnaissance de ses administrateurs, doit aussi les porter à encourager le travail et les recherches des artistes qui désirent s'en occuper ; et, par cet encouragement, diminuer d'autant la dépense des opérations nécessaires pour traiter un objet dont l'utilité est si bien reconnue. »

« En conséquence Mesdits sieurs Prévôt des Marchands et échevins, après avoir ouï Marie-Pierre Prost, Chevalier, etc., ont délibéré et arrêté d'ajouter, au prix de l'Académie, la somme de trois cent livres qu'ils feront payer à l'auteur du mémoire qui aura le mieux traité le sujet dont il s'agit, et qui sera couronné ; et ont arrêté qu'il sera remis, à MM. de l'Académie, une expédition de la présente délibération ; afin qu'ils aient connaissance de l'intention du Consulat, de concourir à la sagesse de leurs vues pour l'utilité publique, et qu'ils puissent le faire connaître à ceux qui désirent s'occuper de remplir l'objet du sujet proposé. »

« Délibéré à Lyon, au Consulat, les jours et an que dessus. »

M. Dumas n'a pas fait mention de cette délibération ; il nous apprend, seulement, que ce prix a été décerné, en 1775, à M. Ferregeau, élève du corps des Ponts-et-Chaussées.

Autre délibération du Consulat :

« Du mercredi vingt et un juin mil sept cent soixante et quinze, en l'hôtel commun de la ville de Lyon ; y étants : Messieurs de Bellescize, Prévôt des marchand ; Torrent ; Chancey ; Brac fils ; Nolhac, échevins. »

Digitized by Google

« Sieur Roch Joseph Adamoli, négociant en cette ville, nous ayant expôsé, dans un acte extra judiciaire, qu'il nous fit signifier le 23 mai dernier, par exploit de Duchêne, que sieur Pierre Adamoli l'ayant institué son héritier, par son testament du 28 octobre 1763, et légué sa bibliothèque à l'Académie des sciences de cette ville, avec l'intention exprimée qu'elle soit rendue publique, il fit, après le décès du testateur, la délivrance de ce legs qui fut accepté par l'Académie, sous cette condition, strictement énoncée dans l'acte qu'ils passèrent ensemble ; qu'en conséquence, sur la demande qui fut faite, par l'Académie, au Consulat, d'un local où elle pût la dépôser, le Consulat lui assigna une Chambre, au-dessus de la salle *du Concert*, où les livres furent accumulés les uns sur les autres, et où ils sont actuellement dans le même état. Mais, voyant qu'après un intervalle de cinq ans, l'Académie ne s'occupait pas de l'engagement personnel qu'elle avait pris, de rendre cette bibliothèque publique, il lui fit faire, à ce sujet, le 21 juillet 1774, une sommation, et après un silence de six mois, la fit ensuite assigner, le 16 janvier de la présente année, en la Sénéchaussée de cette ville, pour voir dire qu'elle serait condamnée à rendre publique la bibliothèque dont il s'agit, dans le délai qui serait fixé ; et à défaut de le faire, que la bibliothèque serait restituée, pour être réunie à l'institution universelle, comme legs caduc : que l'instruction de cette affaire avait été sommaire ; l'Académie s'en étant rapportée au ministère public, après avoir déclaré qu'elle ne consentirait jamais à faire une dépense de plus de quarante mille livres nécessaire pour éxécuter les volontés du testateur, et qu'elle se dissoudrait plus tôt que de s'y soumettre ; qu'après cela elle s'était contentée de prendre des conclusions dans la plaidoirie de la cause, dans laquelle M. l'avocat du Roi ayant d'abord soutenu qu'à défaut de l'Académie, c'était la ville qui était appelée à la propriété du legs, avait ensuite fait en-

Digitized by Google

trevoir que le Consulat, ayant bien voulu donner un entrepôt momentané, pour contenir cette bibliothèque, c'était, de sa part, un engagement de fournir, à l'avenir, un local suffisant pour la rendre publique, et contribuer aux frais qu'entraîne la publicité ; sur quoi serait intervenu un délibéré sur les registres; que, dans cet état, le sieur Adamoli ne pouvant se persuader que le Consulat adopte de pareilles prétentions, parce que, d'après le testament dont il s'agit, la ville ne peut se regarder comme appelée à la propriété du legs, étant seulement priée de vouloir recueillir cette bibliothèque, par forme d'entrepôt, au cas de dissolution de l'Académie, *et jusqu'à sa renaissance ;* qu'il avait donc intérêt de le faire expliquer sur les deux faits suivants; en conséquence qu'il nous interpellait de déclarer : »

« 1° Si, à défaut par MM. de l'Académie de remplir la condition appôsée au legs, nous entendions recueillir cette bibliothèque, et en réclamer la propriété pour la ville. »

« 2° S'il est regardé, de notre part, comme un engagement de fournir à l'Académie un emplacement suffisant pour la rendre publique, le consentement que le Consulat voulut bien donner, dans le temps, à ce qu'elle fut dépôsée au-dessus de de la salle du concert. »

« C'est sur cette interpellation que, s'agissant de fournir une réponse, avec les connaissances qu'elle exige, nous nous sommes fait rapporter les testament et codicilles dudit sieur Adamoli, et la délibération prise, par le Consulat, le 19 juillet 1769, sur la demande qui lui fut faite, des lors, pour l'Académie, d'un emplacement propre à placer la bibliothèque dont il s'agit. Le tout ayant été examiné avec la plus grande attention, il a été délibéré et arrêté, après avoir ouï Marie-Pierre Prost, chevalier, avocat et procureur général de cette ville et communauté, que, pour réponse à l'interpellation dudit sieur Adamoli, il lui sera signifié, à notre requête,

Digitized by Google

Me Boscari, Procureur de la ville, signant, pour le Consulat, l'acte suivant : »

« Que les Prévôt des marchands et échevins de la ville de Lyon ont lieu d'être surpris de la signification qui leur a été faite ledit jour vingt-trois mai, de la part dudit sieur Adamoli, dans le cours de la contestation pendante en la sénéchaussée, entre lui et l'Académie ; contestation dans laquelle lesdits prévôt des marchands et échevins n'entendent et ne veulent prendre aucun parti ; ne pouvant s'empêcher de la regarder comme leur étant fort étrangère, et leur intention n'étant point de préjudicier à l'une ou l'autre des deux parties, en s'expliquant sur une interpellation aussi singulière que celle qui leur a été faite par le sieur Adamoli. Les Prévôt des marchands et échevins déclarent donc qu'ils entendent observer la plus grande neutralité dans une instance qui paraît intéresser, d'un côté la fortune d'un citoyen qui, par ce titre seul, mérite également que les Prévot des marchands et échevins ne cherchent pas à affaiblir le droit qu'il imagine être dans le cas de faire valoir. Dans cet état lesdits Prévôt des marchands et échevins s'étant fait, au surplus, représenter le mémoire qui leur fut présenté par l'Académie, par lequel elle exposait l'obligation ou la convenance de lui fournir un local propre à l'établissement de la bibliothèque dont il s'agit, et la délibération qui fut prise à ce sujet, le dix-neuf juillet mil sept cent soixante-neuf, dont il lui fut donné connaissance dans ce temps, ils ne sauraient trop répéter qu'ils ne peuvent faire d'autre réponse au sieur Adamoli ; lui déclarant, en même temps, que leur intention ne sera jamais que cette même réponse puisse être avantageuse ou nuisible à l'une ou à l'autre des deux parties. »

« Qu'ainsi, pour persuader de plus en plus, tant l'Académie de cette ville que le sieur Adamoli, de la parfaite neutralité que les Prévôt des marchands et échevins exercent à leur

Digitized by Google

égard, ils ajoutent à leur déclaration que les parties contestantes ne sauraient présenter, comme une espèce d'engagement pris par la ville, l'entrepôt qu'ils ont bien voulu accorder à l'Académie, pour y placer provisoirement les livres de la bibliothèque qui lui a été léguée par le feu sieur Adamoli, non plus que l'ouverture qu'ils lui ont donnée, au sujet d'un emplacement qui paraissait pouvoir lui convenir dans un des bâtiments dépendants du collège de la Trinité ; ainsi que les Prévôt des marchands et échevins s'en sont expliqués dans les conclusions qu'ils ont prises au bas d'une requête présentée, dans une autre instance, au Roi et à son conseil ; déclarant, en outre, lesdits Prévôt des marchands et échevins, qu'ils n'ont fait, en cela, en faveur de l'Académie, que ce qu'ils auraient fait également pour le sieur Adamoli, si ce dernier les eût sollicités, comme l'a fait l'Académie, de lui fournir, précairement et momentanément, un local propre à placer une bibliothèque qu'il aurait annoncé vouloir rendre publique; sans toutefois, qu'il eût pu en exciper pour s'en faire un titre. »

« Les Prévôt des marchands et échevins finissent leur réponse à la signification du sieur Adamoli, en lui annonçant de nouveau que leur intention à son égard est la même qu'à l'égard de l'Académie ; qu'ils ne prétendent en aucune manière fournir par la déclaration contenue dans leur réponse, aucun moyen qui puisse profiter ou préjudicier à l'une ou l'autre des deux parties : qu'en un mot ils persistent et persisteront toujours à observer, dans une instance où ils ne prennent aucune part, et dont l'événement ne saurait réfléchir contr'eux, la neutralité la plus exacte et la plus inviolable. Dont acte. »

A la suite est écrit *(de la main du Prévôt des marchands)* :

« *Et ont tous messieurs signé, excepté M. le prévôt des marchands qui s'en est excusé, comme étant membre de l'Académie.* »

Digitized by Google

Comme conséquence de ce qui précède, Roch-Joseph Adamoli intenta à l'Académie, un procès qui se prolongea jusqu'aux premiers mois de l'année 1777. Voulant le terminer enfin, le Consulat prit la détermination de concéder, à l'Académie, la jouissance d'une salle de l'Hôtel-de-Ville, dans laquelle elle pût installer convenablement sa bibliothèque et l'ouvrir au public.

A ce sujet le Consulat prit la délibération suivante :

« Du mercredi 28 mai 1777, en l'hôtel commun de la ville de Lyon, y étants :

« Messire Claude Riverieux, seigneur de Chambost, Prévôt des marchands; nobles : Mathieu Rast; François Muguet fils aîné; Marc-Antoine Bloud, avocat en Parlement et ès cours de Lyon, écuyer, conseiller du Roi, assesseur en la sénéchaussée générale du Lyonnais, Forez et Beaujolais; et Benoît Coste; échevins de la ville et communauté de Lyon. »

« Certifions, à tous qu'il appartiendra, que messieurs de l'Académie des sciences, belles-lettres, et arts de cette ville, pour se conformer aux dispositions du testament de feu sieur Adamoli, ont ouvert et rendue publique, cejourd'hui 28 mai 1777, la bibliothèque à eux léguée par ledit sieur Adamoli; laquelle vient d'être placée dans le local que le Consulat a cédé à cet effet, à ladite Académie, dans un des pavillons de l'hôtel commun de cette ville. En témoin de quoi nous, Prévôt des marchands et échevins susdits, nous avons donné le présent certificat que nous avons signé, fait contresigner par le sieur secrétaire de cette ville et communauté, et sceller des armes d'icelle, le 28 mai 1777. »

Signé : Riverieux. Rast. Muguet l'aîné. Bloud. Coste.

Contrairement à la date inscrite dans ce certificat, M. Dumas dit que la prise de possession n'eut lieu que le 18 no-

Digitized by Google

vembre 1777. Sans doute il a voulu parler d'une inauguration solennelle qui aurait eu lieu alors.

A partir de ce moment l'Académie entra dans une voie de plus en plus prospère; ses collections précieuses furent enrichies successivement par des donateurs généreux; mais une catastrophe la menaçait: En 1793 elle fut supprimée; la plus grande partie de ses richesses scientifiques et artistiques fut détruite ou dispersée dans la tourmente révolutionnaire. La bibliothèque fut déclarée propriété de la ville. Rétablie en 1800, par un arrêté du préfet Verninac, approuvé par le Gouvernement, sous le titre d'*Athénée,* elle reprit, en 1802, son titre d'Académie. La bibliothèque, et les objets qui avaient été conservés, lui furent restitués par le baron Rambaud, maire de Lyon, et le Conseil municipal, le 10 octobre 1825; mais elle avait subi, malheureusement, de nombreux détournements.

Enfin l'Académie, relevée de ses ruines, avait repris sa place dans le monde savant; et on peut dire hautement qu'elle a ressaisi et qu'elle perpétue noblement les traditions de la première période de son existence.

L'Académie de Lyon, qui fut fondée par sept personnes : (MM. Dugas, Falconnet, Brossette, de Serres, du Puget, et les P. P. de Saint-Bonnet et Fellon, jésuites), tint sa première assemblée le 30 mai 1700. Elle reçut asile, successivement, chez MM. Falconnet, de la Valette père, le président Dugas, et l'intendant de Trudaine. En 1717, l'archevêque de Lyon, François-Paul de Neuville de Villeroy, l'admit dans son palais où eut lieu, le 12 septembre 1724, sa première séance publique. Le 17 mars 1726 le Consulat mit à sa disposition, à l'Hôtel de Ville, la salle attenante au bureau du secrétariat.

Digitized by Google

Lors de la réunion, en une même compagnie, de l'Académie des sciences et belles-lettres, et de la Société royale des beaux-arts, en 1758, un acte consulaire du 14 août de la même année, lui attribua la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, dite des *Portraits,* et elle y tint sa première séance le 31 du même mois.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon a continué à siéger à l'Hôtel-de-Ville jusqu'en 1792; époque à laquelle elle fut transférée, par ordre de la Municipalité, dans les bâtiments du collège de la Trinité, où elle tint séance le 20 novembre suivant. Ce fut là qu'elle eut à subir, en 1793, le sort commun à toutes les Académies et Sociétés savantes.

Le bâtiment, dit l'*hôtel du Concert,* dans lequel la bibliothèque Adamoli fut déposée lors de la délivrance du legs fait à l'Académie, était situé près de l'église de Saint-Bonaventure. Il avait été construit par la Société des beaux-arts, et pour son usage. Il devint, ensuite, la propriété de la ville.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA STATUE

D'ANDRÉ-MARIE AMPÈRE

PAR

M. A. VACHEZ

Secrétaire général de la Classe des Lettres.

La statue d'André-Marie Ampère a été inaugurée, à Lyon, le 8 octobre 1888; cette date demeurera la plus mémorable des annales de notre ville, pendant l'année qui vient de s'achever. Ampère est le génie le plus puissant qui ait illustré Lyon, et, loin de s'amoindrir avec le temps, sa renommée n'a fait que grandir depuis sa mort, en s'étendant dans les pays les plus lointains : depuis longtemps déjà, la ville de Washington a honoré sa mémoire, en plaçant son buste sur l'une de ses places publiques, pendant que Boston, la ville littéraire et scientifique des États-Unis, lui érigeait une statue.

Mais si, dans cet hommage rendu au plus illustre de ses enfants, Lyon s'est laissé devancer de quelques années par des villes étrangères, il n'est peut-être pas sans intérêt de faire connaître à quelles causes est dû un retard que nous n'aurions

Digitized by Google

point eu à regretter, si notre Administration municipale avait répondu plus tôt aux vœux exprimés, à diverses reprises et pendant plusieurs années, par l'Académie de Lyon.

I

Le projet d'élever une statue à Ampère remonte, en effet, à l'année 1862, et par une heureuse coïncidence, il fut proposé, pour la première fois, par l'un des représentants les plus distingués d'une famille qui s'est illustrée dans l'étude des sciences naturelles et dont la célébrité compte déjà plus de deux siècles. Je veux parler de M. Alexis de Jussieu.

Ancien préfet, ancien maître des requêtes au Conseil d'État et ancien directeur de la police sous le gouvernement de juillet, M. Alexis de Jussieu était venu, il y a trente ans, prendre une retraite honorable dans notre ville, où tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier son intelligence remarquable et son profond savoir, en même temps que l'aménité de son caractère. Tous ses travaux décèlent un homme supérieur : ses Mémoires judiciaires nous font connaître à la fois le jurisconsulte habile et l'homme d'affaires expérimenté ; son poème : *Un dernier chant au Paradis perdu de Milton,* nous révèle un poète d'un talent élevé, et ses *Méditations de la raison et de la foi,* un penseur qui savait aborder, avec autant de grâce que de profondeur, les plus hautes questions de la métaphysique.

La mort, qui l'enleva, jeune encore, le 25 octobre 1865, ne laissa pas le temps à M. Alexis de Jussieu d'entrer dans notre Compagnie, qui se fût empressée de l'honorer de ses suffrages,

Digitized by Google

et il était seulement membre de la Société littéraire, quand il fut autorisé à faire une lecture dans la séance de l'Académie du 28 janvier 1862.

Le sujet choisi par l'orateur était une étude sur la vie et les œuvres d'André-Marie Ampère. Dans ce travail, qui paraît être demeuré inédit, l'auteur s'attachait surtout à la vie scientifique de l'illustre Lyonnais et à ses magnifiques découvertes sur la physique, en rappelant que, dès l'année 1821, Ampère donnait déjà les formules constitutives de l'électro-dynamisme et prophétisait devant l'Académie des sciences les merveilles de la télégraphie électrique.

Or, c'était en vue de la grandeur de cette découverte que M. de Jussieu se demandait si notre ville, fière à juste titre d'avoir donné naissance à un tel génie, ne lui devait pas l'hommage d'une statue élevée sur l'une de nos places publiques :

« Quelle voix, disait l'orateur, en terminant, pourrait être « plus autorisée que la vôtre pour demander qu'une statue « soit élevée à Ampère ? On ne peut vous la refuser. Hier « encore, Amiens en élevait une au savant Thénard. Ampère « est un génie plus haut et plus vaste encore. Au nom et « pour la gloire de la France entière, demandez aussi que sur « l'une des faces du piédestal, soit gravée la phrase immortelle « qu'il prononça devant l'Institut, témoignage irrécusable de « priorité pour notre patrie et notre ville, d'une découverte « qui rend la pensée humaine présente instantanément où elle « veut. »

L'Académie répondit avec empressement à cette proposition. Et M. le docteur Barrier, président de la classe des sciences, après avoir exprimé à M. de Jussieu la vive sympathie de la Compagnie pour le projet qu'il venait de lui proposer, nomma immédiatement une Commission chargée d'étudier la question.

Digitized by Google

Cette Commission, composée de MM. Desjardins, Saint-Clair-Duport et Fournet, auxquels s'adjoignirent les membres du bureau et, plus particulièrement, le président de la classe des Lettres, M. Paul Sauzet, s'occupa sans retard de la mission qui lui était confiée. Et ce fut ainsi que, dans la séance du 27 mai 1862, M. Fournet communiquait à la Compagnie un rapport qui concluait, comme l'avait demandé M. de Jussieu, à ce qu'une statue fût élevée à Ampère, en ajoutant que si cette statue ne pouvait être érigée sur une place publique, elle fut au moins placée à l'entrée de l'édifice destiné à recevoir les Facultés, au Palais des Arts. Le rapporteur ajoutait, qu'en regard de cette première statue, il serait à désirer qu'une autre pût être élevée au Lyonnais s'étant le plus illustré dans la carrière des Lettres.

La discussion ouverte sur cette question, la proposition, faite au nom de la Commission, parut trop timide à M. Bouillier, qui estima que le choix d'une place publique répondrait mieux à l'éclat de l'hommage réclamé par l'Académie pour l'illustre lyonnais.

M. Sauzet répondit que la Commission, en exprimant un semblable avis, n'avait pas voulu imposer, mais indiquer un moyen d'exécution à l'autorité administrative, qui demeurait, d'ailleurs, maîtresse de sa décision. L'Académie, ajouta-t-il, n'ignorait pas les difficultés qui pourraient lui être opposées, si elle demandait l'érection d'une statue sur une place publique. Or, c'était pour écarter ces difficultés, qui pouvaient compromettre le succès de sa démarche, qu'elle demandait moins, sans perdre l'espoir d'obtenir davantage. Heureuse, si l'hommage était tout à fait digne de celui dont il devait perpétuer la mémoire.

A la suite de ces explications, les conclusions de la Commission furent approuvées par la Compagnie et transmises à M. le Sénateur, chargé de l'administration de la ville de Lyon et du département du Rhône.

Digitized by Google

Ce vœu semble avoir été accueilli favorablement par M. Vaïsse, qui remplissait alors ces fonctions. Mais, à ce moment, de grands travaux engageaient les finances de la ville. La rue de l'Hôtel-de-Ville et la rue Gasparin venaient de s'ouvrir. Les ressources municipales étaient consacrées tout entières à la transformation de la ville et l'on renvoyait volontiers à une époque ultérieure tous les projets ayant seulement un caractère artistique et d'embellissement.

Ce qui est certain, c'est que, jusqu'à la fin de l'administration de M. Vaïsse, il ne fut fait aucune réponse officielle à la demande de l'Académie.

Mais si on paraissait l'avoir oubliée à l'Hôtel-de-Ville, l'Académie ne la perdait point de vue, car, dans la séance du 5 avril 1864, M. Sauzet, président, en annonçant à la Compagnie la mort récente de Jean-Jacques Ampère, s'exprimait ainsi :

« La famille d'Ampère fut un rare exemple de l'hérédité du « génie, et ce qui est plus rare encore, deux générations suc- « cessives sont arrivées à la gloire par des chemins divers. « Chez l'un et chez l'autre, rien n'appartient à l'imitation. « Tout fut à l'inspiration seule, et le fils a su égaler le père, « sans lui ressembler et sans le suivre. Le père fut le plus « puissant et le plus populaire mathématicien du siècle, et « vous lui avez fait justice en mettant son éloge au concours « et en demandant sa statue... »

Quelques mois plus tard, M. Vaïsse mourait, et M. Henri Chevreau lui succédait à la tête de l'administration. Le nouvel administrateur aimait les lettres et avait le goût des arts ; il suffit de lui rappeler la demande de l'Académie, pour que la question fut étudiée sérieusement. Mais, en ce moment encore, on se heurta à des difficultés budgétaires, comme nous l'apprend la lettre suivante, adressée par M. le Sénateur-Préfet, au Président de l'Académie, le 5 avril 1866 :

Digitized by Google

« Monsieur le Président,

« Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, au nom de l'Académie impériale de Lyon, un rapport tendant à obtenir l'exécution, aux frais de la ville, d'une statue d'Ampère qui serait placée sous le péristyle des nouveaux bâtiments des Facultés.

« Cette demande, qui remonte à une époque déjà éloignée, n'avait pas été perdue de vue, mais j'attendais pour y répondre que la situation du budget municipal fût nettement établie, en regard des prévisions de l'exercice courant.

« Aujourd'hui que ce travail est terminé, j'ai le regret de vous informer qu'il ne serait pas possible d'imposer à nos finances la dépense dont il s'agit, si pleinement justifiée qu'elle puisse paraître, au point de vue surtout de l'amour-propre lyonnais.

« Mais précisément à ce point de vue, ne serait-il pas préférable de devoir l'exécution de la statue d'Ampère à une souscription publique plutôt qu'à un vote du Conseil municipal ? Ce moyen, vous le savez, réussit toujours à Lyon, où le sentiment des gloires du sol a toute la vivacité d'une affection de famille.

« La ville s'inscrivant des premières, pour une somme de quelque importance, entraînerait bien vite l'adhésion de tout ce qui s'occupe, à Lyon, de sciences, d'art et de littérature.

« Veuillez, je vous prie, Monsieur le Président, communiquer cette lettre à l'Académie, en l'assurant de tout mon concours, dans le cas où elle adopterait l'idée d'une souscription publique. »

Jusqu'à ce jour, on avait pu espérer que la ville, après avoir pourvu au plus pressé, n'aurait plus à invoquer des motifs d'économie, pour retarder davantage un acte de justice envers la mémoire d'Ampère. Cette réponse venait dissiper les illusions que l'Académie croyait être autorisée à se faire.

Digitized by Google

En formulant sa demande, comme le déclara M. Sauzet, à la suite de la lecture de cette lettre, l'Académie avait voulu rendre sans doute un juste hommage à son illustre associé, mais elle avait cru devoir céder à la ville de Lyon l'honneur d'ériger une statue au savant lyonnais. L'Administration déclarant que les finances de la ville ne lui permettaient pas de prendre à sa charge cette dépense, il appartenait à l'Académie d'organiser, comme le proposait le Chef de l'administration, une souscription, à laquelle s'empresseraient certainement de prendre part non seulement l'Institut, mais encore toutes les Sociétés savantes.

En présence du refus motivé qui lui était signifié, l'Académie n'avait plus, en effet, que ce parti à adopter, et elle se résigna à nommer une Commission, composée de MM. Dareste, Jourdan et Dieu, pour étudier la question et lui présenter un rapport.

Mais, à peine la nouvelle Commission avait-elle eu le temps d'aborder l'examen de l'œuvre à entreprendre, qu'un événement, mémorable dans les annales de l'Académie, vint donner une autre direction à ses travaux.

M. Cheuvreux, légataire universel de Jean-Jacques Ampère, avait appris, par M. Sauzet, les démarches faites par l'Académie auprès de l'Administration de la ville de Lyon, pour obtenir qu'une statue fût élevée au père de son ami.

Ce témoignage de vénération pour cette grande mémoire toucha vivement M. Cheuvreux, et ce motif ne fût point étranger à la détermination qu'il prit de créer, dans la patrie d'Ampère, une œuvre à laquelle son nom fût à jamais lié, en fondant, avec le modeste patrimoine dont il avait hérité de Jean-Jacques Ampère, le prix Ampère-Cheuvreux, en faveur d'un jeune homme sans fortune, né à Lyon ou dans le département du Rhône.

Ce fut dans la séance du 12 juin 1866, que M. Sauzet com-

Digitized by Google

muniqua à l'Académie la lettre par laquelle M. Cheuvreux lui faisait connaître son intention. Après avoir rappelé d'abord ce que l'Académie avait voulu faire pour honorer la mémoire d'Ampère, l'orateur ajoutait :

« Il semble qu'au moment où notre Compagnie s'occupe de cette grande mémoire, ce soit cette mémoire elle-même qui vienne doter la ville d'un bienfait. »

Puis, après avoir exposé, à grands traits, les bases de la nouvelle fondation, M. Sauzet demanda que pour les détails d'exécution seulement, l'examen de la lettre du généreux donateur fût renvoyée à la Commission de la statue. S'il insistait, dit-il, pour que cette Commission fût conservée, c'est parce qu'elle pouvait être appelée à reprendre sa première tâche, dans un jour prochain. Car il y avait lieu d'espérer que M. le Sénateur, chef de l'administration, qui avait regretté de ne pouvoir donner jusqu'ici un concours plus efficace au projet qui lui était soumis, trouverait dans l'acte de munificence, accompli au nom de la famille Ampère, un motif puissant pour déterminer le Conseil municipal à entrer le plus complètement possible dans les vues de l'Académie.

Cette communication faite, M. Potton, président de la classe des Sciences, après avoir annoncé que l'Académie acceptait, avec la plus profonde gratitude, la mission de confiance dont l'honorait la famille Cheuvreux, ajouta, conformément au désir exprimé par M. Sauzet, qu'à compter de ce jour, la Commission de la statue reprenait ses fonctions.

Et comme sa mission allait s'élargir, par suite des questions se rattachant à la nouvelle fondation, trois nouveaux membres : MM. Gilardin, Reignier et Pétrequin, furent adjoints à l'ancienne Commission, composée de MM. Dareste, Jourdan et Dieu.

Mais dès ce moment aussi, le projet d'érection de la statue d'Ampère se présentait sous un jour nouveau. Si l'exécution

Digitized by Google

de la fondation Ampère-Cheuvreux était confiée à l'Académie, en réalité le véritable bénéficiaire en était la ville de Lyon, puisque le prix décerné sous le nom illustre d'Ampère ne pouvait être attribué qu'à un enfant de la cité ou du département.

Il ne s'agissait plus, dès lors, d'un hommage gratuit rendu à la mémoire du grand savant lyonnais ; le rôle d'obligé était interverti. Or, la ville de Lyon ne devait-elle pas à sa propre dignité de répondre à un grand bienfait, par une manifestation officielle et publique de reconnaissance ? Le projet de solliciter des souscriptions individuelles fut ainsi abandonné, et l'on préféra attendre que l'état des finances de la ville pût lui permettre de voter le crédit nécessaire pour l'érection de la statue demandée. En attendant, l'Académie n'oublia point de rappeler, en toute occasion, sa demande à l'Administration, et l'on trouve encore dans le procès-verbal de la séance du 11 mai 1869, la preuve de l'accueil toujours favorable que ses démarches obtenaient auprès des administrateurs de la ville.

Mais ce n'était là malheureusement qu'un espoir trompeur et de vaines promesses. Les temps meilleurs qu'on espérait ne vinrent point. Les événements de 1870 firent oublier, avec bien d'autres, un projet que l'Académie suivait avec constance. Dans les années qui suivirent, on n'eût guère osé renouveler une demande qui n'avait point réussi, à une époque moins troublée et plus prospère. Et pourtant, c'est à ce moment même que la question allait entrer dans une phase nouvelle et que les pouvoirs publics allaient se résoudre à réaliser un vœu, qui était dans le cœur de tous les vrais Lyonnais.

Digitized by Google

II

Les années, en s'écoulant, n'avaient point fait oublier, en effet, le projet d'élever une statue à Ampère. Mais l'honneur de le proposer au Conseil municipal, élu par le suffrage universel, en revient tout entier à M. Édouard Aynard, qui le reprit heureusement, en déposant sur le bureau, dans la séance du 14 novembre 1879, la proposition suivante :

« Les soussignés ont l'honneur de proposer au Conseil municipal d'élever sur une des places publiques de Lyon une statue à André-Marie Ampère. »

Cette proposition était signée des noms suivants : Ed. Aynard, J. Dubois, E. Grinand, Despeignes, V. Clavel, Ph. Dubost, Gailleton et E. Vacheron.

M. Gailleton fit connaître au Conseil les raisons qui avaient déterminé la Commission des intérêts publics à adopter cette proposition. M. Ampère était Lyonnais, dit-il, c'était le plus grand physicien de notre époque et l'inventeur du télégraphe électrique. Perpignan venait d'élever une statue à Arago, le collègue et le collaborateur d'Ampère. Lyon ne devait pas rendre un moindre hommage à ce dernier.

M. Aynard ajouta que s'il avait été l'un des signataires de la proposition, c'était parce qu'il lui tardait de voir enfin reconnaître par cet hommage public la gloire de l'homme qui avait le plus honoré Lyon. Si la ville de Lyon avait produit une foule d'hommes d'un talent supérieur, elle ne pouvait cependant compter qu'un homme d'un véritable génie ; c'était Ampère.

Toutes les opinions pouvaient se rallier autour de son nom,

Digitized by Google

parce que c'était celui d'un savant désintéressé, aussi grand par le cœur que par l'esprit et qui s'était toujours tenu à l'écart des luttes de parti. Les immortelles découvertes, qui ont amené l'application de l'électricité à la télégraphie, sont assurément de celles qui devaient être particulièrement appréciées par une assemblée démocratique, comme ayant le plus contribué à la diffusion de toutes les connaissances humaines. Il ne suffisait pas, pour honorer un grand homme, de propager ses travaux ; ceux d'Ampère notamment ne sont pas de nature à tomber sous le sens des masses ; sa statue, au contraire, constituerait un enseignement pour tous.

Quant aux objections financières, elles ne pouvaient être sérieuses. L'État fournit habituellement le marbre ou le bronze qui doit servir à honorer la mémoire d'un homme de génie, et la dépense qui en résulterait serait assez minime pour un budget tel que celui de la ville de Lyon : « Le Con-
« seil municipal, disait-il, en terminant, s'honorera lui-même,
« en honorant la grande, noble et pure mémoire d'Ampère. »

Peut-être l'orateur aurait-il pu ajouter aussi que la fondation du prix Ampère-Cheuvreux imposait à la ville un devoir impérieux de reconnaissance, s'il n'était quelquefois imprudent de rappeler des dettes de cette nature à un corps délibérant aussi bien qu'aux individus.

Quoi qu'il en soit, il semble que dans une assemblée composée de Lyonnais, cette proposition eût dû être votée sans opposition. Il n'en fut point ainsi ; elle fut combattue par quatre membres du Conseil et il n'est peut-être pas sans intérêt de faire connaître les objections qu'ils soulevèrent.

Le premier déclara que la mémoire des grands hommes devait leur survivre par leurs œuvres, leurs travaux et la reconnaissance des générations futures, et non par des statues, qui constituent une dépense superflue.

Le second, perdant de vue le mobile, essentiellement lyon-

Digitized by Google

nais, qui dirigeait les auteurs de la proposition, refusa de voter l'érection d'une statue à Ampère, tant qu'on n'aurait pas élevé, à Lyon, une statue à Voltaire.

Le troisième, mort récemment député du Rhône, M. Rochet, combattit la proposition par une considération, qui nous permet de croire que l'honorable conseiller se figurait que les hommes comme Ampère ne sont point rares : « Il convenait, « dit-il, d'éviter les compétitions que pourrait provoquer une « semblable détermination. Si on votait une statue à Ampère, « cette décision créerait un précédent compromettant, car on « ne pourrait plus refuser à l'un ce qu'on aurait accordé à « d'autres. »

Le quatrième, enfin, déclara que les statues existant sur les places publiques de Lyon lui paraissaient être en nombre suffisant.

Comme on le pense bien, la question financière écartée, de semblables raisons ne pouvaient guère arrêter le Conseil, et ce fut, à une grande majorité, que, dans sa séance du 17 novembre 1879, il décida « qu'une statue monumentale serait élevée, sur une des places publiques de la ville de Lyon, pour honorer la mémoire du grand savant lyonnais, André-Marie Ampère, et que l'Administration était invitée à faire préparer un programme pour la mise au concours de cette statue. » Le Conseil ajoutait que ce programme, qui serait soumis à son approbation, devrait être accompagné d'une proposition concernant l'emplacement sur lequel serait élevé le monument.

Ce fut ainsi que trois emplacements lui furent proposés, dans sa séance du 22 avril 1880 :

1° La place Sathonay, qu'on pouvait rendre libre, en transportant la statue de Jacquard sur une des places de la Croix-Rousse ;

2° La place Henri IV, qu'on devait débarasser prochainement de ses échoppes et de ses boutiques ;

Digitized by Google

Et 3° enfin, la place Grolier, sur laquelle la statue d'Ampère pourrait remplacer une fontaine publique, devenue sans utilité.

La discussion, qui s'éleva dans le sein du Conseil, porta seulement sur le choix à faire entre ces deux derniers emplacements. La Commission des intérêts publics se prononçait en faveur de la place Grolier, qui ne se recommandait guère que par sa situation en face du bâtiment des Facultés et en prévision de la construction projetée du pont sur le Rhône. Mais cette proposition fut combattue vivement par MM. Édouard Aynard et Combet. La place Grolier n'était ni assez spacieuse ni assez fréquentée. Or, comme le dit M. Aynard, quand on veut décerner un hommage, il faut qu'il soit aussi public que possible.

Cet avis fut adopté et par sa délibération du 22 avril 1880, le Conseil décida que la statue d'André-Marie Ampère serait élevée sur la place Henri IV, qui prendrait le nom de place Ampère.

Il ne restait plus qu'à ouvrir un concours pour l'érection de la statue. L'Administration ne perdit pas du temps. Dès le 29 avril 1880, elle soumettait au Conseil municipal un projet de programme, d'après lequel cette statue, exécutée en vue d'être coulée en bronze, serait représentée debout ou assise, dans les proportions d'une figure de trois mètres de hauteur, placée sur un piédestal en pierre ou en marbre, qui pourrait être décorée d'emblêmes, inscriptions ou ornements allégoriques. Le concours serait ouvert entre tous les sculpteurs français et trois prix étaient destinés aux concurrents; le premier, de 1,500 fr.; le second, de 1,000 fr.; et le troisième, de 500 fr.

Ces diverses questions furent soumises au Conseil municipal, dans la séance du 29 juillet 1880. La Commission des intérêts publics proposa, au contraire, de réduire le chiffre

Digitized by Google

des prix proposés et de n'admettre au concours que les sculpteurs habitant Lyon. Mais cet amendement fut combattu par M. Edouard Aynard, qui fit observer, avec raison, qu'on ne pouvait faire un concours sérieux, dans des limites aussi restreintes et que le projet réduit, présenté par la Commission, avait le grave inconvénient d'exclure du concours plusieurs artistes lyonnais de talent, qui s'étaient fixés à Paris.

D'ailleurs, fit observer un autre membre du Conseil, M. Dubois, si l'on excluait du concours les artistes étrangers à la ville de Lyon, les autres villes pourraient prendre la même mesure vis-à-vis des artistes lyonnais.

L'amendement proposé par la Commission fut donc rejeté, et le programme préparé par l'Administration fut approuvé dans son entier.

On sait quels furent les résultats de ce concours, auquel douze projets furent envoyés. Ouvert, le 11 février 1881, dans la salle des réunions industrielles au Palais du Commerce, il fut clos le 2 mars suivant, par la décision du jury d'examen (1), qui décerna le premier prix à M. Textor, de Lyon, le second prix à M. Degeorge, sculpteur, et Gaspard André, architecte et le troisième à M. Jacques Perrin, de Paris.

M. Textor fut chargé ainsi d'exécuter la statue projetée, qui fut achevée au commencement de l'année 1887; car le 25 mars de cette année, l'artiste invitait les membres de l'Académie à se rendre, le dimanche 27, dans l'ancienne église du Bon-Pasteur, où la statue d'Ampère était exposée.

Dans son projet primitif, M. Textor avait cru devoir ac-

(1) Le jury d'examen était composé de MM. Edouard Aynard, président du Conseil d'administration des Musées; Louvier, architecte du département; Hirsch, architecte de la ville; Dumas, directeur de l'École des Beaux-Arts; Fabisch, professeur de sculpture; Echernier, architecte; Javot, Bessières, Guichard et Clapot, conseillers municipaux.

Digitized by Google

compagner cette statue de quelques instruments de physique et de certains appareils télégraphiques. Mais ces accessoires, dont la forme peu artistique pouvait prêter à l'équivoque, furent supprimés, dans le projet définitif, sur l'avis du jury d'examen. Et, en effet, le côté matériel de l'œuvre d'Ampère est peu de chose, si on le compare aux prodigieux efforts d'esprit qu'ont exigés ses grandes découvertes, dont une seule, celle de l'électro-magnétisme, aurait suffi pour immortaliser son nom.

D'ailleurs, Ampère n'était pas seulement un savant de laboratoire; c'était aussi un profond métaphysicien, qui a beaucoup écrit, et dont l'œuvre philosophique, encore en majeure partie inédite, achève de nous révéler la puissance de ce grand génie, qui savait, commme le disait un jour M. Bertrand, « arriver avec tant de facilité au spiritualisme, par la seule force du raisonnement » (1). L'artiste a donc eu raison de représenter Ampère assis, dans une attitude pensive, le regard perdu dans l'immensité, la main gauche tenant une tablette, pendant que la droite s'appuyant sur le bras du fauteuil, tient une plume. L'expression de la figure est bonne; c'est bien là le penseur, qui savait s'isoler au milieu de la foule et des bruits du dehors, et dont l'attention pénétrante était dirigée toujours vers quelques-uns de ces grands problèmes que lui seul pouvait résoudre.

***

Telles sont les diverses phases de l'histoire de la statue d'Ampère. Par cet hommage rendu à l'illustre savant, la ville de Lyon, comme on l'a dit fort justement, s'est honorée elle-même.

(1) Séance de l'Académie de Lyon du 13 novembre 1888. (V. *Revue du Lyonnais*, t. VII, p. 454.)

Digitized by Google

A l'inauguration de ce monument, l'Académie, représentée par son bureau (1) et neuf de ses membres (2) tenait une place qui lui était due à un double titre : Ampère était un des siens et elle avait eu la première initiative de cette glorification de son génie; après avoir été à la peine, il était juste qu'elle fût à l'honneur. Mais ce que cette fête présentait surtout de particulier, c'est la communauté d'idées de tous ceux qui y ont pris part; rien n'y rappelait nos querelles de chaque jour; c'était bien là vraiment la fête de la science et si la présence du Chef de l'État et des représentants des grands corps constitués lui donnait plus d'éclat, les pouvoirs publics n'ont point hésité à s'effacer, pour laisser à des voix autorisées le soin de nous parler du savant et de nous faire l'éloge de ses immortelles découvertes. Cet éloge aujourd'hui n'est plus à faire. Après l'étude si consciencieuse et si complète, consacrée à la vie d'Ampère et à ses travaux par M. Valson (3), c'est dans les deux discours prononcés par M. Teissier, président de l'Académie, et par M. Cornu, membre de l'Académie des sciences, que l'on saisira, dans une vue d'ensemble et d'une merveilleuse netteté, la grandeur du génie de l'illustre Lyonnais. L'éloquence des deux orateurs aura ainsi, comme la main de l'artiste, fixé, en traits ineffaçables, le souvenir d'un homme dont le nom restera écrit, sur les pages de l'histoire des connaissances humaines, à côté de celui de Newton.

(1) MM. Teissier et Léon Roux, présidents, Bonnel et Vachez, secrétaires généraux.

(2) MM. Locard, Caillemer, Guimet, Valson, Ollier, Perrin, Leger, Gobin et Armand-Calliat.

(3) *La Vie et les travaux d'André-Marie Ampère*, par M. Valson, doyen de la Faculté catholique des sciences. Lyon, Vitte et Perrussel, in-8°, 1886.

Digitized by Google

INAUGURATION DE LA STATUE

D'ANDRÉ-MARIE AMPÈRE

(8 octobre 1888)

DISCOURS

PAR

M. le Docteur TEISSIER

Président de la Classe des Sciences.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

MESSIEURS,

Ce bronze représente un français de vaste génie, dont les recherches et les découvertes rejaillissent aujourd'hui sur le monde entier.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon saisit avec bonheur l'occasion, impatiemment attendue, de déposer au pied de la statue d'Ampère, notre illustre compatriote et collègue, l'hommage de sa grande admiration.

Elle est heureuse de le faire devant le chef de l'État, et elle remercie M. le Président de la République d'avoir bien voulu consacrer cette cérémonie par sa présence.

Digitized by Google

L'Académie s'enorgueillit de compter parmi ses anciens membres l'immortel auteur de la théorie des phénomènes électro-dynamiques, dont l'Académie de Lyon possède les premiers manuscrits, théorie qui l'a conduit à expliquer les lois de ces phénomènes et à pressentir, dès 1821, la possibilité de transmettre par l'électricité la force, la lumière et la parole.

Ce grand savant, qui embrassait toutes les branches des connaissances humaines, les sciences psychologiques et morales aussi bien que les sciences mathématiques et physiques, doit être pour nous, Lyonnais, l'objet d'une vénération particulière.

C'est à Lyon qu'il est né, et il a passé toute son enfance et une grande partie de sa jeunesse dans notre région.

C'est près de nous qu'il a ressenti ses plus grandes joies, conçu ses plus chères espérances : sa tendre affection pour M^lle^ Carron et les douces émotions de son mariage, aussi bien que les plus dures épreuves et les plus violents chagrins de sa vie : la fin tragique de son père et la mort de sa femme adorée.

C'est près de nous encore qu'il a écrit les pages si touchantes intitulées : *Journal* et *Correspondance,* et composé ses meilleures poésies ; chez lui, chose assez rare, l'amour de la poésie s'alliait avec la passion des mathématiques.

C'est à Lyon et à Bourg que s'est déroulée la première partie de sa carrière scientifique.

C'est à Bourg qu'est daté son travail sur la « théorie mathématique du jeu ». Pendant son séjour comme professeur à Lyon, il écrivit de nombreux mémoires importants sur les mathématiques et l'astronomie.

A cette époque remonte ses relations d'amitié avec plusieurs membres de notre Académie, qui eurent sur sa vie une grande influence : de Gérando, Bredin et Ballanche ; à ce moment remonte aussi sa propre admission dans notre

Digitized by Google

Compagnie, et depuis il a toujours tenu à conserver des relations avec elle, car plus tard, ayant été appelé à Paris, il tint à lui appartenir comme membre émérite.

Ce sont là des circonstances heureuses que nous ne saurions jamais oublier.

C'est à Paris qu'il fit ses merveilleuses découvertes sur les lois de l'électro-magnétisme ; mais on peut dire que l'idée créatrice en a été conçue à Lyon, car il préluda à ces découvertes à Lyon même par de nombreuses expériences sur l'électricité, au sujet du prix de 60,000 fr. institué par Napoléon Ier.

Je n'ai pas à rappeler ici les admirables inventions qui sont les titres de gloire de A.-M. Ampère ; M. Cornu, délégué de l'Institut de France, bien connu lui-même par ses beaux travaux de physique sur la vitesse de la lumière, caractérisera d'une manière magistrale ces titres, qui sont, comme on l'a dit, hors de toute comparaison. Personne ne pourrait parler avec plus de compétence de l'universalité des connaissances d'Ampère, de ses nombreux et magnifiques travaux, de ses mémorables expériences sur l'influence des courants électriques sur les aimants ; sur l'identité du magnétisme et de l'électricité ; sur la véritable portée des lois qu'il a fait connaître ; sur les immenses services qu'il a rendus à la science en donnant la théorie de la découverte d'Œrstedt et les prodigieux résultats qui en sont découlés.

Et cependant, quelles difficultés et quelles résistances il a rencontrées pour faire adopter tout d'abord sa théorie par les savants, tant est grande la force des habitudes, même chez les meilleurs juges ; mais enfin combien sa victoire a été complète, tant étaient exactes et précises les analyses sur lesquelles il s'appuyait ; chef-d'œuvre de logique scientifique qui n'a pas été dépassé.

Malgré la richesse des inventions d'Ampère sur l'électricité

Digitized by Google

et le magnétisme, là ne se bornent pas ses travaux. Appelé à faire un cours au collège de France, il écrivit un grand ouvrage sur la classification des connaissances humaines et un autre sur la philosophie des sciences, œuvres considérables, dans lesquelles il se montre métaphysicien de premier ordre, émule de Maine de Biran et de Cousin, avec lesquels il avait les plus amicales relations et les plus grandes analogies d'idées et de sentiments.

Une partie de la science, si étendue qu'elle soit, ne peut suffire à sa prodigieuse activité ; il faut qu'il explore toutes les connaissances : poésie, botanique, mathématiques, physique, philosophie, métaphysique et chimie. Il traite tous les sujets avec une surprenante supériorité.

L'Académie de Lyon est heureuse de s'associer à la glorification d'un de ses membres, devenu une des illustrations les plus légitimes de notre pays, qui l'a déjà placé, sans conteste, à côté de Pascal, Descartes, Cuvier, Arago, et que la postérité placera probablement plus haut encore, au niveau des Galilée, Kepler, Newton.

Nous sommes, d'ailleurs, encore rattachés à la mémoire d'Ampère par un motif particulier de reconnaissance. L'Académie est héritière d'un legs généreux, qui porte le nom de son fils Jean-Jacques et en vertu duquel, grâce à la libéralité et au désintéressement de la famille Cheuvreux, l'Académie peut disposer de la fortune laissée à sa mort par J.-J. Ampère et décerner chaque année un prix, d'une valeur importante, à un jeune homme sans fortune, pour l'aider à finir ses études dans les lettres, les sciences ou les arts.

Nous sommes heureux de rapprocher le père et le fils dans cette fête, d'unir deux noms dans un même sentiment de gratitude et d'inscrire cette date mémorable en lettres d'or dans les annales de notre Académie, dont ils furent membres l'un et l'autre.

Digitized by Google

Aussi, c'est avec un sentiment de fierté nationale que nous saluons cette belle statue, due à l'intelligente libéralité de nos édiles, œuvre qui fait un grand honneur à l'habile statuaire, M. Textor, et qui rend d'une manière heureuse l'expression de puissante intelligence, l'air inspiré, chercheur et pensif, la simplicité et la modestie qui caractérisaient la figure de l'homme de génie qu'elle doit transmettre à la postérité.

Digitized by Google

Digitized by Google

INAUGURATION DE LA STATUE

D'ANDRÉ-MARIE AMPÈRE

(8 octobre 1888)

DISCOURS

PAR

M. CORNU

Membre de l'Académie des Sciences.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

MESSIEURS,

Il est dans l'histoire des sciences, des noms dont l'éclat va grandissant avec les années, à mesure que les générations comprennent davantage la grandeur et la fécondité des œuvres auxquelles ces noms sont attachés.

André-Marie Ampère est de ceux-là.

Né à Lyon, le 22 janvier 1775, votre illustre compatriote montra de bonne heure une intelligence merveilleuse jointe à une prodigieuse mémoire, il apprit tout de lui-même.

Son père, qui devait périr victime des passions sanguinaires de l'époque, témoin de son ardeur pour l'étude, em-

Digitized by Google

pressé à la satisfaire, avait deviné son génie : « Quant à mon fils, il n'y a rien que je n'attende de lui », écrivait-il la veille de sa mort, dans ses derniers adieux à sa femme, le 25 novembre 1793.

L'avenir justifia cette clairvoyance paternelle. C'est vers les mathématiques transcendantes qu'Ampère tourna d'abord sa vive intelligence ; son premier travail : *Considération sur la théorie mathématique du jeu,* qui renferme la solution d'un problème difficile de calcul des probabilités, porte déjà l'empreinte d'un esprit vigoureux et profond. C'est pourtant au milieu des préoccupations les plus douloureuses d'avenir et de famille qu'il le composa, à Bourg, à l'École centrale du département de l'Ain, où il fut professeur de physique en 1802 et en 1803.

Ce premier mémoire attira vivement l'attention de Delambre, chargé avec Villar de recruter le personnel enseignant des lycées qu'on allait créer : un second travail, *Sur l'application du calcul des variations à la mécanique,* composé bientôt après, acheva de lui conquérir la protection de Delambre et le fit sortir de la situation pénible où il vivait à Bourg. On le nomma professeur de mathématiques au lycée de Lyon.

Ampère était au comble de ses vœux ; il pouvait revenir auprès de son jeune enfant, Jean-Jacques, qui devait être plus tard le spirituel académicien, et de sa femme dont la santé déclinait chaque jour.

Il revint donc plein d'espérance, mais son bonheur ne fut pas de longue durée : la mort lui ravit celle qu'il chérissait tant et le plongea dans un désespoir profond.

Le séjour de Lyon qu'il avait si ardemment désiré, lui devint insupportable : il voulut le quitter pour fuir de tristes souvenirs et chercher ailleurs l'aliment d'une imagination ardente et toujours inquiète.

Heureusement ses protecteurs, Lalande, Delambre et La-

Digitized by Google

place, le firent appeler à Paris comme répétiteur d'analyse à l'École polytechnique. Là, partageant son temps entre les philosophes et les mathématiciens, il reprit goût peu à peu à ses travaux et conquit bientôt l'estime du monde savant par la profondeur de ses vues, la richesse et la variété de ses conceptions.

Dès 1808, il fut nommé inspecteur général de l'Université et, en 1809, professeur à l'École polytechnique du cours d'analyse et de mécanique, dont il avait exercé souvent la suppléance.

Enfin, l'Académie des sciences l'appela dans son sein, le 28 novembre 1814, comme membre de la section de géométrie.

De nouveaux mémoires concernant les questions les plus élevées des mathématiques en particulier, l'*Intégration des équations aux dérivées partielles* (1816), le portèrent au premier rang parmi les plus grands géomètres; mais ces beaux travaux n'étaient que le prélude de découvertes plus importantes : de grand géomètre il devint physicien plus grand encore et c'est à ce titre que la postérité entoure son nom d'une brillante auréole.

Dans les premiers jours du mois de septembre 1820, l'Académie des sciences apprenait le fait le plus curieux qu'on eût découvert en électricité depuis les travaux de Galvani et de Volta : un physicien danois, Œrstedt, avait trouvé que le fil conjonctif des pôles d'une pile voltaïque agissait sur l'aiguille aimantée; l'action, il est vrai, paraissait bizarre, et le savant danois avait un peu obscurci la netteté de l'expérience par les explications singulières qu'il tenait à y mêler.

Quelques jours après, Ampère vient compléter cette belle découverte en précisant toutes les conditions de l'expérience : le premier, il déduit le *courant électrique*, lui donne une direction, le personnifie et résume le phénomène en une règle

Digitized by Google

justement célèbre : le *pôle austral est dévié à la gauche du courant;* l'électro-magnétisme était constitué. Mais ce n'est pas tout : avec une rare perspicacité, Ampère signale dans ces mouvements de l'aiguille d'Œrstedt la solution d'un grand problème, entrevue si souvent depuis près d'un siècle par les physiciens de tous pays; ces mouvements de l'aiguille sont des signaux pouvant représenter des lettres et le fil conjonctif prolongé doit les transmettre instantanément à toute distance : la télégraphie électrique est définitivement inventée.

Désormais Ampère applique toute la puissance de son esprit à l'étude de l'électro-magnétisme : à chaque séance de l'Académie il apporte des découvertes nouvelles : la sagacité du physicien n'a d'égale que sa fécondité.

Coup sur coup, il annonce la réciprocité de l'action des aimants sur les courants, la direction d'un courant mobile par le magnétisme terrestre, l'action réciproque des courants, créant ainsi une nouvelle branche de science, l'*électro-dynamique*, et finalement l'identification complète des courants et des aimants.

Ce fut, en quelques semaines, une véritable révolution dans la physique : le magnétisme, qu'on s'efforçait de séparer de l'électricité, cessait d'être un agent distinct; les propriétés magnétiques, singulier apanage du fer et de l'acier, devenaient un phénomène général commun aux conducteurs de toute nature. Ampère découvre en même temps la forme à donner à ces conducteurs pour reproduire le plus fidèlement possible les propriétés des aimants : c'est le cylindre électro-dynamique, ou solenoïde, qu'on réalise en pliant un fil métallique en hélice à spires serrées. Traversée par un courant, l'hélice présente à ses deux extrémités des pôles de noms contraires; suspendue librement, elle marque le nord comme une boussole, et tant que le courant l'anime, rien ne la distingue d'un véritable aimant.

Digitized by Google

Il ne restait plus qu'un pas à faire pour arriver à l'organe électrique, dont l'invention aura les conséquences les plus extraordinaires dans la science et l'industrie.

Ce grand pas, Ampère et Arago le franchirent dans l'expérience mémorable où les deux illustres amis eurent l'idée d'introduire un barreau de fer doux dans l'hélice électrodynamique. L'électro-aimant était inventé!

Nulle invention, depuis celle de l'imprimerie, n'eut plus d'influence dans le monde que celle de l'électro-aimant. C'est lui l'organe essentiel de toutes les applications électriques; c'est par lui que tous les progrès ont été accomplis.

Si l'électricité est la messagère rapide et fidèle de la société moderne, si cet agent mystérieux rend les services les plus extraordinaires et les plus variés par le télégraphe, le téléphone, par ces machines puissantes qui semblent avoir enchaîné la foudre, si d'un bout du monde à l'autre nous pouvons transmettre la pensée, la parole même, ainsi que la lumière et la force, c'est à l'électro-aimant, c'est en définitive au solenoïde d'Ampère que nous le devons, car il est là, partout où s'accomplit l'un de ces prodiges!

Voilà les riches moissons que le génie de votre compatriote nous a permis de recueillir; mais son œuvre ne s'est pas bornée à préparer ces applications dont nos générations sont si friandes; dans des régions plus élevées, moins accessibles aux regards de la foule, dans le domaine des lois mathématiques qui président aux phénomènes, Ampère a semé le germe de richesses plus grandes encore et que l'avenir fait lentement fructifier; il a, par un effort inouï de puissance et de sagacité, arraché à la nature un de ses plus difficiles secrets en découvrant la loi élémentaire qui régit toutes les actions mécaniques produites par l'électricité.

Lorsque Arago, voulant peindre l'admiration qu'il ressentait pour l'œuvre de son ami, s'écriait devant l'Académie des

Digitized by Google

sciences : « On dit les lois de Kepler, on dira les lois d'Ampère », il entrevoyait le jugement de la postérité.

Mais le témoignage suprême d'admiration lui est venu de l'étranger, de la patrie de Davy et de Faraday; un illustre savant anglais, Maxwell, a osé dire : Ampère est le Newton de l'électricité !

Le nom de notre grand physicien méritait donc à tous égards de devenir populaire; il l'est devenu, en effet, depuis le jour où, par un hommage délicat à la mémoire des grands hommes qui ont le plus contribué au progrès de la science électrique, Volta, Ohm, Ampère, Faraday, Coulomb, les électriciens de tous les pays, réunis en Congrès, ont décidé que ces noms serviraient à désigner les unités diverses; et depuis, dans le monde entier, le nom d'Ampère, synonyme d'unité de courant, est prononcé par des milliers de bouches dans les laboratoires des savants et jusque dans les plus modestes ateliers.

Après l'exposé de ces admirables découvertes, que dire de ces travaux, relégués au second plan dans l'œuvre d'Ampère, mais dont chacun eût suffi à immortaliser un nom ?

Doit-on oublier que la première machine d'induction à courant continu a été construite par Pixi, en 1832, sous la direction d'Ampère, qui venait d'exposer dans son cours du Collège de France la mémorable découverte de Faraday ? Peut-on ne pas rappeler que la chimie lui doit l'une de ses conceptions les plus fécondes, cette grande loi des volumes gazeux sur laquelle l'école atomique a fondé la chimie moderne ? Enfin, serait-il juste de laisser dans l'ombre ses mémoires d'histoire naturelle, ses travaux sur la philosophie des sciences et sa classification des connaissances humaines ? Qu'il suffise ici d'avoir nommé ces nouveaux titres à l'admiration des hommes et qu'il soit permis de proclamer que tour à tour géomètre, physicien, chimiste, naturaliste, philosophe, Am-

Digitized by Google

père a laissé une trace immortelle partout où il a appliqué les efforts de son puissant esprit.

Ce profond penseur, ce génie universel, le plus souvent absorbé dans ses méditations et planant si haut au-dessus des misères terrestres, aurait eu le droit de porter avec orgueil l'éclat de son immense savoir et la gloire de ses découvertes incomparables ; il fut au contraire modeste, timide jusqu'à la gaucherie, bon et affectueux comme les âmes simples, et, comme elles, subit toutes les vicissitudes humaines.

Après la mort affreuse de son père, qui plongea sa jeunesse dans un désespoir où sa belle intelligence parut sombrer un instant, il revint peu à peu à la vie pour s'épanouir bientôt dans des rêves de poésie et de tendresse. Lui-même a tracé jour par jour, sur des pages à demi-couvertes d'algèbre, le récit naïf des émotions de son cœur de vingt ans, idylle charmante couronnée en août 1799 par son mariage avec M^lle^ Julie Carron.

Le même charme de tendresse et de dévouement se retrouve dans les lettres qu'il écrivait à sa femme presque mourante et restée à Lyon avec son fils Jean-Jacques.

Le cœur se serre à la lecture de ces pages touchantes, en voyant celui qui devait être le grand Ampère obligé de s'exiler à Bourg et de consumer misérablement les plus belles années de sa jeunesse pour gagner le pain quotidien de deux êtres chéris ; après cette douloureuse épreuve, quand le bonheur semblait lui sourire, survint en juillet 1803 la mort de celle qu'il avait tant aimée ; puis une nostalgie profonde, après son départ de Lyon ; les déchirements d'une seconde union dans laquelle il avait été engagé en 1807 ; les angoisses d'une âme ardente, passionnée pour l'absolu, cherchant tour à tour dans la théologie et la métaphysique un repos qui le fuyait sans cesse ; enfin, à toutes ces inquiétudes s'ajouta celle d'une santé altérée ; un séjour de quelques mois dans le Midi parut

Digitized by Google

lui rendre les forces, mais ce fut pour peu d'années ; il reprit, non sans de lugubres pressentiments, ses tournées d'inspection générale et s'éteignit à Marseille le 10 juin 1836.

En rapprochant l'œuvre d'Ampère du triste tableau de sa vie intime, on se demande comment tant d'admirables travaux ont été accomplis et quelle force d'âme il a fallu à ce prodigieux génie pour pouvoir, malgré les amertumes dont il fut abreuvé, élever si haut ses pensées dans les régions sereines de la science.

Permettez-moi, au nom de l'Académie des sciences, que vous avez bien voulu convier à ces fêtes pour rendre hommage à la mémoire du grand physicien lyonnais, de féliciter le corps municipal et la ville de Lyon de leur heureuse inspiration et d'applaudir aux sentiments qui ont présidé à l'organisation de cette solennité.

Vous avez compris sans doute, Messieurs, qu'après avoir répandu à pleines mains les bienfaits de l'instruction populaire, qu'après avoir élevé et doté ces belles institutions d'enseignement supérieur qui sont l'honneur de votre cité, il restait encore quelque chose à faire.

Il restait, pour couronner votre œuvre, à élever les regards de vos concitoyens vers cet idéal de science et de désintéressement que personnifie si bien votre illustre compatriote, de proposer comme modèle à vos fils cette puissante et généreuse nature, d'exalter sa mémoire et de perpétuer par un monument digne de lui le souvenir de ses admirables découvertes.

En élevant une statue à André-Marie Ampère, l'un de ses plus glorieux enfants, la ville de Lyon, déjà au premier rang par l'intelligence et le travail, donne le plus beau témoignage de ses aspirations généreuses et montre quel prix elle attache à la part qui lui appartient dans le patrimoine de nos gloires nationales.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

PENDANT L'ANNÉE 1888

Lu à la séance publique du 18 décembre 1888

PAR

M. TEISSIER
Président de la Classe des Sciences.

MESSIEURS,

J'ai aujourd'hui l'obligation difficile de retracer sommairement devant vous les travaux de l'Académie pendant l'année écoulée. Cette tâche, quoique aride, n'est pas sans utilité, particulièrement aujourd'hui, car elle montre à tous, et surtout à ceux qui ont le droit de juger nos efforts et nos résultats, que l'Académie, par ses œuvres et ses productions scientifiques, littéraires et artistiques, est digne de la grande considération et de l'honorable confiance dont elle jouit. En jetant un regard rétrospectif sur les travaux de 1888, on se convainc facilement que l'Académie a déployé une activité non moins grande que les années précédentes. Ses travaux ont été nombreux, variés et intéressants.

Digitized by Google

Philosophie, morale, histoire, biographies, histoire naturelle, mathématiques, physique, etc., ont été successivement l'objet d'instructives dissertations; puis de remarquables discours de réception, une large distribution de prix pour récompenser le mérite, le talent, le dévoûment, sont à noter dans le bilan de la dernière année.

En raison du nombre et de la diversité des sujets, il me sera difficile de suivre un ordre méthodique. Ce compte rendu devra produire l'effet d'un kaléidoscope à images changeantes. Ce sera pour moi une grande satisfaction, si ces images ne paraissent pas trop dépourvues d'intérêt. — J'entre immédiatement en matière et je commence cette revue par l'examen des travaux de la classe des lettres.

Les questions de philosophie et d'histoire sont cultivées avec prédilection à l'Académie. Notre collègue, M. Ferraz, à propos d'un ouvrage nouveau de M. Bertrand, professeur à notre faculté des lettres, sur Maine de Biran, a fait ressortir les grandes qualités de son auteur favori, qu'on peut considérer, suivant lui, comme le premier métaphysicien de notre siècle, et dont les écrits paraissent d'autant plus suggestifs qu'on les médite davantage. M. Ferraz a montré particulièrement l'importance du chapitre relatif au rapport des sciences naturelles avec la psychologie et même avec la métaphysique, dont l'objet principal est la recherche des substances et des causes inséparables des phénomènes eux-mêmes.

L'honorable M. Bertrand a bien voulu, lui-même, nous faire une lecture sur l'œuvre philosophique d'Ampère, qui est considérable. Les manuscrits qui ont été communiqués par M. Naville, montrent que le texte que nous possédons d'une partie de sa correspondance renferme beaucoup de lacunes. Dans le texte imprimé de la *lettre dite d'Avignon*, la théorie d'Ampère sur la métaphysique est pleine d'obscurité; dans le texte inédit, rien de plus clair que la discussion engagée

Digitized by Google

entre Ampère et Maine de Biran, sur la relation de causalité. L'orateur termine en annonçant qu'il existe encore beaucoup de manuscrits d'Ampère qui sont inédits et il exprime le vœu que l'Académie puisse en entreprendre la publication complète, vœu que votre Compagnie accueille avec déférence, en raison des liens qui l'attachent au souvenir d'Ampère, et qu'elle serait heureuse de pouvoir réaliser.

A la philosophie se rattachent étroitement les questions de morale. M. Antoine Mollière nous a communiqué une étude remarquable par l'attrait du style, comme par l'élévation des idées sur le traité *des devoirs* de Cicéron, comparé à celui de Silvio Pellico sur le même sujet. Il y a un grand intérêt à comparer la morale antique de Cicéron à la morale chrétienne, dont Silvio Pellico a si bien résumé les préceptes. Pour le philosophe païen, le devoir c'est l'honnêteté qui découle de quatre sources : la prudence, la justice, la force et la tempérance. Malgré les lacunes de cette morale, il faut savoir gré à Cicéron d'avoir enseigné avec tant d'élévation les grands principes d'honnêteté, que le christianisme devait épurer, en leur communiquant l'élément divin. L'ouvrage de Silvio Pellico, plein du souffle de l'Evangile, est un exposé simple et pratique de la loi morale, où s'unissent la raison et la foi.

Comme travaux historiques, il nous faut mentionner, en première ligne, l'important ouvrage publié par les soins de l'Académie et rédigé par MM. Allmer et Dissard sur les Antiquités découvertes à Trion, en 1885-86. Vous vous souvenez, Messieurs, qu'à l'époque où l'on fit les premières constructions pour le chemin de fer de Fourvière à Vaugneray, on découvrit un nombre considérable de monuments romains offrant un grand intérêt archéologique. A cette époque, MM. Allmer et Dissard, Caillemer, Guigue, Locard, Guimet, etc., firent plusieurs communications à l'Académie sur ces monuments mis au jour par les fouilles de Trion. Il importait

Digitized by Google

de réunir tous ces matériaux épars, en un seul corps : c'est ce qui vient d'être fait. Un magnifique volume consacré spécialement à ces découvertes si intéressantes pour l'archéologue et l'historien, vient de paraître dans vos Mémoires.

Ce volume renferme d'abord un chapitre magistral sur Lyon à l'époque romaine, dû à la plume de notre savant confrère, M. Allmer, puis une description très détaillée, avec figures, de tous les sujets importants de cette curieuse station : des tombeaux, des cippes funéraires, des fragments de statues, des bas reliefs, des chapiteaux, des inscriptions, des poteries, des pièces de céramique, vases, amphores, des objets en verre, en marbre, en pierre, en or, en argent, en bronze, en fer, en os, etc., dont on peut voir de nombreux et remarquables échantillons dans les salles de notre musée des antiques. Ce beau volume fait le plus grand honneur aux auteurs, MM. Allmer et Dissard, et à l'Académie qui n'a pas hésité à s'imposer ce sacrifice pour servir à l'histoire de notre vieux Lyon.

Le Forez faisait autrefois partie de la province du Lyonnais. Cette circonstance m'autorise à placer ici à côté des monuments de Trion, une inscription ancienne que M. Vachez nous a communiquée, découverte à Feurs (Loire), et portant que sous le règne de l'empereur Claude, Tiberius Claudius Capiton, prêtre d'Auguste, fit rétablir en pierre, de ses deniers, le théâtre de bois qu'avait fait construire auparavant le nommé Lupus, fils d'Anthus. M. Caillemer a fait observer que le nom de Tiberius Claudius se retrouve sur un grand nombre d'inscriptions découvertes dans le Lyonnais.

Pendant plusieurs séances, nous avons entendu M. Berlioux sur d'intéressantes questions d'histoire et de géographie. Il y a quelques mois, il nous avait lu un travail sur les Kétas ou Hittites, peuple de l'Asie-Mineure, peu connu, bien qu'il fût arrivé à un état de civilisation assez avancée et que

Digitized by Google

son territoire eût été le siège d'un riche marché. Cette année, l'éminent géographe, revenant sur ce peuple, prouve encore que son existence est démontrée par de nombreux monuments ceux de la Syrie du nord, ceux de la Cappadoce et ceux de l'Asie-Mineure; ils sont appelés Chétas par les Egyptiens, Chattis par les Assyriens et Hettéens par la Bible. Les monuments sur lesquels ils figurent, accusent deux types bien distincts; d'une part, les Hettètes de la Syrie appartenant à la race Chamite; d'autre part, les Chétas appartenant à la race des Scythes et qui ont dominé pendant quinze siècles dans l'Asie occidentale. C'est ce dernier peuple qui passe ensuite dans l'Asie centrale, où il a laissé son nom aux Mongols-Katal. Quand ces derniers eurent conquis la Chine, ce grand empire prit le nom de Kataï. — Au sujet de cette communication, M. Berlioux a fait passer sous les yeux de l'Académie, le dessin d'une statue de Bacchus retrouvée récemment dans l'Asie-Mineure, et qui est un dieu Chétas, remarquable par ses cornes.

Dans une autre séance, M. Berlioux nous a entretenus des colonies européennes établies dans l'Afrique équatoriale. Il a signalé à l'est, près de Zanzibar, une station allemande, qui a provoqué, peu de temps après, l'occupation d'un territoire voisin par les Anglais; puis à l'ouest, au centre de l'Afrique, l'empire du Congo, fondé par les Belges, et celui des Négriers, où l'on se livre à une véritable chasse à l'homme et à un grand commerce des esclaves. Au nord, vers le Nil et près du lac Albert, il montre l'Etat indépendant fondé, en 1883, par le docteur Emin, à la suite des désastres de Kartoum, avec le concours de 2,000 hommes et d'une troupe de soldats nègres. La capitale de ce nouvel état, établie d'abord à Lado, est aujourd'hui à Vadelai.

Chemin faisant, M. Berlioux signale à l'attention de l'Académie un fait d'une grande importance au point de vue social

Digitized by Google

et économique. Les dépôts houillers occupent surtout la partie septentrionale du globe : c'est là seulement que peut se développer l'industrie. La partie méridionale, où celle-ci est insignifiante, ne vit, au contraire, que par ses produits agricoles. Or, c'est dans l'échange régulier des produits respectifs du Nord et du Midi que réside peut-être la solution de la crise économique dont l'Europe souffre aujourd'hui.

Notre collègue nous a fait aussi une très intéressante communication sur la situation actuelle du Congo. Malgré les sacrifices considérables consentis par les Belges, la partie supérieure du Congo est perdue. On n'a plus aucune nouvelle certaine de Stanley, ni du commandant Berthelot. Dans la partie sauvegardée par Mgr l'Archevêque d'Alger se trouvent deux villes, Upsala et Kareba, qui sont gardées par quelques soldats, aidés de la police locale. Pour lutter contre les négriers, l'illustre prélat vient d'entreprendre, sous le patronage de Léon XIII, la réorganisation de l'ordre de Malte, sur de nouvelles bases et avec de nouveaux éléments : pour l'institution de cette milice, on ne demandera plus de quartiers de noblesse, mais le seul dévoûment. Mgr Lavigerie a déjà obtenu l'approbation du gouvernement français et de celui de la Belgique. A l'aide des ressources fournies, soit par les divers États européens, soit par les simples particuliers, on entreprendra ensuite une véritable œuvre de conquête ; déjà la mission du Saint-Esprit occupe 8 postes gardés par 5 ou 600 hommes.

Depuis le jour où M. Berlioux nous entretenait de cette grave question des négriers, les événements se sont précipités et ont changé de face. En ce moment même, la France, l'Allemagne, l'Angleterre et la plupart des nations européennes agissent d'un commun accord ou séparément pour combattre la traite des nègres dans l'Afrique équatoriale et poursuivre la campagne antiesclavagiste ; mais nous ne pouvons oublier

Digitized by Google

que c'est la France, sous l'inspiration de notre grand prélat, le cardinal Lavigerie, qui a pris l'initiative de cette œuvre humanitaire. La campagne offre de grandes difficultés; car il s'agit d'exercer une domination sur un pays trois fois plus grand que l'Europe.

Un autre de nos honorables confrères, voyageur intrépide, lettré, historien et artiste distingué, M. Guimet, nous a communiqué une étude sur les colonies de l'Inde et spécialement un chapitre émouvant sur la ville de Madras, au XVIII[e] siècle, sur les infortunes et les désastres de Labourdonnays, de Dupleix et de Lally Tolendal.

A la suite de cette lecture, M. Guimet raconte l'entretien qu'il eut avec un brahme auquel il rendit visite. Ce brahme, qui manifestait une vive sympathie pour les Français, est panthéiste et croit à une âme universelle qui est l'esprit de Dieu. Il croit aussi à la métempsycose. Sa morale est résumée dans des préceptes très simples : Dites la vérité ; faites la charité, et quelques autres choses semblables. Ce brahme appartient à l'école Védanta, l'une des principales écoles existant aux Indes.

M. Guimet signale les points de ressemblance qui rapprochent ces écoles de la philosophie grecque. Il y a une si grande ressemblance qu'il est difficile de ne pas croire que les philosophes grecs ont emprunté beaucoup à la philosophie indoue. Dans les doctrines d'Aristote, des pyrrhoniens, stoïciens et disciples de Démocrite, on retrouve des traces incontestables de la philosophie de l'Inde. Cette influence, suivant l'orateur, ne saurait être contestée ; car, puisqu'on en retrouve les mêmes principes dans les deux pays et qu'il est certain que les philosophes grecs n'ont pas enseigné dans l'Inde, il est évident que certains principes de la philosophie grecque ont dû être empruntés a celle des Indous. Disons toutefois que cette manière de voir a été contestée par notre

Digitized by Google

savant archiviste, M. Saint-Lager, qui pense que les philosophes grecs peuvent bien avoir enseigné les mêmes doctrines que les Indiens, sans les leur avoir empruntées.

A propos d'études historiques, M. Mollière père a fait une lecture au nom de M. Du Boys, membre correspondant, sur le centenaire de l'Assemblée de Vizille. Dans cette étude, qui offre un grand intérêt d'actualité, l'auteur expose que, si on a revendiqué pour l'assemblée de Vizille l'honneur d'avoir commencé la Révolution, cette assertion n'est vraie qu'en ce sens que cette assemblée fut précédée par la journée des Tuiles. Le but des opposants n'était pas de proclamer les droits de l'homme, mais simplement de faire rétablir les anciens Etats du Dauphiné. Dans sa lutte contre la royauté, le parlement de Grenoble défendait ses intérêts matériels.

Telle était la situation, quand, le 20 mai, les membres de cette cour de justice, trouvant les portes du palais fermées, furent forcés de se rendre dans l'hôtel du premier président pour protester.

L'auteur fait ensuite le récit des événements qui remplirent la journée des Tuiles; cette émeute, malgré les actes de violence qui la suivirent, ne fut point réprimée par la force, et ce fut dans un but d'apaisement que le pouvoir royal consentit à la réunion des trois ordres du Dauphiné, au château de Vizille. L'assemblée tenait avant tout à rétablir la vieille constitution du Dauphiné.

A côté de ces documents sur l'histoire de notre région, il est naturel de placer deux notices sur l'histoire de notre ville.

D'un côté, M. Vachez, notre secrétaire général, a communiqué ses recherches sur la donation du domaine de la Part-Dieu à l'Hôtel-Dieu de Lyon par M^me^ de Servient.

Cette donation est un fait historique remontant à une époque assez peu reculée; mais, sur ce point comme sur bien d'autres, la légende a depuis longtemps remplacé l'histoire.

Digitized by Google

M^me^ de Servient avait été l'une des causes involontaires de la terrible catastrophe du 11 octobre 1711, dans laquelle 238 personnes furent écrasées sur le pont de la Guillotière. Quatorze ans plus tard, cette dame fit donation de son domaine de la Part-Dieu à l'Hôtel-Dieu de Lyon, mais avec des conditions qui permettent de la considérer comme une vente à charge de rentes viagères. Cette vente était même assez onéreuse ; car, à la mort de M^me^ de Servient, l'administration des hospices avait déboursé 103,000 livres pour un immeuble estimé à 120,000. Heureusement la situation devint plus avantageuse, quand le pont Morand fut construit en 1774, et, depuis cette époque, la valeur des terrains de la Part-Dieu a augmenté sans cesse. D'heureuses circonstances sont venues favoriser l'énorme accroissement des ressources que cette donation a procurées à nos hospices.

D'un autre côté, M. le comte de Charpin-Feugerolles nous a communiqué des documents inédits concernant l'histoire de notre propre Académie : entre autres, dans l'année 1720, le Consulat vote une somme de 500 livres à ajouter au prix à décerner par l'Académie sur la question des moyens les plus faciles et les moins dispendieux de distribuer à la ville la meilleure eau et en quantité suffisante. Ces documents montrent que la question des eaux potables à Lyon, encore pendante aujourd'hui, est loin d'être nouvelle dans notre ville.

Cette communication de M. le comte de Charpin-Feugerolles nous a valu des explications très lumineuses de M. Saint-Lager sur les richesses de la bibliothèque de l'Académie, sur ses diverses provenances et sur l'accroissement qu'elle reçoit incessamment par les échanges avec les sociétés françaises et étrangères.

La biographie confine à l'histoire. Plusieurs études de cette catégorie nous ont eté présentées. M. Beaune nous a lu une notice historique et littéraire sur Olivier de Lamarche, poète

Digitized by Google

et chroniqueur du XV^e^ siècle, dont les mémoires viennent d'être réédités par notre collègue et qui sont précieux pour l'histoire du temps. Ces mémoires terminent l'évolution de la féodalité. Comme chroniqueur, Olivier de Lamarche appartient au moyen âge par la foi sincère et naïve. Il raconte avec exactitude les faits auxquels il a été mêlé. Mais, comme tous nos chroniqueurs anciens, il ne sait pas tirer des faits les conséquences qui en découlent. Son œuvre renferme un tableau achevé des mœurs aristocratiques du temps de Louis XI, en même temps qu'un récit intéressant de la chute des ducs de Bourgogne.

M. Jacques Millevoye, avocat distingué du barreau lyonnais, autorisé à faire une lecture, nous a communiqué une étude très bien faite sur notre ancien et regretté collègue Paul Humblot et sur plusieurs autres personnalités du barreau de Lyon.

M. Paul Humblot est représenté comme un orateur brillant, un improvisateur distingué, un homme d'affaires consommé, un jurisconsulte très habile, versé dans les études philosophiques, d'un caractère élevé, mystique et chrétien.

M. Thibaut, professeur au lycée de Lyon, nous donne lecture d'une étude biographique sur Jean Lemaire de Belges, intendant de Marguerite d'Autriche, qui forme un chapitre de la thèse pour le doctorat que l'auteur devait soutenir quelques jours après en Sorbonne. Jean Lemaire naquit, vers 1475, à Bavey, dans la province du Hainaut. Après avoir été secrétaire de Louis de Luxembourg, puis clerc de finances, il entra au service de Marguerite d'Autriche. C'est alors qu'il séjourna fréquemment à Lyon, où il se lia avec les hommes les plus illustres de son temps. Au retour d'un voyage qu'il fit en Italie pour perfectionner ton talent, il fut choisi par Marguerite d'Autriche pour surveiller les travaux de l'église de Brou. Mais, au mois de février 1511, il fut remplacé dans cet

Digitized by Google

office par Jean Perréal. Jean Lemaire fut ensuite attaché à la maison de la reine Anne de Bretagne. Il mourut vers l'année 1548, en laissant plusieurs ouvrages dont les principaux sont: les *Illustrations de Gaule,* la *Couronne margaritique*, les *Epitres de l'amant vert* et le *Conte de Cupido et d'Atropos.*

M. Bleton, ancien président de la Société littéraire, autorisé à faire une lecture, a communiqué une étude sur l'œuvre de Pierre Dupont. L'orateur fait observer d'abord que ce dernier était un Lyonnais, fortement imprégné du caractère local. Il est mystique par éducation, et on trouve dans ses chansons un curieux mélange de tendances contemplatives et de brusques retours à la réalité. La nature a pour lui un attrait invincible et personne n'a peint avec autant de vérité la campagne lyonnaise. Dans ses chansons politiques, Dupont appartient avant tout à la génération de 1848. Il en partage l'enthousiasme et le désintéressement, et jusque dans ses chants les plus hardis on trouve un cœur généreux qui ne connaît pas la haine. C'est le plus lyonnais de nos poètes, et, même sous d'autres cieux, sa pensée revient toujours à nos horizons lyonnais. Sa muse se distingue par beaucoup d'honnêteté et de décence. Malgré quelques taches, la langue qu'il parle est d'un bon aloi et la postérité conservera un bon rang à un grand nombre de ses poésies.

Dans l'ordre littéraire nous devons énumérer encore une étude de M. Humbert Mollière sur le livre ayant pour titre : *Lettres autographes* composant la collection de M. Alfred Bovet. Ce volume renferme la reproduction des pièces les plus remarquables d'une précieuse collection. La science des autographes est née en France au dix-septième siècle, et c'est dans notre pays qu'elle a atteint son plus haut degré de développement. L'étude de ces documents a été fortement encouragée par plusieurs érudits et surtout par Augustin Thierry. Les auteurs des autographes en question sont non seulement

Digitized by Google

des princes et des hommes d'État, mais surtout des savants. Les femmes lui ont fourni aussi un contingent important.

Notre moisson pour la classe des sciences n'est pas moins riche que celle de la classe des lettres.

Pour établir la transition de l'une à l'autre d'une manière plus naturelle, je mentionnerai d'abord un travail qui touche à la fois à la philosophie et à l'histoire naturelle. Ce travail, qui soulève une question capitale, laquelle a passionné et passionne encore les savants, est relatif à l'*origine de l'homme et à sa nature*. M. Chambrun de Rosemont, membre correspondant de l'Académie, connu déjà par plusieurs écrits du même genre, nous a communiqué un travail dans lequel il aborde des considérations élevées sur ce sujet. Suivant lui, la science conduit invinciblement à croire à l'unité de l'espèce humaine et au cantonnement primitif de cette espèce qu'il place au centre de l'Asie. C'est de ce centre de création que le globe a été peuplé par voie de migration. La recherche de ce déplacement des races est difficile, toutefois il est reconnu aujourd'hui que les races inférieures sont plus anciennes que les races supérieures, sur un point déterminé du globe.

Je citerai encore un travail de M. Locard, aussi remarquable au point de vue historique et littéraire que sous le rapport scientifique. On sait qu'autrefois les *pèlerins*, au retour de leur pèlerinage, portaient sur la poitrine, sur leurs épaules, sur leur chapeau, des *coquilles* du genre appelé *pecten*. M. Locard s'est demandé pourquoi le pecten est le seul coquillage adopté par les pèlerins ? Le nom de *pecten* s'applique à différentes espèces de peignes et notamment à ceux qui servent pour la toilette. La représentation de peignes sur les tombeaux des catacombes, l'emploi de peignes liturgiques au moyen âge, témoignent que le pecten est un symbole de purification, ce qui peut expliquer pourquoi les pèlerins le rap-

Digitized by Google

portaient au retour de leur voyage comme un témoignage de l'expiation de leurs fautes.

Avec notre confrère M. Gallon, nous entrons ensuite dans des considérations de nature bien différente et très intéressantes sur la navigation en France et sur notre marine. Les conditions spéciales de la navigation sont complètement transformées depuis 1850, avec le nombre toujours croissant des paquebots à vapeur.

Aujourd'hui le principal but à atteindre est d'abréger la durée de la traversée par la vitesse. Mais la vitesse est coûteuse, et sur la mer la consommation du charbon est égale au carré de la vitesse. A ce point de vue, notre marine tient le premier rang, car la vitesse normale de nos paquebots est de 30 kilom. à l'heure. D'autre part, la vie à bord est facile et tout le service est très confortable. A cela s'ajoute une sécurité très grande, car les navires sont formés de deux coques concentriques, séparées par une solide armature composée de cloisonnages isolés d'un mètre carré de surface; un choc est ainsi sans danger réel.

Les machines sont si puissantes qu'il n'y a pas de naufrage à redouter. D'autre part leur perfectionnement a été porté à un degré extrême. Aussi la durée du trajet est-elle mesurée avec une précision rigoureuse. M. Gallon insiste particulièrement sur l'importance de la vitesse de nos bâtiments militaires ; à ce point de vue on peut être pleinement rassuré.

A côté de cette communication sur la navigation nous pouvons placer une dissertation de notre collègue M. Aristide Dumont sur les canaux dérivés du Rhône, pour l'irrigation des terres et des vignes de la région méridionale. Suivant l'orateur cette question n'est pas assez connue et mérite un examen sérieux. Les intérêts de la navigation et de l'agriculture sont solidaires. S'il faut éviter de porter atteinte à la navigation du Rhône, il ne faut pas non plus que ce fleuve n'arrose

Digitized by Google

qu'une vallée infertile. Pour rendre à cette vallée son ancienne prospérité, il faudrait pouvoir arroser 65,000 hectares, et, pour cela, il suffirait d'emprunter au Rhône 35 mètres cubes par seconde, ce qui ne saurait nuire à la navigation. Le canal projeté, qui servirait aussi à l'industrie, n'exigerait qu'une dépense de 110 millions de francs. Les sacrifices demandés à l'État ne seraient onéreux qu'à l'origine. Pour obtenir des résultats suffisants, le canal doit avoir beaucoup d'eau et une grande hauteur. L'orateur cite à l'appui l'exemple du canal de Turin, dont la dérivation va être portée de 120 m. cubes par seconde à 140 mètres. L'opposition n'est pas raisonnée; elle cessera, quand la question aura été examinée sous toutes ses faces. On reconnaîtra alors que l'intérêt de la navigation peut se concilier pleinement avec celui de l'agriculture.

Il n'est aucun d'entre nous qui en passant devant les horloges électriques, ne se soit posé la question de savoir comment sont réglées ces horloges et la pendule régulatrice du Palais Saint-Pierre. L'éminent directeur de notre observatoire astronomique, M. André, dans une savante exposition, nous a donné les explications les plus précises sur le service horaire de Lyon. L'auteur expose que la précision de l'heure est d'une grande importance mais seulement pour l'observation de certains phénomènes, tels que les tremblements de terre. Pour donner l'heure exacte d'une manière continue à toute une ville, il faut d'abord procéder à l'installation d'un poste central d'où l'heure soit transmise aux diverses horloges publiques. A Lyon ce poste central est installé à l'observatoire de Saint-Genis-Laval, à 8 kilomètres de notre ville. Et c'est de là que chaque jour, à 5 heures précises de l'après-midi, le signal de l'heure est envoyé, par un courant électrique, aux cent soixante cadrans existant dans la ville de Lyon. Cette indication de l'heure est fournie par une horloge ou pendule à secondes établie avec la plus grande précision. La rupture

Digitized by Google

du courant due à diverses causes est facile à réparer et on arrivera même bientôt à la prévenir complètement. M. André a eu l'idée d'adresser à l'Académie l'invitation de faire une visite à l'Observatoire. Cette visite offre un grand intérêt dans ce moment, à cause des observations qui sont faites sur les satellites de Jupiter. Nous ne pouvions manquer de nous rendre à une si courtoise invitation.

Donc le 1^er^ juillet, les membres de l'Académie se sont rendus en grand nombre à l'observatoire de Saint-Genis, où ils ont été reçus avec une grande amabilité par M. André et ses auxiliaires, qui ont bien voulu leur faire les honneurs de leur bel établissement. Quelques jours après, M. Leger, avec sa compétence bien connue, faisait à l'Académie un compte rendu intéressant de cette visite. Il décrit avec soin l'installation générale de cette importante création scientifique et l'organisation de ses quatre principaux services : astronomique, horaire, météorologique et magnétique. Dans le service astronomique, il fait connaître les dispositions et le fonctionnement des magnifiques appareils dont est doté l'établissement, grands et petits cercles méridiens, équatorial ordinaire et grand équatorial coudé. La météorologie, la physique du globe, les variations magnétiques et les incidents sismiques font aussi l'objet des plus importantes études dans notre station de Saint-Genis. En somme, ce bel ensemble constitue un établissement de premier ordre qui fait honneur à la fois à notre ville, au savant qui le dirige et aux pouvoirs publics qui l'ont créé et si heureusement doté.

Il y a peu de jours, M. André appelait encore l'attention de l'Académie sur un volume intitulé : *Travaux de l'Observatoire de Lyon, l'influence de l'altitude sur la marche diurne du baromètre.* L'intérêt de ce livre consiste dans la comparaison des observations faites, de 1880 à 84, aux trois observatoires de Saint-Genis-Laval, du parc de la Tête-d'Or et du

Digitized by Google

Mont-Verdun. Le procédé employé a permis d'obtenir les saisons barométriques moyennes et l'année barométrique moyenne. Ces observations ont conduit à constater que, pendant la nuit, la pression observée est plus grande que la pression calculée, et que, pendant la nuit encore, le courant est descendant, tandis que pendant le jour, le courant est ascendant.

Nous entrons maintenant dans la science pure. Dans une communication intéressante sur un travail de M. Dulaurier relatif au poids de l'éther des physiciens, M. Valson présente des considérations tendant à montrer que le poids de l'éther n'est pas prouvé d'une manière scientifique. L'unité de la matière n'est pas appuyée sur des preuves suffisantes, et les expériences tendant à établir le poids de l'éther, sont contredites par un grand nombre d'autres expériences dues à des savants dont l'autorité est incontestable.

M. Valson nous a fait une autre lecture sur un ouvrage de M. le comte de Sparre, intitulé les *Fonctions elliptiques*. Ce travail de M. le comte de Sparre a pour objet de ramener à une forme classique les travaux et les découvertes les plus récentes concernant la théorie des fonctions elliptiques. Cette théorie tient aujourd'hui le premier rang parmi toutes celles dont s'occupent les géomètres.

Avec M. Bonnel, nous abordons les questions les plus abstraites des mathématiques. Il nous a entretenus du principe fondamental de la géométrie non euclidienne inventée par Lobatschewsky. Il m'est impossible de suivre les considérations dans lesquelles est entré M. Bonnel avec tant de science et d'autorité. Qu'il me suffise de dire après lui qu'on ne peut faire sans absurdité l'hypothèse qui sert de base fondamentale à la géométrie nouvelle. M. Bonnel a expliqué les erreurs commises dans cette théorie, et comment, s'il y a une géométrie nouvelle à trouver, ce n'est pas dans la contradic-

Digitized by Google

tion, mais dans la généralisation de celle d'Euclide, qu'il faut la chercher.

M. Valson adopte d'autant mieux les conclusions de l'orateur qu'il est d'avis que l'étude approfondie des parallèles poussée trop loin conduit à des considérations qui compliquent singulièrement des notions d'abord très simples.

Comme corollaire de la précédente communication, M. Bonnel, dans une autre séance, nous a présenté des aperçus nouveaux sur la géométrie imaginaire. Après avoir rappelé que le principe de la géométrie imaginaire est inacceptable, l'orateur examine si les propositions qu'on en déduit sont les conséquences nécessaires de ce principe. Prenant comme exemple la 32e proposition des *Etudes* de Lobatschewsky, il fait voir que cette proposition renferme dans sa conclusion deux termes contradictoires. Il en résulte que toutes les déductions propres à cette géométrie sont des théorèmes logiquement faux, pour les figures finies ou indéfinies. Il expose, par contre, un essai rationnel de géométrie générale, dont les théorèmes sont absolument vrais et qu'on peut appliquer dans tous les cas possibles. M. Bonnel en conclut que la géométrie imaginaire est un essai très hardi de géométrie générale, mais spécieux et fort capable de dérouter la raison.

Bien qu'il existe dans notre ville deux sociétés de médecine très actives, l'Académie reçoit assez souvent des travaux relatifs aux sciences médicales. Notre confrère, M. Arloing, dont tout le monde connaît l'ingéniosité et l'habileté dans l'expérimentation biologique, nous a communiqué une étude sur la substance *phlogogène* dans les *bouillons* où ont végété certains *microbes pathogènes*. Comme les microbes de la putréfaction, les microbes pathogènes produisent dans les milieux où ils végètent des substances solubles douées d'une toxicité plus ou moins pernicieuse.

C'est à ces poisons qu'on attribue généralement aujourd'hui

Digitized by Google

leurs effets funestes. Plusieurs maladies microbiennes sont accompagnées de phénomènes inflammatoires. M. Arloing a constaté récemment que les substances sécrétées par les microbes peuvent dans quelques cas jouir de la propriété phlogogène, outre leur propriété toxique. Cette substance pathogène observée avec le bouillon dans lequel a végété un microbe de la pneumonie du bœuf, montre dans ses effets quelques particularités intéressantes : en premier lieu, elle parait jouir de son maximum d'intensité, quand elle a été chauffée à plus de 80 degrés ; secondement, elle est retenue en grande partie à la façon des diastases par les filtres de plâtre et de porcelaine. Enfin, elle n'est pas inflammatoire pour le tissu conjonctif de toutes espèces d'animaux ; tels sont le lapin et le chien.

Dans le domaine physiologique pur, M. Dubois, professeur à notre Faculté des sciences, a bien voulu nous faire une lecture sur l'action de la lumière sur les siphonés.

Malgré les recherches des savants contemporains, on ne sait que peu de chose sur la perception de la lumière par les invertébrés privés d'yeux. Cette question pourrait être étudiée avec plus de fruit, si l'on mettait à profit une singulière propriété, découverte par M. Dubois pour la première fois à Roscoff, sur des pholades qu'il avait transportées au laboratoire zoologique. En faisant la nuit de fréquentes visites à ces mollusques, M. Dubois constata leur extrême sensibilité à la lumière. Dans l'obscurité, les pholades allongent leur siphon en un long tube presque toujours immobile ; mais dès qu'une faible radiation lumineuse vient frapper cet organe, aussitôt ils se rétractent avec force. Cette contraction peut être enregistrée et permet d'apprécier la nature et l'intensité de l'excitation lumineuse, comme l'établissent des tracés très démonstratifs. D'autres expériences prouvent que les diverses matières colorées n'agissent pas de la même manière sur les pho-

Digitized by Google

lades. Au surplus, les tracés ne sont pas obtenus avec des pholades entières, mais simplement avec des siphons détachés de l'animal. Toutes ces expériences, sans précédent, sont relatées avec des tracés dans un mémoire complet rédigé par M. Dubois.

Dans le courant de l'année, nous avons entendu une très belle étude sur l'assistance aux blessés avant l'organisation des armées permanentes. Cette étude, que M. Humbert Mollière nous a présentée comme discours inaugural, montre que si chez les peuples guerriers de l'antiquité la mort ou l'esclavage était le seul sort réservé aux vaincus, il en était autrement chez les peuples de race héllénique, qui, dès les temps les plus anciens, semblent s'être préoccupés des soins à donner aux malades ou aux blessés. Fort négligé à l'origine chez les Romains, le service sanitaire s'organise seulement sous le règne des empereurs. L'enseignement des écoles célèbres du moyen-âge et l'influence de la science arabe conservèrent les grandes traditions de la médecine et de la chirurgie. C'est ainsi que l'on retrouve des praticiens laïques et écclésiastiques dans les armées des Croisades. Au quatorzième siècle, ce service subit un déclin et se relève à la fin du siècle suivant, quand l'imprimerie livre au public les premiers manuels de chirurgie. Il progresse encore au seizième siècle, sous l'influence du célébre Ambroise Paré. Mais il faut arriver au cardinal de Richelieu, pour voir organiser définitivement le service de santé des armées en campagne. Et cette œuvre n'a été complétée qu'à notre époque par la création de la Société internationale de secours aux blessés qui a rendu d'incomparables services pendant la guerre de 1870.

Dans un autre travail plus spécial, M. Humbert Mollière nous a entretenu de l'immunité dont jouissent les goutteux par rapport à la tuberculose, cette terrible maladie qui fait tant de ravages et dont on s'occupe beaucoup et avec raison

Digitized by Google

aujourd'hui. M. Humbert Mollière remarque que les arthritiques et les goutteux sont peu sujets à la suppuration. Ce fait semble donner la clef du problème.

Enfin tout récemment M. Humbert Mollière nous a lu un rapport sur un ouvrage très remarquable de M. le docteur Servier, ancien chirurgien et professeur au Val-de-Grâce relatif à cet établissement. Ce livre est plein de documents historiques curieux sur l'ancienne abbaye du Val-de-Grâce, sur la transformation de ce monastère en hôpital militaire et plus tard encore en établissement d'instruction de médecine militaire.

Dans l'une de nos dernières réunions, M. Bouchacourt nous a lu une notice qui se rattache à l'assistance des malades dans les hôpitaux et relative à l'organisation ancienne de l'hôpital de Chambéry. M. Bouchacourt montre qu'elle a commencé par une constitution laïque et chrétienne. Primitivement, l'administration du service des malades fut confiée à des dames de la noblesse de Savoie, avec des infirmiers et infirmières en sous ordre. Il en fut ainsi jusqu'en 1715, où les soins des malades passèrent dans les mains des petites sœurs de Salins. Plus tard on fit appel au dévouement de quelques habitants de la ville auxquels on donna 250 francs par an. Leur nombre s'accrut, quoique lentement, puis, un règlement les ayant astreints à manger et à coucher à l'hospice, leur recrutement devint difficile et bientôt insuffisant, et l'on fut obligé de les remplacer par des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui y sont encore.

M. Bouchacourt, en praticien compétent et expérimenté, montre combien la laïcisation à outrance des hôpitaux est préjudiciable sous tous les rapports, tant pour les soins des malades que pour les dépenses. Ces conclusions sont adoptées par votre Président, qui les appuie de ses observations personnelles.

Digitized by Google

La section des beaux-arts nous a, elle aussi, fourni des travaux d'un grand intérêt. Vous avez entendu en séance publique au mois de juin dernier, le très remarquable discours de réception de M. Armand Caillat, sur l'orfèvrerie. Dans ce discours, l'orateur a victorieusement démontré que l'orfèvrerie est un art, et personne n'avait plus d'autorité que lui pour soutenir cette opinion. Après un long sommeil, l'orfèvrerie s'est réveillée de nos jours. L'archéologie a refait l'éducation de l'orfèvre. L'orfèvrerie lyonnaise, à toutes les époques, jouit d'une grande renommée. A Lyon revient l'honneur d'avoir créé la dinanderie. Ses enfants ont enrichi de leurs reliefs les trésors des ducs de Bourgogne et les sanctuaires des pays flammands; nous savons nous-mêmes, combien M. Armand-Caillat a contribué à cette œuvre de progrès et quelle place il occupe aujourd'hui parmi les plus grands artistes dont s'enorgueillit notre pays. A l'appui de cette assertion, mentionnons en passant le Ciborium offert cette année à Léon XIII par M. Armand-Caillat, à l'ouverture de son jubilé. Ce beau travail a fait l'admiration de tous les connaisseurs qui ont eu la bonne fortune de le voir.

Rappelons encore les autres œuvres artistiques produites par nos confrères. Le grand et beau travail de M. Sicard, intitulé « Après le Duel », qui a figuré avec tant d'honneur à notre dernière exposition de peinture, a obtenu la grande médaille régionale.

Nous ne saurions oublier non plus le remarquable Oratorio de M. l'abbé Neyrat, et l'œuvre de M. Guimet « Les hymmes », dont M. Rougier nous a fait une intéressante description; ces hymnes, d'une facture large et originale, ont été exécutés avec un grand succès à Nantes et à Genève, et nous espérons bien les entendre aussi prochainement à Lyon. N'oublions pas non plus le charmant article qui nous a été lu par M. R. de Cazenove sur l'Exposition de la Société des peintres lyonnais, et dont vous avez apprécié la judicieuse et fine critique.

Digitized by Google

Je ne pourrai passer sous silence deux faits mémorables qui se sont accomplis dans le courant de l'année 1888 et auxquels l'Académie a dû prendre une grande part; je veux parler de l'inauguration de la statue de Victor Laprade, à Montbrison, et de l'inauguration toute récente de la statue d'André-Marie Ampère, à Lyon, en présence du Président de la République.

Dans la première fête, l'Académie était représentée par MM. Léon Roux, président de la classe des lettres, Antoine Mollière, ancien président et par ses deux secrétaires généraux MM. Bonnel et Vachez. M. Léon Roux a prononcé, au nom de l'Académie, un éloquent discours dans lequel il a fait ressortir non seulement les grandes qualités du poète, mais surtout l'idée que Victor de Laprade est avant tout le chantre inspiré du devoir. C'est par ce mot que M. Roux résume toute l'œuvre de de Laprade. M. A. Mollière, dans cette même fête, a lu une remarquable pièce de vers qui a été très écoutée et très applaudie.

A l'inauguration de la statue d'Ampère, votre président de la classe des sciences a fait ressortir les titres exceptionnels de notre illustre compatriote, la découverte de l'électro-aimant et ses conséquences, qui peuvent se traduire par ces mots magiques : télégraphe électrique, lumière électrique, téléphone. Il a cité encore, à la gloire d'Ampère, des travaux philosophiques de premier ordre, aboutissant à son œuvre considérable et originale de la classification des sciences, qui le placent à côté de Maine de Biran et de Cousin.

Nous avons eu la douleur de perdre un de nos membres émérites, M. le Comte Georges de Soultrait, ancien trésorier-payeur général du Doubs, que nous avons possédé comme membre titulaire pendant quinze ans et qui avait quitté Lyon depuis 1876. M. le Comte de Soultrait, dont nous nous rappelons le caractère aimable et obligeant, comptait dans notre ville de nombreux amis. C'était un esprit fin, délicat, instruit ; il nous

Digitized by Google

avait lu, en 1873, une notice biographique sur l'abbé de Marolles, littérateur assez connu, qui avait dressé avec beaucoup de soin l'inventaire des Chartriers de Nevers et qui a ainsi conservé les traces d'une foule de pièces historiques précieuses, dispersées ou anéanties par la Révolution.

Il nous avait aussi entretenus de la vie et des travaux de M. de Caumont, cet homme de bien, qui a tant fait pour la science et la vie intellectuelle en province. M. de Soultrait a publié d'ailleurs un grand nombre de travaux fort estimés, sur les églises de Lyon, sur l'armorial archéologique du Nivernais, une étude sur le château de la Bastie d'Urfée, etc., etc.

Nous tenons aussi à signaler la mort d'un de nos correspondants, M. Régis de Chantelauze, à qui l'on doit un ouvrage sur Marie Stuart, un autre sur le cardinal de Retz, ouvrages couronnés par l'Académie Française, et plusieurs écrits sur Louis XIV et Marie Mancini; Louis XVII, son enfance et sa mort ; une notice sur Saint-Vincent-de-Paul, etc.

Parmi les membres titulaires nous n'avons heureusement aucune perte à déplorer et par conséquent aucune vacance à déclarer. Mais il y a peu de jours encore, il nous restait à combler le vide profond laissé par la mort du regretté professeur Heinrich. Pour réparer autant que possible ce vide, l'Académie a fait choix d'un spirituel écrivain, M. Auguste Bleton, ancien président de la Société littéraire, connu par plusieurs ouvrages estimés concernant particulièrement notre histoire locale, un charmant volume de poésie « *Les fleurs de la Ville* », une étude sur Pierre Dupont notre chansonnier lyonnais, et plusieurs écrits sur l'organisation des sociétés de secours mutuels. Dans beaucoup de questions M. Bleton sera pour nous un collaborateur des plus utiles.

Aux élections prochaines nous aurons à nommer un membre titulaire dans la section des beaux-arts, en remplacement de M. Danguin, passé de droit au rang des membres émérites.

Digitized by Google

Plusieurs membres de l'Académie ont recu des distinctions honorifiques. Notre éminent collègue, M. Ferraz, a été élu membre correspondant de l'Institut par l'Académie des sciences morales et politiques. Nous avons appris cette nomination, si justement méritée, avec une grande satisfaction partagée par tous ceux qui connaissent le talent de M. Ferraz comme professeur et comme écrivain. Le livre sur la *Philosophie du devoir,* celui sur la *Psychologie de Saint-Augustin*, ses travaux sur Maine de Biran, l'important ouvrage qu'il a publié sur « l'histoire de la philosophie au XIX^e^ siècle » étaient dignes au premier chef de ce grand honneur.

M. A. Mollière, notre distingué collègue, l'auteur de plusieurs ouvrages bien connus sur les *Lois intimes de la Société,* sur la *Destinée humaine,* sur la *Métaphysique de l'Art,* sur le *Bon sens social*, sur le *Visible et l'Invisible,* sur la *Philosophie de la vieillesse*, et de plusieurs autres écrits estimés, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Nous arrivons à la question des prix que nous avons eu à distribuer. Ces prix sont nombreux. Nous avons eu l'heureuse chance de pouvoir en ajouter plusieurs à ceux que l'Académie a l'habitude de décerner. Indépendamment du prix Ampère-Cheuvreux, destiné comme on sait à parfaire l'éducation scientifique, littéraire ou artistique d'un jeune homme sans fortune pendant trois années successives et qui est en cours d'exercice, nous avons décerné le prix Dupasquier et l'avons attribué, cette année, à un jeune sculpteur plein d'avenir, M. Barcet, qui nous a envoyé une figure couchée, indiquant un véritable talent, et à qui nous sommes heureux d'offrir un légitime encouragement.

Nous inspirant toujours des nobles sentiments qui ont dicté le legs Lombard de Buffières, nous avons accordé, cette année, les prix de ce généreux concitoyen à seize chefs d'ateliers des deux sexes, dignes du plus grand intérêt et des plus

Digitized by Google

grands éloges, pour les soins donnés par eux à l'éducation et à la conduite des jeunes apprentis qui leur sont confiés.

Avec le prix Clément Livet nous avons pu, conformément aux intentions du donateur, récompenser trois domestiques très méritantes, qui se sont sacrifiées avec un dévoûment soutenu pendant de longues années pour leurs maîtres tombés dans l'infortune; deux jeunes filles, qui s'imposent les plus grandes fatigues de travail pour arracher leur famille à la détresse; et quatre ouvriers du chemin de fer de Collonges qui, à la suite d'un éboulement récent de la voûte d'un tunnel, se sont précipités pour voler au secours de deux camarades enfouis sous les décombres, en poussant ce cri admirable : « allons les sauver, ou mourons avec eux », et *ils les ont sauvés*. Cet acte de dévoûment héroïque a excité l'enthousiasme de l'Académie, comme il excitera celui du public.

Lié d'amitié depuis l'enfance au fondateur des *prix de vertu*, je suis heureux d'avoir été désigné le premier pour les décerner et de contribuer, dans cette circonstance, à la consécration d'un bel acte de pieuse libéralité. Je connais les nobles et respectables sentiments qui ont inspiré le donateur, et j'aime à espérer que ce louable et généreux sacrifice attirera à son auteur et à sa famille le témoignage de la reconnaissance publique. Dans un instant vous entendrez les rapports de MM. Roux, Caillemer et Guimet qui vous exposeront avec détails les mérites de nos lauréats, et vous en serez touchés.

Bientôt nous pourrons ajouter encore à notre liste d'autres prix provenant de la magnifique institution du legs Chazières : ce legs est destiné à des récompenses et encouragements pour des œuvres sur les sciences, l'histoire, la littérature, les beaux-arts, l'archéologie, ou pour un acte exceptionnellement beau, de vertu ou d'héroïsme.

C'est un grand plaisir pour moi de pouvoir annoncer que le décret d'acceptation de cette donation nous est arrivé et

Digitized by Google

que dès l'année prochaine nous pourrons en faire profiter nos concitoyens. Jointe aux legs Ampère-Cheuvreux, Lombard de Buffières, Clément Livet, Dupasquier, Herpin, Christin de Ruolz, Prince Lebrun, etc., etc., la fondation Chazières nous permettra de récompenser, comme à l'Institut, outre les travaux de l'esprit, un grand nombre d'œuvres de dévouement et d'héroïsme.

Ces prix accordés pour la plupart à des personnes déshéritées de la fortune, montrent jusqu'à quel point vous avez la constante préoccupation d'être utile aux classes populaires. Ils prouvent la haute estime dans laquelle on tient l'Académie, lorsqu'on la fait dépositaire de sommes importantes pour encourager les actes d'humanité ainsi que le progrès des sciences, et ils classent définitivement notre Compagnie au premier rang des institutions d'utilité publique.

Ce compte rendu est bien long, Messieurs, et cependant il est très insuffisant, mais la faute en est à vous, tant sont nombreux les travaux de l'Académie pour l'année dernière. J'espère avoir montré que notre Compagnie s'est occupée d'œuvres éminemment sérieuses et utiles; que ses sujets d'étude se rattachent toujours à des questions propres à entretenir l'amour du beau, du bien et du vrai, et qu'elle mérite à un haut degré le bienveillant intérêt des Administrateurs du département et de la cité. A ce sujet, qu'on me permette de dire un seul mot sur une opinion trop généralement répandue et qu'il importe de rectifier. Comme l'Académie distribue un grand nombre de prix d'une notable importance, on croit volontiers qu'elle est riche et qu'elle n'a pas besoin de subventions; ce serait fort à désirer dans l'intérêt de ses publications, mais c'est loin d'être vrai. Il est bon de répéter et de faire savoir à tous que les sommes dont nous sommes dépositaires, et qui sont destinées à de si utiles fondations, ne nous appartiennent pas; nous n'avons pas le droit

Digitized by Google

d'y toucher, même pour subvenir aux dépenses nécessaires de l'Académie. Malheureusement nous ne sommes pas dans les conditions de plusieurs Sociétés savantes de l'Amérique du Nord, entr'autres la *Smithsonian institution* de Washington, qui, grâce à un riche et généreux donateur, possède une fortune dont elle peut disposer librement pour étendre ses publications et ses actes de bienfaisance. Notre Académie elle aussi, qu'on me permette de le dire, est un foyer de lumières et de bienfaits, et en l'encourageant on accomplit une œuvre essentiellement favorable aux plus chers intérêts de la cité.

Arrivé au terme de ma tâche, je ne veux pas quitter la parole sans exprimer à mes collègues le vif sentiment de gratitude dont je suis animé, pour l'honneur qu'ils m'ont fait en m'appelant une seconde fois à la présidence de l'Académie, pour les témoignages de sympathie qu'ils n'ont cessé de me prodiguer et pour l'obligeance aimable qu'ils ont mise à diminuer les fatigues de ma tâche. Je tiens à remercier mon excellent collègue M. Léon Roux, qui s'est montré si bienveillant, si dévoué pour moi; notre Secrétaire général M. Bonnel, dont les avis m'ont été si utiles pendant tout le cours de ma présidence; M. Vachez, dont les procès-verbaux, chefs-d'œuvre de rédaction et de fidélité, m'ont aidé beaucoup à rédiger ce compte rendu, et notre archiviste M. Saint-Lager, dont le concours amical m'a été particulièrement efficace

Je remercie tous mes collègues du fond du cœur, et j'emporte dans la retraite un souvenir doux et profond qui ne s'éteindra qu'avec moi.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT SUR LE CONCOURS

POUR LE

PRIX LOUIS DUPASQUIER

Lu dans la séance publique du 18 décembre 1888

PAR

M. Emile GUIMET
Rapporteur de la Commission.

Messieurs,

Le prix fondé par Louis Dupasquier doit être donné tous les ans, à tour de rôle, à un architecte, à un peintre, à un sculpteur ou à un graveur.

Sauf pour les architectes, les candidats ne doivent pas avoir dépassé 28 ans, et ils doivent être Lyonnais.

Cette année les sculpteurs étaient appelés à concourir.

Deux candidats se sont présentés. Ils sont dans les conditions requises et leurs demandes nous sont arrivées dans les délais exigés.

M. Pierre Devaux, 23 ans, est élève de notre École des Beaux-arts ; il a reçu les leçons de Fabisch, de M. Danguin, de M. Dufraine et du Dr Tripier, pour l'anatomie.

En 1884, il obtenait, dans la 2e division de l'École, le 1er prix de figure, le 1er prix des concours mensuels et la 1re mention de perspective.

En 1885, dans la 1re division, on lui donnait un prix *ex-æquo* pour la figure, un 1er prix pour le concours d'esquisse,

Digitized by Google

deux prix pour la décoration et le buste, et deux mentions pour l'anatomie et l'archéologie.

En 1886, un 1er prix, médaille d'or, des prix d'anatomie et de concours mensuels, une mention pour l'application décorative.

En 1887, c'étaient deux premiers prix pour le buste et les concours mensuels, et une mention pour l'application décorative.

Enfin, cette année, M. Devaux s'est adressé au grand public. Son buste de jeune Florentin a été acheté par la Ville de Lyon, et la Société lyonnaise des Beaux-arts, tout en lui donnant une médaille pour l'œuvre même qui va être soumise à votre appréciation, demandait par l'organe de son jury, à la Municipalité, en faveur de M. Devaux, une prime ou une subvention d'une certaine valeur.

Comme couronnement à ces débuts brillants, M. Devaux concourait en loge pour le *prix de Paris* et obtenait, par sa curieuse composition représentant Sophocle, cette rente annuelle de 1,800 francs, qui lui permettra pendant trois ans de continuer ses études au milieu des chefs-d'œuvres de la Capitale, aidé des conseils des maîtres de l'art.

M. Jean-Marie Barcet, 24 ans, sort, lui aussi, de notre École du palais Saint-Pierre. Comme son concurrent, il a travaillé avec nos excellents professeurs ; comme lui, il a reçu les avis si précieux de M. Dufraine. La loi militaire est venue le saisir. Mais ses études, momentanément interrompues, ont pris un nouvel essor à Paris, où il était en garnison.

Admis à l'École des beaux-arts, sous la direction de M. Dubois, et à l'atelier de M. Cavelier, de l'Institut, il a pu bénir la malchance qui l'avait arraché à sa ville natale.

Dès 1880, après quatre mois de sculpture à l'École lyonnaise, il obtenait une médaille de bronze.

En 1881, en 1re division, on lui donnait un premier prix

Digitized by Google

pour la figure, une mention pour l'ornement et le prix de moralité, fondé par Céline Probst.

En 1882, 1er prix de figure, 2e prix d'ornement et 1er prix de concours mensuel de dessin.

En 1883, admis à entrer en loge pour le prix de Paris.

En 1884, 1er prix pour l'art décoratif, 1er prix de sculpture et 200 francs de la Société des Amis-des-Arts.

En 1885, 1er prix d'anatomie, rappel de 1er prix des concours mensuels et 700 francs de la Société des Amis-des-Arts, pour le concours sur le sujet : *Un Tombeau dédié à un artiste*. La même année, il entrait à l'École des Beaux-arts de Paris, classé le 21e ; en février, il avait gagné neuf places et portait le n° 12.

Enfin nous venons de lire dans les journaux de Paris que, dans la séance solennelle présidée par le directeur des Beaux-Arts, M. Barcet a obtenu une des deux médailles accordées au concours de sculpture.

Vous voyez, Messieurs, que les concurrents ont des états de services de premier ordre.

Chacun d'eux vous a envoyé une œuvre sculpturale destinée à vous éclairer sur leur valeur, et je ne vous cache pas que le mérite de ces études a mis votre Commission dans une situation des plus délicates ; sa responsabilité grandissait en proportion du talent des candidats ; tout en se félicitant d'avoir à juger de tels artistes, elle se trouvait dans un embarras qui la charmait, j'en conviens, dans une incertitude qui faisait sa joie, mais qui rendait en somme sa décision bien difficile à prendre.

M. Devaux nous a présenté une statue de grandeur naturelle, qu'il appelle « Génie enchaîné ». Certes l'idée est philosophique. Quel génie n'a eu ses entraves ? Quel génie ne s'est heurté aux préjugés, à l'indifférence, à l'envie, aux difficultés du milieu social, aux terreurs qu'inspirent les idées

Digitized by Google

nouvelles ? Sans parler de ceux qui ont trouvé dans le martyre leur suprême consécration.

Mais le génie de M. Devaux est-il bien un génie ? La maquette, que j'ai vue chez lui, montre clairement un « amour », le pied sur son carquois, les ailes mollement retenues par des rubans. Si, en entrant chez nous, l'amour est devenu génie, il y a peut-être eu là quelque flatterie à notre adresse ; mais nous n'en prendrons, comme bien vous pensez, que ce qu'il faudra.

Examinons donc ce garçon triste, aux longues ailes, nonchalamment appuyé contre un pilastre, les bras ramenés sur la tête, dans l'attitude que les anciens avaient donnée au génie du repos éternel. Plus découragé que prisonnier, ce génie, plus endormi que rêveur, je ne vois pas là l'impuissance grandiose de l'être supérieur terrassé dans la lutte, mais une sorte de lassitude, de paresse ; peut-être simplement la fatigue du modèle qui pose.

Au point de vue pratique, le sujet est traité avec conscience. Toute la poitrine est fort étudiée, sans réminiscence classique ; les jambes, un peu flasques, sont d'un travail légèrement abandonné : elles sont placées avec grâce ; l'un des bras forme, sous certains aspects, un angle un peu dur. Le type sent son plébéïen ; nos sculpteurs modernes n'ont pas à leur service, comme Phidias, les jeunes Athéniens de bonne famille ; c'est le ruisseau bien souvent qui leur fournit leurs modèles, même quand il s'agit d'un génie ailé.

Malgré la trivialité du point de départ, M. Devaux a su donner à sa composition une élégance, une distinction, très personnelles, qui nous reporte aux belles œuvres de la Renaissance. Que de fois les Verrocchio, les Guiberti, ont eu à rendre les types malingres et sans beauté qui vivaient autour d'eux ; mais, comme leur pensée savait ennoblir ces éléments mauvais ! L'antiquité nous a donné le réalisme pur de la beauté

Digitized by Google

parfaite ; l'idée manque. Quand un léger pli du front vient à rendre un sentiment, c'est qu'il exprime une douleur physique, comme dans le Laocoon ou les Niobides. Il a fallu la grande poussée spiritualiste du christianisme pour jeter un souffle dans ces statues de bronze ou de marbre, jusque-là inertes et sans âmes.

Félicitons M. Devaux de s'inspirer de ces modèles et de nous faire boire, avec lui, à la source des idéalités charmantes.

J'ai vu dans son atelier de nombreuses études d'après nature, et toujours, même lorsque les modèles copiés ne donnaient que la brutalité des muscles vigoureusement placés, toujours M. Devaux savait faire prendre des attitudes qui, par l'harmonie des lignes, la noblesse de la pose, idéalisaient l'ensemble et donnaient une véritable composition voulue, pensée, rendue.

M. Devaux nous a envoyé le « Sophocle » qui lui a valu le prix de Paris. Là encore nous trouvons l'élan de l'idée, l'enthousiasme qui déborde. Que ce soit Sophocle ou une allégorie des poésies lyriques composées pour les fêtes de Bacchus, peu importe ; l'œuvre est pleine de vie. Je ne crois pas que le grand poète se soit jamais promené dans ce costume rudimentaire pour chanter ses vers, une lyre à la main ; mais si le sculpteur voulant faire un littérateur grec, s'est élevé au-dessus de l'humanité pour nous donner un symbolisme du drame antique, nous ne pouvons que l'en complimenter.

Observons en passant qu'il n'avait pas à nous soumettre ce travail déjà récompensé par un beau cadeau de 5,400 francs.

Peut-être eut-il été plus adroit en n'en disant rien. Puisque ce jeune artiste est en si bon chemin, il devient moins intéressant pour nous de l'encourager et le poids de son succès qu'il jette dans la balance la pourrait faire pencher de l'autre côté.

Digitized by Google

M. Barcet nous a envoyé de Paris une maquette demi-nature représentant un homme étendu, appuyé sur le coude gauche et faisant, de la main droite, un geste de commandement.

Quel peut bien être cet individu aux cheveux incultes, à la figure sombre? Peut-être simplement un pâtre appelant son troupeau. Mais si le sujet n'est pas nettement déterminé, l'œuvre présente des qualités solides; on reconnaît beaucoup d'acquis dans la façon de procéder.

Le travail a été fait avec une certaine hâte. Les détails du dos sont à peine indiqués. Il est probable que l'artiste a été forcé d'abandonner brusquement l'ébauchoir pour ne pas manquer l'appel de la caserne.

Eh bien, cette imperfection même nous révèle le talent du sculpteur; elle nous dévoile sa science d'anatomiste et de dessinateur. Ce dos inachevé nous fait assister à la création de l'ouvrage; on voit la plaquette de terre qui a déterminé l'omoplate; on retrouve le trait de pouce qui a dessiné le muscle trapèze, ou qui a élégamment et avec justesse rattaché le deltoïde.

Cela devient intéressant comme une étude de maître.

Nons avons vu deux concours de M. Barcet pour l'École des beaux-arts de Paris.

Le premier est un lavis. Le sujet imposé était *une Victoire à la proue d'un navire*. Sur un pareil programme l'esprit se reporte tout de suite à la superbe victoire rostrale qui plane, élégante et noble, tout en haut du nouvel escalier du Louvre. M. Barcet a su s'en inspirer sans tomber dans la réminiscence des détails, et il a fait là un travail bien personnel.

Le second est une maquette pour un bas-relief à deux personnages. *A priori* j'y ai reconnu Jésus ressuscitant Lazare; mais, renseignement pris, il s'agissait de Périclès allant voir Anaxagore pour le décider à renoncer à la mort. D'où vient

Digitized by Google

cette méprise ? D'abord le sujet peut faire équivoque : Anaxagore, déjà vieux, oublié de Périclès et de tout le monde, se renferme dans sa demeure, où, résolu de se laisser mourir de faim, il attend la mort, la tête couverte de son manteau. Périclès en est informé, il accourt, tout éperdu, pour supplier Anaxagore de vivre. Celui-ci se découvre la tête et dit : « Périclès, ceux qui ont besoin d'une lampe, y versent de l'huile ».

On comprend que le manteau entr'ouvert du moribond peut se confondre avec le linceuil du ressuscité. Mais le vrai motif d'erreur c'est que les figures ne sont pas grecques. Lorsqu'on veut être sculpteur il faut être familiarisé avec l'antiquité, cette grande initiatrice du beau ; il faut vivre avec Homère et Plutarque ; il faut connaître Périclès, au moins de vue ; autrement on est mal armé pour le bon combat. Cette critique m'est inspirée surtout par l'intérêt que votre Commission porte à ce candidat, nous espérons qu'elle lui sera utile.

Elle n'enlève rien, du reste, au mérite sculptural de sa composition, faite en loge, loin des matériaux qu'il eut été nécessaire de consulter. Ce bas-relief nous montre une fois de plus, chez cet artiste, les qualités maitresses qui en font un homme d'avenir.

En résumé, Messieurs, il faut conclure. Après ce que nous vous avons dit, vous devez être aussi embarrassés que l'a été votre Commission. Et pourtant je dois terminer ce rapport déjà bien long, dans lequel, je l'avoue, je me suis attardé par plaisir, pour la joie de contempler de belles œuvres et de vous en entretenir. Je dois finalement vous dire la décision que nous avons prise et vous proposer de donner le prix Dupasquier à M. Barcet, Jean-Marie.

M. Devaux se consolera en pensant à ses récents lauriers. Que dis-je : se consoler ? Il se pourrait qu'il fût, lui aussi,

Digitized by Google

heureux de votre décision. Je l'ai vu installer lui-même, dans une de vos salles, l'œuvre de son rival, retenu au régiment; je l'ai vu chercher la bonne place, la meilleure lumière. Ces exemples de camaraderie sont fréquents dans notre École lyonnaise, mais ce fait de belle confraternité mérite un éloge que j'ajoute, avec plaisir, à tous ceux qu'en votre nom j'ai déjà adressé à ce jeune artiste.

Lyon, le 11 décembre 1888.

Les conclusions de ce rapport ont été adoptées par l'Académie dans la séance du 11 décembre 1888, et le prix Dupasquier, consistant en une médaille de 400 francs, a été décerné à M. Barcet, dans la séance publique du 18 décembre suivant.

Digitized by Google

FONDATION

LOMBARD DE BUFFIÈRES

RAPPORT

SUR LES PRIX DÉCERNÉS EN 1888

AUX CHEFS D'ATELIER & AUX MAITRESSES D'APPRENTISSAGE (1)

PAR

M. Léon ROUX

Avocat à la Cour d'appel de Lyon,
Président de l'Académie (classe des lettres).

Messieurs,

Pour la sixième fois, l'Académie de Lyon décerne les prix fondés par M. Lombard de Buffières. Cet homme de bien a voulu récompenser ceux qui se dévouent à l'éducation de la jeunesse, ceux qui, suivant sa formule, apprennent le mieux à l'enfant à remplir ses devoirs envers Dieu, envers lui-même et envers le prochain. Félicitons-nous de ce que l'application de ces intelligentes libéralités ne soit pas restreinte à ceux qui donnent aux enfants du peuple l'instruction proprement dite. Sans doute cette instruction, renfermée dans de sages limites, réduite aux notions les plus générales, les

(1) Lu dans la séance publique de l'Académie du 18 décembre 1888.

Digitized by Google

plus élémentaires, est un bienfait pour ceux qui la reçoivent. Son utilité n'est contestée par personne ; et il faut se garder de la confondre avec l'instruction sans mesure, l'instruction à outrance, si je puis ainsi parler, qui, en déchaînant sur le pays le fléau du déclassement, fait un si grand nombre de victimes.

Mais, à côté de l'instruction primaire il en est une autre, celle-ci vraiment nécessaire, indispensable, l'instruction professionnelle, qui, prenant l'enfant dans l'ignorance complète de l'état qu'il doit exercer, lui en fait connaître tous les secrets, et, d'effort en effort, d'échelon en échelon, le conduit à ce point culminant, où il ne relève plus que de lui-même. Si le jeune apprenti a eu le bonheur de trouver chez son maître une direction consciencieuse et éclairée, il en sera de lui comme de l'arbuste qu'une main vigilante empêche de se courber vers la terre. Il grandira sans subir les difformités du vice. Devenu ouvrier, plus tard chef d'atelier lui-même, il prouvera par sa conduite que le meilleur service qu'on ait pu lui rendre, c'est de l'avoir placé dans un milieu sain, loin de la contagion du mauvais exemple. C'était donc une pensée heureuse, une idée vraiment démocratique dans le sens le plus exact du mot, que de mettre les chefs d'atelier et les maîtresses d'apprentissage sur le même rang que les instituteurs et les institutrices, et nous nous conformons aux vues du fondateur en récompensant maintenant les uns, après avoir, pendant plusieurs années, récompensé les autres.

J'ai dit dans un précédent rapport (1) les difficultés inhérentes à notre tâche. L'atelier offre les mêmes obstacles que l'école à nos patientes investigations. Combien de mérites cachés nous échappent ! Et parmi ceux que nous parvenons à découvrir, quel regret de ne pouvoir les récompenser tous !

(1) Lu dans la séance publique de l'Académie du 23 décembre 1884.

Digitized by Google

Que voulez-vous ! Le budget de nos fondations est limité. Nous en distribuons intégralement les revenus; mais nous ne pouvons rien y ajouter. Nous n'avons pas la ressource d'un budget extraordinaire. Nous n'avons pour nous-mêmes qu'un budget si modeste qu'il ne saurait, en vérité, faire envie à personne ; et, si nous en maintenons l'équilibre, c'est grâce à une économie sévère, bien faite pour dissiper les illusions de ceux qui nous croient riches.

Ces raisons budgétaires expliquent pourquoi cette année nous ne prenons nos lauréats que dans l'une des industries de la cité. Personne ne s'étonnera que notre attention se soit d'abord portée sur les ateliers destinés à la fabrication des étoffes de soie. Cette industrie n'est-elle pas la plus importante de Lyon, celle à laquelle il doit sa renommée et sa richesse ? Montons donc à la Croix-Rousse, puisque c'est là que la prévoyance de nos pères a placé le foyer principal de cette grande fabrication, en pleine lumière, au-dessus de la brume qui enveloppe trop souvent la partie basse de la ville. Ce n'est pas sans tristesse, je l'avoue, que j'ai revu les rues autrefois si animées de ce quartier. Je me rappelais le temps de ma jeunesse où, par une tiède journée de printemps, je dirigeais mes pas vers cette région laborieuse. L'impression que j'éprouvai alors, en la parcourant, ne s'est jamais effacée. Il me semblait entendre dans le bruit ininterrompu de tous ces métiers comme une éloquente leçon sur la nécessité du travail. Quelle activité, quel mouvement, quelle vie ! On eut dit le bourdonnement des abeilles, ces infatigables ouvrières, autour de la ruche aimée. Parfois de la fenêtre, toute parée de primevères, s'échappait une voix mélodieuse. Je m'arrêtais ; j'écoutais, surpris et charmé. C'était un air de son village que la jeune dévideuse chantait, pendant que ses doigts agiles couraient sur l'instrument de son labeur. Elle l'avait appris sur les genoux de sa mère ; et, depuis qu'elle avait quitté le

Digitized by Google

toit paternel, il revenait sur ses lèvres comme un souvenir embaumé du pays natal. Le bonheur était là ; car il fuit souvent la grandeur et la fortune pour rayonner au plus humble foyer.

Les temps sont bien changés. Une partie de nos métiers a émigré à la campagne. Quelle est la cause de cette évolution ? Faut-il l'attribuer au défaut de sécurité ? N'est-ce pas plutôt un effet de la concurrence étrangère qui nous oblige à réduire le prix de la main-d'œuvre ? Graves questions, que je n'ai pas l'envie de traiter ici, encore moins la prétention de résoudre. J'ai confiance, pour ma part, dans la sagesse des pères de famille. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, les anciennes voies qu'ils ont victorieusement parcourues se fermaient devant leurs enfants, ils sauront bien leur en ouvrir de nouvelles. En tous cas, ils se garderont de les déclasser. Ils connaissent l'histoire de *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale ;* ils savent ses mécomptes et ses chutes, et ils ne voudront pas exposer leurs enfants au même sort.

Au surplus, si les marchés étrangers devaient nous imposer quelques sacrifices, ce ne pourrait être que pour les étoffes d'une valeur secondaire, pour celles qu'on obtient à des prix égaux, peut-être à des prix inférieurs aux nôtres. Dès qu'il s'agira de ces produits achevés dans lesquels on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de la grâce ou de la variété du dessin, de la force ou de l'éclat du tissu, le monde entier restera notre tributaire ; Lyon conservera le sceptre qu'il a toujours porté, parce qu'il y a chez nous des traditions de goût, de distinction et d'élégance, un génie de fabrication qu'on chercherait vainement ailleurs. Nous ne perdrons donc pas, quoi qu'il arrive, ces ateliers que le fabricant doit avoir toujours sous les yeux et qu'il ne pourrait, sans grand dommage, exiler à la campagne.

Voici, par exemple, celui de M. Léon Conge, rue Rivet, 2.

Digitized by Google

J'avoue que si M. Conge nous quittait, je n'en prendrais pas facilement mon parti. Personne, en effet, ne réalise mieux que lui le type conçu par M. Lombard de Buffières. Vingt fabricants, l'élite de nos grands industriels, sont là pour en témoigner. Mais ses œuvres parlent plus haut que tous les témoignages. Agé de 64 ans, venu à Lyon en 1841 pour faire son apprentissage, il est maître-ouvrier depuis 37 ans. Il a formé 40 apprentis, dont plusieurs occupent maintenant une haute situation commerciale. Tous constatent la part que leur ancien maître a prise aux progrès de notre fabrique; tous lui attribuent la principale cause de leurs succès.

Ainsi, autant d'élèves, autant d'amis pour M. Conge. Comment pourrait-il en être autrement? A ses yeux, le patron a véritablement charge d'âmes. Il faut qu'il veille sur ses apprentis : *sit ergo aliquis custos*, comme le demandait déjà Sénèque (1). Telle est aussi la pensée de M^me^ Conge; et je fais cette observation, pour n'avoir plus à y revenir, que, dans nos éloges, nous ne séparons pas plus de nos lauréats leurs dignes compagnes, qu'elles ne l'ont été de leurs maris dans une œuvre incessante d'abnégation et de vertu. M. Conge considère donc ses apprentis, ses ouvriers, ses ouvrières, comme ses enfants. Ensemble le dimanche, jour dont le repos n'est jamais méconnu, ils vont aux offices de la paroisse; ensemble ils vont à la promenade, si utile, si nécessaire après le pénible labeur de la semaine. Dans une telle atmosphère, il semble au jeune apprenti qu'il n'a pas quitté le foyer domestique, car il y retrouve tout ce qu'il a perdu à l'heure douloureuse où il s'est vu séparé des siens. Sans doute, il doit se plier au joug rigoureux du travail. Mais le travail n'est-il pas notre loi à tous? En retour, bien mieux protégé par la conscience de son maître que par la lettre trop souvent stérile

(1) Lettre XCIV.

Digitized by Google

du contrat d'apprentissage, il est l'objet des soins les plus dévoués, les plus assidus. Riches ou pauvres, tous les apprentis ont droit à la même sollicitude. Mais, si quelqu'un pouvait puiser plus largement que les autres dans ce trésor d'affection et de dévouement, ce serait cet enfant venu un jour de la campagne pour apprendre un état qui lui permette de gagner sa vie. Lorsqu'au moment de le quitter, sa mère l'a serré sur son cœur dans une dernière étreinte, lorsqu'elle a déposé sur son front, comme une sauvegarde, l'inoubliable baiser de sa tendresse, ses yeux, remplis de larmes, ont mieux dit que les plus éloquentes paroles quel était son désir, son vœu, sa recommandation suprême. Ce qu'elle a surtout voulu, c'est qu'on écartât du chemin de son enfant tout ce qui pourrait mettre sa foi en péril et souiller son âme. Cet enfant est donc un dépôt sacré. Mais la mère peut être tranquille ; M. Conge le lui rendra pur, intact, tel qu'il l'a reçu.

Je ne suis pas surpris de la considération dont on l'entoure ; car aucune institution charitable ne fait en vain appel à ses lumières et à son zèle. La Corporation des tisseurs Lyonnais, cette œuvre nouvelle de concorde et de paix sociale, qui préfère à la grève et aux moyens violents, toujours si stériles, l'entente féconde entre le capital et le travail, et qui, après avoir rallié à ses débuts 500 chefs d'atelier, en compte aujourd'hui plus de 1,200, s'est empressée de le placer dans son Conseil d'administration. La même Corporation l'a préposé comme secrétaire à la gestion de la Caisse de secours destinée à venir en aide aux ouvriers indigents. La Société coopérative la Fraternelle, qui se recrute dans le même esprit que la Corporation des tisseurs et qui marche dans la même voie de prospérité, lui a confié les délicates fonctions de censeur. Enfin, au mois de février dernier, il recevait encore une preuve de la confiance qu'on a dans sa droiture et dans sa capacité : il était adjoint à la délégation de notre Chambre de

Digitized by Google

commerce, chargée d'aller défendre à Paris les intérêts de la Fabrique lyonnaise gravement engagés dans les traités de la France avec l'Italie. A ces témoignages si flatteurs l'Académie ajoute aujourd'hui le sien. Elle ne fait que ratifier le jugement de tous, en décernant à M. Conge une de ses plus hautes récompenses, un prix de 500 francs.

En entrant chez M. Joseph Brun, rue du Bon-Pasteur, 43, nous sommes dans l'un des ateliers de la maison Bonnet. Je ne puis prononcer ce nom qu'avec un profond respect. M. Bonnet a été l'un des représentants les plus éminents de notre principale industrie, et je ne m'étonne pas que son nom, synonime de probité, d'intelligence et de travail, ait été donné à l'une des nouvelles rues de la cité. Parmi tous ses mérites, il en est un qu'on ne saurait trop mettre en relief, c'est l'énergie de la volonté, la persévérance. Je le signale à celui qui trouve aujourd'hui les rangs trop serrés, la mêlée des travailleurs trop nombreuse, pour qu'il puisse s'y faire jour. *Laudator temporis acti*, il ne tarit pas en regrets sur le bon vieux temps, et aime mieux se croiser les bras qu'affronter la lutte. La paresse n'entrerait-elle pas pour quelque chose dans un tel étalage de mélancolie et de découragement? Je le soupçonne. Eh bien! M. Bonnet n'a pas eu ces défaillances. Né d'une famille honorable, mais sans fortune, il vint à Lyon à l'âge de 15 ans, et commença comme simple ouvrier. On sait où il est parvenu; et il suffit de mettre en regard du point d'arrivée le point de départ de ce grand fabricant pour faire justice de la coupable inertie dont nous parlons. Sans doute, il a été secondé dans sa tâche par ses chefs d'atelier; il se plaisait à le reconnaître lui-même. Mais, ces chefs d'atelier, qui les a dirigés, qui les a soutenus, qui les a encouragés de la parole et de l'exemple? Demandez-le à M. Joseph Brun. Il vous répondra en montrant M. Bonnet, dont il garde précieusement l'image à son foyer. Voilà 43 ans

Digitized by Google

qu'il travaille pour lui ou ses successeurs. Une telle durée honore également le maître et l'ouvrier. Mais de même qu'il est attaché à la maison Bonnet, ses apprenties, devenues ses ouvrières, lui restent invariablement fidèles. L'une d'elles, Marie Grandjean, compte dans l'atelier 20 ans de travail, une autre, Séraphie Genin, 31 ans, une troisième, Marie-Louise Genin, 41 ans, bientôt un demi-siècle. L'Académie adresse ses félicitations à ces humbles et vaillantes collaboratrices de M. Brun, et remet une médaille à chacune d'elles, en témoignage de son estime. Si j'ajoute que pour la solidité et le fini de sa fabrication, ce maître-ouvrier a obtenu plusieurs distinctions, notamment à l'exposition du Hâvre, en 1868, et à celle Lyon, en 1872, je n'aurai pas besoin d'en dire davantage, et j'aurai amplement justifié le prix de 500 francs qui lui est accordé.

L'atelier de M. Jean-Marie Nitellon, rue Perrot, 1, est comme celui de M. Brun un atelier qui peut servir de modèle à tous les autres. C'est dire qu'on ne trouve point là cet ouvrier égaré, rêvant une égalité chimérique, irréalisable, s'en prenant de l'exiguité de son salaire au patron dont il exagère les bénéfices, comme s'il avait vu ses inventaires, comme si ces bénéfices n'étaient pas la juste compensation des risques de l'entreprise, comme si, là surtout, il n'y avait pas beaucoup d'appelés et peu d'élus. M. Nitellon ne partage pas ces idées fausses. C'est un sage. On éprouve la plus douce impression à la vue de ce vieillard. Agé de 70 ans, devenu presque aveugle à force de travail, réduit à de modiques ressources, il vous accueille néanmoins avec un aimable sourire. La souffrance a pu marquer son empreinte sur ce visage, la vieillesse y creuser ses rides ; ni l'une ni l'autre n'en ont altéré le calme et la parfaite quiétude. Chef d'atelier depuis 44 ans, il donne encore l'exemple du travail à tant d'autres qui ont devancé l'heure du repos. Lauréat de plusieurs expositions, il a ins-

Digitized by Google

truit 20 apprenties, dont la conduite fait son plus bel éloge. Adèle Bonnourd, l'une d'elles, le seconde depuis 20 ans; aussi lui accordons-nous la même médaille qu'aux ouvrières de M. Brun. L'Académie récompense la longue carrière de M. Nitellon, vouée toute entière à l'accomplissement du devoir, par un prix de 500 francs.

M. Claude Veuillet, rue Perrod, 4, est le voisin de M. Nitellon. Ici, nous nous trouvons chez un véritable artiste. Je pensais à lui tout à l'heure, quand je disais que la perfection à laquelle nos ouvriers sont arrivés doit nous rassurer sur la concurrence de l'étranger. Lorsqu'on voit les fleurs exquises que M. Veuillet jette à profusion sur ses tissus, on est sous le charme, et on se rappelle les beaux vers de Jean Tisseur :

> Il n'eut garde surtout d'oublier vos travaux,
> Vous qui, peintres sans gloire et pourtant sans rivaux,
> Déroulez sur les plis de l'étoffe nouvelle
> L'inépuisable éclat de la Flore éternelle (1).

M. Veuillet se présente à nous avec 48 ans de travail, dont 36 comme chef d'atelier. Il est médaillé de l'Exposition universelle de 1878, et il se recommande par la moralité exemplaire qui règne dans sa maison. Là, comme dans les autres ateliers qui ont mérité nos récompenses, on a sous les yeux un admirable spectacle, que les croyants seuls ont le privilège de donner. La jeune ouvrière qui, pour quelques pièces de monnaie, a tissé ces magnifiques étoffes, destinées aux plus riches parures, les voit sortir de ses mains sans envie et sans regret; car sa parure à elle, celle qu'elle n'échangerait contre aucune autre, c'est la pureté sans tache, dont l'auréole brille sur son front de vingt ans.

(1) *Une visite au tombeau de Jacquard.* — Poème couronné par l'Académie de Lyon dans sa séance du 21 juin 1853.

Digitized by Google

De l'atelier de M. Veuillet à celui de M. Létanche, rue du Chariot-d'Or, 19, la distance n'est pas longue. Le fût-elle, qu'on la franchirait avec plaisir, car la vue du bien dont on est témoin fait oublier toute fatigue. C'est encore un vétéran de la maison Bonnet que M. Létanche. Elle l'occupe depuis 33 ans. Ce sont presque les états de service de M. Brun; mais là ne se borne pas la ressemblance. Comme lui, il a instruit de nombreux élèves qui ont emporté de leur apprentissage, avec la connaissance complète de la fabrication, cette habitude et, en quelque sorte, ce besoin d'une vie honnête qui disparaît bien rarement, quand on l'a connu dès la jeunesse. A peine avez-vous mis le pied dans l'atelier vaste, clair, bien aéré, que la propreté, qui n'est en réalité qu'une des manifestations de l'ordre, vous séduit. Si vous pénétrez dans la pièce voisine de la salle où l'on travaille, vos regards rencontrent les portraits d'ancêtres vénérés, puis les souvenirs de nos expositions industrielles, les trophées remportés dans ces tournois pacifiques, les médailles auxquelles se joindra la nôtre, qui, pour être la dernière, n'en sera pas la moins bien venue, je vous l'assure.

Mais voici un objet qui me surprend, m'étonne, me déconcerte. Qu'est-ce donc, me demanderez-vous avec inquiétude? Devinez, Messieurs, si vous pouvez. Mais non, vous n'y parviendriez pas; il faut que je le dise. Eh bien! La cause de cette émotion, c'est un piano. Ne croyez pas que je plaisante: tout d'abord j'en ai été chagrin. Un piano chez un ouvrier, à la Croix-Rousse, me disais-je! Mais il y en a donc partout; mais cet instrument est donc un *vade mecum*, une chose indispensable à la vie. J'étais plongé dans ces sombres réflexions, et je pensais aux lamentations d'un grand poète (1) sur l'envahissement de la musique, lorsque j'aperçus un livre à côté

(1) M. de Laprade.

Digitized by Google

de l'instrument. Je l'ouvris, et le calme se fit à l'instant dans mon esprit. C'était un recueil de cantiques. J'appris en même temps que M^lle^ Létanche dirigeait, à l'église de Saint-Denis, le chœur des jeunes filles de la paroisse. Tout s'expliquait. L'heure du repos a-t-elle sonné, M^lle^ Létanche pense à ses chères compagnes ; elle promène alors ses doigts sur le piano avec la même habileté que sur le métier, et elle prépare ainsi l'exécution de ces chants qui donnent tant d'éclat à nos solennités religieuses. Je reconnus une fois de plus qu'il ne fallait pas juger trop vite, et je félicitai la jeune ouvrière d'employer si bien son temps.

M. Joseph Damon, rue de Sèze, 112, travaille, lui aussi, pour la maison Bonnet. Voilà 24 ans qu'elle l'emploie, le tenant pour très habile dans l'enseignement du montage des métiers. Aussi a-t-elle placé sous sa direction plusieurs élèves, qui n'ont pas tardé à devenir ses premiers employés. On ne saurait trop louer la surveillance exercée par ce maître sur son personnel, qu'il ne quitte jamais, pas plus le dimanche que les autres jours de la semaine. M. Damon veut que ses apprentis aient sans cesse sous les yeux tout ce qui peut éveiller dans l'âme les plus nobles sentiments. Ici, comme chez M. Létanche, l'image des ancêtres, là quelques livres, non pas de ceux que le dégoût ferait tomber de vos mains, et auxquels l'étranger ne permet pas de franchir la frontière (1), mais de ceux qui sont vraiment dignes de ce nom. La réputation de M. Damon est bien établie, et quand on lui confie un apprenti, on n'agit point en aveugle. Tout le monde sait que s'il est, en général, d'une bonté, d'une indulgence inépuisables, il est sévère plus que personne sur certains points, comme, par exemple, les conversations de l'atelier. Il se peut que la grammaire y soit offensée, comme dit Molière ; Dieu

(1) Les romans de Zola, par exemple.

Digitized by Google

ne l'est pas, soyez-en sûrs. Cela suffit à M. Damon, qui ne s'inquiète guère de passer pour un esprit rétrograde, pourvu que les honnêtes gens ne lui refusent pas leur estime. La nôtre lui est acquise, et nous le lui prouvons aujourd'hui. MM. Veuillet, Létanche et Damon reçoivent chacun un prix de 300 francs.

J'ai hâte d'arriver aux directrices d'atelier, aux maîtresses d'apprentissage. C'est ici surtout que la moisson des mérites est abondante et que nous regrettons de ne pouvoir récompenser tant de dévoûments obscurs, qui ont germé dans le sillon de la charité. Nous ferons pour le mieux cette année, et nous tâcherons plus tard de réparer d'inévitables lacunes.

Je disais tout à l'heure, en parlant de M. Veuillet : c'est un véritable artiste. J'en dirai autant de M^lle^ Joséphine Berthet, maîtresse tisseuse, rue des Augustins, 32, à la Croix-Rousse. 42 ans de travail, dont 33 en qualité de directrice d'atelier, voilà le bilan de sa vie industrielle. J'ai vu sur ses métiers des étoffes qui m'ont paru être la perfection même. Il y avait notamment une faille d'un grain si délicat, d'une blancheur si éblouissante que c'est à peine si j'osai l'effleurer de mes doigts. Heureuses les apprenties qui sont à si bonne école, heureuses surtout d'avoir dans leur maîtresse un modèle accompli de toutes les vertus ! C'est qu'en effet, parler du talent de M^lle^ Berthet, c'est ne la faire connaître qu'à demi. Cette ouvrière si habile, si consommée dans son art, ne se laisse point absorber par le travail de l'atelier. Elle fait deux parts de ses journées, je devrais dire de ses nuits ; et la meilleure, elle la donne avec joie aux pauvres malades. Depuis 36 ans elle appartient à l'Association des veilleuses de sa paroisse, et elle a montré tant d'intelligence et de zèle dans cette œuvre admirable d'assistance à domicile, qu'en 1865 on l'a nommée maîtresse veilleuse, charge lourde, difficile, qui ne peut être confiée qu'à des mains expérimentées. Voilà 23 ans qu'elle prêche

Digitized by Google

ainsi d'exemple, dirigeant plus de cent veilleuses et ne marchandant jamais ni son temps, ni sa peine. Voyez-la par nos froides nuits d'hiver, se glissant, sa petite lampe à la main, le long du mur de la rue déserte, gravissant d'un pas rapide l'escalier qui conduit à la mansarde d'une pauvre malade, se penchant sur son grabat, serrant sa main décharnée et lui souriant de cet angélique sourire qui rend à son âme la paix et la sérénité. Ah ! on a bien raison de dire que la foi fait des miracles. N'en est-ce pas un, en effet, qu'un tel amour des pauvres, un tel don de soi-même à ceux qui souffrent ? Saluons, Messieurs, dans la personne de M^lle^ Berthet et de ses compagnes les héroïnes de la charité, et récompensons à la fois la maîtresse d'atelier et la maîtresse veilleuse par un prix de 500 francs.

Au n° 16 de l'impasse des Chartreux habite M^lle^ Marie Larfouilloux. Il n'y a qu'une voix dans le quartier sur son mérite. Elle seule l'ignore, et elle donne en cela la preuve de sa profonde humilité. Maîtresse tisseuse depuis 32 ans, elle a formé plus de 20 apprenties, qui lui restent attachées par les liens de la reconnaissance. Mais l'atelier offrait un cadre trop étroit à son ardeur charitable. Elle aussi a su le franchir, veillant sur des orphelins, élevant des enfants pauvres qui sont devenus l'honneur du sacerdoce. Elle a montré surtout la plus tendre piété filiale en gardant auprès d'elle, jusqu'à sa dernière heure, sa mère, âgée de 83 ans, infirme et tombée dans l'enfance. Et voyez, Messieurs, la puissance du bon exemple ! Joséphine Tabourin, une ouvrière au service de M^lle^ Larfouilloux depuis 18 ans, ne veut pas se laisser vaincre par sa maîtresse dans cette lutte de dévouement, et elle n'hésite pas à prélever sur son salaire, quel salaire, Messieurs, dans un pareil temps de crise et de chômage ! la somme nécessaire pour donner du pain à ses parents, qui sont dans le plus complet dénûment. La famille est le prochain par excel-

Digitized by Google

lence. Non seulement remplir ainsi ses devoirs envers elle, mais apprendre aux autres à les remplir eux-mêmes, voilà bien ce qu'a voulu récompenser M. Lombard de Buffières. Aussi l'Académie accorde-t-elle un prix de 500 francs à Mlle Larfouilloux et une médaille à son ouvrière, Joséphine Tabourin.

L'atelier de Mlle Benoîte Chavanne, rue des Chartreux, 21, n'est pas éloigné du précédent; mais il n'y a aucune distance entre eux, si on les examine au point de vue moral. Mlle Chavanne dirige le sien depuis 1855. Pendant 32 ans elle a eu pour associée sa compagne d'apprentissage, Mlle Guy-Perret, qu'elle a eu la douleur de perdre au commencement de cette année. La mort seule a pu séparer ces deux ouvrières, qui vivaient comme deux sœurs, unies par la plus étroite communauté de sentiments. Nos félicitations à celle des deux qui a survécu, sont donc un hommage à la mémoire de l'autre. Personne, j'en suis sûr, ne s'avisera de dire que Mlle Chavanne donne à ses apprenties de mauvais principes; car elle en a eu deux qui se sont faites religieuses. L'une d'elles, Célestine Ginet, est morte victime de son dévouement, en soignant les blessés de nos ambulances, poussant ainsi l'amour du prochain jusqu'au sacrifice de la vie. Ce qui achève la ressemblance entre ces deux maîtresses tisseuses, c'est qu'elles gardent leurs ouvrières pendant un temps en quelque sorte indéfini. Citons entre autres Pauline Vinson, qui travaille depuis 32 ans chez Mlle Chavanne, et partage, elle aussi, le produit de sa journée avec sa famille. Une telle persévérance dans le bien mérite tous nos éloges; nous l'honorons par une médaille, et nous récompensons la sage maîtresse, qui l'a si bien encouragée, par un prix de 500 francs.

L'atelier de Mlles Marie Latard et Antoinette Allard, rue Tholozan, n° 12, est un atelier de dévidage. La dévideuse, Messieurs, concourt avec l'ourdisseuse et la tisseuse à la

Digitized by Google

fabrication de l'étoffe de soie. Mais combien peu, en voyant ce magnifique produit de notre industrie, se rendent compte du nombre de mains par lesquelles il a passé, de la variété et de l'intensité d'efforts qu'il a coûtés, depuis l'éducation du vers à soie, première étape de la route à parcourir, jusqu'au moment où le brillant tissu, fruit de tant de veilles, s'étale dans toute sa splendeur aux vitrines de nos magasins! La dévideuse et l'ourdisseuse sont deux anneaux de cette longue chaîne de travailleurs. Voilà pourquoi elles devaient attirer notre attention.

M^lles^ Latard et Allard nous ont été signalées parmi les dévideuses les plus dignes de nos récompenses. Maîtresses d'atelier depuis 32 ans, associées depuis 27 ans, elles ont donné l'instruction technique à 35 apprenties, dont trois se consacrent aujourd'hui au service des pauvres dans nos maisons hospitalières. Nous retrouvons donc ici le même élan de charité que nous avons admiré ailleurs. Je n'en suis pas étonné; car, sous les plus humbles vêtements, il y a souvent de nobles cœurs que toute pensée généreuse fait tressaillir, et qui sont toujours prêts pour tous les dévouements et tous les sacrifices.

En ce moment l'atelier a un personnel de sept ouvrières et trois apprenties. On y travaille beaucoup; on y parle peu. Cela peut contrister quelques voisines, qui sont douées d'une trop grande facilité de parole. Tant pis pour elles! C'est la règle, et si par hasard elles venaient à l'oublier, M^lle^ Latard ne manquerait pas de leur dire, comme la Fourmi de Lafontaine :

« Adieu, je perds le temps, laissez-moi travailler.
Ni mon grenier, ni mon armoire,
Ne se remplit à babiller (1). »

(1) La Mouche et la Fourmi.

Digitized by Google

Mais cette discipline sévère laisse intact le droit des ouvrières et des apprenties à la récréation. M^lle^ Latard sait ce qu'il faut accorder au repos et au délassement. Aussi est-elle la première à encourager les joyeux ébats dans lesquels s'épanouit la jeunesse. Je crois même qu'elle en prendrait volontiers sa part, si le poids de ses soixante ans ne lui imposait à cet égard une sage réserve. Nous récompensons les deux directrices de cet atelier, en donnant à la plus âgée, M^lle^ Latard, un prix de 300 francs.

Ce sont aussi deux dévideuses que M^me^ Schwab et M^lle^ Marie Perret. M^me^ Schwab, rue des Chartreux, 18, dont le mari est d'origine alsacienne, dévide la trame depuis plus de 30 ans pour les maîtres tisseurs. Tous rendent hommage à la bonne exécution de son travail, au soin avec lequel elle économise la matière première. Mais elle n'économise pas que la soie ; elle n'a garde d'oublier la leçon du Fabuliste, et ne veut pas être au dépourvu, quand vient la bise, disons le chômage si fréquent dans son industrie. M^me^ Schwab n'a pas d'enfants. Je me trompe, ses apprenties sont ses enfants. On le voit bien à l'affection dont elle est entourée. Dès qu'on parle à ces jeunes filles de celle qui les dirige, les sentiments d'amour et de reconnaissance qu'elles ont pour elle se peignent sur tous les visages. C'est qu'il y a un art de la sagesse, *sapientia ars est* (1), suivant le mot du philosophe que j'ai déjà cité. Cet art, M^me^ Schwab le possède, et elle inspire à ses ouvrières une confiance sans bornes. Elles savent, par exemple, que le luxe de la toilette, que leurs mères ne connaissaient pas, et dont le moindre inconvénient est de prélever un lourd tribut sur l'épargne, a dans la maîtresse de la maison une adversaire déclarée. Eh bien ! M^me^ Schwab peut sans crainte continuer la guerre qu'elle a entreprise sur ce point ; dans son atelier du

(1) Lettre XXIX.

Digitized by Google

moins elle ne comptera que des victoires. Nous lui accordons un prix de 300 francs.

Mlle Marie Perret, rue des Tables-Claudiennes, 8, est une dévideuse d'organsin. Agée de 61 ans, ouvrière chez Mlle Dru, pendant de longues années, elle lui a succédé, il y a 20 ans, dans le gouvernement de l'atelier qui occupe 5 mécaniques. C'est ici que le travail est difficile, peu rémunéré, et que la souffrance est grande. La soie est si fine, le fil si cassant, la flotte si embrouillée ! Il faut la moitié plus de temps qu'autrefois pour faire sa livre de soie, et cette livre de soie longuement, péniblement ouvragée, est payée un tiers de moins que dans l'âge d'or de la soierie. Néanmoins, on travaille avec courage, parfois même, quand la besogne presse, avec une ardeur fiévreuse, depuis les premières clartés du jour jusqu'à une heure avancée de la nuit, et cela le sourire aux lèvres. Pourquoi en est-il ainsi ? D'où vient cette force mystérieuse, cette puissance extraordinaire, qui étouffe ici tous les murmures, apaise toutes les colères qu'on entend gronder ailleurs? La religion seule, vous l'avez dit avant moi, permet de résoudre ce problème. Seule, elle peut expliquer tant de résignation et de patience. Mais voici la merveille : ces ouvrières, soumises à de si rudes épreuves, ont, qui le croirait, leur budget de la charité. Il y a dans leur petite bourse un denier pour toutes les bonnes œuvres, une obole réservée de bon cœur au soulagement de toutes les misères. Apprennent-elles qu'il y a dans le voisinage une malheureuse mère n'ayant pas même les langes nécessaires pour envelopper son nouveau-né, aussitôt elles s'organisent, elles s'ingénient, au besoin elles épuisent leurs dernières ressources, et arrachent ainsi une proie à la misère, à la mort qui la suit souvent de près. Ah ! si étroite, si précaire que soit la situation de ces saintes filles, ne les plaignez pas, Messieurs. Croyez qu'elles sont heureuses ; car la plus pure, la plus vive des joies qu'on puisse avoir

Digitized by Google

dans ce monde, où il y en a si peu, c'est de donner, étant pauvre, à plus pauvre que soit. L'Académie décerne à la directrice de cet atelier, M^lle^ Marie Perret, un prix de 300 francs.

La même récompense est attribuée à trois ourdisseuses, M^lle^ Galby, M^lle^ Emery, M^me^ veuve Bernard. Dans cette grande armée du travail, que nous passons en revue, l'ourdisseuse a un grade plus élevé que la dévideuse, et il faut bien se garder de les confondre. Je l'ai appris à mes dépens. J'ai vu des ourdisseuses, pas de celles, il est vrai, que nous couronnons, se redresser fièrement devant moi, quand, dans mon incompétence manifeste, je commettais sur ce point une erreur involontaire. M^lle^ Galby, rue Royale, n° 12, ne pèche pas par cet excès de vanité. Ourdisseuse depuis 37 ans, elle a longtemps travaillé comme ouvrière chez M^lle^ Blanchard, qui lui a témoigné son estime et sa sympathie en lui faisant don de son atelier. Elle le dirige depuis la mort de sa bienfaitrice, c'est-à-dire depuis 25 ans, et nombreuses sont les apprenties et les ouvrières qui ont trouvé chez elle, avec l'instruction professionnelle, les meilleures leçons et les meilleurs exemples. Malheureusement la crise qui pèse sur la fabrique a réduit ses ourdissoirs de cinq à trois. Cela ne l'empêche pas de faire la part des pauvres, et l'ourdisseuse tombée dans la détresse ne frappe jamais en vain à la porte de sa maison.

Si M^lle^ Galby compte 37 ans de travail, M^lle^ Françoise Emery, ourdisseuse, rue de Thou, n° 2, en compte plus de 50, dont 32 en qualité de maîtresse d'atelier. Voilà une cinquantaine qui en vaut bien d'autres, et donnerait certainement quelque droit au repos. M^lle^ Emery n'y songe pas. Elle ne se résigne qu'à celui qui lui est trop souvent imposé par le chômage. Appartenant à une famille de douze enfants, elle n'a pas besoin de recruter son personnel en dehors des siens. Aussi a-t-elle élevé plusieurs nièces, qui ont reçu d'elle de

Digitized by Google

précieux enseignements. Il en est un surtout qu'on ne saurait trop méditer à une époque comme la nôtre, où tant d'esprits se laissent égarer par la passion de l'égalité. On voit là une sœur de M^lle^ Françoise Emery, presqu'aussi ancienne qu'elle dans la maison, ayant les mêmes droits sur l'atelier et les produits du travail, et cependant pleine de déférence, disons mieux, de soumission envers sa sœur. Pourquoi ? Uniquement parce que celle-ci est l'aînée. Rare et touchant témoignage de fidélité à nos vieilles coutumes, où le respect de l'autorité était en si grand honneur ! Je m'empresse d'ajouter que ces droits d'aînesse ne constituent, aux yeux de celle qui en est si libéralement investie, qu'une obligation de plus, celle de donner le bon exemple.

Ainsi que M^lle^ Emery, M^me^ veuve Bernard, rue Romarin, 1, pourrait célébrer sa cinquantaine de travail, car son début comme apprentie chez M^lle^ Berner remonte à 1837, et elle lui a succédé dans la direction de l'atelier depuis 36 ans. Son mari perdit toutes ses économies en 1870 et mourut en 1879, ne laissant que des dettes. Nos anciens jurisconsultes disaient : *non sunt bona, nisi deducto ære alieno,* on n'a rien en propriété légitime, tant qu'on n'a pas payé ce qu'on doit. M^me^ Bernard n'a pas eu besoin de suivre un cours de droit pour connaître cet antique adage. Surtout elle a su le mettre en pratique. Elle en a même généreusement exagéré la portée juridique ; car elle a fait siennes des dettes dont elle aurait pu légalement rejeter le fardeau. A force de privations, malgré les difficultés d'un travail aujourd'hui si peu rémunéré, elle a payé 2,000 francs aux créanciers de son mari. Elle ne pouvait mieux honorer sa mémoire, et il faut la louer d'une délicatesse qu'on ne rencontre pas toujours dans un rang plus élevé que le sien.

Nous avons commencé notre enquête par la tisseuse ; c'est par elle que nous la finirons. M^me^ veuve Bergeron, rue Villeneuve, 1, vient la dernière sur la liste de nos lauréats. Elle

Digitized by Google

n'en est pas la moins méritante. Agée de 67 ans, elle a pendant 35 années, de concert avec son mari, dirigé un grand atelier de tissage, rue Claude-Joseph-Bonnet, 26. La mort de M. Bergeron, l'état peu prospère de son industrie, l'ont mise dans la nécessité d'occuper un local plus restreint, où elle n'a que deux métiers de façonnés. Là, comme dans les autres ateliers dont nous avons parlé, si le travail se ralentit, si les ressources diminuent, le sentiment du devoir, l'amour du prochain ne subissent aucune atteinte. M. Bergeron, par son caractère droit et élevé, son esprit conciliant, sa conduite irréprochable, avait contribué pour sa part à la bonne réputation de l'atelier. Associer son nom à celui de sa compagne en ce jour, où elle reçoit un prix de 300 francs, n'est qu'un acte de stricte justice.

J'ai terminé ce rapport, dont je vous prie de me pardonner la longueur et les redites. Elles étaient inévitables ; car tous ces ateliers, objet de nos récompenses, se ressemblent. Partout c'est le même arbre, plongeant dans le sol chrétien ses fortes racines, poussant les mêmes rameaux vigoureux, donnant les mêmes fruits savoureux et abondants. Je ne sais plus qui a dit dans un moment de mauvaise humeur: la vertu est monotone. L'auteur de cette boutade n'a prouvé par là que son goût pour le mélange en toutes choses. Qu'est-ce à dire en effet ? Est-ce que le vice n'a pas sa monotonie ? Et le crime lui-même, si j'en juge par les récits de nos journaux, n'a-t-il pas aussi la sienne ? Eh bien ! monotonie pour monotonie, on nous permettra de préférer celle de la vertu. A la voir ainsi de près, comme aujourd'hui, dégagée de l'ombre où l'humilité la tenait cachée, au spectacle, au contact, si j'ose ainsi parler, de ces âmes d'élite, la nôtre se console et se relève ; elle reprend courage et renaît à l'espérance. Laissons donc sourire de nos prix de vertu, ceux qui trouvent plus commode de les dédaigner que de les mériter. Ne nous attardons pas non plus à

Digitized by Google

répondre à ceux qui nous reprochent d'être téméraires, Dieu seul, disent-ils d'un air grave et solennel, ayant le pouvoir de récompenser la vertu. Comme si nous ne savions pas qu'il n'appartient qu'à Celui qui voit le fond des cœurs de décerner la vraie, l'éternelle récompense, celle qui n'est, après tout, que Dieu lui-même! Notre tâche est plus modeste. Nous n'aspirons qu'à susciter l'émulation par le bon exemple, et nous aurons atteint notre but, si la vaillante armée, qui combat pour le triomphe du bien, doit à nos efforts quelques soldats de plus. Continuez donc, vous, généreux donateurs, vos libéralités fécondes ; continuez, vous, nos lauréats de l'avenir, à vous en rendre de plus en plus dignes. Ensemble, poursuivons sans défaillance l'œuvre commencée, gardant en nous, toujours ardente, la flamme sacrée du devoir, invinciblement fidèles à la noble devise : *bien faire et laisser dire.*

Digitized by Google

Digitized by Google

FONDATION CLÉMENT LIVET [1]

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

Lu dans la séance publique du 18 décembre 1888

PAR

M. E. CAILLEMER

MESSIEURS,

L'homme généreux, dont le nom est attaché aux prix que nous distribuons aujourd'hui pour la première fois, n'a pas voulu récompenser les vertus éclatantes. Son attention s'est principalement portée sur les actes de dévouement, dont les auteurs, presque toujours d'humble condition, vivent dans l'ombre et dans la retraite. Ne vous étonnez donc pas si les lauréats, dont je vais rapidement vous exposer les titres, appartiennent, tous ou presque tous, à la classe si nombreuse des gens de bien dont l'existence passe inaperçue du vulgaire. Leurs belles actions seraient même restées ensevelies dans

(1) La Commission des prix de vertu Clément Livet pour l'année 1888 était composée de MM. TEISSIER et ROUX, présidents de l'Académie, de MM. BONNEL et VACHEZ, secrétaires généraux, et de MM. CAILLEMER, LOCARD et PERRIN.

Digitized by Google

l'obscurité où elles ont été accomplies, si ceux qui en ont eu connaissance n'étaient venus spontanément les signaler à notre attention.

Il est notable, en effet, qu'aucun des lauréats n'ait directement sollicité nos suffrages. Peut-être même ignoraient-ils tous qu'il y eût à Lyon une Académie chargée de décerner des prix de vertu.

Nous avons bien reçu quelques demandes formées par les intéressés eux-mêmes; mais nous avons dû les écarter. Les prix de la fondation Clément Livet ne font pas, comme semblent le croire les pétitionnaires, double emploi avec les prix d'une autre fondation, très populaire à Lyon, la fondation Pléney, et c'est se tromper d'adresse que de nous envoyer des requêtes rappelant à s'y méprendre les formules consacrées pour les huit cents pétitions que reçoit chaque année la municipalité lyonnaise. Encore moins pouvions-nous accueillir des œuvres, imprimées ou manuscrites, telles que des mémoires sur l'extinction du paupérisme, des grèves et des révolutions, par l'établissement, pour tous les genres de professions, d'asiles analogues à l'Hôtel des Invalides!

Si, au lieu d'un simple projet, l'auteur nous apportait une solution de la question sociale, l'Académie lui décernerait avec enthousiasme le prix qu'elle tient en réserve pour les grands services rendus à l'humanité. Mais il y a loin de l'intention au fait. Ce sont les actes que nous couronnons et non pas les aspirations au bien.

Par une dérogation aux statuts de la fondation, dérogation que M. Livet a expressément autorisée et dont il a même pris l'initiative, les revenus dont nous disposons pour l'année 1888 ne vont pas être distribués dans les proportions qu'a prévues l'acte constitutif. Afin de permettre à l'Académie de récompenser un plus grand nombre de personnes, les prix vont être divisés.

Digitized by Google

Mlle Marie Dupuis a soigné avec un dévouement exemplaire, pendant plusieurs années, des maîtres que de longues et douloureuses maladies conduisaient à la mort, en épuisant graduellement la petite fortune qu'ils avaient amassée. Lorsque la ruine a été complète, la pauvre fille ne s'est plus bornée à se dévouer personnellement, en veillant jour et nuit au chevet des infirmes. Elle a, sur les modestes économies représentant le travail de ses meilleures années, pourvu aux exigences de la vie quotidienne, payé les créanciers les plus menaçants, et laissé croire, par là, aux malheureux, dont elle était devenue la providence, qu'ils ne mouraient pas insolvables.

Vous vous dites, sans doute, que les parents des maîtres si généreusement assistés ont été reconnaissants à Mlle Marie Dupuis d'un tel dévouement. Hélas ! le seul témoignage qu'ils lui aient donné de leur existence a été une action en justice, pour la faire condamner à rembourser une somme, qui, par son entremise, avait été prêtée à sa maîtresse. Le souvenir de l'indignation causée par une telle procédure n'est pas oublié au Palais ; l'un des membres de la Commission l'a gardé très-présent. Mais les parents avaient pour eux le droit strict, ce *summum jus* dont Cicéron a pu dire qu'il est quelquefois l'injustice par excellence, et la pauvre domestique à dû payer en capital, intérêts et frais, environ sept cents francs.

Elle aurait eu le droit de se plaindre. Elle ne l'a pas fait. La mémoire de ceux auxquels elle s'est dévouée, corps et biens, pendant huit ans, lui est demeurée chère ; elle leur garde dans son cœur une respectueuse affection et ne parle d'eux qu'avec une tendresse manifeste.

Pour récompenser son zèle désintéressé, pour lui faire oublier l'ingratitude dont elle a été la victime, l'Académie lui décerne un prix Clément Livet de quinze cents francs.

Digitized by Google

M^lle^ Marguerite Dufour sert depuis trente-huit ans la même famille. Il est bien certain que, lorsque le contrat de louage de services qu'elle exécute encore fut conclu entre elle et ses maîtres, ce contrat était à titre onéreux et temporaire. Mais il s'est brusquement transformé. Dès ses premières applications, il est devenu à titre gratuit, et, si l'on songe à l'âge des intéressés, on est autorisé à dire qu'il ne cessera qu'avec la vie de l'un des contractants. De lourdes charges dues à la maladie de la mère, puis la modicité des bénéfices réalisés dans le commerce, plus tard des revers de fortune, enfin la vieillesse et son cortège d'infirmités, voilà bien des causes qui ont retardé le paiement des gages sur lesquels M^lle^ Dufour pouvait compter, qui l'ont si bien retardé qu'il n'en sera plus jamais question. Aujourd'hui, la maîtresse est plus qu'octogénaire ; depuis six ans, elle est complètement aveugle. M^lle^ Dufour ne l'abandonnera pas. A soixante ans, les habitudes sont si invétérées qu'on ne peut plus rien y changer. Ce n'est donc pas pour encourager M^lle^ Dufour à persévérer dans sa vie de dévouement, c'est pour acquitter en partie une dette, qui restera toujours impayée, que l'Académie lui remet un prix Clément Livet de quinze cents francs.

De M^lle^ Catherine Perravier, qui, depuis vingt-cinq ans, est au service de la famille dans laquelle nous la trouvons en 1888, on peut dire, dans une certaine mesure au moins, ce que nous avons dit de M^lles^ Dupuis et Dufour. Il est vrai que, pendant les premières années de cette longue communauté d'existence, il n'y eut rien de bien extraordinaire. Les gages, régulièrement payés, allaient même en progressant. Mais le chef de la maison fut tout à coup frappé moralement et physiquement. M^lle^ Perravier, l'assistante des jours heureux, n'a pas voulu quitter son maître ruiné et paralysé. Elle a soigné le malade, elle lui a fermé les yeux ; elle a élevé les enfants, ne

Digitized by Google

reculant devant aucun sacrifice pour atténuer les misères de leur vie.

L'Académie décerne à M^lle^ Perravier un prix Clément Livet de mille francs.

Les mérites, qui ont recommandé à la bienveillante attention de l'Académie M^lles^ Marie et Marguerite Gamot, ne sont pas absolument identiques à ceux que nous venons de récompenser. Le dévouement s'exerce ici dans le cercle de la famille et en faveur des parents les plus proches; il est donc plus naturel. Mais les circonstances le rendent presque aussi digne d'éloges.

Bien qu'elles soient encore peu avancées dans la vie, M^lles^ Gamot savent déjà, par une assez longue expérience, « que la vertu refuse la facilité pour compaigne (1) ». Enfants, elles ont eu le droit d'espérer que leur existence serait toujours douce et facile. Jeunes filles, elles se sont heurtées à des difficultés matérielles dont elles n'avaient pas le soupçon : le chemin de la vie est devenu pour elles dur et rocailleux. Elles ont vaillamment continué leur marche; les obstacles, loin de les arrêter, les ont stimulées. Mettant à profit l'instruction acquise et les brevets honorablement obtenus, mesdemoiselles Gamot travaillent sans relâche depuis sept ans, soutenues par la pensée qu'elles rendent à leur aïeule quelque illusion des jours heureux de sa brillante jeunesse, qu'elles réconfortent leur père que divers insuccès ont découragé, qu'elles donnent à leurs frères des preuves d'une affection qui rappelle l'*in fratres animus paternus* du poète latin (2), tant elle est vraiment paternelle ! Je ne dirai rien de plus, par déférence pour un vœu qui m'a été exprimé, vœu qu'une modestie digne de tous nos respects suffit à justifier.

(1) Montaigne, *Essais*, II, 11.
(2) Horace, *Odes*, II, 2, 6.

Digitized by Google

Associées dans le dévouement, mesdemoiselles Marie et Marguerite Gamot vont être associées dans la récompense. L'Académie leur décerne, en nom collectif, un prix Clément Livet d'une valeur de mille francs.

La Commission avait déjà terminé son travail préparatoire; elle allait même soumettre ses conclusions à l'approbation de l'Académie, lorsqu'une occasion s'est offerte à elle de récompenser un genre de dévouement que M. Clément Livet a prévu en termes exprès dans sa fondation, le dévouement spontané.

Le 19 novembre 1888, vers deux heures de l'après-midi, dans le grand tunnel que l'on construit sous le plateau de Caluire pour épargner aux trains allant de Paris à Marseille la traversée de la presqu'île Perrache, les ouvriers se livraient à leurs travaux accoutumés. Leur sécurité paraissait égale à leur insouciance du danger, quand, tout à coup, à sept cent cinquante mètres environ de l'entrée orientale du long souterrain, la calotte en maçonnerie de la voûte se disloqua et s'affaissa, écrasant les pieds-droits déjà construits, brisant et broyant les blindages... Il y eut un sauve-qui-peut général.

Malheureusement, pendant que deux des ouvriers suivaient, en courant, la cunette creusée au milieu du tunnel, les banquettes de terre, ménagées de chaque côté pour supporter la naissance de la voûte, subirent l'action de la poussée générale. Elles se déplacèrent et se rapprochèrent l'une de l'autre, fermant toute issue aux deux pauvres fugitifs et les enterrant même jusqu'à la ceinture.

Les ouvriers des chantiers voisins, attirés par les cris de leurs camarades, s'arrêtèrent effrayés à la vue de ces terrains disloqués, de ces poutres brisées et enchevêtrées, de ces voûtes lézardées, dont les énormes pierres se détachaient successivement avec un bruit sinistre...

Digitized by Google

Grâce à Dieu, il y avait parmi eux deux hommes de cœur, MM. Benjamin Scarlatini et Jean Cathaud (1), dont l'hésitation ne fut pas longue. « Nous les sauverons, dirent-ils, ou nous mourrons avec eux. » Et ces deux braves s'avancèrent résolûment dans la partie éboulée du tunnel. Cela se passait du côté de Collonges.

Dans les chantiers du côté de Saint-Clair, il y eut également, le premier moment de surprise passé, deux hommes courageux, MM. Jean Brun et François Druet (2), qui s'engagèrent dans l'éboulement, qui le traversèrent laborieusement dans toute sa longueur, une cinquantaine de mètres, et purent se joindre aux deux premiers libérateurs.

La folie du dévouement est-elle aussi contagieuse que le disent certains philanthropes ? Les quatre vaillants mineurs pourraient répondre à cette question, eux qui, sous le coup d'une émotion bien naturelle, plus sensibles à la fatigue, voyant, d'ailleurs, toutes les difficultés du sauvetage, et comprenant que le moindre retard pouvait être fatal à tous, demandaient instamment qu'on vint à leur aide. M. Jules Dameron (3), qui leur porta les outils qu'ils réclamaient, a peut-être droit à une mention honorable ; mais là se borna sa collaboration. Les autres ne répondirent même pas à l'appel. Les quatre premiers sauveteurs durent continuer à travailler seuls, exposés à chaque seconde au danger d'être ensevelis ou broyés avec ceux qu'ils voulaient sauver.

(1) M. Scarlatini, ancien marin des équipages de la flotte, est né dans l'île de la Réunion, le 18 mai 1858. — M. Cathaud, ancien soldat, est né à Souiller (Allier), le 16 juillet 1855. — Ce dernier ne travaillait dans le tunnel que depuis deux ou trois jours seulement.

(2) M. Brun, ancien soldat, est né à Rosières (Haute-Loire), le 9 mars 1851. — M. Druet est né au Creusot (Saône-et-Loire), le 26 juin 1868. — M. Brun ne travaillait au souterrain que depuis le 9 octobre 1888.

(3) M. Dameron, ancien soldat, né à Saint-Étienne-du-Bois (Ain), le 26 octobre 1863, a quitté le service militaire le 17 septembre dernier, et exerce actuellement la profession de serre-frein.

Digitized by Google

A défaut d'auxiliaires, ils eurent bientôt deux témoins autorisés de leurs valeureux efforts. M. Albaret, sous-ingénieur, et M. Guillermin, chef des travaux, partis de Saint-Clair à la première nouvelle de l'accident, traversèrent, eux aussi, au péril de leur vie, le chantier disloqué, pour encourager les ouvriers par leur présence et pour faciliter le sauvetage en dirigeant les travaux.

Ces généreux efforts ont été couronnés de succès. Les deux prisonniers ont été délivrés, sinon sans fractures et sans commotions nerveuses, au moins avec la certitude de reprendre bientôt leur vie accoutumée.

Un de nos confrères, qui est bon juge de pareils actes, M. l'ingénieur en chef Gobin, est allé presque aussitôt visiter minutieusement la partie du tunnel où l'éboulement s'est produit, et il a bien voulu nous faire part de ses impressions. L'Académie n'a pas oublié l'émotion communicative avec laquelle il a exposé les divers incidents du drame souterrain que je viens de résumer. Pour lui, les quatre ouvriers qui se sont dévoués au sauvetage de leurs camarades dans de telles circonstances ont fait un grand acte d'héroïsme. Tous, nous nous sommes associés à ce jugement.

L'Académie adresse les plus vifs éloges à MM. Brun, Cathaud et Druet, et à M. Scarlatini, qui nous a montré, une fois de plus, l'injustice des anciennes incapacités fondées sur la différence de couleur.

Pour ne pas retarder jusqu'au mois de décembre 1889 la récompense dont les quatre sauveteurs lui paraissent dignes, l'Académie prélève, sur les revenus dont la fondation Clément Livet disposera l'année prochaine, un prix de mille francs, qui, réparti en quatre livrets de deux cent cinquante francs chacun, va être remis à ces hommes courageux.

Trois de ces braves mineurs ont fait, dans l'armée ou dans la marine, l'apprentissage de l'abnégation et du sacrifice.

Digitized by Google

M. François Druet, que n'a pas encore atteint la loi militaire, puisqu'il accomplit sa vingtième année, n'a pas été formé à la même école. Mais les renseignements que nous avons recueillis sur lui nous montrent que, par ses qualités de cœur et d'intelligence, il est digne du plus vif intérêt. Nous souhaitons que l'attention publique se fixe sur ce jeune homme, aussi bon fils que dévoué camarade, et qu'elle lui vienne en aide dans la direction de sa vie.

Un moraliste a écrit que la vertu serait bien vaine et bien frivole si elle ne tirait sa recommandation que de la gloire. Aussi ne désirons-nous pas que nos lauréats soient trop fiers des récompenses que nous leur accordons. Nous espérons cependant qu'ils n'oublieront jamais qu'un soir, devant une assemblée d'élite, l'Académie de Lyon leur a remis un prix de vertu. L'occasion d'être héroïques ne se représentera peut-être jamais à eux. Mais ils auront souvent à choisir entre le bien et le mal, et leur choix ne sera pas douteux s'ils tiennent à mériter toujours le témoignage de haute estime dont nous allons les décorer.

Digitized by Google

Digitized by Google

OBSÈQUES

DE

M. MARIE-CLAUDE GUIGUE

MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE

DISCOURS

DE

M. LÉON ROUX

Avocat à la Cour d'appel de Lyon,
Président de l'Académie (classe des lettres) (1).

MESSIEURS,

Depuis notre dernière séance, nous avons fait une perte très sensible. Nous avons perdu l'un de nos confrères les plus estimés, les plus aimés, M. Guigue. Nous le savions, il est vrai, atteint depuis longtemps d'une grave maladie; mais nous étions loin de penser que le coup qui devait nous l'enlever fût si proche. Il s'est éteint près de Lyon, à Trévoux, sa ville natale. Si votre Président n'a pu élever la voix sur sa tombe, c'est pour lui un devoir de rendre aujourd'hui un suprême hommage à sa mémoire.

(1) Lu à la séance de l'Académie du 12 février 1889; M. Guigue ayant exprimé la volonté qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe.

Digitized by Google

Je ne veux et ne puis prononcer en ce moment que quelques paroles. L'heure viendra où l'un des nôtres, avec la haute compétence qu'il possède, dira d'une manière étendue, complète, ce que fut M. Guigue, où il exposera les services importants qu'il a rendus à la science historique, spécialement à l'une des branches de cette science, l'archéologie.

Ce qui nous frappe d'abord en lui, c'est qu'il fut bien le fils de ses œuvres et qu'il dut tout à lui-même. Né d'une humble famille d'artisans, il se sentit de bonne heure un goût prononcé pour une science toute nouvelle, qui est la gloire de notre temps, l'archéologie. Cette science compte ici même des représentants éminents que leur présence m'interdit de nommer. Mais vous ne me pardonneriez pas de passer sous silence le nom de notre cher et vénéré doyen, M. Valentin Smith, puisque par ses sages conseils, ses précieux encouragements, il a exercé sur la carrière de M. Guigue une salutaire et décisive influence. Guidé par une telle autorité, celui-ci entra à l'École des Chartes. Il en fut un des plus brillants élèves, si brillant qu'à 25 ans il était déjà célèbre. Je n'exagère rien. La thèse qu'il soutint pour obtenir son diplôme est un admirable précis sur *les causes de la dépopulation des Dombes et sur le desséchement des étangs*. Lorsqu'en 1856, il y a plus de trente ans, on présenta au Corps législatif et au Sénat la loi sur le desséchement des marais, le mémoire de M. Guigue eut l'honneur d'être distribué aux législateurs comme le meilleur plaidoyer à l'appui de la loi nouvelle. On peut affirmer sans crainte qu'il décida de son adoption.

Que dire des travaux qui ont suivi cette remarquable monographie? La liste seule en est si longue que je renonce à la placer sous vos yeux.

Qu'il me suffise de rappeler le livre sur l'*origine de la signature et son emploi au moyen âge,* plein d'observations fines et judicieuses; la description des *voies antiques du Lyonnais.*

Digitized by Google

Dans cet ouvrage, l'auteur ne se propose pas d'aller à la recherche des anciennes voies Romaines, telles que la voie d'Aquitaine. Son plan est plus restreint, mais découle d'une idée originale et féconde. Il a remarqué qu'il existait au XII^e^ et au XIII^e^ siècles des hôpitaux dans certains villages; il en induit l'existence de routes et de chemins qui devaient relier ces hôpitaux entre eux, et il remet ainsi sous nos yeux des voies de communication, dont la trace était depuis longtemps effacée.

La topographie historique du département de l'Ain est peut-être l'œuvre capitale de M. Guigue. Il prend l'un après l'autre tous les hameaux, toutes les localités de ce département, qui était le sien, et il nous en fait l'histoire, en s'aidant des ressources que l'épigraphie apporte à l'archéologie. Il y a là un travail considérable qui eut fait reculer les plus intrépides; c'est une véritable œuvre de Bénédictin. L'auteur a soin d'indiquer les sources où il a puisé; mais son livre n'est pas une sèche et aride nomenclature. Les commentaires y abondent, souvent développés, toujours pleins d'une rare sagacité. Nous le voyons, par exemple, consacrer plusieurs pages à la chartreuse de Portes, si connue des touristes lyonnais.

La même science historique, la même richesse d'appréciations saines et lumineuses, se retrouvent dans *Notre-Dame de Lyon* et dans les *obituaires de Saint-Jean, de Saint-Paul et de Saint-Pierre*. Jamais, dans ces diverses productions, l'historien n'oublie l'impartialité qui est le premier de ses devoirs. C'est ainsi qu'il rend pleine justice aux archevêques de Lyon et à leur clergé, en mettant en relief le beau rôle qu'ils ont joué dans l'organisation de l'assistance publique.

A côté de ces publications où le commentaire révèle non seulement un érudit, mais un penseur, il faut placer un grand nombre de travaux dont l'objet, d'ailleurs si utile, consiste simplement à faire connaître des pièces originales, qui

Digitized by Google

avaient jusqu'à présent échappé aux regards de l'historien. Parmi eux, je signalerai *le Cartulaire d'Ainay,* qu'il a publié avec la collaboration d'un de nos savants confrères, surtout ce *Cartulaire lyonnais*, édité par l'Académie elle-même, et qui honore à la fois l'auteur et l'éditeur.

Messieurs, la recherche, la production des documents inédits est l'un des traits les plus saillants de la science contemporaine. Nos historiens ont compris que là était désormais la voie qu'ils devaient suivre. C'est qu'en effet ces précieuses reliques sont comme la photographie du passé, et le ressuscitent en quelque sorte devant nous. M. Guigue poussait jusqu'à la passion le goût des monuments antiques. Dédaigneux des documents de seconde main, il estimait que le vrai moyen de peindre d'après nature les hommes et les choses des siècles disparus, c'était de mettre au jour les actes dans lesquels on retrouvait pour ainsi dire leur empreinte.

Je me suis demandé souvent comment, à mener si bien une pareille entreprise, il n'éprouvait ni lassitude, ni découragement. Un tel labeur ne semble-t-il pas pénible et ingrat? Pénible, assurément; ingrat, non, car on ne pouvait l'en arracher. Et puis, quand on veut y réfléchir, ne voit-on pas que l'infatigable travailleur, penché jour et nuit sur ces vieux parchemins, doit leur trouver le plus puissant attrait? Ce document, enfoui dans les archives, enseveli dans la poussière des bibliothèques, qui vient tout à coup éclairer le passé d'une si vive lumière, qu'est-ce donc pour l'historien, à l'instant où sa main le saisit, sinon le rayon de la vérité? Et que faut-il de plus pour jeter la joie dans son âme et le faire tressaillir? Il en est de lui comme des Newton et des Ampère, au moment où ils ont fait leurs immortelles découvertes; comme de l'artiste, à l'heure de ravissement et d'extase où il voit l'éternelle beauté face à face; comme de la sœur de charité, quand le petit enfant, qu'elle a sauvé de la misère et de la mort, lui tend

Digitized by Google

les bras et la remercie par son sourire. Dieu a fait pour la science, comme pour l'art, comme pour la charité des joies ineffables qui sont ici-bas leur récompense. M. Guigue les a connues, et loin de le plaindre de les avoir achetées au prix de ses veilles, nous devons l'en féliciter.

Lorsqu'on recherche quel est le trait distinctif de son œuvre, on reconnaît que ce n'est pas tant la publication d'un nombre considérable de documents inédits et la rare érudition qui l'accompagne, bien qu'elles lui assurent le premier rang parmi les historiens spéciaux de notre époque, c'est l'esprit qui a dirigé ses investigations, l'ordre qui a présidé à ses travaux, en un mot, sa méthode scientifique. A la différence de tant d'autres, qui ont sans doute rendu des services à l'archéologie, mais qui semblent avoir travaillé comme au hasard, il a suivi une route nettement déterminée et montré que dans cette science, comme dans les autres, il y a des principes et des règles dont on ne doit jamais s'écarter. Son œuvre est bien celle qu'on doit attendre d'un élève de l'École des Chartes, d'un disciple des Quicherat, des Tardif et de tant d'autres maîtres célèbres. Non seulement il a donné un grand élan aux études archéologiques, mais encore il a su leur imprimer leur véritable direction, la direction scientifique. Il restera un guide sûr pour ceux qui le suivront dans la voie où il s'est illustré.

Si dans M. Guigue le savant était de premier ordre, l'homme privé était le plus aimable et le plus obligeant. Aucun de nous n'oubliera combien il aimait à rendre service, surtout quand on faisait appel à sa prodigieuse érudition. Ce trésor d'érudition, fruit d'un si long labeur, s'ouvrait alors à tous, et tous pouvaient y puiser à pleines mains. Nous n'avions pas de confrère plus sympathique. Tant que la maladie n'eut pas frappé à sa porte, il était assidu à nos séances; et chacun de nous se souvient de l'importance et de la variété de ses com-

Digitized by Google

munications. La conviction qui l'animait débordait alors de son âme, et donnait à sa parole une abondance, une chaleur, un feu vraiment extraordinaires. Il a succombé à l'excès du travail. Combien de fois, témoins attristés du mal qui le minait sourdement, avons-nous essayé de l'arrêter sur la pente dangereuse où nous le voyions entraîné! C'était en vain. On eut dit qu'à mesure qu'il sentait la vie lui échapper, il voulut travailler davantage, et disputer à la mort des heures dont il sentait si vivement le prix.

Messieurs, la mort a parfois des coups terribles qui montrent bien la fragilité de la vie humaine. Il y a peu de temps, elle nous enlevait Heinrich dans la force de l'âge, dans tout l'éclat de cette carrière mémorable, digne d'être proposée en exemple à tous. Aujourd'hui, par une singulière coïncidence, elle frappe au même point de la vie, à 57 ans, un autre savant, fils lui aussi de ses œuvres. Elle le frappe dans la pleine maturité de son talent, j'allais dire de son génie. En nous enlevant un confrère, dont la mémoire nous restera chère, elle enlève à la science un de ses plus nobles représentants, au pays un de ceux qui lui faisaient le plus d'honneur.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1892

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PAR NOMS D'AUTEURS

DES MÉMOIRES CONTENUS DANS LE TOME XXVI[e]

ARMAND-CALLIAT. — L'Orfèvrerie (discours de réception)..... 229
BERLIOUX. — Les Khétas ou Chétas..... 203
CAILLEMER. — Fondation Clément Livet. — Rapport de la Commission des prix..... 381
CAZENOVE (R. de). — Le peintre Adrien Van der Kabel et ses contemporains (discours de réception)..... 67
CHARPIN-FEUGEROLLES (Comte de). — Documents inédits sur l'Académie de Lyon..... 281
CORNU. — Discours à l'inauguration de la statue d'André-Marie Ampère..... 315
DANGUIN. — Rapport sur le concours pour le prix Louis Dupasquier..... 129
FERRAZ. — Étude sur les nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran..... 217
GUIMET. — Rapport sur le concours pour le prix Dupasquier..... 351
HIGNARD. — Notice biographique sur G.-A. Heinrich..... 137
MOLLIÈRE (Ant.). — Inauguration de la statue de Victor de Laprade. — Au glorieux poète..... 277
PARISET. — Fondation Lombard de Buffières. — Rapport de la Commission des prix..... 123
ROUGIER. — L'Assistance des indigents à domicile. 1

Digitized by Google

ROUX. — Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Victor de Laprade..... 257
— Fondation Lombard de Buffières. — Rapport sur les prix décernés en 1888..... 359
— Obsèques de M. M.-C. Guigue. — Discours..... 391
TEISSIER. — Discours à l'inauguration de la statue d'André-Marie Ampère..... 309
— Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1888..... 323
VACHEZ. — Histoire de la statue d'André-Marie Ampère..... 293

FIN DE LA TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XXVI[e]

État de l'Académie au 1[er] janvier 1889.....
Prix décernés par l'Académie.....
L'Assistance des indigents à domicile, par M. Rougier. 1
Le peintre Adrien Van der Kabel et ses contemporains (discours de réception), par M. R. de Cazenove. 67
Fondation Lombard de Buffières. — Rapport de la Commission des prix, par M. Pariset..... 123
Rapport sur le concours pour le prix Dupasquier, par M. Danguin..... 129
Notice biographique sur G.-A. Heinrich, par M. H. Hignard..... 137
Les Khétas ou Chétas, par M. Berlioux..... 203
Étude sur les nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran, par M. Ferraz..... 217
L'Orfèvrerie (discours de réception), par M. Armand-Calliat..... 229
Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Victor de Laprade, par M. Roux..... 257
Inauguration de la statue de Victor de Laprade. — Au glorieux poète, par M. Ant. Mollière..... 277
Documents inédits sur l'Académie de Lyon, par M. le Comte de Charpin-Feugerolles..... 281
Histoire de la statue d'André-Marie Ampère, par M. Vachez..... 293
Discours à l'inauguration de la statue d'André-Marie Ampère, par M. Teissier..... 309

Digitized by Google

Discours à l'inauguration de la statue d'André-Marie Ampère, par M. CORNU..... 315
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1888, par M. TEISSIER..... 323
Rapport sur le concours pour le prix Dupasquier, par M. GUIMET..... 351
Fondation Lombard de Buffières. — Rapport sur les prix décernées en 1888, par M. ROUX..... 359
Fondation Clément Livet. — Rapport de la Commission des prix, par M. CAILLEMER..... 381
Obsèques de M. M.-C. Guigue. — Discours, par M. ROUX..... 391

Lyon, Association typographique, rue de la Barre, 12. — F. PLAN, directeur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google